TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9951 — 36 PAGES — JEUDI 27 JANVIER 1977

LA « BATAILLE DE PARIS »

M. Giscard d'Estaing demande à M. Barre de dégager une solution d'union

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'ÉCHEC D'UN RÈGLEMENT EN RHODÉSIE

L'IMPASSE

Quatre mois après l'acceptation par M. Smith du transfert du pouvoir avant deux ans à la majorité noire en Rhodésie, l'espoir de règlement qu'autorisait cette concession capitale paraît s'évanouir. Ajournée « sine die » à la fin de décembre, la conférence de Genève ne doit plus se réunir. Son président, M. Ivor Richard, a regagné Londres bredouille, après avoir tenté en Afrique australe de concilier les inconciliables. Les Britanniques, qui s'étaient résolus, bien à contrecœur, à assumer leurs « responsabilités résiduelles », ne cachent pas leur déconvenue. Dans les commentaires de la presse londonienne, c'est le mot *désastre* qui revient le plus souvent.

Tout se passe comme si les initiatives africaines de M. Kissinger, ses entretiens avec MM. Vorster et Smith, les pourparlers en Suisse, étaient nuls et non avenus. A Salisbury, l'intransigeance aveugle de la minorité blanche s'accompagne du recours aux vieilles ruses, les colons s'employant à ranimer la peur de leurs compatriotes en clamant qu'ils se battront « jusqu'à la dernière cartouche » pour sauver de l'apocalypse marxiste la « civilisation occidentale ».

La mise en œuvre des propositions britanniques aurait entraîné « la mainmise sur le pays d'une minorité marxiste », assure le premier ministre rhodésien, tandis que la radio de Salisbury évoque « le cloaque de chaos et de misère » où eût sombré le pays si M. Smith avait abdiqué. M. Ivor Richard, diplomate britannique d'une rare réserve, est accusé de « flirter avec les communistes ».

Pourtant, le « plan Kissinger » et le « plan Richard » relevaient d'une inspiration commune. Il s'agissait de rendre irréversible la dévolution du pouvoir aux Africains, d'assurer la transition « dans l'ordre et le calme », de garantir enfin les droits de la minorité européenne au sein du futur Zimbabwe. Même si la décision prise à Lusaka par les Etats voisins de la Rhodésie de soutenir exclusivement les plus radicaux des nationalistes, regroupés au sein du Front patriotique, a été ressentie à Salisbury comme une provocation et a fourni à point nommé à M. Smith l'alibi de son intolérance, on peut légitimement mettre en doute la sincérité du premier ministre rhodésien. Il semble que, dès l'origine, il était décidé à ne rien concéder au-delà de déclarations de principe.

M. Smith donne à entendre qu'il souhaite désormais renégocier unilatéralement le « plan Kissinger » avec des partenaires africains soigneusement triés sur le volet. Comment croire qu'une telle démarche ait les moindres chances de succès ? Même les Africains les plus accommodants, tels ces représentants de la chefferie *traditionnelle* regroupés récemment au sein de la ZUPO, exigent du gouvernement de Salisbury l'abolition de la législation ségrégationniste.

Reste la guerre. L'armée gouvernementale doit désormais se battre sur quatre fronts. Le « pays sûr » ne correspond plus qu'à un cinquième du territoire. L'internationalisation du conflit rhodésien est devenue une réalité. Pour la première fois, les dirigeants de l'armée de libération du Zimbabwe viennent d'admettre que des conseillers cubains entraînent leurs partisans.

Le Mozambique, cible d'incursions de plus en plus fréquentes, est pratiquement en état de guerre avec son voisin. L'issue de l'affrontement qui se prépare n'est que trop évidente, et les Rhodésiens blancs, qui ont enregistré en 1976 le départ de quatorze mille citoyens et l'arrivée de sept mille nouveaux colons seulement, ne disposent pas des moyens de perpétuer leur domination.

Seuls les Américains, s'ils le veulent, sont en mesure de faire comprendre aux amis de M. Smith, en usant d'arguments contraignants, que l'obstination de la communauté blanche amènerait sûrement son départ dans les pires conditions, et très probablement l'instauration au Zimbabwe de ce régime marxiste contre lequel elle prétendait lutter.

Les pays voisins redoutent une extension du conflit

L'échec de la tentative menée par Londres pour faire admettre un plan de règlement du problème rhodésien, confirme le durcissement des régimes « blancs » d'Afrique australe. Tandis que le gouvernement de Pretoria se targue d'avoir « définitivement éliminé » *le terrorisme urbain* (voir en page 6 l'article de notre correspondante), *Salisbury assure avoir* « sauvé le pays du danger marxiste ».

● *A LONDRES, M. Anthony Crosland, secrétaire au Foreign Office, estime que M. Ian Smith s'est montré, en rejetant les propositions britanniques,* « incapable de faire face aux réalités ».

● *A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a qualifié le plan écarté par les Rhodésiens de* « base acceptable pour des négociations » *et assuré que les Etats-Unis* « restaient prêts à travailler avec toutes les parties ». *Pour sa part, M. Andrew Young, nouveau représentant américain aux Nations unies, qui doit prochainement se rendre en Afrique, a estimé devant la commission sénatoriale des affaires étrangères que la Rhodésie sera amenée, sous la pression sud-africaine, à rouvrir la négociation.*

● L'échec de la médiation britannique *provoque de vives réactions dans les pays voisins de la Rhodésie. La Zambie redoute une* « explosion de haine raciste qui finira dans le sang ». *Le Mozambique, dont le parti unique Frelimo (Front de libération du Mozambique) va tenir à partir du 3 février un important congrès, est particulièrement menacé par l'extension du conflit, comme le rapporte, dans la série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial René Lefort.*

Le Mozambique sur la défensive

I. — La guerre continue

De notre envoyé spécial RENÉ LEFORT

Maputo. — Le chant des cigales couvre le bruit de la rocaille qui roule sous les semelles des brodequins. Le sentier dévale une colline, traverse le lit sablonneux d'une rivière à sec et escalade de nouveaux éboulis, zigzaguant dans une forêt d'arbres uniformément gris, tordus, décharnés, sans l'ombre d'un feuillage. La chaleur accablante dépasse 40 degrés à l'ombre. Dans le lointain, la chaîne de collines qui émerge de la brume est déjà en Rhodésie. Sans échanger un mot, le visage ruisselant de sueur, la chemise collée à la peau, kalachnikoff ou bazooka sur l'épaule, les combattants des Forces populaires de libération du Mozambique, qui nous accompagnent, marchent avec une régularité de métronome. Le rythme des pas devient si obsédant qu'« *on en arrive à ne plus penser à rien* », nous dit l'un de ces vétérans de la lutte armée.

(Lire la suite page 6.)

LE PLAN BARRE A L'ÉPREUVE

La grève à la S.N.C.F. est largement suivie

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, reçoit, ce mercredi 26 janvier, en tant qu'autorité de tutelle, les fédérations de cheminots qui ont déclenché une grève de vingt-quatre heures pour protester contre le blocage du pouvoir d'achat. Ce mouvement doit se terminer jeudi 27, à 6 heures. La direction de la S.N.C.F. indique qu'un train sur quatre circule, ce mercredi, sur les grandes lignes ; sur les réseaux de la banlieue parisienne, le service est assuré à 40 % à Paris-Est, à 30 % à Paris-Nord, et à 20 % à partir des autres gares ; il est totalement interrompu à Paris-Invalides et sur quelques dessertes.

La C.G.C. a décidé de ne pas s'associer à cette grève, non plus qu'à celle prévue, jeudi 27, à Air France, où très peu de vols seront assurés : quelques services long-courriers vers New-York et les TOM-DOM, quelques moyen-courriers, notamment vers Londres. En revanche, le trafic à Air Inter sera normal.

La journée du 27 sera aussi marquée par un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans l'ensemble de la fonction publique, y compris les P.T.T. Dans l'enseignement primaire, les cours n'auront pas lieu et la garde des enfants ne sera pas assurée. Dans l'enseignement secondaire et technique, une grande partie des cours ne seront pas donnés.

Aux Charbonnages de France, les fédérations de mineurs C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont décidé, après leur rencontre, mardi, avec la direction, de confirmer leur ordre de grève de vingt-quatre heures pour le lundi 31 janvier.

Des cheminots déroutés

L'année qui commence s'annonce mal pour la S.N.C.F. : des perspectives de trafic assez médiocres : + 2 % pour les voyageurs et + 4,4 % pour les marchandises ; des hausses de tarifs très modérées : + 6,5 % à dater du 1er avril prochain (1). Au bout du compte, la société nationale devrait accuser, en 1977, un déficit voisin de 3 milliards de francs contre 1 300 millions en 1976. L'objectif de l'équilibre financier paraît hors de portée avant longtemps.

L'Etat supporte de moins en moins bien l'idée d'avoir à honorer ses engagements à l'égard de la S.N.C.F. : 10,454 milliards de francs en 1976, environ 11 milliards cette année. La société nationale absorbe ainsi près de la moitié des concours budgétaires aux entreprises publiques de transport.

Dans ces conditions, il n'est plus question, pour les pouvoirs publics, de se lier à la S.N.C.F. par un contrat de programme en bonne et due forme.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 33.)

(1) Exprimé en tonnes-kilomètres transportées, le trafic de marchandises de la S.N.C.F., du 1er au 20 janvier 1977, n'a augmenté que de 2,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le ralentissement des prix se confirme

La hausse du franc se poursuit

Le ralentissement de la hausse des prix, qui devrait se traduire par un excellent indice en décembre, paraît devoir se poursuivre en janvier.

L'administration des finances juge en effet très satisfaisante la réalisation de l'opération baisse de T.V.A., qui devrait compenser les effets de la fin du gel des prix. Pendant la première quinzaine de janvier, sur soixante-neuf mille points de vente contrôlés, 90 % avaient procédé à l'affichage du panonceau « La T.V.A. baisse... », et 97,5 % d'entre eux avaient effectivement répercuté cette réduction sur les prix : 75 % par escompte à la caisse, 11 % par double étiquetage, 6 % par nouvel étiquetage.

L'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise indique aussi que les perspectives d'augmentation des prix des industriels pour janvier restent modérées et conformes aux estimations chiffrées fournies en novembre (0,6 % par mois). En ce qui concerne la production, les chefs d'entreprise confirment le ralentissement de l'activité : faiblesse des commandes dans les biens d'équipement, baisse de la production dans l'automobile et le textile, mais croissance modérée dans le verre, la chimie, le bois, le pétrole et l'imprimerie. Toutefois, l'INSEE estime que « le pessimisme, encore très répandu au début du mois, s'est progressivement atténué ».

Sur les marchés des changes, la hausse du dollar et du franc s'est poursuivie mercredi matin. A Paris, le deutschemark valait en fin de matinée 2,048 F à 2,05 F contre 2,048 francs mardi. Le franc suisse se changeait à 1,971 F contre 1,98 F. Le cours du dollar n'a pratiquement pas varié : 4,9850 F environ.

APRÈS LA DÉCISION DE TROYES

De la vie ou de la mort

par MAURICE AYDALOT (*)

Le 30 janvier 1976, un garçonnet de huit ans était enlevé à Troyes, en plein midi, à la sortie de l'école. Pendant les dix-huit jours au cours desquels l'enquête policière a déroulé ses péripéties, la France entière a tremblé, prié, espéré pour Philippe. Le 17 février, le corps de l'enfant est découvert sous un lit, dans une chambre meublée. Aucune circonstance ne paraît pouvoir atténuer la responsabilité de l'auteur de ce crime abominable. Suspecté un instant, non seulement il a nié toute participation à l'enlèvement, mais encore il s'est complaisamment répandu en propos dont, à distance, l'hypocrisie révulse le cœur. La France entière est soulevée d'indignation. Chacun de nous souhaite que justice soit faite.

Que justice soit faite...

Comme elle est simple, comme elle est claire l'expression qui délègue au pouvoir judiciaire le devoir de sanctionner les manquements à la loi, en l'espèce le crime contre ce qu'il y a de plus précieux dans les foyers des hommes. Et, pourtant, déjà des ombres apparaissent. Délégation signifie confiance sans restriction au jugement du délégataire, non-intervention dans le déroulement de la procédure, soumission anticipée à la décision qu'il rendra. C'est cela que les constitutionnalistes appellent la séparation des pouvoirs, et le respect de la séparation des pouvoirs, condition nécessaire de l'indépendance des juges, ne s'impose pas seulement aux autres pouvoirs, mais, on l'oublie trop souvent, à l'ensemble des citoyens. Or l'horreur du forfait, cette nausée qui soulevait le pays tout entier, ont inspiré un peu partout des réactions passionnées appelant à une justice rapide et inexorablement punitive. Réaction inévitable peut-être, mais plus inquiétants apparaissent les propos de ces personnes que l'on dit autorisées, mais que rien n'autorisait à parler, à qui, bien au contraire, l'exercice de leur mission commandait le silence, et qui n'hésitèrent pas à recommander le châtiment suprême et dire qu'elles-mêmes le prononceraient certainement si elles avaient à juger le criminel.

... Et justice a été faite.

Il y a peu de jours, après une instruction conduite sans perte de temps, mais sans rien négliger des garanties essentielles que la justice doit à chacun, fût-il coupable du crime le plus abominable, l'assassin a comparu devant ses juges, devant ses juges naturels, la cour d'assises de l'Aube.

Après les débats exemplaires, suivis par les parents du petit Philippe avec un courage et une dignité qui font retrouver au pays tout entier cette communion des premiers jours de février 1976, la cour d'assises de l'Aube, magistrats et jurés d'entre les juges et les citoyens de France, n'a pas prononcé la peine capitale qui avait été requise.

Justice est faite, et il convient de s'interroger sur le sens et la portée de cette justice.

Pour écarter la peine capitale, la cour d'assises a dû déclarer qu'il y avait des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. Or nous savons bien qu'il n'y avait, ni dans les conditions où le crime a été perpétré, ni dans la personnalité de l'accusé, aucune circonstance pouvant justifier une quelconque atténuation de la peine. En l'espèce, l'admission des circonstances atténuantes ne peut être considérée que comme une technique dérisoire, irrationnelle, je dirai même, par certains aspects, monstrueuse, mais en qui résidait l'unique moyen pour la cour de se *prononcer librement* dans le seul choix qu'elle avait à exercer : la vie ou la mort.

La vie ou la mort, et le vieux débat resurgit.

(Lire la suite page 11.)

(*) Premier président honoraire de la Cour de cassation.

AU JOUR LE JOUR

Conte de Paris

« Oh ! maire-grand, comme vous avez de grandes mains !
— C'est pour mieux te caresser, mon enfant.
— Oh ! maire-grand, comme vous avez de grandes oreilles !
— C'est pour mieux t'écouter, mon enfant.
— Oh ! maire-grand, comme vous avez de grands yeux !
— C'est pour mieux te voir, mon enfant. »

Le Petit Chaperon rouge allait parler des dents de maire-grand quand la porte de la cabane s'ouvrit brusquement sur un courrier qui lui tendait un message en provenance du ministère de l'intérieur. Sur le message, le Petit Chaperon rouge put lire : « Les loups sont entrés dans Paris. »

BERNARD CHAPUIS.

DE LA ROBE A LA PLUME

La justice par trois des siens

Qu'est-ce donc qui les pousse tous ainsi à écrire, à faire connaître la philosophie qu'ils ont — avocats ou magistrats — sur leur état ? Un élan ? Une inquiétude ? Une mode ? A la rentrée littéraire, il y avait eu Robert Boyer avec *la Justice dans la balance*, et Colette Piat, toute révolte dehors, dans *Une robe noire accuse*. Déjà le relais est pris. Encore deux avocats, Roland Dumas et André Damien. Ils ne sont pas du même bord, mais, pour être du même métier et l'aimer d'un même amour, ils se retrouvent en inquiétude. Et puis un magistrat, François Romério, non des moindres, puisqu'il fut premier président de la Cour de sûreté de l'Etat. Il semble apparaître pour *répliquer à ces anxieux. Pour répliquer ?* Même pas. Pour assurer que tout est bien. A croire que l'on voulait composer un « plateau » pour « Apostrophes ». C'est bien ce dont il s'agit, d'ailleurs, et la rencontre sera à voir autant qu'à entendre.

« *L'essentiel*, écrit Roland Dumas à la fin de son livre, *est que l'avocat ne fasse jamais partie du groupe qui persécute l'individu.* » Lui, n'en fit jamais partie. Il fut pour Guingouin, maquisard en terre limousine, abandonné à des vindictes locales ; pour les Français du « réseau Jeanson » qui aidèrent les Algériens du F.L.N. à la conquête de leur indépendance. Il est aussi un animateur de l'affaire Markovitch et se bat pour un *Canard* non plus enchaîné, mais espionné. C'est sa vocation, sa continuité. Demain ? Déjà il est prêt pour assister des opprimés qui ne seront sans doute plus ceux d'aujourd'hui, comme il le pressent déjà.

Alors cette crise ? Il ne la découvre pas, sachant trop bien de quoi elle fut nourrie. L'ayant vue venir, il peut la tenir pour salutaire, applaudir, cœur et raison confondus, ceux qui ont contribué à crever l'abcès, qu'ils soient de la boutique — confrères ou magistrats — ou non. Il se trouve seulement — l'âge aidant ? — qu'il n'est point béat devant cette révolution des palais, mais lucide.

André Damien, que l'on tiendra en regard pour un conservateur ou un modéré, n'attend point le salut d'une crise qui l'inquiète. « *Les crises judiciaires*, pense-t-il, *n'ont jamais été que les préludes des révolutions.* » L'avocat, ici, retrouve son goût pour l'histoire et ses références. Il y nourrit son scepticisme, en tout cas sa retenue, refusant l'engouement aujourd'hui de mise. Roland Dumas ne parle pas de Bruay ni du juge Pascal, peut-être trop lointains ou insuffisamment exemplaires, alors qu'André Damien en reste choqué comme d'une déviation extrême, du « *signe avant-coureur de la répétition des catastrophes judiciaires de 1789* ».

Alors quel idéal ou du moins quelle solution ? « *La justice appliquée à son temps en même temps qu'intemporelle* » de Damien n'est pas obligatoirement rejetée par Roland Dumas. Mais si, lui non plus, ne souhaite pas l'opinion au prétoire, où elle n'impose jamais que des vues versatiles, il salue le soutien apporté aujourd'hui, notamment par la presse, aux pensées nouvelles.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 11.)

ASIE

TIMOR ORIENTAL

Tribune internationale

Le Vietnam de l'Indonésie

par JOSÉ RAMOS-HORTA (*)

UNE guerre inconnue — de loin la plus importante dans le Sud-Est asiatique depuis la fin des guerres indochinoises — fait rage à Timor-Oriental. Environ quarante-cinq mille soldats indonésiens essayent d'écraser une résistance populaire.

Après plus d'un an d'une intervention de grande envergure, soutenue par quinze navires de guerre, trente hélicoptères (pour la plupart identifiés de marque française Alouette), quinze avions Hercules, Dakota, B-25, cinquante chars et voitures blindées, les Indonésiens contrôlent moins de 20 % du territoire. Le peuple de Timor-Oriental, conduit par le FRETILIN, a lancé une guerre de résistance d'ampleur nationale qui déjà a des répercussions sur Timor-Occidental indonésien et sur d'autres parties de l'archipel.

Les forces aériennes indonésiennes ont attaqué des villages dans les montagnes du centre du pays, inaccessibles à l'infanterie, en déversant sur eux du napalm, des produits détruisant la flore, et en les pulvérisant de produits toxiques.

En décembre, l'Indonésie a introduit des armes encore plus puissantes, telles que les orgues de Staline.

Les rapports favorables à Djakarta confirment les accusations du FRETILIN au sujet des atrocités indonésiennes. Un « rapport hautement confidentiel » (1), qui est parvenu grâce à des fuites à la presse australienne, et qu'on dit avoir été préparé par les représentants ecclésiastiques ayant visité le territoire, établit les points suivants :

1) Au moins soixante mille personnes, surtout des femmes et des enfants, ont été massacrés depuis l'invasion de Timor-Oriental par l'Indonésie, le 7 décembre 1975.

2) Les vols, les cambriolages, les incendies de maisons, les viols dont les troupes indonésiennes se sont rendues coupables ont entraîné une opposition massive aux propositions d'intégration de l'Indonésie.

3) Le FRETILIN contrôle 85 % du pays et le combat est très étendu.

4) Les troupes indonésiennes exercent un contrôle sur cent cinquante mille personnes (la population de Timor-Oriental est supérieure à huit cent mille, d'après le recensement de 1976 réalisé par le service de la reconstruction nationale du FRETILIN).

5) Si un référendum réel avait lieu, le peuple choisirait le FRETILIN.

AUJOURD'HUI, le régime fasciste de Djakarta, soutenu par les Etats-Unis, continue sa guerre offensive contre la République démocratique de Timor-Oriental, passant grossièrement outre aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies. Les forces armées de Timor-Oriental comptent quinze mille soldats (comprenant mille femmes et mille étudiants) bien entraînés et bien équipés avec des armes automatiques du stock portugais (OTAN), fabriquées en Allemagne, des fusils G 3 et Mauser, des mortiers de longue et courte portées, des bazookas et quelques pièces d'artillerie anti-aérienne.

Le terrain est très montagneux et la végétation est dense dans les montagnes du centre et sur la côte sud — des routes et des ponts ont été détériorés par deux saisons pluvieuses et par les forces du FRETILIN, ayant comme tactique de détruire toute voie possible de communication sur le terrain pour ralentir l'avance de l'infanterie indonésienne.

Le pays produit sa propre nourriture : riz, blé, pommes de terre, légumes, tapioca, viande (buffles, vaches, chèvres, cochons, daims, etc.), et poisson. La situation est idéale pour une lutte de guérilla. Les Indonésiens ne connaissent pas le terrain, tombent facilement dans les embuscades et doivent faire face à une population hostile.

D'après une émission de la radio Maubere du FRETILIN, le 24 décembre, les forces armées de Timor-Oriental auraient repris le village de Remexio, à 30 kilomètres au sud-est de Dili — les forces indonésiennes essayant de prendre le village de Tibar, à seulement 15 kilomètres à l'ouest de Dili auraient été refoulées. Depuis décembre 1976, le FRETILIN a repris dix-neuf postes aux Indonésiens et s'est emparé d'un nombre considérable d'armes et de munitions. Lors d'un seul combat à Bailaco, près de Dili, six cents Indonésiens ont été tués. En l'espace d'un an, les forces armées du FRETILIN ont abattu six hélicoptères, un avion, et ont détruit ou capturé plusieurs chars, des engins blindés et des camions.

Des sources diverses et indépendantes à Canberra, Tokyo, Singapour, Washington, ont reconnu que de dix mille à quatorze mille soldats indonésiens environ ont été tués ou blessés à Timor-Oriental, et qu'environ 200 millions de dollars avaient été dépensés en un an. Les hôpitaux à Dili, Kupang, Denpassar et Djakarta sont pleins de victimes de guerre.

Un visiteur pro-indonésien venant de Dili a dit récemment à New-York qu'un nouveau cimetière avait été ouvert pour les soldats musulmans et qu'il comptait plus de deux cents tombes en octobre 1976, un mois seulement après son inauguration.

LE moral des troupes indonésiennes est très bas. A cela s'ajoute la rivalité entre les deux principales divisions opérant à Timor-Oriental — les fusiliers-marins (K.K.O.) de l'île de Java orientale et les commandos (R.P.K.A.D.) du centre de Java — a entraîné un combat sanglant. Plus de cent marines K.K.O. ont déserté leur unité et rejoint les forces armées du FRETILIN. Il faut rappeler que les troupes K.K.O. ont la réputation d'être pro-Sukarno, alors que les R.P.K.A.D. font partie de la division qui a joué un rôle de premier plan dans les massacres de 1965-1966, où on évalue à un million le nombre des Indonésiens tués pendant une courte période de six mois.

Le lecteur peut avoir des doutes sur la précision des revendications du FRETILIN. Mais il existe une façon pour le monde de connaître la vérité. Le FRETILIN lance un défi au gouvernement indonésien : celui de suspendre le blocus naval et aérien. Les observateurs des Nations unies, la Croix-Rouge internationale, les journalistes, les représentants d'Eglises devraient avoir la possibilité d'aller librement sur le territoire. Mais, naturellement, le gouvernement de Djakarta a fermé complètement les portes du pays aux étrangers et aux journalistes indonésiens indépendants.

La vérité finira par s'imposer car la guerre continue à Timor-Oriental et le régime de Djakarta ne pourra résister longtemps à l'opposition qui fait face de manière grandissante à sa nature fasciste, corrompue et incompétente.

(*) Membre du comité central et secrétaire du département des relations extérieures du FRETILIN, porte-parole de cette organisation aux Nations unies et ministre des affaires extérieures de la R.D.T.O.

(1) *The Melbourne Age*, 1er novembre 1976, et *The Sydney Morning Herald*, 8 décembre 1976.

Bangladesh

● SIX JEUNES BENGALAIS, présentés lundi 24 janvier à la télévision, ont déclaré être responsables d'une série d'attentats à la bombe qui ont fait quatre morts et vingt blessés, en décembre 1976, dans le port de Chittagong. Ils ont affirmé avoir été incités par certains officiers indiens à créer une situation chaotique afin de préparer la voie au renversement du gouvernement Ziaur Rahman. — *(Reuter.)*

Inde

● M. GEORGES FERNANDES, qui avait annoncé qu'il démissionnait de son poste de président du parti socialiste indien parce que celui-ci n'avait pas suivi sa consigne de boycottage des prochaines élections parlementaires (*le Monde* du 26 janvier), est revenu sur sa décision. — *(Reuter.)*

Thaïlande

● UN PILOTE DES FORCES LAOTIENNES, aux commandes d'un appareil d'observation, s'est réfugié le mercredi 19 janvier dans le nord-est de la Thaïlande. Il est le troisième en un mois à avoir pris la fuite. — *(U.P.I.)*

DIPLOMATIE

LE VOYAGE EN EUROPE DU VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Mondale a fait part à M. Schmidt des réserves de Washington à l'égard du contrat nucléaire germano-brésilien

De notre correspondant

Bonn. — Deux thèmes ont dominé les quatre heures d'entretiens que M. Mondale a eus avec le chancelier Schmidt, le mardi 25 janvier à Bonn : la situation économique mondiale et le contrat nucléaire entre la République fédérale et le Brésil. Répondant aux questions des journalistes, le vice-président des Etats-Unis et le chancelier ont indiqué que les relations germano-américaines étaient « *dans le meilleur état possible* ».

Pourtant, si les Etats-Unis et la République fédérale sont d'accord pour coordonner étroitement leur politique conjoncturelle, il ne semble pas que M. Schmidt partage totalement les conceptions de M. Carter et de ses conseillers. Sans doute le porte-parole du gouvernement de Bonn a-t-il démenti les affirmations contenues dans un article du *New York Times* selon lesquelles, au cours d'une conversation avec deux journalistes, M. Schmidt se serait montré très critique à l'égard de M. Carter et de sa politique économique. Mais le chancelier continue d'accorder la priorité à la stabilité et à la lutte contre l'inflation.

Le programme de 10 milliards de deutschemarks qu'il a annoncé dans sa déclaration gouvernementale s'étendra sur quatre ans et n'aura pas le caractère d'un plan de relance global. La responsabilité particulière des Etats-Unis, du Japon et de la République fédérale dans l'évolution de l'économie mondiale ne doit pas se traduire, estime-t-on à Bonn, par le retour à une politique laxiste. C'est pourquoi le « sommet » des pays industrialisés doit être soigneusement préparé.

Le contrat avec le Brésil portant sur la livraison par la République fédérale de huit centrales atomiques, d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une usine de retraitement des combustibles irradiés a occupé dans les conversations une place plus importante que ne l'aurait certainement souhaité M. Schmidt. M. Mondale a exposé les réserves du nouveau président des Etats-Unis et sa volonté de tout faire pour empêcher la prolifération des armes nucléaires. Le gouvernement de Bonn partage ce souci, mais n'en tire pas les mêmes conséquences. Devant la presse, M. Schmidt a déclaré que la R.F.A. avait toujours respecté les accords signés et qu'elle ferait face à ses engagements. Il n'a cependant pas exclu qu'à l'avenir les contrôles et garanties exigés des pays acheteurs soient encore renforcés.

Le chancelier n'a pas précisé si ce renforcement s'appliquerait déjà au contrat brésilien. Mais le gouvernement fédéral allemand ne peut ignorer les réserves américaines. S'il tient au principe de l'accord avec le Brésil, il paraît disposé à associer Washington à d'éventuelles modifications.

Ce mercredi, M. Mondale s'est rendu à Berlin-Ouest, en compagnie de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, afin, a-t-il dit « *de prouver que notre engagement envers le peuple de cette cité continue et ne changera pas* ». Venant après la visite de M. Guiringaud dans l'ancienne capitale du Reich, ce voyage survient au moment où les diverses mesures unilatérales prises par le gouvernement de la R.D.A. amènent à s'interroger sur la stratégie soviétique à cet égard.

D. Vt.

La visite à Berlin : des incertitudes sur les intentions soviétiques

Les Allemands de l'Est — et par leur truchement, les Soviétiques — cherchent-ils à remettre en cause l'accord conclu par les quatre puissances ex-occupantes en 1971 ? En fait, si la R.D.A. affirme que l'accord quadripartite ne s'applique pas et ne s'est jamais appliqué à Berlin-Est, Moscou n'a pas repris officiellement à son compte cette interprétation. En outre, la R.D.A. a décidé, au cours des dernières semaines, des mesures qui s'attaquent au symbole du quadripartisme, à ces « signes extérieurs » qu'elle considère comme discriminatoires à son égard, mais ces mesures ne remettent pas fondamentalement en cause ce qui reste de ce statut particulier à l'ensemble de Berlin.

Il semble que, dans un premier temps au moins, les dirigeants est-allemands veuillent renforcer les bases concrètes de leur slogan déjà ancien : « *Berlin, capitale de la R.D.A.* ». C'est cette inscription que portent les panneaux de signalisation routière pour indiquer le secteur oriental de la ville (1). Ils ont institué un visa d'entrée à Berlin-Est pour les étrangers, puis supprimé les postes de contrôle entre la partie orientale de la ville et le territoire de la R.D.A. ; ils sont d'ailleurs en train de créer un nouvel arrondissement à cheval sur Berlin-Est et sur la R.D.A.

La prochaine étape pourrait bien être l'abrogation du statut et du mode d'élection particuliers des représentants de Berlin-Est à la Chambre du peuple. Le journal communiste de Berlin-Ouest a déjà annoncé qu'avait été supprimé le *Bulletin officiel* de Berlin-Est dans lequel étaient spécialement publiées les lois de la R.D.A. avant d'être appliquées dans la ville. Mais cette suppression n'a pas été confirmée par le gouvernement est-allemand.

La remise en cause des servitudes ?

La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont protesté auprès de Moscou, moins contre cet ensemble de mesures que contre l'interprétation qui en a été donnée par les Allemands de l'Est, car en réalité il leur importe peu que Berlin-Est soit proclamé capitale de la R.D.A.

En installant leurs ambassades, au moment de l'établissement des relations diplomatiques avec le deuxième Etat allemand, à l'intérieur de la ville (2), ils ont implicitement reconnu cette réalité. La question est de savoir si ces mesures font partie d'un processus visant à remettre en cause les servitudes qui pèsent sur l'Etat est-allemand du fait du quadripartisme, c'est-à-dire les prérogatives des alliés.

Ces servitudes constituent des restrictions de souveraineté, dont tout Etat — communiste ou non — souhaite de manière fort compréhensible la disparition. Ainsi en est-il de la présence militaire alliée à Berlin-Est (le personnel civil et militaire des missions des trois Occidentaux peut se déplacer librement dans tout le périmètre de l'ancienne capitale), du contrôle quadripartite sur l'espace aérien du Grand-Berlin et sur les couloirs aériens vers la R.F.A. ; enfin, de la circulation sur les voies de transit entre Berlin-Ouest et la R.F.A. Jusqu'à maintenant, la R.D.A. ne s'est attaquée ni à ces servitudes ni aux privilèges des trois Occidentaux.

Le fera-t-elle un jour ? C'est certainement dans la logique de sa politique, mais elle provoquerait ainsi dans les relations Est-Ouest une crise majeure que l'Union soviétique ne semble pas souhaiter. C'est en tout cas l'analyse faite publiquement par le ministre français des affaires étrangères, M. de Guiringaud, lors de sa visite à Berlin (*le Monde* daté 23-24 janvier).

Les trois Occidentaux ne disposent guère d'autres moyens pour répondre aux initiatives de la R.D.A. que les notes de protestation qu'ils adressent aux Soviétiques. La réplique peut paraître faible, mais ils ne veulent pas se laisser entraîner dans une renégociation de l'accord de 1971 dont ils ne savent pas où elle s'arrêterait.

S'il est permis de penser que, sur les objectifs à long terme, Soviétiques et Allemands de l'Est sont d'accord, il existe au moins entre eux des divergences tactiques. En acceptant toutes les les mesures consacrant l'intégration de Berlin-Est dans la R.D.A., les Soviétiques lâchent du lest sur les points secondaires, tout en retenant leurs protégés — à la recherche de compensations à leurs difficultés intérieures — de faire les pas décisifs qui provoqueraient la crise.

Parce que les Soviétiques contribuent à garantir le libre accès aux secteurs occidentaux de la ville, les trois Occidentaux ont besoin d'eux à Berlin. C'est une des raisons de leur attachement au quadripartisme. Mais l'inverse est probablement aussi vrai. En s'accommodant de la présence occidentale, les Soviétiques peuvent jouer un double jeu vis-à-vis à la fois des alliés et des Allemands de l'Est. Ils ont sans doute plus intérêt à conserver ce moyen de pression qu'à remettre gravement en cause le *statu quo*.

DANIEL VERNET.

(1) Le terme de « Berlin » est réservé à « la capitale de la R.D.A. », tandis que les panneaux routiers indiquent pour Berlin-Ouest « West Berlin », comme s'il s'agissait d'une autre ville.

(2) Officiellement, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'ont pas d'ambassade *en* R.D.A. ou à Berlin-Est, mais des « ambassades *près* de la R.D.A., qui sont installées à Berlin-Est ».

M. CYRUS VANCE EFFECTUERA UNE MISSION D'INFORMATION AU PROCHE-ORIENT DU 14 AU 21 FÉVRIER

Washington *(A.F.P.)*. — La Maison Blanche a annoncé mardi 25 janvier que le président Carter avait demandé au secrétaire d'Etat, M. Vance, d'effectuer une mission d'information au Proche-Orient du 14 au 21 février. M. Vance visitera Israël, l'Egypte, le Liban, la Jordanie, la Syrie et l'Arabie Saoudite.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a souligné que le voyage de M. Vance n'était pas une « *mission de négociation* » ni « *une reprise de la navette diplomatique* » de M. Kissinger.

M. Carter a demandé à M. Vance de prendre contact avec les dirigeants du Proche-Orient et de les inviter à venir à Washington, a expliqué le porte-parole de la Maison Blanche.

Le président a en particulier chargé M. Vance de faire part à ces dirigeants de l'importance que M. Carter attache à la nécessité de faire de nouveaux progrès cette année vers une paix juste et durable au Proche-Orient.

Le porte-parole a indiqué qu'il ne fallait pas attacher d'importance spéciale au fait que le voyage de M. Vance précéderait de quelques jours la désignation en Israël du candidat du parti travailliste au poste de premier ministre (1) et suivrait de deux semaines la visite que le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, doit faire au Proche-Orient à partir du 31 janvier.

(1) C'est le 22 février que le parti travailliste doit désigner son candidat au poste de premier ministre en prévision des élections législatives du 17 mai. Jusqu'à présent, trois personnalités ont officiellement posé leur candidature : MM. Itzhak Rabin, l'actuel premier ministre ; Shimon Pérès, ministre de la défense, et Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères. — (N.D.L.R.)

● *Le Sénat américain* a approuvé, mardi 25 janvier, la nomination de M. Griffin Bell comme ministre de la justice (Attorney general). Le débat avait été long et passionné. M. Bell était accusé, notamment par les organisations noires, d'avoir parfois adopté une attitude hostile aux Noirs lorsqu'il était juge fédéral à Atlanta (Georgie). — *(U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Chili

L'arrivée au pouvoir de M. Carter inquiète la junte

Bien que l'on s'efforce, à Santiago, de faire contre mauvaise fortune bon cœur, les commentaires de la presse chilienne reflètent l'inquiétude de la junte à propos de M. Carter. A cours de sa campagne, le nouveau président avait vivement reproché à M. Ford d'avoir fourni une aide militaire massive à Santiago sans se préoccuper de la question des droits de l'homme au Chili. M. Manuel Trucco, ambassadeur de la junte à Washington, avait alors écrit pour contester ses déclarations. Il a, depuis lors, démissionné. Il sera remplacé, à partir de février, par M. Jorge Cauas — naguère « patron » de l'économie chilienne et protagoniste de la politique dite « *du traitement de choc* », inspirée par M. Milton Friedman. Les dirigeants de Santiago espèrent que cet ancien fonctionnaire d'organisations financières internationales, qui connaît personnellement M. Carter, saura « limiter les dégâts », et aussi convaincre investisseurs et prêteurs éventuels de miser sur le Chili.

En revanche, l'actuelle équipe dirigeante a dû être soulagée par la décision de M. Sorensen de renoncer à la direction de la C.I.A. La presse inspirée par la junte ne cessait, depuis trois années, d'attaquer, et souvent de la façon la plus basse, le sénateur Edward Kennedy — considéré comme l'âme, aux Etats-Unis, du « *complot international* » contre le Chili, voire comme un dangereux communiste ! Les généraux de Santiago — qui connaissent l'efficacité de certaines interventions de la C.I.A. — redoutaient de voir un fidèle du « *clan Kennedy* » appelé à diriger cet organisme.

Cette bonne nouvelle ne saurait, à elle seule, améliorer un mauvais climat. Comme il y a un an à la même époque, une certaine effervescence est perceptible au Chili. Il ne s'agit plus, cette fois, d'une sorte de « complot de palais » entre quelques officiers généraux et des dignitaires de la démocratie chrétienne en vue d'évincer le général Pinochet.

Des faillites retentissantes viennent d'avoir lieu à Santiago. Elles concernent plusieurs organismes de prise de participation (financieras), nés après le coup d'Etat de 1973 pour « tourner » le contrôle du crédit institué par la junte en vue de limiter l'inflation galopante. Des échauffourées ont eu lieu ces derniers jours à Santiago, lorsque de petits épargnants ont tenté d'obtenir le remboursement de leurs mises. Au plan économique, certains observateurs estiment que ces faillites peuvent mettre en cause l'équilibre de tout le secteur bancaire du pays : la banque Osorno y La Union — dont les directeurs ont démissionné (l'un d'entre eux est même en prison) — fait actuellement l'objet d'une enquête. Politiquement, cette crise peut être néfaste pour la junte : deux au moins des responsables de ces organsimes financiers en déroute étaient des personnalités influentes du régime.

Enfin, certains militaires sont préoccupés par la relative faiblesse de l'armée face au Pérou qui vient de renforcer son potentiel par l'achat de trente-six chasseurs-bombardiers soviétiques. Or les relations entre les deux pays sont difficiles : la question de l'« ouverture vers la mer » de la Bolivie a suscité une tension. Dans ce climat, la politique du gouvernement du général Pinochet et l'isolement international auquel elle a condamné le pays inquiètent un certain nombre d'officiers.

On note d'autre part à Santiago un regain d'esprit critique dans la presse, et, en plusieurs points du pays, une poussée de mouvements revendicatifs et une recrudescence d'activités culturelles où l'on peut déceler une inspiration antifasciste. Les composantes civiles de la vie politique chilienne, dont les activités sont interdites ou suspendues, s'animent elles aussi. L'Unité populaire a fait récemment diffuser dans le pays un document signé en septembre dernier : les six partis naguère rassemblés autour de Salvador Allende proposaient à la démocratie chrétienne des actions communes en vue de parvenir à la constitution d'un front antifasciste. Depuis sa libération, M. Luis Corvalan, secrétaire général du P.C.C., est revenu avec beaucoup d'insistance sur ce thème.

Se ralliant globalement à des positions que, naguère, seule l'« aile gauche » du parti défendait, la D.C. se situe désormais sans ambiguïté dans l'opposition à la junte. La participation de nombreux militants de base de la démocratie chrétienne au mouvement de fermentation sociale et culturelle que connaît aujourd'hui le pays n'est sans doute pas étrangère à cette évolution des organes dirigeants.

Toujours hostiles dans leur majorité à tout projet d'accord formel avec l'Unité populaire, ils n'en ont pas moins manifesté, à l'occasion de récents contacts, qu'ils étaient sensibles à la nouvelle attitude de cette dernière à leur égard. Est-ce parce qu'ils sont préoccupés par l'éventualité de « débordements » populaires en cas d'évolution de la situation ? Toujours est-il que les dirigeants de la démocratie chrétienne admettent désormais qu'aucune solution politique n'est désormais concevable au Chili sans que l'Unité populaire dans son ensemble — y compris, donc, les communistes — soit consultée.

JEAN-PIERRE CLERC.

Liban

ÉLÈVES LIBANAIS A L'ÉCOLE ISRAÉLIENNE

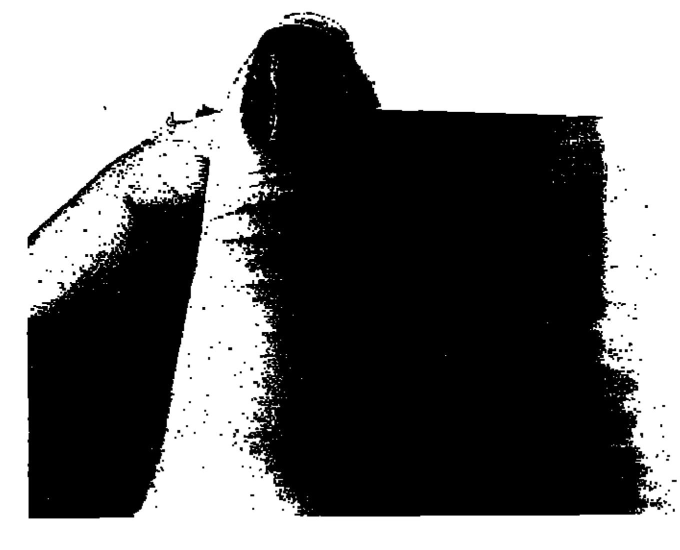
MAUVAISE HUMEUR DES ARTISTES AMÉRI[CAINS] CONTRE BEAUBOURG

MEETING ORGANISÉ PAR LE CRIF A PARIS

A TRAVERS LE

Autriche

Congo



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

L'envoi d'un contingent syrien dans le Sud suscite une réaction modérée en Israël

L'envoi d'un contingent réduit de soldats syriens de la force arabe de dissuasion dans le Sud-Liban, à une quinzaine de kilomètres de la frontière israélienne (*le Monde* du 26 janvier), a suscité une réaction modérée à Jérusalem.

M. Pérès, ministre de la défense, a rappelé qu'Israël n'avait pas modifié sa position et ne « *saurait admettre la présence de forces étrangères au Sud-Liban* ». La commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset s'est réunie mardi pour examiner ce nouveau développement de la situation au Liban. Depuis deux mois, des contacts diplomatiques se sont poursuivis sur le plan interarabe et international pour amener Israël à accepter un déploiement limité des forces de sécurité arabes au Sud-Liban. Selon le bureau de l'O.L.P. à Nicosie, l'envoi d'une unité syrienne à Nabatieh fait suite à de nouveaux affrontements dans la région entre des groupes armés chrétiens et palestiniens.

A Beyrouth, le président Sarkis et le premier ministre, M. Hoss, se sont respectivement entretenus mardi avec les dirigeants conservateurs-chrétiens et avec les chefs des communautés musulmanes de la forme future que pourrait revêtir l'Etat libanais. Ces rencontres ont été précédées par un « conclave » des dirigeants de la droite, favorables à une décentralisation et à une autonomie étendue de leur région. Pour sa part, le mufti du Liban, cheikh Hassan Khaled, a déclaré, à l'issue de l'entretien avec le premier ministre : « *Nous sommes opposés à toute solution de partition. Nous sommes pour l'unité du Liban et la coexistence nationale.* »

ÉLÈVES LIBANAIS A L'ÉCOLE ISRAÉLIENNE

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Une soixantaine d'élèves de villages chrétiens libanais, situés à proximité de la frontière sud, ont été « scolarisés » dernièrement pendant une journée en Israël, à Metoulla.

M. Georges Karam, l'un des enseignants libanais venus avec ses élèves à Metoulla, a déclaré que les chefs des villages conservateurs-chrétiens, isolés dans la région montagneuse du Sud-Liban, souhaitaient que les écoliers de ces zones — près d'un millier — poursuivent leur scolarité en Israël. Le maire de Metoulla a fait part des vœux des chrétiens libanais au ministre israélien de la défense, M. Pérès. Il se déclare disposé à fournir toutes les facilités de sa municipalité pour permettre la scolarisation des élèves libanais.

Selon M. Karam, les écoliers des villages chrétiens de la région frontalière de Kleia-Marjayoun sont en vacances forcées depuis deux ans, du fait de la guerre et de l'isolement des enclaves chrétiennes du Sud.

L'assouplissement de la censure

Aucune explication officielle n'a été donnée à la suite de l'assouplissement pour la seule presse étrangère de la censure rigoureuse décrétée le 5 janvier dernier. Les correspondants étrangers ne sont plus soumis à la censure préalable, mais doivent déposer chez les censeurs un double de chaque information. Le commissaire à la sécurité publique chargé de ces questions, M. Zahi Boustani, a cependant conseillé aux journalistes étrangers d'éviter d'aborder des sujets qui pourraient « *porter atteinte* » aux efforts pour le rétablissement de la paix. « *Vous devez vous considérer*, leur a dit M. Boustani, *comme des Libanais, en vous demandant en conscience si la copie n'est pas de nature à nuire à notre pays.* » Il a précisé que la liste de treize sujets qu'il est interdit aux correspondants étrangers d'aborder reste valide.

Pour protester contre la libération de M. Abou Daoud

MAUVAISE HUMEUR DES ARTISTES AMÉRICAINS CONTRE BEAUBOURG

La récente libération de M. Abou Daoud agite les milieux artistiques américains. Le « New York Times » du dimanche 23 janvier publie, sous le titre « In protest », un placard publicitaire signé de quarante-huit artistes, critiques d'art et directeurs de galeries, pour protester contre la libération de M. Abou Daoud. Les signataires demandent aux artistes et collectionneurs de retirer leurs prêts ou donations qu'ils auraient faits en faveur du centre Beaubourg et de ne pas se rendre à Paris pour son inauguration le 31 janvier. « C'est à regret que nous agissons ainsi, conclut le texte, bien que nous reconnaissions que Paris est le berceau de l'art moderne. »

Parmi les signataires, les artistes : Willem de Kooning, Jim Dine, Roy Lichtenstein, Robert Motherwell, Louise Nevelson, Philip Pearlstein, James Rosenquist, Robert Ryman, Lucas Samaras, George Segal, Saul Steinberg, Tom Wesselmann ; les critiques : Robert Hughes, Dore Ashton, Barbara Rose ; les galeries : André Emmerich, Pace Gallery, Holland Gallery, etc.

De son côté, l'artiste Louise Nevelson avait envoyé un télégramme au président du centre Beaubourg pour lui annoncer qu'elle renonçait, en signe de protestation, à donner sa sculpture « Hommage au baroque ».

MEETING ORGANISÉ PAR LE CRIF A PARIS

Près de mille cinq cents personnes ont assisté lundi soir 24 janvier à Paris, à la salle de la Mutualité, à un meeting organisé par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) en liaison avec la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), les comités de solidarité France-Israël, le comité de soutien de la jeunesse à Israël et la section française du Congrès juif mondial pour protester contre la libération de M. Abou Daoud.

Cette réunion, présidée par M. Alain de Rothschild, et au cours de laquelle ont notamment pris la parole MM. Daniel Mayer, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, Roger-Gérard Schwarzenberg et Claude Lanzmann, a débuté par une minute de silence à la mémoire des victimes israéliennes des Jeux olympiques de Munich. Les orateurs se sont élevés contre la « *politique d'abandon* » de la France et ont attaqué violemment le gouvernement français et le président de la République. Ils ont dénoncé les « *pseudo-magistrats* » de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

★ CRIF, 19, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Arabie Saoudite

La révolution pétrolière

IV. — La Mecque du monde arabe

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

La croissance accélérée de l'économie, l'enrichissement de la bourgeoisie et la naissance de nouvelles classes moyennes sont en train de bouleverser les structures de la société saoudienne. Si les mentalités évoluent, les mœurs et les institutions se modifient à peine (« le Monde » des 23-24, 25 et 26 janvier).

Ryad. — Les sirènes hurlent ; une auto-mitrailleuse bondée de soldats en kaki et béret rouge de la garde royale et une escouade de motards précédant en trombe une Cadillac noire ; plusieurs autres voitures officielles arborant des fanions variés se succèdent. Le remue-ménage ne suscite qu'indifférence dans la foule bigarrée de piétons et de badauds qui grouillent dans ce quartier. Deux conférences arabes, au niveau ministériel, sont en cours simultanément à Ryad. Deux de plus. Autrefois simple bourgade, élevée à la dignité de capitale par le fondateur de la dynastie, le roi Ibn Saoud, Ryad est depuis peu le point de ralliement du monde arabe dans toutes ses composantes.

Deux guerres ont contribué à donner le rôle de vedette à l'Arabie Saoudite : la défaite des régimes progressistes après la guerre de six jours, en 1967, lui a permis de poser sa candidature à la succession de l'Egypte en tant que leader du monde arabe ; l'affrontement de 1973, en suscitant le quadruplement du prix du « brut », lui a donné les moyens de sa politique.

Depuis, les ministres, les chefs d'Etat ou de gouvernement, des leaders de partis, accourent à Ryad en quête de soutien politique ou d'aide financière. Si l'organisme spécialisé créé en 1974 pour financer à l'étranger les projets dignes d'intérêt tarde à accorder ses faveurs, le représentant de tel ou tel pays ou formation viendra plaider sa cause. Il repartira les mains pleines le plus souvent, s'il a su prendre les engagements politiques appropriés auprès du roi Khaled ou, mieux encore, du prince héritier Fahd, vice-président du conseil, dont l'un des deux « domaines réservés » est la diplomatie, l'autre étant le pétrole. La somme déboursée pourrait ne pas figurer dans la comptabilité nationale. Les fonds secrets de l'Etat et les caisses privées des trois ou quatre princes qui détiennent les rênes du pouvoir sont suffisamment pourvus pour répondre aux besoins de solliciteurs soucieux de discrétion.

Des chiffres précis sur l'assistance étrangère ne sont donc pas disponibles. Ceux qui nous ont été fournis par le ministère des finances sont déjà d'un ordre de grandeur impressionnant : les subventions accordées, de préférence sur la base d'accords bilatéraux, et plutôt sous la forme de prêts à faible intérêt que de dons, ont fait un bond de 65 millions de dollars en 1972, à la veille du renchérissement du pétrole, à 1,7 milliard de dollars en 1975, soit 13,8 % du produit intérieur brut (PIB). La totalité de l'aide consentie aux pays en voie de développement, de 1973 à 1975, soit en trois ans, a été supérieure à 11 milliards de dollars, alors qu'elle n'avait été, dans les six années précédentes (1967-1972) que de 0,7 milliard de dollars.

Le nombre des bénéficiaires donne la mesure des ambitions du royaume sur la scène internationale : la trentaine de pays assistés vont du Tchad à l'Equateur, de la Corée du Sud au Mali, de l'Ouganda à la Chine nationaliste. Berceau de l'Islam et site des Lieux saints, l'Arabie Saoudite donne tout naturellement la préférence aux populations musulmanes qui lui permettent d'entretenir un rayonnement planétaire. Mais les privilégiés se situent surtout dans le monde arabe, « hinterland » du royaume.

La diplomatie du pétrodollar

Ryad comble les déficits budgétaires, finance généreusement les achats d'armements, contribue à la réalisation de projets de développement, investit davantage dans les entreprises à caractère spéculatif. Mais l'appât du gain est secondaire par rapport aux objectifs politiques : le royaume wahabite entend combattre partout le « le communisme », affaiblir l'influence soviétique au bénéfice de celle des Etats-Unis dans la région, susciter la « libéralisation » des économies de « frères égarés » qui ont opté pour le socialisme, consolider les régimes qui se situent dans la mouvance saoudienne.

Les pétrodollars ainsi disséminés avec discernement ont porté leurs fruits, dans un laps de temps étonnamment court, dans des pays réputés naguère « progressistes ». L'Egypte a expulsé quelque vingt mille conseillers militaires soviétiques avant de rompre virtuellement avec Moscou ; les relations entre la Syrie et l'U.R.S.S. sont au plus bas depuis que l'armée du président Assad s'est chargée, avec l'appui de Ryad, de mettre au pas, au Liban, le front de la gauche et les organisations palestiniennes. Les deux camps dans la guerre civile libanaise ont bénéficié des libéralités du royaume wahabite : les chrétiens — selon les milieux diplomatiques bien informés de Ryad — ont reçu, entre autres, des hélicoptères et des armes ; les formations musulmanes (exclusivement conservatrices) et l'aile droite de l'O.L.P. ont eu droit, pour leur part, à un soutien multiforme, dont des fonds considérables. Le comportement saoudien est, malgré les apparences, cohérent : au-delà de la dimension confessionnelle du conflit libanais, somme toute secondaire, les dirigeants wahabites ne perdaient pas de vue que l'essentiel, pour eux, était de combattre les « rouges », que ceux-ci soient chrétiens, musulmans ou palestiniens.

Une fois ces derniers vaincus militairement, le roi Khaled convoqua les principaux intéressés, le président syrien Assad et M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., en les sommant d'interrompre immédiatement les combats. Les flammes de la guerre civile, que personne n'avait réussi à maîtriser en dix-huit mois, se sont éteintes, comme par enchantement, quelques jours après le « petit sommet » de Ryad du 18 octobre dernier...

A l'occasion, la diplomatie du royaume s'exerce avec plus de subtilité. Ainsi, l'Arabie Saoudite subventionne-t-elle la guerre menée par le sultan d'Oman contre les maquisards marxisants du Dhofar tout en aidant financièrement l'allié de ces derniers, le gouvernement « athée » de la République démocratique et populaire du Yémen, malgré les relations privilégiées que celle-ci entretient avec les capitales communistes. Le gouvernement de Ryad vient, en effet, de verser 50 millions de dollars à Aden, après avoir établi, en mars 1976, des relations diplomatiques avec un régime qu'il refusait de reconnaître depuis 1967. Dans cette affaire encore, les résultats sont probants : les responsables yéménites ont diminué considérablement leur aide aux guérilleros dhofaris, et ont cessé de dénoncer les « réactionnaires » et les « suppôts de l'impérialisme » qu'étaient pour eux les dirigeants wahabites ; le sultan Qabous n'élève pas la moindre protestation quand il apprend que l'Arabie Saoudite a fait établir unilatéralement un nouveau tracé de frontières privant Oman d'une partie de son territoire...

Cependant, le « grand dessein » de la diplomatie saoudite se situe ailleurs. Si paradoxal que cela puisse paraître, l'objectif prioritaire des dirigeants wahabites est de hâter l'avènement de la paix au Proche-Orient. « *Nous la voulons pour 1977* », répètent, sur tous les tons, les responsables. Le roi Fayçal, malgré ses préoccupations spirituelles et idéologiques qui confinaient à l'obsession, ne recherchait rien d'autre en finançant la guerre d'octobre. Il accueillit avec le même empressement, mais avec plus de discrétion que MM. Sadate et Assad, la conférence de Genève et la diplomatie dite « des petits pas » de M. Kissinger.

Mais le vieux monarque indisposait l'ancien secrétaire d'Etat américain en lui répétant que ce qui comptait pour lui, c'était la « libération » de Jérusalem « *ville sainte de l'Islam* », où il espérait accomplir ses dévotions avant de mourir. Il irritait surtout le chef de la diplomatie américaine en essayant de le convaincre avec insistance de sa thèse selon laquelle « *le communisme a été engendré par le sionisme mondial* ». (Le roi Fayçal croyait au « complot juif », mais il avait le tact de ne pas l'évoquer explicitement en présence de M. Kissinger, que les manifestants israéliens, par ailleurs, traitaient péjorativement de « jew boy »).

Deux mois à peine après l'assassinat du roi Fayçal, en mars 1975, les nouveaux dirigeants s'appliquaient à apporter des retouches à leur image de marque, en en précisant les traits. Le roi Khaled déclarait, dès la fin de mai, au *Washington Post*, que l'Arabie Saoudite était disposée à admettre l'existence d'Israël dans ses frontières de 1967, à condition que satisfaction soit donnée au peuple palestinien. Depuis on parle un peu moins du sort de Jérusalem — encore que le communiqué franco-saoudien y ait fait allusion — et il n'a jamais plus été question, comme le soulignent complaisamment des diplomates en poste à Djeddah, « *ni de la mère, ni de la fille* » (sionisme et communisme sont, en arabe, du genre féminin). En outre, tous les exemplaires des *Protocoles des Sages de Sion* — faux antisémitique commis par la police tsariste que les autorités saoudiennes n'avaient pas hésité à distribuer aux journalistes français qui accompagnaient M. Michel Jobert lors de la visite, en 1973, de l'ancien chef de la diplomatie française — ont été brûlés.

La plupart des journaux du royaume évoquent le nom de l'Etat d'Israël, sans plus le faire suivre, comme naguère, d'adjectifs péjoratifs ; ils informent leurs lecteurs de l'évolution du conflit d'une manière étonnamment sereine. Les contacts secrets israélo-palestiniens, qui ont eu lieu récemment à Paris, ont été fidèlement rapportés. « *La dimension passionnelle du conflit s'estompe* nous a dit à ce propos un membre du gouvernement *c'est un signe encourageant. Pour notre part, nous cherchons à préparer notre opinion à un proche règlement.* »

Pourquoi cette hâte d' « *en finir une fois pour toutes avec le conflit* » ? Les raisons avancées officiellement, selon lesquelles Ryad cherche à prévenir une nouvelle effusion de sang et à alléger le fardeau financier des Etats arabes belligérants, ne sont pas fallacieuses. Mais elles sont secondaires par rapport à une préoccupation majeure que nous a exposée une personnalité proche du pouvoir : « *Une impasse persistante*, nous a-t-elle confié, *mettra en péril tous les régimes modérés de la région. Après la guerre d'octobre, nous avons fait pression sur d'autres pays arabes pour lever l'embargo sur le pétrole afin de ne pas indisposer les Etats-Unis ; nous avons poussé l'Egypte et la Syrie à se détourner de l'U.R.S.S. et à accepter la seule médiation de M. Kissinger ; plus récemment, à la conférence de l'OPEP, nous avons suscité l'indignation de la plupart des pays membres en nous opposant à la hausse du prix du brut. Là encore, nous avons suggéré que notre modération nous vaudra la compréhension de Washington dans le conflit israélo-arabe. Si nous n'obtenions pas gain de cause, c'est toute notre politique au Proche-Orient qui s'écroulerait. L'opinion arabe ne comprendrait plus la confiance que nous plaçons dans les Américains...* »

La présence américaine

La faillite de la diplomatie de Ryad serait d'autant plus manifeste que l'Arabie Saoudite ne voudra ou ne pourra pas imposer un nouvel embargo sur le pétrole. Car dans cette éventualité, fait observer notre interlocuteur, « *la saisie de nos avoirs à l'étranger, en guise de riposte, voire un débarquement américain dans nos champs pétrolifères ne seraient pas une vue de l'esprit* ».

On imagine mal, cependant, une épreuve de force entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, dont les stratégies au Proche-Orient se confondent à force de converger. Le royaume, qui recèle un tiers des réserves pétrolières du monde non communiste, est le premier fournisseur de l'Amérique en hydrocarbures (un baril sur quatre importés), l'un des meilleurs clients de ses industries civiles et militaires, un grand pourvoyeur de fonds des banques américaines. On estime à 30 milliards de dollars les surplus monétaires saoudiens placés aux Etats-Unis.

L'économie et la sécurité du royaume wahabite dépendent de la pérennité des relations privilégiées entretenues avec Washington. Son pétrole est extrait et commercialisé par des sociétés d'outre-Atlantique ; son plan quinquennal a été élaboré par des experts de Stanford ; ses routes, ses centrales électriques, ses grands complexes industriels, sont construits pour une large part grâce à la technologie et aux équipements américains. La compagnie Saudi Airlines est gérée par la T.W.A. ; la Bendix Corporation est chargée de l'intendance de l'armée régulière ; la garde nationale dotée d'armes exclusivement américaines, est entraînée par la Vinnel Corporation, et les gardes-côtes le sont par l'Avco Corporation ; la société Raytheon fournit les installations de fusées, tandis que la Lockheed assure le bon fonctionnement du système de défense aérienne. Au total, une trentaine de milliers d'Américains, soit cinq fois le chiffre de 1971, résident dans le royaume. Leur nombre doublera dans les deux prochaines années. Les dirigeants saoudiens s'en félicitent : la plupart d'entre eux, formés aux Etats-Unis, ne tarissent pas d'éloges sur les qualités technologiques, politiques et humaines de leurs alliés.

C'est dire à quel point les responsables de Ryad redoutent les conséquences d'une impasse prolongée dans le conflit du Proche-Orient. Déjà ils s'inquiètent de la crise que traverse le régime égyptien, des difficultés grandissantes que connaît la Syrie du président Assad. A n'en pas douter, l'avenir du royaume wahabite se joue davantage sur la scène arabe qu'à l'intérieur de ses frontières.

FIN

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● LE MINISTERE AUTRICHIEN DE L'INTERIEUR a annoncé mardi que les signataires de « Charte 77 » sur les droits de l'homme en Tchécoslovaquie pourront obtenir le droit d'asile en Autriche s'ils le désirent. L'ambassadeur de Tchécoslovaquie a demandé au gouvernement autrichien confirmation de cette proposition. — (*A.P., U.P.I.*)

Congo

● LE PRESIDENT NGOUABI a lancé, mardi 25 janvier, un appel aux travailleurs congolais et français pour aider son gouvernement à retrouver « sains et saufs » les trois ingénieurs français enlevés le 15 janvier sur un chantier du chemin de fer Congo-Océan. — (*A.F.P.*)

Danemark

● M. HELGE NIELSEN, MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT, a donné sa démission et décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat parlementaire. En annonçant la dissolution du Folketing, M. Ankier Joergensen, premier ministre, avait précisé que le gouvernement social-démocrate minoritaire restait en place jusqu'au élections anticipées du 15 février. — (*Corresp.*)

Mexique

● M. JOSE LOPEZ PORTILLO, président du Mexique, se rendra en visite officielle à Washington les 14 et 15 février, et M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, les 21 et 22 février, a annoncé, lundi 24 janvier, la Maison Blanche. Ce sont donc les dirigeants des deux pays voisins, du sud et du nord, des Etats-Unis qui seront reçus les premiers par le président Carter. — (*Reuter.*)

Ouganda

● LE PRESIDENT IDI AMIN DADA a nommé, mardi 25 janvier, vice-président, le général Adrisi Mustapha, à l'occasion du sixième anniversaire de la prise du pouvoir par les militaires. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● MADAME VERA MIHAILOV, mère de l'écrivain yougoslave, incarcéré à la forteresse de Sremska-Mitrovica, a lancé un appel pour que l'on sauve son fils, qui fait la grève de la faim depuis novembre.

Elle indique que son fils est en train de mourir et qu'il ne reçoit aucun soin médical, Mme Mihailov rappelle qu'un télégramme, adressé il y a quarante jours au président Tito, est jusqu'ici demeuré sans réponse. — (*A.F.P.*).

EUROPE

LA SITUATION EN ESPAGNE APRÈS LA VAGUE D'ATTENTATS

Un conseil des ministres extraordinaire devait avoir lieu ce mercredi 26 janvier, à Madrid, sous la présidence de M. Suarez, qui a annulé le voyage au Proche-Orient qu'il devait entreprendre vendredi. Avant cette réunion, il a eu un entretien avec les chefs de l'armée et les responsables de la sécurité. Le conseil se réunira à la Moncloa, un peu en dehors de la ville, et non pas comme de coutume au siège de la présidence, sur la Castellana, au centre de Madrid.

M. Suarez, dit-on, reçoit de nombreuses menaces de mort depuis quelques semaines, et il aurait, en partie pour raison de sécurité, décidé de s'installer dans ce palais de la Moncloa.

M. Holgado, avocat du travail, blessé lors de l'attentat de lundi revendiqué par un coup de téléphone à l'agence CIFRA par la triple « A » espagnole (Alliance apostolique anticommuniste), est décédé mardi soir, ce qui porte à sept le nombre des morts, si l'on compte les étudiants tués le 23 janvier au cours de manifestations pour l'amnistie. D'autre part, un groupe d'une dizaine de tueurs se serait présenté mardi à l'hôpital Francisco-Franco, dans l'intention, semble-t-il, d'achever l'un des avocats blessés, M. Luis Ramos Pardo. La police est intervenue et les agresseurs ont disparu.

● *Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers se sont mis en grève dès mardi dans toutes les provinces pour protester contre la vague de violence. Les syndicats clandestins et les commissions ouvrières ont lancé des appels à la grève générale ce mercredi, mais se déclarent opposés — ainsi d'ailleurs que le P.C. — à des manifestations de rue qui risqueraient d'entraîner de nouvelles violences.*

D'autre part, la C.O.S. (Coordination des organisations syndicales), qui regroupe des syndicats de gauche, a démenti avoir lancé un appel à une « journée de lutte » pour ce mercredi. Dans un communiqué, elle assure au contraire le gouvernement de « l'appui de tous les travailleurs » *s'il prend les mesures qui s'imposent pour* « punir les coupables » *et* « désarmer les bandes extrémistes ».

Quelques manifestations de rue ont néanmoins eu lieu mardi soir à Madrid et à Pampelune, provoquant l'intervention de la police.

● *La réprobation est à peu près unanime dans les milieux politiques qui condamnent une* « stratégie de la terreur imposée par des groupes de tueurs à gages ». *Une seule réponse est possible, selon le quotidien* El Pais : « Un plan de contre-coup d'Etat et un remaniement ministériel regroupant autour de M. Suarez des hommes représentant la réalité politique et sociale du pays. »

« Ce gouvernement, *ajoute* El Pais, ne peut absolument pas organiser des élections générales libres... »

M. Joaquin Ruiz Jimenez, dirigeant de la Gauche démocratique, a déclaré que ces événements avaient créé en Espagne un climat comparable à celui qui avait précédé l'éclatement des troubles généralisés en Argentine.

De son côté, le dirigeant socialiste Enrique Tierno Galvan a déclaré que la situation exigeait la formation d'un gouvernement de large coalition qui, a-t-il dit, « sans vouloir dramatiser, aurait les attributs d'un gouvernement de salut national ». *Il a rendu hommage aux forces armées.*

Dans un communiqué diffusé mardi, le cardinal Vicente Enrique y Tarançon, président de la conférence épiscopale, a déclaré pour sa part : « Notre devoir de chrétiens et d'Espagnols nous oblige à crier, avec toute la force de l'Evangile, assez ! Le peuple espagnol possède sa propre voix de paix et d'espérance qui ne doit pas être étouffée par les mitraillettes violentes et antichrétiennes. Le maintien de ce qui reste de l'ancien régime ne peut être imposé par les armes. Aucun projet de société future ne peut être cimenté dans le sang. »

MADRID A PEUR...

De notre envoyé spécial

Madrid. — Madrid se recroqueville sur son angoisse et sa peur. La population, stupéfiée par une brutale montée de violence, retient son souffle, s'interroge, fait le gros dos en espérant que l'orage va s'éloigner. Jamais, même aux pires heures du franquisme, la capitale n'avait eu cette allure de cité aux abois.

La pluie fine qui tombait dans la nuit de mardi à mercredi n'était pas faite pour éclairer ce sombre décor ; une maigre circulation, de longues avenues désertes, des cafés à peu près vides, des passants frileux et pressés. L'inquiétude était là, palpable, dans ces regards fermés, dans ce silence et cette lenteur d'une ville en deuil, avec aussi, informulée, cette question qui hante chacun : où allons-nous... ? Jamais, depuis la mort de Franco, chaque Espagnol ne s'était senti aussi personnellement concerné par ce soudain crépitement des mitraillettes que les plus pessimistes redoutaient d'entendre.

La sensiblerie n'est pas de mise. Les coups de fièvre et les incidents plus ou moins graves n'ont pas manqué, depuis quatorze mois, pendant cette période marquée sur le plan politique par une évolution rapide et positive. On a quand même compté au total quelque quarante morts au cours de manifestations, de grèves, d'attentats ou de matraquages de ment des mitraillettes que les plus qu'au Portugal en deux ans de révolution.

Le plus inquiétant des déclics

Voilà presque un an, en mars 1976, la mort de cinq ouvriers, tués à Vitoria, au Pays basque, par des policiers affolés, avait profondément choqué l'opinion. L'enlèvement, le 11 décembre, de M. Oriol a inquiété, irrité. Des questions ont commencé d'être posées sur les buts de ceux qui songent à la terre brûlée, envisagent une O.A.S. espagnole pour arrêter, si possible, la marche à la démocratie. Enfin, l'enlèvement, lundi, du général Villaescusa et la mort de deux jeunes gens tués au cours de manifestations en moins de quarante-huit heures ont bouleversé.

Mais le massacre de quatre avocats communistes, c'est bien autre chose. C'est le plus inquiétant des déclics, le signe que des hommes, dans l'ombre, sont prêts à aller jusqu'au bout pour provoquer un nouvel affrontement généralisé, le rappel d'un passé que l'immense majorité des Espagnols, quels que soient leur âge ou leurs sympathies, rejettent de toutes leurs forces. « *Je suis pessimiste,* dit un homme d'affaires rentré précipitamment à Madrid. *Nous n'avons rien appris. Une poignée de fanatiques veut nous entraîner dans le chaos et j'ai peur qu'ils ne réussissent...* »

L'université de Madrid est en grève jusqu'à lundi prochain. Les cours sont suspendus en signe de deuil mais des étudiants exaspérés parcourent le campus et de nouveaux affrontements violents ont eu lieu mardi avec les forces de l'ordre qui encerclent le rectorat. A 13 heures, ce mercredi, les dépouilles des quatre avocats assassinés lundi soir seront exposées dans une chapelle ardente dressée au palais de justice, là même où tant d'hommes, pendant tant d'années, ont affronté les rigueurs de la loi franquiste parce qu'ils réclamaient le droit de se réunir et de s'associer librement. Les obsèques auront lieu à 16 heures.

L'opposition démocratique est d'abord soucieuse de ne pas tomber dans le piège de la provocation. Les organisations de jeunes et les syndicats démocratiques, encore illégaux, ont multiplié les consignes de calme pendant toute la journée de mardi, demandant aux travailleurs de ne pas descendre dans la rue et de ne manifester éventuellement qu'à l'intérieur des entreprises. Plusieurs dirigeants de cette opposition, en particulier MM. Carrillo, secrétaire général du parti communiste, Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire, et de Areilza, ex-ministre des affaires étrangères et leader du parti populaire, ont rédigé et lancé un appel commun demandant aux Madrilènes de faire preuve de maturité et de sagesse.

Mais la plupart des dirigeants de gauche ont disparu de leur domicile dans la crainte d'actes terroristes d'une extrême droite dont plusieurs chefs, en particulier M. Sanchez Covisa, un patron des Guérilleros du Christ-Roi, ont été appréhendés mardi. Un homme d'Eglise a résumé le sentiment général : c'est le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, qui a crié : « *C'est assez...* »

L'une des conséquences des derniers événements est d'avoir rapproché un peu plus encore le gouvernement de M. Suarez de l'opposition. Mais c'est l'armée que chacun surveille.

MARCEL NIEDERGANG.

L'Internationale fasciste aurait participé aux assassinats des cinq avocats madrilènes

De notre correspondant

Madrid. — La nuit du 24 au 25 janvier aura marqué le point culminant de ces trois derniers jours de troubles et de tension. Au cours de cette nuit, en effet, un commando d'ultras a pénétré dans une étude d'avocats spécialisés en droit du travail, membres du P.C. et liés aux commissions ouvrières, et a tué d'une rafale de mitraillette trois avocats, en blessant grièvement six autres, dont deux ont succombé depuis.

S'agissait-il d'une répétition de cette « nuit des longs couteaux » qu'avaient promis les ultras ? Des membres de l'Internationale fasciste semblent avoir participé à ces actes. Vingt-quatre personnes, parmi lesquelles dix-neuf étrangers, ont été arrêtées (1). L'extrême droite a voulu, semble-t-il, réagir à l'enlèvement, le 24 au matin, du lieutenant-général Emilio Villaescusa, président du Conseil suprême de justice militaire, qu'a revendiqué le « groupe révolutionnaire antifasciste 1er Octobre » (GRAPO), que l'on présente — sans certitude absolue — comme un groupe d'extrême gauche.

Commentant cet enlèvement, le lieutenant-général Francisco Coloma Gallegos, commandant la région militaire de Catalogne et ancien ministre de l'armée, a déclaré le 25 janvier : « *S'il s'agit là d'une tentative pour pousser l'armée à des attitudes politiques, ce résultat ne sera pas obtenu car l'armée reste sereinement au service de la patrie.* »

En fin de soirée, le 24 janvier, des hommes de main avaient pénétré dans un immeuble, au centre de Madrid, et sonné à la porte d'un des bureaux des avocats des commissions ouvrières. L'employé qui ouvrit la porte fut atteint d'une première rafale de mitraillette et tomba, grièvement blessé. Les armes étaient munies de silencieux. Puis les inconnus entrèrent dans la pièce où se trouvaient réunis neuf avocats et tirèrent sur ces derniers avant de prendre la fuite.

Un peu plus tard, on entendit des coups de feu dans une rue voisine, à la hauteur d'un café fréquenté par des intellectuels, des artistes et des journalistes de gauche. Un local voisin du Syndicat socialiste U.G.T. fut également attaqué, mais personne ne s'y trouvait.

Cette barbarie de l'extrême droite a suscité une profonde émotion à Madrid où, le 25 et le 26 janvier, les tribunaux ont été fermés en signe de deuil. Le bâtonnier du barreau de Madrid a finalement obtenu que la chapelle ardente des avocats assassinés soit installée au palais de justice de Madrid où des centaines de personnes se trouvaient présentes à l'arrivée des cercueils. plusieurs dizaines d'avocats se sont relayés pour la veillée funèbre, dans la nuit du 25 au 26 janvier.

Il semble bien que des membres de l'Internationale fasciste aient participé à ces assassinats et qu'il s'agisse des mêmes éléments qui avaient tué deux carlistes lorsque des partisans du prince Sixte de Bourbon-Parme avaient tiré sur ceux de son frère, le prince Charles-Hugues, chef du parti carliste (de tendance socialiste autogestionnaire) et prétendant au trône d'Espagne, lors du pèlerinage de Montejurra, en mai 1976.

L'Argentin Jorge Cesarsky, chef des juntes d'autodéfense justicialistes (extrême droite péroniste) a été arrêté. Il est soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de l'étudiant, le 23 janvier à midi, dans le centre de Madrid.

Ce que cherchent visiblement les fascistes, c'est une « argentinisation » de l'Espagne propre à empêcher le déroulement normal des élections générales de mai prochain. Un ministre nous disait, le 25 janvier : « *Le gouvernement reste tranquille. Il a affronté cette dernière explosion de violence avec calme et fermeté. Rien ne pourra freiner le procesus démocratique que nous avons mis en marche.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(1) Le gouverneur civil de Madrid a précisé que les nationalités des personnes arrêtées se décomposaient ainsi : cinq Espagnols, trois Cubains et sept Argentins, un Britannique, deux Australiens, cinq Colombiens et un Libanais. (N.D.L.R.)

Portugal

Les agents de l'ancienne police politique sont désormais condamnés plus sévèrement

Le sous-inspecteur Seixas, membre de l'ex-PIDE — la police politique du régime salazariste, — a été condamné, le 20 janvier, à sept ans et demi de prison. Compte tenu du temps qu'il a passé en détention préventive, il sera libéré en 1980. Cette condamnation survient après plusieurs jugements d'une extrême mansuétude qui avaient conduit le Parlement à réviser la législation existante.

De notre correspondant

Lisbonne. — L'accusation avait décrit le sous-inspecteur Seixas comme un « *tortionnaire implacable, pervers et inhumain* ». « *Un Portugais comme n'importe quel autre* », disait de lui son avocat.

Arborant quatre médailles et l'insigne de l'ordre de Don Henrique, le sous-inspecteur Seixas est un homme connu. Des militants anti-fascistes, tout d'abord, sur lesquels il a pratiqué des sévices dans les prisons d'Aljube, de Caxias, de Peniche, aux Açores, en Angola, ainsi que dans le camp de concentration de Tarrafal, situé dans l'archipel du Cap-Vert.

Pour le grand public, il était alors cette ombre inquiétante que l'on découvrait sur les photos officielles, debout derrière l'amiral Tomas ou M. Salazar, dont il était le garde du corps favori. Récemment, les témoignages sur lui s'étaient multipliés à la télévision et dans les journaux. L'activité des agents de l'ancienne PIDE était revenue au premier plan de l'actualité. Le jugement d'un autre policier, qui, en 1961, assassina un militant du parti communiste portugais, le peintre Dias Coelho, avait démontré les failles de la législation naguère adoptée en cette matière par le Conseil de la révolution.

La loi promulguée en juillet 1975 et complétée par trois décrets prévoyait des peines de huit à douze ans de prison pour les dirigeants de l'ancienne police politique, ainsi que pour les membres des gouvernements antérieurs à la « révolution des œillets » directement responsables des activités de la PIDE, c'est-à-dire le premier ministre et le ministre de l'intérieur. Certaines circonstances atténuantes — entraînant des réductions de peine — étaient prévues : l'absence de plainte déposée contre l'accusé ; le fait qu'il n'ait ni ordonné ni favorisé la pratique d'actes délictueux ; qu'il ait quitté, à sa demande, les services de la police ; qu'il ait cessé son activité depuis plus de dix ans ; qu'il soit âgé de plus de soixante-dix ans au moment du jugement ; qu'il ait, entre le 25 avril 1974 et la date de son arrestation, rendu des services aux autorités militaires — ce qui a été le cas de nombreux agents habitant l'Angola ou le Mozambique. Une des circonstances atténuantes prévues a provoqué un haut-le-cœur général : le fait que l'accusé se soit signalé par des « *éminents services au cours de sa profession* ». L'agent de la PIDE était donc comparé à n'importe quel fonctionnaire public, dont on prendrait en considération le dévouement au travail. Dans ce cas précis, cela revenait à reconnaître les mérites de celui qui avait... le mieux torturé des prisonniers pour en obtenir des informations concernant leurs activités politiques.

Ainsi, le 6 janvier dernier, le meurtrier de M. Dias Coelho avait été le plus légalement du monde condamné à une peine très légère. En tenant compte de la période qu'il avait déjà passée en détention préventive, il pourrait être libre dans dix mois. La circonstance atténuante dite des « *actes importants* » a joué à plein dans son cas. Le lendemain, sept autres policiers étaient remis en liberté, leur condamnation étant inférieure au temps qu'ils avaient déjà passé en prison. Ils n'avaient pas la célébrité de leur collègue, et personne n'était venu déposer de plainte contre eux.

A la suite de ces jugements, des membres du gouvernement socialiste et d'autres personnalités liées à différents milieux politiques avaient manifesté leur mécontentement. « *Il s'agit d'une grave offense à la révolution* », avait déclaré M. Tito de Morais, secrétaire d'Etat à l'emploi et important dirigeant du P.S. Des rescapés du camp de Tarrafal sont venus à la télévision raconter leur expérience, et le régime de terreur que Seixas y avait instauré lorsque, de 1936 à 1938, il avait dirigé le camp.

Des pressions ont donc été exercées pour accélérer la promulgation d'un amendement à la loi condamnant les anciens policiers. Les députés socialistes l'ont fait voter au Parlement. Certaines circonstances atténuantes ont été considérées comme « *inadmissibles* ». L'amendement approuvé à l'Assemblée a été signé par le président de la République, le général Ramalho Eanes, le 13 janvier. Deux circonstances atténuantes ont été supprimées : l'absence de plainte contre l'accusé et la « *pratique d'actes importants dans l'exercice des fonctions* » avant le 25 avril 1974. D'autre part — et dans les cas où les accusations sont prouvées, — la peine ne pourra jamais être inférieure à quatre ans.

JOSÉ REBELO.



EUROPE

Union soviétique

MALGRÉ UN AVERTISSEMENT DU PARQUET

M. Sakharov est décidé à poursuivre ses activités

De notre correspondant

Moscou. — Au cours d'une conférence de presse dans son appartement, M. André Sakharov a annoncé mardi soir 25 janvier que le vice-procureur général de l'Union soviétique, M. Gousseev, lui avait communiqué dans l'après-midi un *« très sérieux avertissement »*. M. Sakharov avait reçu lundi une convocation du parquet. M. Gousseev a reproché au prix Nobel de la paix d'avoir diffamé l'Union soviétique en accusant le K.G.B. d'être l'auteur de l'explosion qui a tué plusieurs personnes, le 8 janvier, dans le métro de la capitale.

A l'issue de l'entrevue, M. Sakharov a refusé de signer l'avertissement dont il lui avait été donné lecture, et qui qualifie de « *criminelles* » ses activités.

Après avoir expliqué qu'il n'avait pas *formellement* accusé le K.G.B. d'être l'auteur de l'attentat, mais qu'il avait seulement exprimé ses craintes à ce sujet, M. Sakharov a précisé qu'il avait également refusé de publier un désaveu de sa première déclaration, comme le lui avait demandé M. Gousseev. Le prix Nobel de la paix, après avoir exprimé sa solidarité avec les Tchécoslovaques signataires de « Charte 77 » et les Polonais membres du Comité de soutien des ouvriers arrêtés au mois de juin dernier, a affirmé, au cours de sa conférence de presse, qu'il poursuivrait ses activités en faveur des droits de l'homme.

Le vice-procureur a fait remarquer à M. Sakharov qu'il s'agissait du deuxième avertissement (un collaborateur de moindre importance du parquet avait demandé en août 1973 à l'académicien de ne plus avoir de contacts avec des étrangers). Il a affirmé que *« la dissémination des fausses nouvelles était punissable par la loi »*. Il lui a lancé à un moment de l'entretien : *« Il ne s'agit pas de votre premier acte criminel. Malgré nos avertissements, vous poursuivez vos activités. Vous abusez de notre patience. »* M. Markov, qui s'est présenté comme le chef de la section des enquêtes de la procurature, assistait à l'entretien. — J. A.

● *Dans une dépêche que publie* le Quotidien du peuple, Chine nouvelle soutient les signataires de Charte 77 qui protestent en Tchécoslovaquie contre les violations *« des droits fondamentaux du citoyen »*. L'agence note que ce domaine *« exprime le ressentiment de la population durant l'occupation et le contrôle du pays par l'Union soviétique ainsi que la détermination de combattre pour les droits politiques »*. La dépêche fait état d'un malaise grandissant en Pologne, en Allemagne de l'Est et en Union soviétique. — *(A.F.P.)*

Roumanie

Mme Elena Ceausescu entre à la direction suprême du parti

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Déjà membre du comité politique exécutif du parti, l'équivalent en Roumanie du bureau politique dans les autres partis communistes, Mme Elena Ceausescu, la femme du secrétaire général, M. Nicolas Ceausescu, fera désormais partie de l'organe suprême du P.C. : le bureau permanent. Ainsi en a décidé le comité politique le mardi 25 janvier.

Trois autres dirigeants entrent aussi au bureau permanent : MM. Cornel Burtica, déjà secrétaire du comité central chargé de la propagande, Gheorghe Radulescu et Ilie Verdetz. M. Ion Stanescu devient secrétaire du comité central et siégera au gouvernement ainsi que M. Curtica en qualité de vice-président du conseil des ministres. Il y a maintenant douze vice-présidents du conseil.

Ces nominations ne sont que l'élément le plus spectaculaire d'un vaste remaniement. Le précédent mouvement de personnel au sein du P.C. et du gouvernement roumains remontait aux mois de juin et juillet 1976. Il ne s'agissait à l'époque que d'un ajustement partiel et limité affectant principalement les secteurs de la défense et de la sécurité.

La dernière opération, plus ambitieuse, apparaît comme étant une nouvelle étape sur la voie de la reconstitution du présidium du parti. Coïncidence ? Grâce à l'arrivée de quatre nouveaux membres, le bureau permanent compte neuf titulaires, soit autant que le présidium lors de sa suppression en mars 1974. A l'époque, il avait été indiqué que le bureau permanent mis en place pour lui succéder se composerait uniquement de membres *ex officio*. Devaient notamment y siéger : les secrétaires du comité central, le chef du gouvernement, le président des syndicats, etc. Au total, une quinzaine de personnes. Ce bureau n'a-t-il jamais réellement fonctionné ? Il est difficile de le savoir, ses réunions n'étant pas annoncées par la presse.

Au lendemain du onzième congrès du parti, le 29 novembre 1974, on avait appris avec surprise la formation d'un nouveau bureau extrêmement réduit (cinq membres) et qui ne correspondait pas aux règles fixées neuf mois plus tôt. Les nouveaux statuts du parti, publiés le 19 décembre — ils n'avaient pu être adoptés dans leur rédaction définitive par le congrès — montraient que la situation avait été régularisée de ce point de vue, puisqu'ils prévoyaient (article 23) que n'importe quel membre du comité politique pouvait être élu au bureau permanent.

Dans sa nouvelle composition, le B.P. apparaît comme un organe de direction nettement renforcé. Il rassemble les personnalités disposant pour l'heure du poids politique le plus important. La promotion la plus remarquable est évidemment celle de Mme Ceausescu. Entrée au comité politique en juin 1973 avec trois autres dirigeantes, sous prétexte d'une promotion des femmes dans la hiérarchie du parti, Mme Ceausescu était apparue depuis lors de plus en plus souvent aux côtés de son mari, et elle avait fini par être considérée comme le numéro deux du pays — certaines mauvaises langues disent même qu'elle serait la véritable numéro un. Avec notamment MM. Andrei et Burtica, le B.P. compte d'autres éléments jeunes et ambitieux.

L'opération de renouvellement complet de la direction engagée lors du dixième congrès, en 1969, apparaît pratiquement achevée. Du présidium de l'époque ne restent plus au bureau permanent, outre M. Ceausescu, que MM. Radulescu et Verdetz (ce dernier élu en 1976). En même temps, le caractère personnel et familial du pouvoir s'est affirmé : le fils de M. Ceausescu, Nicu, est, depuis quelques mois, président de l'Union des étudiants roumains ; mardi, le frère de Mme Ceausescu, M. Gheorghe Petrescu, a été nommé ministre-secrétaire d'Etat au ministère de l'industrie et des constructions mécaniques. M. Burtica aurait également des liens familiaux avec le chef de l'Etat.

D'autre part, M. Petre Lupu remplace M. Dalea à la tête du collège central du parti. La fonction de ministre du travail, précédemment détenue par M. Lupu, sera désormais exercée par le président des syndicats, M. Pana. Trois nouveaux ministres ont été désignés : MM. Cocirla (énergie électrique), Babalau (mines et pétrole) et Statescu (justice).

MANUEL LUCBERT.

Turquie

La coalition gouvernementale est impuissante devant la vague de violence dans les milieux étudiants

De notre correspondant

Ankara. — Les affrontements entre militants de droite et de gauche et les attentats perpétrés ouvertement par des éléments d'extrême droite ont fait, depuis une semaine, des victimes en Turquie. Il y a eu neuf morts et plusieurs blessés en diverses régions. Des librairies vendant des ouvrages considérés comme « de gauche » sont saccagées.

Depuis l'entrée en fonctions du gouvernement du Front nationaliste de M. Suleyman Demirel, en avril 1975, quelque cent vingt personnes ont été assassinées. Les journaux, les associations de parents d'élèves et d'étudiants, critiquent la police incapable d'arrêter les coupables. Plusieurs recteurs d'université ont dénoncé la partialité bienveillante de certains éléments des forces de l'ordre à l'égard des militants de l'extrême droite.

Le parti démocratique (droite) condamne la carence de l'Etat. Le parti républicain de M. Bulent Ecevit estime que les désordres ont pour cause les *« provocations typiques »* de l'extrême droite. Les partis socialistes renvoient les militants dos à dos et s'en prennent à l'*« irresponsabilité gouvernementale »*.

M. Demirel affirme que *« l'Etat n'est pas une feuille qui tremble »*. Mais les désordres, les batailles rangées entre étudiants et les assassinats politiques se poursuivent. L'université d'Ankara, fermée depuis décembre, doit rouvrir en principe à la fin de janvier. Dans les établissements universitaires, où les cours ont lieu difficilement, les étudiants sont soumis avant d'entrer à des fouilles minutieuses. C'est le seul moyen pour la police de « limiter les dégâts ».

Ces incidents universitaires ne sont pas de simples « règlements de comptes » entre étudiants. Chacun se demande qui manœuvre en coulisse, quels sont les instigateurs des attentats. Le gouvernement, où figure un parti d'extrême droite, a sa part de responsabilité parce qu'il n'a pu jusqu'à présent, prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir le calme et la sécurité. Un gouvernement qui ne se plie pas aux décisions du Conseil d'État et dont le ministre de la justice roue de coups son sous-secrétaire d'Etat opposé à l'application de mesures partisanes, n'a peut-être pas lui-même l'autorité nécessaire pour faire respecter les principes du droit.

Le professeur Soysal, spécialiste du droit constitutionnel, dénonce *« l'Etat qui s'effrite »*. *« M. Demirel a affirmé que la coalition gouvernementale avait été mise sur pied pour sauver l'Etat,* ajoute M. Soysal. *Or c'est l'Etat qui est aujourd'hui sacrifié à la coalition. »*

ARTUN UNSAL.



AFRIQUE

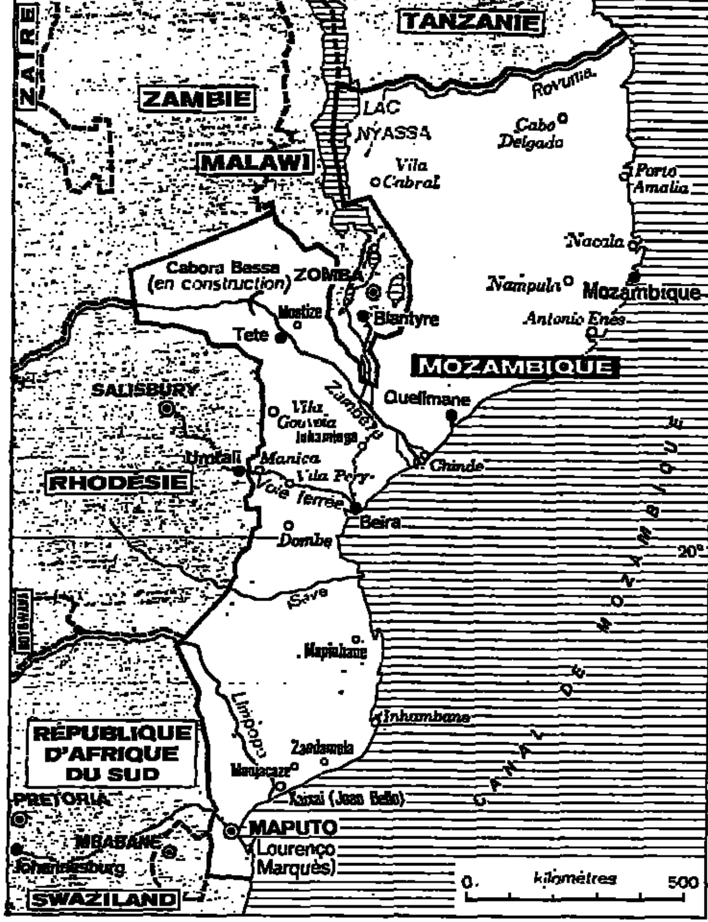
Le Mozambique sur la défensive

(Suite de la première page.)

Certains de ces vétérans ont été du premier groupe de militants du FRELIMO entraînés dès 1963 en Algérie. Ils ont dû renouer avec les marches épuisantes, la faim, la soif et les combats quotidiens dans la brousse. Pour avoir décidé d'appuyer la lutte de libération au Zimbabwe, la jeune République populaire du Mozambique est pratiquement en état de guerre.

Sur une pente douce qui meurt dans le lit de la rivière Luia s'étagent les ruines calcinées de Gento, une des cinq bases des F.P.L.M. dans la province de Tete, attaquées par les forces rhodésiennes au début de novembre. Le sol est jonché d'éclats d'obus de mortier et de douilles; les combats ont été brefs, mais violents. Toutes les cases ont été brûlées.

De part et d'autre d'une land-rover détruite, les corps du chauffeur et de son passager ont été à peine recouverts de terre. A l'ombre d'un arbre, sous un tumulus piqué de branchages, sont enterrés deux combattants de la ZIPA (Zimbabwe People's Army). Ils faisaient partie d'un détachement qui a été attaqué par surprise pendant qu'il évacuait des blessés vers un hôpital mozambicain. Les Rhodésiens ont voulu, au moment où la pression des guérilleros devenait de plus en plus forte, détruire les bases mozambicaines quelques semaines avant le début de la saison des pluies qui devait rendre la plupart des pistes impraticables et la reconstitution des stocks détruits très difficile.



Les Rhodésiens ont l'initiative

Moins de quinze jours plus tard, les guérilleros du Zimbabwe déclenchaient leur cinquième offensive importante depuis le début de l'année. Les commissaires politiques locaux affirment que la population mozambicaine accepte les sacrifices « *parce qu'elle a fait la guerre pour libérer son propre pays et comprend très bien qu'il se passe maintenant la même chose au Zimbabwe* ». Toutefois, les habitants de la région s'enfuient à l'approche de tout véhicule. Une semaine après l'attaque, la plupart des femmes et des enfants restaient encore cachés dans la brousse.

Maputo affirme n'être pas tombé dans le piège tendu par Salisbury afin de transformer la lutte de libération au Zimbabwe en une guerre entre le Mozambique et la Rhodésie, avec toutes les conséquences internationales qui en découleraient. Les Mozambicains continueront à « *soutenir matériellement et moralement* » la ZIPA, tout en lui laissant mener son combat. Les ordres sont formels : il n'est pas question que les F.P.L.M. franchissent la frontière.

« *La situation a bien changé,* nous confie avec regret un commandant. *Nous sommes maintenant les soldats d'un pays indépendant, et nous devons le défendre.* » Les F.P.L.M. ont été formées à la guérilla et ont appris naguère que pour vaincre il leur fallait toujours garder l'initiative. Or, aujourd'hui, c'est Salisbury qui jouit de l'effet de surprise en attaquant au moment choisi, avec des moyens considérables, la maîtrise de l'air et la participation massive d'anciens colons portugais du Mozambique et de « harkis » de l'armée coloniale connaissant parfaitement le terrain.

En face, les unités mozambicaines sont peu nombreuses, dispersées au long d'une frontière de 1 500 kilomètres recouverte de forêts et traversée de milliers de rivières et de ravins. Elles ne disposent d'armes lourdes, de moyens de télécommunications et de véhicules qu'en petites quatités. Nous avons vu des bataillons ne possédant même pas en permanence une land-rover. C'est à dos d'homme que les blessés de l'attaque rhodésienne ont dû être évacués vers l'hôpital de Tete, capitale provinciale, sur près de 200 kilomètres. L'armée mozambicaine n'a pas les moyens de fermer la frontière aux incursions rhodésiennes ni même, sans doute, d'interdire un raid sur un centre vital du pays. Maputo compte, en pareil cas, contre-attaquer avec vigueur et infliger à l'assaillant des pertes si lourdes qu'il soit dissuadé de poursuivre ses opérations.

M. Antonio Thai, le plus jeune gouverneur du Mozambique, a abandonné le costume civil pour retrouver son treillis de combattant. Convaincu que la dernière attaque rhodésienne prélude à des offensives de plus grande envergure, il veut « *organiser la province pour qu'elle puisse vivre dans un état de guerre permanente* ».

Les relations avec Pretoria

Pretoria a besoin d'un contingent annuel d'une centaine de milliers de mineurs, de l'électricité de Cabora-Bassa et, à un moindre degré, du marché mozambicain. Maputo profite de la proximité de l'Afrique du Sud pour acheter moins cher et recevoir plus vite les produits importés. En outre, la part du salaire des mineurs qui lui est versée sous forme d'or comptabilisé de 42 dollars l'once constitue de loin la première ressource en devises du Mozambique. Mais l'empressement avec lequel les Sud-Africains s'emploient à satisfaire toutes les demandes de Maputo ne cache-t-il pas l'intention de peser, à terme, sur l'évolution politique du Mozambique et, en rompant les relations commerciales à un moment bien choisi, de provoquer la chute du FRELIMO en plongeant le pays dans une grave crise économique ?

En revanche, l'hostilité de la Rhodésie est, du moins, sans équivoque. Le soutien apporté par le Mozambique à la ZIPA ne suffit plus à la justifier. Salisbury a accueilli les nostalgiques de la période coloniale qui refusent toujours la victoire du FRELIMO et met depuis quelques mois de puissants moyens à leur disposition pour attaquer sans relâche le pays voisin. Le Malawi, dont l'hostilité à l'encontre de Maputo semblait avoir faibli, est redevenu une base arrière sûre pour toutes les tentatives d'infiltration au Mozambique.

La situation intérieure reste entièrement sous le contrôle du FRELIMO. Aux journalistes qui demandent s'il existe des maquis antigouvernementaux, les autorités mozambicaines répondent qu'elles sont prêtes à faire visiter à qui le désire « *n'importe quel point du territoire* ». Aucun observateur, aucun diplomate n'a eu la moindre preuve de l'existence de maquis. Toutefois, la persistance de rumeurs à ce propos, comme au sujet d'un proche « *assassinat de Samora Machel* » ou d'un autre dirigeant important, la montée soudaine des périls aux frontières, ont convaincu les dirigeants de Maputo qu'une conspiration est ourdie contre eux. A leurs yeux, si le voyage de M. Kissinger en Afrique australe visait en premier lieu à favoriser l'accession au pouvoir en Rhodésie et en Namibie de régimes noirs modérés, le secrétaire d'Etat voulait aussi « isoler » le Mozambique et l'Angola pour mieux abattre le FRELIMO et le M.P.L.A.

Pour faire face à ces menaces, le Mozambique s'est tourné vers ceux qu'il qualifie d'« alliés naturels » : les pays socialistes. Le président Machel a annoncé que la Chine allait aider son pays à constituer une marine et une aviation. L'Union soviétique aurait livré du matériel militaire lourd. Quoi qu'il en soit, toutes les armes que nous avons vues sur les lieux des combats accusaient plusieurs années d'utilisation. Les militants du FRELIMO cachent mal leur désenchantement à l'égard des pays socialistes, dont l'aide serait payée au prix fort ou soumise à des conditions politiques inacceptables pour des nationalistes intransigeants.

Le Mozambique est en effet devenu, à son corps défendant, l'épicentre de l'affrontement sino-soviétique en Afrique australe. Avec maladresse du côté soviétique et plus de subtilité de la part des Chinois, chacun des adversaires semble surtout préoccupé d'essayer d'asseoir son influence, au point qu'il ne faut pas beaucoup d'insistance pour faire admettre à un diplomate d'un pays de l'Est à Maputo que « *l'adversaire principal* » du Mozambique n'est pas l'Afrique du Sud mais la Chine, ses collègues chinois désignant d'ailleurs tout aussi aisément l'U.R.S.S.

Par ailleurs, le pacte d'« *assistance mutuelle* » conclu par les chefs des cinq Etats africains dits de la « *ligne de front* » aura des effets forcément limités. Le cas échéant, toutefois, l'intervention des aviations zambienne, tanzanienne et surtout angolaise, pourrait réduire la suprématie aérienne dont les forces de Salisbury ont largement profité.

Pour maintenir sa politique de non-alignement et ses options révolutionnaires, le Mozambique est aujourd'hui contraint de subir les conséquences d'un certain isolement. Alors qu'il n'aurait pas trop de ses maigres ressources pour accélérer la « *reconstruction nationale* », il est obligé de consacrer une très forte part de ses moyens en hommes et en crédits à la défense nationale. On le sait à Maputo : l'évolution de la crise en Afrique australe pèsera lourd dans le destin de la révolution mozambicaine.

RENÉ LEFORT.

Prochain article :

TUER LE CROCODILE QUAND IL EST PETIT...

Maroc

Les inculpés de Casablanca boycottent le procès et continuent leur grève de la faim

Casablanca (*A.F.P.*). — Les cent trente-huit inculpés marxistes-léninistes jugés depuis le 3 janvier à Casablanca pour « *atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* » poursuivent leur grève de la faim, déclenchée le 17 janvier pour protester contre le déroulement du procès.

Le tribunal fait comparaître les inculpés l'un après l'autre. Après leur interrogatoire, ceux-ci sont renvoyés dans leurs cellules. Cette procédure a été adoptée par le président afin d'éviter des troubles dans la salle d'audience, comme ce fut le cas à plusieurs reprises lorsque les inculpés assistaient ensemble au déroulement du procès.

A l'audience de mardi 25 janvier, la cour a entendu cinq des principaux accusés : MM. Abraham Serfaty (cinquante-trois ans), ingénieur, de confession israélite, qui est l'inculpé numéro un dans ce procès, Srifi Mohamed, Temsamano Khalouki, Zaazaa Abdallah et Haris Abdallah, tous professeurs.

Ils sont considérés par l'accusation comme les dirigeants de l'organisation subversive clandestine Ilal-Amam.

De même que leurs camarades, ils ont déclaré à la cour qu'ils refusaient de répondre à ses questions tant que les accusés seront jugés isolément et que le tribunal ne leur accordera pas, ainsi qu'à leurs avocats, le droit de se défendre comme ils l'entendent.

Les inculpés ont en outre demandé à leurs défenseurs de boycotter le procès. Ceux-ci continuent d'assister aux débats, mais s'abstiennent d'intervenir.

A l'issue de l'audience de mardi, Me Martinet, du barreau de Lyon, qui assiste plusieurs inculpés, a déclaré à la presse que « *l'état de santé des accusés s'est sérieusement détérioré* ». Il a également indiqué que le médecin du service pénitentiaire refuse de leur prodiguer des soins tant qu'ils continuent leur grève de la faim (1).

(1) A titre d'observateurs, assistaient à l'audience du 25 janvier les avocats suivants : Mes Yves Baudelot, du barreau de Paris, pour l'Association internationale des juristes démocrates ; Colette Pascal, du barreau d'Aix-en-Provence, pour l'Association française des juristes démocrates ; François Vandrooghenbroeck, du barreau de Charleroi, pour l'Association belge des juristes démocrates, et Yves Nédelec, mandaté par le P.C.F.

D'autre part, Me Jabran Majdalani, du barreau de Beyrouth, présent également à l'audience, et qui entretient des relations suivies avec l'O.L.P., a sollicité des autorités marocaines l'autorisation d'assister M. Serfaty. (N.D.L.R.)

Une note discordante

Le procès des cent trente-huit militants et sympathisants marxistes-léninistes est entré dans sa quatrième semaine. Il est, d'ores et déjà, évident qu'il occupera une place particulière dans l'histoire judiciaire de ces dix dernières années au Maroc.

Cette place, il ne la devra pas à la personnalité des accusés, pour la plupart professeurs, étudiants, lycéens. La répression contre ces milieux, toujours fertiles en contestataires, n'est pas nouvelle dans le royaume. Le procès des « frontistes » n'a rien d'original non plus en ce qui concerne les chefs d'inculpation — complot contre le régime, constitution d'associations illicites, etc. — et les preuves accumulées contre les accusés. Aucun acte de violence n'est retenu à leur encontre. Ce sont leurs opinions et les moyens qu'ils ont choisis pour les diffuser, tracts, bulletins ronéotypés, réunions, qui sont en cause, et rien d'autre.

Ce qui est nouveau, c'est que les inculpés ont décidé, à l'occasion de leur procès, de prendre — non sans courage — une position politique : à quelques rares exceptions près, ils ont affirmé qu'ils étaient partisans de l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils jettent une note discordante dans un concert d'unanimité. Dans le Maroc « nouveau » né de la Marche verte, la « marocanité » des provinces sahariennes a force de dogme. Tous les partis politiques, de la droite à la gauche, tiennent sur ce point un même discours, et appuient l'action du souverain et des forces armées royales.

Il y a encore quelques mois, les « frontistes » étaient divisés à ce propos. Les uns, qui se réclamaient de l'organisation Ilal Amam (En Avant), estimaient qu'il fallait consulter les populations sahraouies sur leur destin. D'autres, adhérents ou sympathisants du groupe du « 23 mars », penchaient plutôt pour les thèses officielles. La prison a favorisé un rapprochement, et l'unité s'est faite sur le thème de l'autodétermination. Seuls trois membres du groupe du « 23 mars », MM. El Azhar, Ben Chokroun et Moudden, ont pris une position inverse, ajoutant, de surcroît, que leur organisation n'avait jamais remis en cause le régime (1).

Le roi est engagé dans une entreprise de libéralisation qui doit déboucher sur des élections législatives au printemps, et les autorités sont soucieuses de restaurer une image ternie par la répression. En dénonçant la politique menée au Sahara occidental, les marxistes-léninistes portent un coup à un édifice, patiemment échafaudé, qui a permis de restaurer un consensus autour du trône. Cela leur sera difficilement pardonné. Le président du tribunal a déjà laissé entendre que les inculpés pourraient répondre de leur « trahison » devant un tribunal militaire.

DANIEL JUNQUA.

(1) Dans un communiqué publié le 13 janvier, le groupe parisien du « 23 mars » a réaffirmé également son attachement à la « marocanité » des provinces sahraouies. Il dénonce cependant « *avec vigueur les conditions antidémocratiques dans lesquelles se déroule le procès de Casablanca, les détenus étant empêchés d'exprimer librement leurs convictions* », et affirme « *sa solidarité inconditionnelle avec tous les militants en jugement* ».

● *Le tribunal de première instance de Casablanca* a décidé, lundi 24 janvier, à la demande de la défense, de reporter au 31 janvier le procès des onze étudiants membres de la Jeunesse unioniste, affiliée à l'Union socialiste des forces populaires, qui sont poursuivis pour « troubles à l'ordre public ». — *(A.F.P.)*

Afrique du Sud

Le gouvernement assure avoir « complètement éliminé » le terrorisme urbain

De notre correspondante

Le Cap. — Habile tacticien, M. Kruger, ministre sud-africain de la justice, de la police et des prisons, a fait sensation mardi après-midi 25 janvier en brandissant en pleine Assemblée nationale une mitraillette, une grenade et une affiche de l'African National Congress (ANC), organisation nationaliste noire interdite dans le pays depuis dix-sept ans. Il répondait à une question de Mme Helen Suzman, député du Progressive Reform Party (P.R.P.), sur les « *violences de la police* ».

« *Voilà ce dont nous sommes menacés en Afrique du Sud* », s'est-il exclamé en montrant les armes de fabrication tchécoslovaque ou soviétique et l'affiche où l'on pouvait lire : « *L'ANC vous appelle à prendre les armes et à détruire le régime fasciste.* » Ce matériel saisi à Soweto prouve, selon M. Kruger, que « *la politique d'apartheid n'est pas la cause des violences mais que les instigateurs sont plutôt les communistes et l'ANC* ».

Alors qu'il reconnaît la difficulté qu'il y a à réprimer les manifestations, le ministre de la justice assure que les « *terroristes urbains* » ont été mis hors d'état de nuire : « *Nous avons affaire à une serpent diabolique en Afrique du Sud. Nous devons lui casser le dos régulièrement, mais en ce qui concerne le terrorisme urbain, nous l'avons complètement éliminé.* » Selon le ministre, soixante-cinq Africains entraînés à l'étranger ont été arrêtés et d'importants stocks d'armes ont été saisis récemment. « *Je n'ai pas à m'expliquer sur l'action de la police* », a-t-il dit, avant de défier quiconque de prouver que la police a abusé de ses pouvoirs.

Pour étayer sa thèse selon laquelle des agents extérieurs suscitent les manifestations et les révoltes en Afrique du Sud, M. Jimmy Kruger a déclaré que les étudiants de Soweto avaient décidé d'organiser une grande marche ce mercredi pour « *faire renaître la violence et empêcher les examens* ». L'instigateur en serait, selui lui, M. Tsietsi Mashinini, ancien prsident du Conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.) qui s'est enfui à l'étranger après les manifestations du mois d'août dernier. M. Mashinini se trouve actuellement au Botswana.

Le ministre a, d'autre part, donné lecture de passages d'une lettre de l'ANC saisie récemment. Celle-ci, a expliqué M. Kruger, donne instruction aux détenus de se suicider plutôt que de trahir la cause de l'ANC (*le Monde* du 26 janvier), et fournit le nom de « *camarades* » pouvant les aider : MM. G. Bizos, I. Maissels, D. Soggot, R. Arenstein, V. Berranger et D. Naidoo. Il se trouve que ces sept personnes sont des hommes de loi, la plupart des avocats qui ont défendu des Africains accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

« *J'ai peur*, a dit le ministre en se tournant vers Mme Suzman, *que l'ANC écrive un jour le nom de la camarade Suzman...* » Il n'est pas impossible que M. Kruger ait à répondre avant la fin de la semaine à une nouvelle question sur les agissements de la police. En effet, depuis mardi, circule un dossier envoyé à tous les ministres et les députés, accusant la police d'avoir provoqué et facilité les affrontements dans les faubourgs noirs du Cap à Noël, entre travailleurs migrants et jeunes militants africains. Le dossier, signé par les ministres du culte de plusieurs Eglises et les membres de différents organisations chrétiennes rassemble une dizaine de témoignages décrivant l'action de la police aux côtés des travailleurs migrants.

Un collègue de M. Kruger M. P. W. Botha, ministre de la défense, a présenté mardi un nouveau projet de loi l'autorisant à déclarer l'état d'urgence pour trois mois en cas de troubles intérieurs ou de catastrophe naturelle. La « *loi sur la protection civile* » autorise les conseils provinciaux à publier des ordonnances en rapport avec la protection civile en cas de proclamation de l'état d'urgence.

Le ministre de la défense pourra proclamer l'état d'urgence s'il estime que cela est nécessaire pour « *aider et protéger la République et ses habitants et combattre le désordre civil* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LE PREMIER MINISTRE



« Au moindre bruit, je m'en vais »

POLITIQUE

LE PREMIER MINISTRE DANS LE CENTRE

M. Barre veut conduire une action économique sans complaisance et hors de l'agitation

Bourges. — Avant de quitter Bourges pour Paris mardi soir 25 janvier, M. Raymond Barre s'est étonné d'être interrogé par les journalistes sur les élections municipales de Paris. Le premier ministre s'est bien gardé dans ses réponses de se montrer désobligeant à l'égard de quiconque.

A propos de M. Chirac, il s'est contenté de renvoyer à son communiqué du jeudi 20 après son entrevue avec son prédécesseur, précisant : « *J'ai dit ce que je pensais et je n'ai rien à y ajouter* », et affirmant : « *En ce qui me concerne je n'ai jamais procédé à la moindre attaque personnelle ni au moindre procès d'intention* ». Quant aux déclarations faites par les membres du gouvernement, il n'a pas voulu les cautionner puisqu'il a fait remarquer : « *Les ministres parlent parce qu'ils appartiennent le plus souvent à telle formation politique et ils s'expriment le plus souvent à ce titre. Moi je m'exprime en tant que premier ministre.* »

De notre envoyé spécial



(Dessin de KONK.)

Au cours de la deuxième journée de ce voyage dans la région du Centre, le premier ministre a adopté le ton de la fermeté en réponse aux questions posées par ses divers interlocuteurs, les agriculteurs à Aubigny et les chefs d'entreprise à Bourges.

Ainsi, à propos de l'évolution du pouvoir d'achat des salariés, M. Barre a répété que celui-ci serait maintenu en 1977 et a précisé : « *Dans le secteur public, ce ne sont pas les grèves qui feront changer le gouvernement de position en la matière. Dans le secteur privé, les entreprises ne trouveraient pas dans les aides de l'Etat une compensation aux dépenses qu'elles engageraient pour des hausses de salaires.* »

A Chabris, après que des ouvriers de la SNIAS de Châteauroux eurent manifesté bruyamment leurs craintes devant la perspective de fermeture de l'usine, M. Barre a indiqué : « *Nous ne pouvons pas continuer à engloutir des sommes considérables dans cette entreprise sans procéder à son indispensable réorganisation.* » Le premier ministre a insisté à plusieurs reprises sur les causes structurelles des difficultés de certains secteurs économiques. Quant aux entreprises qui ne souffrent que de difficultés dues à la conjoncture économique, il a promis que leur dossier serait examiné cas par cas par les instances locales ou nationales.

Partout, M. Barre a assuré que le respect des contraintes du plan devrait être observé « *non pendant trois mois, mais au moins pendant l'actuelle année* » pour réussir. Il a ainsi résumé sa règle de conduite : « *Le moment n'est pas opportun pour la concession ou pour la complaisance, car l'enjeu est fondamental pour la France sur les plans national, européen et international.* » Et il a défini le contexte dans lequel il souhaite agir en formulant un espoir : « *Je voudrais conduire une politique économique et financière hors de l'agitation et de façon méthodique.* »

Ces appels à la discipline et à la modération ont été adressés tant aux chefs d'entreprise qu'aux agriculteurs. Pour mieux convaincre les uns et les autres, M. Barre a chaque fois affirmé : « *Je comprends très bien vos problèmes, mais moi aussi j'ai les miens.* » Il a expliqué chaque fois que les revendications catégorielles auraient, si elles étaient appliquées, des répercussions globales sur le plan de redressement de l'économie, car, comme il l'a dit à Bourges, « *les gouttes d'eau font la mer* ».

Pour M. Barre rien ne doit donc venir distraire ou perturber la mise en œuvre des mesures arrêtées par le gouvernement. Aussi, le premier ministre ne pouvait-t-il que rester sourd aux revendications de ses interlocuteurs, tel celui qui lui a lancé : « *Nous sommes écrasés, ligotés et découragés.* » Tout au plus le premier ministre a-t-il annoncé la mise à l'étude de la simplification des procédures relatives notamment aux exportations et à la formation professionnelle.

« Au moindre bruit, je m'en vais »

Après avoir modifié *in extremis* l'itinéraire de son parcours M. Raymond Barre était arrivé mardi en fin de matinée à Aubigny-sur-Nère. Quelque mille cinq cents agriculteurs arborant des pancartes nombreuses et variées l'ont accueilli en scandant des slogans. Plusieurs d'entre eux portaient sur leurs épaules un cercueil drapé de noir et dédié « *à l'agriculture de Sologne* », tandis qu'un orchestre local jouait une marche funèbre. Le premier ministre, surpris par cette manifestation, a été interpellé par M. Labbé, président régional de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles. Le premier ministre, avec vivacité, a tout d'abord menacé cet auditoire improvisé au milieu de la rue, en lançant : « *Au moindre bruit, je m'en vais.* »

Le silence s'étant établi, M. Labbé a pu présenter ses revendications et souligner notamment la dégradation du revenu agricole. Le premier ministre lui a répondu en insistant sur la volonté du gouvernement d'étudier les questions agricoles particulières à cette région.

Mais M. Barre ayant déclaré aussi : « *Ce n'est pas à Aubigny que j'ai la possibilité de dire des choses sérieuses* », la foule a repris ses slogans hostiles. Et, encadré d'un fort cordon de gendarmes, le premier ministre a pu enfin entrer dans l'hôtel de ville.

Auparavant, à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), le premier ministre, interrogé par les journalistes sur les grèves qui vont commencer, a répondu avec une certaine irritation et un agacement visible : « *Le droit de grève existe. La grève aura lieu. Mais la politique du gouvernement ne changera pas. Pour le reste, depuis le mois de septembre, on a assisté de jour en jour à des attitudes, des comportements et des commentaires qui relèvent d'une agitation superficielle mais qui ne correspondent pas au sentiment profond de ce pays. Je vous ai déjà dit que je n'étais pas sensible à l'agitation. Ceux qui ne l'ont pas compris le comprendront. Ils prendront du temps et moi j'attends qu'ils aient compris.* »

Au terme de son voyage, M. Barre, visiblement satisfait de ce premier déplacement en province, a encore évoqué « *la France active et paisible* » pour l'opposer à la capitale. Prenant goût à cet aspect de sa fonction, le premier ministre a indiqué, en réponse à une question, que si pour être candidat à des élections municipales « *on ne se décide pas en trois mois* », en revanche, pour les élections législatives, « *nous verrons en temps opportun* ». Il est vrai qu'en deux jours passés dans la région du Centre M. Barre venait de faire un apprentissage rapide et intensif de la politique.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Raymond Barre* assistera, le 5 février, à Clermont-Ferrand, à la séance de clôture des journées des éleveurs du Massif Central. Ce congrès régional d'éleveurs, organisé par la fédération régionale des exploitants agricoles du Massif Central et le centre régional des jeunes agriculteurs, se déroulera les 4 et 5 février.

LE PROGRAMME DU VOYAGE EN BRETAGNE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le programme du voyage en Bretagne de M. Valéry Giscard d'Estaing les 7 et 8 février a été rendu public mardi 25 janvier.

Le chef de l'Etat arrivera à Dinan (Côtes-du-Nord) lundi 7 à 11 heures. Il rencontrera au Théâtre des Girondins les élus régionaux et départementaux. M. Giscard d'Estaing se rendra dans l'après-midi à Roscoff (Finistère), où il visitera le port et la gare maritime, avant d'être reçu à la mairie. Après une halte à Penmarch-Saint-Guénolé, il sera en fin d'après-midi à Quimper, où il s'entretiendra avec les membres du comité économique et social et dînera à l'hôtel de ville.

Mardi 8, le président de la République présidera à Vannes (Morbihan) une séance du conseil d'administration du Conservatoire du littoral, puis une réunion consacrée à la protection du littoral et de la nature. Le chef de l'Etat prononcera un discours. Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing visitera l'île de Houat, puis il sera reçu à la mairie de Ploërmel, d'où il prononcera une allocution publique.

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing* se rendra les 3 et 4 février dans le département de l'Ain. Elle visitera notamment un institut médico-éducatif et une maison de l'enfance à Bourg-en-Bresse, et des réalisations agricoles ou de protection de la nature dans la Bresse et la région des Dombes.

● *La Ligue des droits de l'homme et Démocratie et Université* organisent une journée d'étude (« L'égalité contre la liberté ? »), samedi 5 février, à 14 heures au F.I.A.P. (30, rue Cabanis, 75014 Paris).

● *La « Table quinquennale nominative des documents et des débats de l'Assemblée nationale »*, établie par le service des archives du Palais-Bourbon, paraîtra en mars.

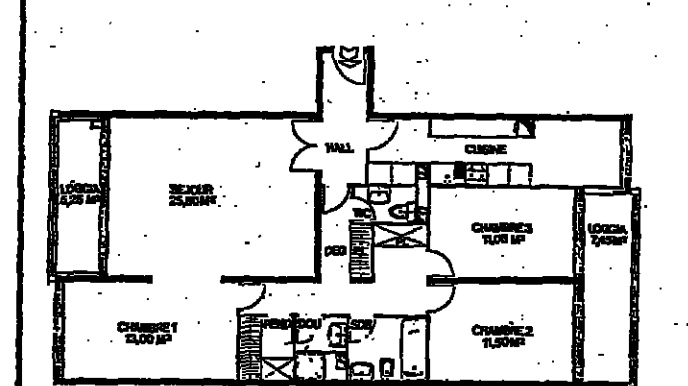
Cet ouvrage, d'environ 2 400 pages, regroupe l'ensemble de l'activité à l'Assemblée nationale de chaque député et membre du gouvernement pendant la quatrième législature (1968-1973) et analyse toutes les interventions en séance publique.

Le prix de souscription de cette *Table* (150 F) doit être réglé à la commande, avant le 15 février :

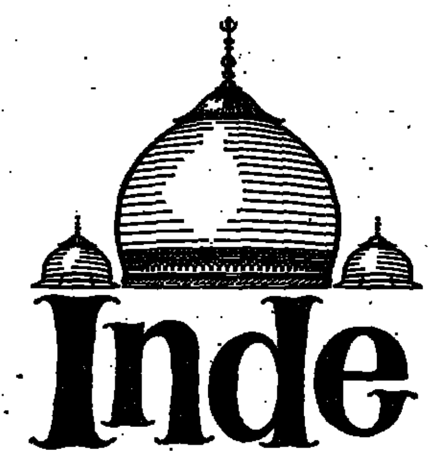
— Soit par versement ou virement au C.C.P. 7792-97 T Paris ;

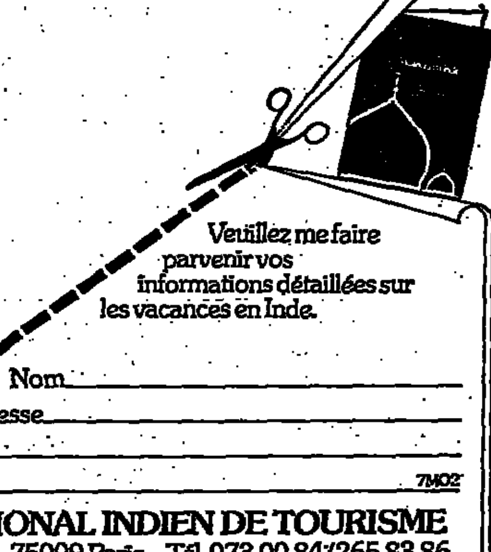
— Soit par chèque bancaire à l'ordre de M. le directeur des informations parlementaires, Palais-Bourbon, 126, rue de l'Université, 75355 Paris.











POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA «BATAILLE» DE PARIS

Le R.P.R. récuse toute solution de compromis au profit d'un tiers

Pourquoi tout ce vacarme? demande avec une fausse ingénuité M. Chirac, en situant sa candidature à la mairie de Paris dans le cadre du pluralisme de la majorité tel que l'a défini M. Giscard d'Estaing. Et qui l'inspire, ajoute-t-il, en refusant de croire qu'on lui fait un procès personnel. M. Guéna, délégué général du R.P.R., désigne l'un des inspirateurs possibles de la contre-offensive qui vise nommément M. Chirac en mettant en cause M. Poniatowski.

Toutefois, le président du R.P.R. et ses amis se défendent de poursuivre la polémique et demandent en échange que cessent les outrances à leur égard. Non qu'ils battent en retraite, mais ils voudraient en rester à un « statu quo » qu'ils ont imposé. Leurs partenaires-adversaires de la majorité ne l'entendent pas ainsi et continuent à s'organiser contre le R.P.R., comme en témoignent les rencontres entre MM. Lecanuet et Barrot, d'une part, et MM. d'Ornano et Chinaud, d'autre part, ainsi que les prises de position de MM. Max Lejeune, président du M.D.S.F., et Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical, en faveur du ministre de l'industrie et de la recherche.

Cependant, MM. Barre et Guichard s'emploient à calmer les esprits. Le premier s'est gardé de tout propos susceptible d'envenimer les choses en répondant aux questions des journalistes au cours de son voyage dans le centre, et le second a recommandé aux ministres et secrétaires d'Etat R.P.R. de se tenir à l'écart de la bataille et d'une situation qu'ils jugent « irréversible ». MM. Chirac et Guéna ont confirmé cette irréversibilité, et « la Lettre de la Nation » oppose une fin de non-recevoir aux offres de services de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat, qui se proposait comme une solution de compromis entre les concurrents du R.P.R. et des R.I., et récuse un éventuel recours à Mme Simone Veil.

Dans une déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres du 26 janvier, M. Giscard d'Estaing a demandé à M. Barre de prendre tous les contacts nécessaires pour trouver une solution d'union à Paris. — A. L.

M. GUICHARD : Paris n'est pas la France.

Réélu lundi 24 janvier à la présidence du conseil régional des Pays de la Loire, M. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, a estimé que cette réélection était *« sur le plan de l'union un exemple pour tout le pays »*, et a ajouté :

« La politique n'est pas faite pour le plaisir de ceux qui en font mais pour le service public.

» Une réflexion qui risquerait de nous retenir sur le chemin de l'espoir c'est la constatation que certains hommes politiques, dont pourtant la nation devrait toujours recevoir un exemple de civisme, ont tendance à s'acharner dans des affrontements fraticides.

» Raison de plus pour affirmer que Paris n'est pas la France. Gardons-nous de nous brûler à la chaudière parisienne et d'y voir consumer les efforts désormais prometteurs de notre redressement national. »

● **M. GUENA est « choqué » par les propos de M. Poniatowski.**

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a répondu mardi 25 janvier, au micro de Sud-Radio, aux déclarations faites dimanche par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

« *Je suis étonné et choqué par* ses propos, a-t-il dit. *Etonné parce qu'il a expliqué qu'il n'y a pas de danger socialo-communiste dans la capitale et qu'il a en même temps condamné la pluralité des candidatures. Pourtant, nous sommes là dans un des cas de figure énoncés par M. Giscard d'Estaing, et où les primaires, non seulement ne sont pas condamnables, mais sont au contraire recommandées.* » « *Je suis choqué,* a ajouté M. Guéna, *parce que M. Poniatowski a dit aussi que la candidature de M. Chirac pouvait entraîner une victoire des socialo-communistes : doit-on considérer que cette déclaration trahit chez le ministre d'Etat des arrière-pensées inavouables pour le second tour ? Nous souhaiterions un démenti catégorique à cet égard.* »

● **LA LETTRE DE LA NATION : une situation irréversible.**

Pierre Charpy commente dans *la Lettre de la Nation*, mercredi 26 janvier, la déclaration de M. Taittinger. Il écrit : « *Raymond Barre, déjà mal engagé et à son corps défendant dans cette affaire, aurait beau jeu de répondre à Pierre-Christian Taittinger que, si précisément il avait tant soit peu « cherché à s'imposer », on n'en serait pas là puisque à l'origine toutes les formations de la majorité étaient d'accord sur son nom.* »

« *Autre bruit,* ajoute-t-il. *Simone Veil. Sa candidature supposerait que le président de la République a changé d'avis. Mais, de toute façon, quels que soient les bruits qui courent, les dés, eux, sont lancés, et il n'est plus en mesure de personne de les rattraper. Les agressions de Michel Poniatowski et quelques autres — par charité nous ne citerons pas Françoise Giroud — ont créé une situation irréversible. Il revient désormais aux électeurs et à eux seuls de choisir.* »

● *Dans le douzième arrondissement*, M. Patrick Rochet conduira une liste « jobertiste ». Dans ce même arrondissement, où six sièges sont à pourvoir, la liste favorable à M. Chirac comprend : MM. Charles Magaud (député R.P.R., cons. sort.), André Planchet (cons. sort., R.P.R.), Lucien Joffre (R.I.), Roquet (cons. sort., R.P.R.), Maurice Doublet (ancien préfet de la région parisienne, apolitique) et Mme Monique Legrand (Contrat social).

M. Chirac : je poursuivrai l'action entreprise

M. Jacques Chirac a déclaré mardi 25 janvier, en fin d'après-midi : « *Je me présente aux élections municipales à Paris pour deux raisons. La première concerne le danger d'une victoire des socialo-communistes à Paris. Je sais bien que certains le contestent aujourd'hui et que, d'ailleurs, la confusion qu'a montré la majorité le masque un peu, mais on verra d'ici peu que le danger existe réellement et que j'avais raison.* »

Deuxième raison : la gestion de Paris : « *Cette gestion est essentielle,* a-t-il dit, *pour des millions de Parisiens qui veulent vivre dans une capitale et vivre mieux, mais aussi pour la France, dont la capitale assume une responsabilité essentielle dans le domaine de l'impulsion de sa vie économique, sociale et culturelle. Cette gestion est également essentielle sur le plan international. Paris n'est pas une ville comme les autres. Elle a toujours été dans l'histoire le témoignage des libertés. C'est donc pour assumer cette gestion, conformément à l'idéal qui est le mien, que je me présente.* »

M. Chirac a ajouté : « *Que se passe-t-il ? Les principaux courants d'expression politique vont, au premier tour des élections municipales, présenter leurs candidats, ce qui permettra aux Parisiens de choisir librement, en fonction des idées qu'ils se feront de la capacité des hommes à assumer cette fonction. C'est le jeu naturel de notre système électoral démocratique. C'est ce qu'on appelle des primaires. Or, à ma connaissance, le président de la République a toujours souhaité ces primaires. Il l'a clairement réaffirmé lors de sa dernière conférence de presse lorsqu'il a dit :* « La majorité » doit être pluraliste si elle veut » gagner les élections » — *ce qui est vrai, — ainsi que lorsqu'il a dit que le pluralisme conduira à la pluralité des candidats — ce qui est évident.*

» Alors, pourquoi tout ce bruit, serait-ce d'aventure parce que je suis moi-même candidat à ces élections, ou alors serait-ce une attaque de personne, un problème personnel, une espèce d'exclusive qu'on jetterait sur moi ? Je ne peux pas l'imaginer sérieusement. Je le dis tout net, je refuse toute polémique et je poursuivrai, bien sûr, l'action entreprise et qui, dans mon esprit, se fait pour les Parisiens et pour la liberté, et je demande, de grâce, à chacun de cesser ces outrances. »

L'état-major du R.P.R.

— M. Jacques Chirac, président du Rassemblement pour la République, a, le 22 janvier, sur proposition de M. Monod, secrétaire général, nommé de nouveaux délégués nationaux, complétant ainsi la commission exécutive du mouvement (*le Monde* des 11, 18 et 31 décembre 1976).

Il s'agit de :

— Mme Noëlle Dewavrin, déléguée nationale à l'action féminine.

[Née en décembre 1932 à Lille, avocate au barreau de cette ville depuis 1969, Mme Dewavrin est chargée de cours depuis 1974 à l'I. U. T. des carrières juridiques et judiciaires et à l'institut d'éducation permanente de l'université de Lille-II. Secrétaire fédérale de l'U.D.R. pour la deuxième circonscription du Nord, conseillère nationale depuis 1975, elle est nommée en juin 1976 déléguée nationale à l'action féminine. Mme Dewavrin est vice-présidente de l'Union professionnelle des femmes et secrétaire du bureau du Centre d'information féminin de Lille. Elle s'est présentée sans succès dans le canton de Lille-Sud en mars 1976. Elle est conseillère municipale du Touquet (Pas-de-Calais).]

— M. Mario Bénard, député R.P.R. du Var, délégué national aux rapatriés.

[Né le 10 août 1932 à Paris, ancien élève de l'ENA, sous-préfet, M. Bénard a été notamment conseiller technique au cabinet de M. Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement (mars à mai 1968), avant d'être élu député de la deuxième circonscription du Var en juin 1968 (il sera réélu en mars 1973) et maire d'Hyères en 1971. En octobre 1974, il avait été chargé d'une mission temporaire (sur les rapatriés) auprès du premier ministre, M. Chirac.]

— M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, délégué national aux questions militaires.

[Né le 21 avril 1935 à Rennes, professeur d'histoire, M. Cressard a été élu député de la première circonscription d'Ille-et-Vilaine en juin 1968 (réélu en mars 1973) et en 1973 conseiller général de Rennes. Rapporteur spécial du budget de la défense à la commission des finances de l'Assemblée, il était membre du comité central de l'U. D. R. et avait été nommé en juillet 1975 délégué de ce mouvement aux affaires militaires.]

— M. Philippe Seguin, qui avait été nommé délégué national aux sports, a fait savoir, le 23 janvier, qu'il n'était pas en mesure d'accepter ces fonctions. Adjoint au directeur de l'éducation physique et des sports au ministère de la qualité de la vie, depuis octobre 1974, M. Seguin avait réintégré les cadres de la Cour des comptes un an plus tard.

M. Chirac a également nommé trois chargés de mission :

— M. Robert Grossman, chargé de mission auprès du secrétaire général.

[Né le 14 octobre 1940 à Strasbourg, ancien instituteur, M. Grossman a été notamment délégué national de la jeunesse de l'U.N.R. en 1963, membre du comité central et créateur de l'Union des jeunes pour le progrès, qu'il présida jusqu'en 1972. Il a été ensuite secrétaire national de l'U.D.R. à la jeunesse (1974-1976), puis chargé des élus locaux et des socio-professionnels. Il est conseiller municipal de Strasbourg depuis 1965 et conseiller général du Bas-Rhin depuis 1967.]

— Mme Jacqueline Crépy, chargée des problèmes du troisième âge.

[Née en août 1927, docteur en droit, Mme Crépy a notamment participé à l'élaboration du « programme de Provins ». Elle a été secrétaire nationale de l'U.D.R. aux questions féminines, puis chargée des relations avec les fédérations. Depuis janvier 1976, elle était chargée des problèmes de la qualité de la vie.]

— M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, chargé des problèmes de la mer.

[Né le 11 janvier 1930 à Watigny, ancien élève de l'ENA, sous-préfet, M. Guermeur a occupé plusieurs postes dans des cabinets ministériels avant d'être élu en mars 1973 député de la septième circonscription du Finistère et en mars 1975 conseiller général de Douarnenez. Membre du bureau exécutif de l'U. D. R., il était délégué à l'agriculture. Il est secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.]

M. Monod a d'autre part nommé dix nouveaux chargés de mission régionaux (*le Monde* du 31 décembre). Il s'agit de MM. Pierre Camy-Peyret (Aquitaine), Guy Guermeur (Bretagne), Bernard Diethelm (Centre), Bruno Bourg-Broc (Champagne - Ardenne), Jean Colonna (Corse), Guy Baudouin (Franche-Comté), Jean-Pierre Cassabel (Languedoc-Roussillon), Alain Chenot (Pays de Loire), Daniel Le Conte (Poitou-Charentes) et Patrick Devedjian (Provence-Côte d'Azur).

Il reste à désigner le chargé de mission pour la région Rhône-Alpes.

M. LECANUET : nous sommes fidèles à l'arbitrage rendu par le premier ministre.

MM. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, Jacques Barrot, secrétaire général, Paul Pernin, président de la fédération de Paris du C.D.S., et Georges Mesmin, député réformateur de Paris, ont reçu, ce mardi matin 25 janvier, M. Michel d'Ornano, qu'accompagnait M. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire des républicains indépendants de l'Assemblée nationale.

Ayant indiqué que le C.D.S. suivra « *fidèlement* » les orientations de l'arbitrage « *rendu par le premier ministre* », qui, a-t-il noté, « *a désigné M. d'Ornano comme l'homme responsable de faire l'union et de constituer une équipe d'administrateurs à Paris* », M. Jean Lecanuet a déclaré : « *Nous apportons notre soutien à M. d'Ornano.* » A propos de la candidature de M. Jacques Chirac, M. Jean Lecanuet a été amené à préciser : « *Je ne comprends pas comment on peut prétendre appartenir à la majorité et refuser l'arbitrage du premier ministre.* »

● **M. TAITTINGER accepterait de se présenter « pour l'apaisement ».**

M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, candidat dans le 16e arrondissement sur une liste présentée par M. d'Ornano, interrogé mardi 25 janvier au cours d'un déjeuner-débat sur son éventuelle candidature à la mairie, a déclaré : « *Je n'ai jamais cherché à m'imposer. Si, par un miracle, il y avait une possibilité d'un accord entre Chirac et d'Ornano, je veux bien répondre à cette attente pour l'ordre, l'apaisement et l'unité de la majorité.* »

Interrogé sur la possibilité pour le président de la République de lancer un appel à la réconciliation, M. Taittinger a dit : « *Je ne pense pas que ce soit le rôle du chef de l'Etat d'intervenir dans une affaire électorale. C'est éventuellement le rôle du premier ministre, qui pourrait, lui, prendre une initiative pour une telle recherche.* »

M. ROCARD : M. Chirac réveille des forces sociales dangereuses.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mardi 25 janvier au micro de Radio Monte-Carlo : « *La droite ne peut gouverner que si elle assure une certaine synthèse entre les intérêts du grand capitalisme et ceux de la petite et moyenne entreprise. La contradiction existe entre un grand capital qui n'a plus que des visions internationales, qui veut diluer une entité hexagonale dans une zone de libre échange Nord-Atlantique, et la zone broyée et menacée dans le reste de l'économie française qui ne sait plus à quel saint se vouer. Dans cette bagarre, l'ambition de Chirac, les maladresses de Giscard d'Estaing ont fait que le conflit entre les hommes s'est greffé là-dessus et que les forces sociales que réveille Chirac sont dangereuses.* »

● *M. Georges Sarre*, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du parti socialiste et candidat à la mairie de Paris, a annoncé mardi 25 janvier que « *les socialistes de Paris ont pris l'initiative de renouer la négociation avec leurs partenaires de la gauche* ». « *La rencontre aura lieu jeudi matin* », a-t-il précisé.

GRENOBLE : des communistes avec M. Dubedout.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Socialistes, communistes et radicaux de gauche sont parvenus à un accord sur la composition de la liste qui sera conduite par l'actuel maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, député socialiste. Depuis le mois de juillet 1976, les trois partis de l'union de la gauche se sont rencontrés une dizaine de fois pour rapprocher leurs points de vue. Les socialistes proposèrent tout d'abord treize sièges aux communistes sur quarante-trois, alors que ceux-ci en réclamaient dix-neuf. Le 14 décembre, M. Louis Mermaz, premier secrétaire de la fédération du parti socialiste de l'Isère, déclarait : « *Notre parti estime tenir compte de la réalité politique locale en proposant seize sièges à nos partenaires communistes.* »

L'accord, qui devra être entériné par les fédérations des trois partis, donne vingt-deux sièges aux socialistes, un aux « républicains de progrès », qui sera très certainement un membre des GAM (Groupe d'action municipale) et trois aux radicaux de gauche ; les communistes disposent de dix-sept sièges, mais il est indiqué que l'un sera cédé à un gaulliste de gauche. Ils ont, d'autre part, annoncé que parmi leurs représentant il y aura un syndicaliste et un chrétien, non membres du P.C.

Le GAM, qui était en 1965, avec le P.S.U., l'une des principales composantes de l'équipe constituée par M. Hubert Dudebout, n'aura plus qu'un seul représentant. Il est vrai que depuis trois ans la plupart de ses membres ont adhéré au parti socialiste. — C. F.

Mise en garde aux prêtres

Dans le numéro du 19 janvier de la revue *Eglise de Grenoble*, Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, et Mgr Michel Mondésert, évêque auxiliaire, présentent et approuvent la déclaration des évêques de la région apostolique de l'Est (*le Monde* du 15 octobre 1976), qui demandaient « *que l'on s'abstienne de proposer aux prêtres de s'engager, sous quelque forme que ce soit, dans la compétition électorale* », afin que soit ainsi « *respectée leur mission propre* ».

Toutefois, plusieurs prêtres et religieuses ont été sollicités pour figurer sur des listes municipales de l'union de la gauche, ou pour participer à des comités de soutien. C'est le cas dans des villes ou des villages situés dans la périphérie de Grenoble.

TOULON : l'amiral veut prendre la barre.

De notre correspondant.

Toulon. — L'accord entre les partis de gauche n'est toujours pas réalisé à Toulon où un litige subsiste entre les partis communiste et socialiste, quant à la future tête de liste. Le P.S. a lancé le nom du vice-amiral Antoine Sanguinetti et, à deux reprises, a confirmé son choix. La fédération varoise du parti communiste maintient de son côté le nom de Mme Danièle de March, membre du comité central.

Le vice-amiral Antoine Sanguinetti a déclaré, mardi 25 janvier : « *On a lancé ma candidature comme tête de liste sur une liste commune de la gauche. Ce sont les communistes qui, les premiers, ont parlé de moi. Mais ils me récusent comme tête de liste. Je leur apporte cependant une ouverture sur les milieux qui leur étaient jusqu'alors fermés : la marine, l'armée, les Corses.* »

Après avoir souhaité ne pas « casser l'union de la gauche » avec la présence de deux listes, il a poursuivi : « *Si je me bats, c'est pour gagner. J'en ai ma claque des barouds d'honneur. C'est un problème entre le parti communiste et moi. Si j'y suis obligé, je ferai une liste séparée. Ou toute la gauche gagnera avec moi, ou alors seule une partie de la gauche gagnera. Si le parti communiste s'entête, il n'aura rien et il sera battu.* »

● *Le nouveau contrat social*, que préside M. Edgar Faure, organise un débat, mardi 8 février, à 18 heures, dans la salle de réunions de l'Assemblée nationale (101, rue de l'Université), sur le thème : « Familles ou suicide d'une société ? »

VERSAILLES : M. Damien sans M. Destremau.

La liste d' « union de la majorité » sera conduite, à Versailles, par M. André Damien (C.D.S.). Elle réunira des représentants des principales formations de la majorité parmi lesquels figurent : MM. Edouard Bonnefous, ancien ministre, sénateur de la Gauche démocratique ; Jean Bac sénateur R.P.R. ; Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), président du conseil général ; Michel Rougevin-Baville (R.I.), ancien directeur du cabinet de Mme Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités, maître de requête au Conseil d'Etat.

Cette liste, qui se présente sous le sigle « Versailles avenir », ne comprend ni le maire sortant, M. André Mignot (C.N.I.), sénateur ni M. Bernard Destremeau, ancien secrétaire d'Etat, député R.I. L'absence de M. Destreman et la présence de M. Rougevin-Baville semb ent annoncer une cassure au niveau de la fédération départementale des républicains indépendants.

M. Damien a déclaré, mardi soir 25 janvier : « *Il a été demandé à M. Mignot de rejoindre notre liste. Il n'est pas trop tard. Nous espérons qu'il ne sera pas l'homme de la dispersion.* »

CORSE

BASTIA. — La fédération socialiste a décidé de présenter une liste homogène face à celle conduite par M. Zuccarelli, député radical de gauche, maire sortant, dans laquelle figurent des représentants du P.C.F. Le P.S. justifie son choix en raison « *de l'attitude intransigeante des radicaux de gauche et du parti communiste* », qui voulaient lui faire jouer un rôle de « *figurant* » en ne lui « *accordant que cinq postes de conseillers municipaux sur trente-cinq, alors qu'il en demandait sept* ».

LOIR-ET-CHER

La fédération départementale du parti socialiste a annoncé que vingt-quatre accords étaient intervenus pour la constitution de listes d'union de la gauche, notamment à Vendôme. En revanche, à Blois, aucun accord n'a été conclu ; les socialistes, qui revendiquent la tête de liste dans cette ville, ont désigné à ce titre M. Alain Ranou, délégué général du parti socialiste aux entreprises. — *(Corresp.)*

MARNE

CHALONS-SUR-MARNE. — Le maire sortant, M. Michel Ménard (C.D.S.) ne se représentant pas, la liste de la majorité sera conduite par M. Bruno Bourg-Broc, chargé de mission du R.P.R. pour la région Champagne - Ardennes, conseiller général.

MAYENNE

LAVAL. — M. Pierre Buron, député R.P.R., conduira la liste de la majorité, qui comprendra, outre des membres du R.P.R., des républicains indépendants, des membres du Centre des démocrates sociaux et de la Fédération des socialistes démocrates.

NORD

LILLE. — Le mouvement écologique Les Amis de la terre présentera à Lille une liste qui aura « *le soutien du courant autogestionnaire* ».

VAUCLUSE

CARPENTRAS. — M. Francis Leenhardt, député socialiste, vice-président de l'Assemblée nationale, a fait part de son intention de se présenter aux élections municipales à Carpentras (Vaucluse), ville de moins de trente mille habitants. M. Leenhardt précise que, devant l'échec des négociations avec le P.C., il a reçu mandat de son parti pour la constitution d'une liste composée de socialistes, de radicaux de gauche et de « *personnalités soucieuses d'un changement politique profond* », à l'exclusion des communistes, en raison de leurs exigences excessives. Cette liste s'opposera à celle de la majorité, conduite par M. Charretier, maire sortant, président de la fédération départementale des républicains indépendants, et à une liste communiste. — *(Corresp.)*

S'EN PRENANT VIVEMENT A M. ELLEINSTEIN

Un hebdomadaire soviétique met indirectement en cause la politique du parti communiste français

Moscou. — La polémique entre l'Union soviétique et le parti communiste français vient de connaître un important développement, ce mercredi 26 janvier. L'hebdomadaire *Novoie Vremia (Temps nouveaux)* attaque bien longuement et bien vivement les écrits et les thèses de M. Jean Elleinstein, l'historien qui était voilà quelques semaines encore le candidat du P.C.F. à l'élection législative partielle du cinquième arrondissement. En fait, M. Youri Sedov, l'auteur de l'article, met en cause à cette occasion la politique actuelle du parti communiste français. Ainsi à un moment donné reproche-t-il à M. Elleinstein d'avoir choisi *« comme arme principale de la lutte pour le socialisme, non pas la lutte de classe, mais le bulletin de vote »*.

Des « affirmations monstrueuses »

M. Sedov s'en prend tout particulièrement au dernier livre de M. Elleinstein, consacré au parti communiste français. Il condamne passage *l'Histoire de l'U.R.S.S.* publiée il y a quelques années par le même auteur, ouvrage dans lequel déjà l'historien français communiste cherchait à *« avilir le rôle de Lénine et du parti bolchevique ». (...) « gonflait incommensurablement les difficultés et les insuffisances de la première période du socialisme (...), les violations de la légalité socialiste, qui étaient dues au culte de la personnalité »*. Après cette allusion au stalinisme, M. Sedov réaffirme la thèse officielle soviétique selon laquelle *« lep arti communiste de l'Union soviétique a catégoriquement dévoilé lui-même le culte de la personnalité et a pris des mesures afin de ne pas tolérer la répétition de phénomènes analogues »*.

« Dans son dernier ouvrage, poursuit M. Sedov, *Jean Lleinstein tente avant tout de mettre en doute l'enseignement révolutionnaire du marxisme-léninisme et son importance pour les communistes, pour la classe ouvrière des pays industrialisés de ll'Occident (...). Tentant de donner un « fondement » à ses assertions, Jean Elleinstein a recours à des falsifications évidentes, à essayé de démontrer de Vladimir Lénine ne croyait pas la possibilité de la démocratie.*

» S'efforçant à tout prix de montrer que le léninisme aujourd'hui n'est plus bon à rien, et en tout cas qu'il ne peut pas servir dans la lutte pour le socialisme dans la France aujourd'hui Elleinstein en arrive à des affirmations monstrueuses tout à fait déplacées pour un homme qui se prétend communiste (...).

M. Sedov reproche à M. Elleinstein d'avoir abandonné la conception léniniste de la démocratie et la liberté au profit de la conception bourgeoise.

« Elleinstein en arrive à la conclusion suivante, primaire aux yeux des historiens, insultants

De notre correspondant

pour tous les internationalistes : les peuples de l'U.R.S.S. n'ont jamais su et ne savent pas ce qu'est la liberté, n'ont jamais su et ne savent pas la pratiquer (...). Et cela est dit au peuple qui a créé la forme la plus démocratique de pouvoir, celui des soviets et qui a édifié le socialisme. »

M. Sedov fait grief à l'historien de ne pas avoir souligné *« le rôle décisif joué par l'U.R.S.S. dans la libération de la France du joug fasciste »*. A propos des réfugiés, sur *« la faiblesse de la démocratie » « le manque de liberté »* et *« les répressions contre les dissidents en Union soviétique »*. Il lui reproche d'emprunter volontiers ses arguments à la propagande anticommunste. *« Chaque livre d'Elleinstein contient des attaques contre la démoratie socialiste, contre le système politique des pays socialistes ; c'est donc la raison pour laquelle il a été plus d'une fois complimenté par la presse réactionnaire (...).*

Après avoir encore reproché à M. Jean Ellenstein ses critiques contre le centralisme démocratique, M. Sedov exalte le souvenir de *« Romain Rolland et Anatole France, d'Henri Barbusse, de Frédéric Joliot-Curie, de Marcel Cachin et de Jacques Duclos, de Maurice Thorez et de Waldeck-Rochet, qui ont exprimé à plusieurs reprises leur admiration et leur solidarité à l'égard de l'U.R.S.S. et ont rendu hommage à ses succès dans différents domaines d'activité »*. Non sans malice, il cite même un passage du discours prononcé par M. Georges Marchais devant le XXIV[e] congrès du parti communiste de l'Union soviétique en 1971 : *« En vérité, tous les mouvements de libération, tous les combats pour la libération sociale, pour l'indépendance nationale et pour la paix, trouvent appui et soutien dans le système socialiste mondial, et en premier lieu en U.R.S.S. C'est justement pour cela que l'antisoviétisme, quelque forme qu'il revête, et d'où qu'il vienne, es tun crime contre les intérêts de la classe ouvrière et ceux des peuples. »*

Conclusion de M. Sedov : *« Le livre d'Ellenstein montre jusqu'où peut entraîner l'abandon des positions de la lutte de classe, la défense des intérêts de la classe ouvrière des travailleurs, des idées du socialisme. »*

JACQUES AMALRIC.

L'HUMANITÉ : un ton qui n'est pas celui d'un débat serein.

Après avoir fait état de la critique du journal soviétique, *l'Humanité* publie, mercredi, ce commentaire :

« La revue Temps nouveaux *a naturellement le droit d'avoir sa propre opinion sur le livre d'un communiste français. C'est le nôtre de lui faire remarquer que si la diversité des vues est chose normale, le ton employé n'est pas celui d'un débat serein. Pourtant, n'est-ce pas la conférence des partis communistes d'Europe, tenue à Berlin les 29 et 30 juin, qui avait déclaré : «* Les partis » communistes ne considèrent pas » comme anticommunistes tous » ceux qui ne sont pas d'accord » avec leur politique ou qui » adoptent une attitude critique » envers leur activité. » ? »

● *M. Jean Verger*, membre de la direction politique nationale du P.S.U., a rendu publique lundi 24 janvier la lettre de démission qu'il a adressée aux dirigeants de cette formation, et dans laquelle on lit : *« L'orientation prise par la direction du P.S.U. depuis le congrès d'Amiens constitue un dérapage progressif et incontrôlé, une dérive permanente vers la stratégie des partis de l'union de la gauche. »*

LE P.C.F. ET LE RAPPORT KHROUCHTCHEV

M. Georges Marchais : nous ne portons pas de jugement sur notre comportement passé

A l'occasion d'un déjeuner de presse, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a évoqué les rapports de son parti avec les chrétiens. *« On peut être chrétien et communiste,* a-t-il notamment déclaré. *Il n'y a nulle contradiction. »*

En ce qui concerne la situation en Tchécoslovaquie, M. Marchais a indiqué :

« Ce qui se passe en Tchécoslovaquie porte tort à notre idéal, au socialisme. Cela c'est aussi notre affaire. (...) Les mécanismes existants dans les démocraties socialistes devraient être pleinement utilisés pour permettre au peuple de participer à la construction, au perfectionnement de la société socialiste. Cela ne peut se faire sans débat, sans confrontation d'idées. Il faut permettre à la contestation de s'exprimer, car elle permet d'aller de l'avant. On ne peut faire le bonheur d'un peuple contre lui-même, contre sa volonté. »

Le secrétaire général est revenu sur la manière dont le P.C.F. a pris connaissance en 1956 du rapport Khrouchtchev devant le XX[e] congrès du P.C. d'Union soviétique (*le Monde* du 14 janvier). Il a indiqué que c'était *« de bonne foi »* que *l'Humanité* avait démenti le 31 décembre la version des faits avancée par M. Elleinstein, version cautionnée quinze jours après par le bureau politique du P.C.F. *« Nous avons discuté cette question au bureau politique,* a raconté M. Marchais. *Et nous avons décidé — parce que ce n'est pas la première fois que ce problème avait été soulevé — de demander le témoignage des deux seuls camarades restant vivants qui avaient participé à la délégation au congrès, en l'occurrence les camarades Cogniot et Doize. »*

« Les choses ne peuvent plus être comme avant »

Le secrétaire général a précisé que, outre le P.C.F. deux autres partis seulement ont pu lire le rapport, sous le sceau du secret : le P.C. italien et le P.C. chinois. *« Ces deux autres délégations ont observé la même attitude que nous »*, a souligné M. Marchais. Les délégations des partis des pays socialistes ont reçu un texte du rapport Khrouchtchev. M. Marchais a ajouté :

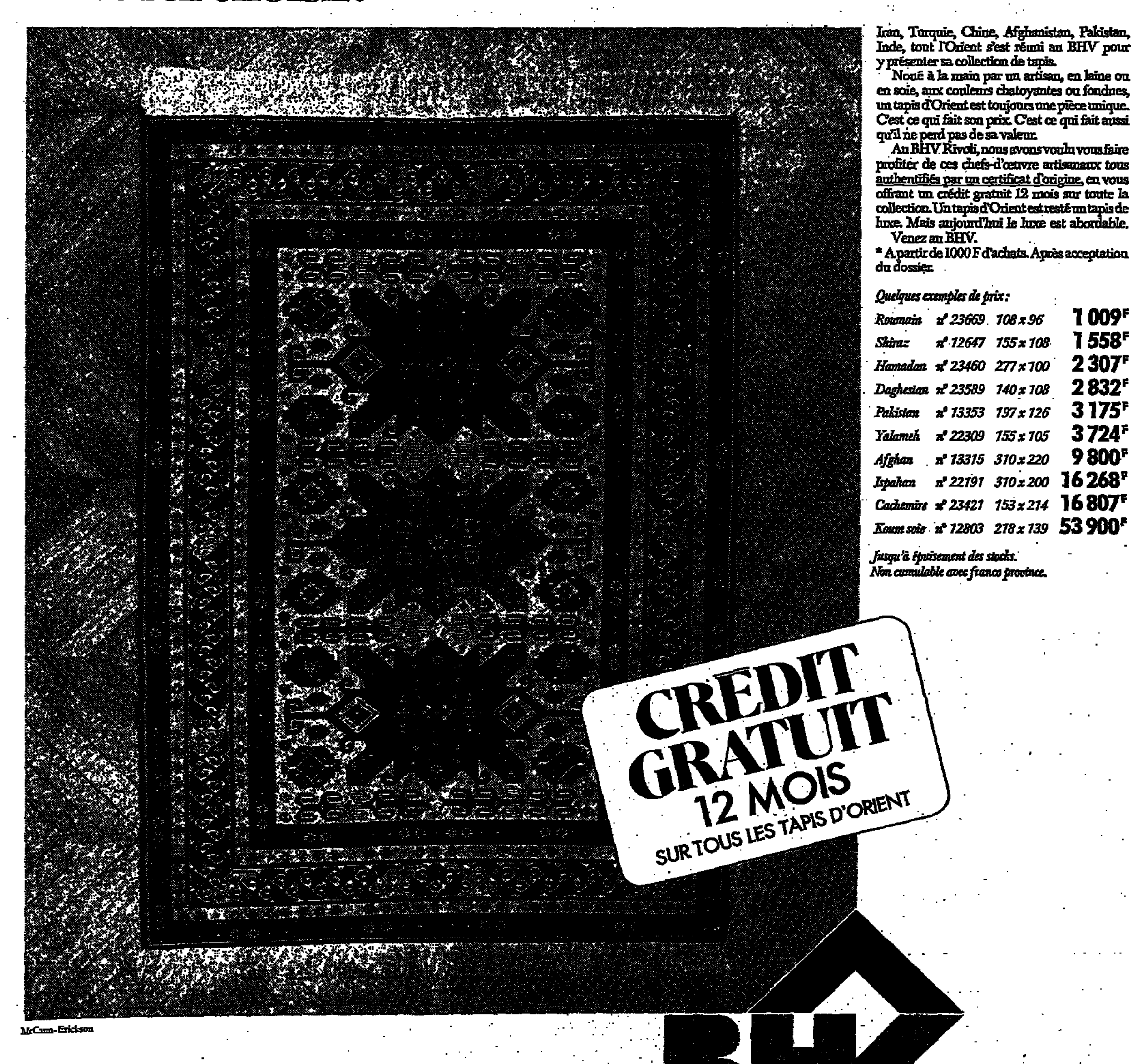
« Nous ne portons pas du tout jugement sur ce qui a été notre comportement passé. Les historiens le feront. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'aujourd'hui, après le XXII[e] congrès, il est impensable que nous ne disions pas la vérité sur quelque question que ce soit et publiquement. (...)

» Les choses ne peuvent donc plus être comme avant dans notre politique, y compris même dans la vie du parti. Le XXII[e] congrès, c'est une conception de la marche au socialisme, une conception de la société socialiste, et cela implique pour les communistes un comportement nouveau.

» Est-ce que cela implique une critique de tout ce qui a précédé le XXII[e] congrès ? Absolument pas.

» Nous sommes unanimes à nous féliciter de la fondation du parti en 1920. Nous sommes unanimes à considérer que pour l'essentiel la politique menée par notre parti depuis sa fondation jusqu'au XXII[e] congrès a bien servi les intérêts des travailleurs, de notre peuple et de la nation, les intérêts du socialisme.

» Est-ce que cela veut dire que cette période fut exempte de défauts, de fautes, d'erreurs ? Certainement pas. »



JUSTICE

M. Guichard et l'innocence

M. Olivier Guichard était à peine arrivé place Vendôme qu'il avait fait savoir qu'il ne suggérerait pas de textes nouveaux. Il préférait faire appliquer les textes existants. On connaissait au garde des sceaux tant d'autres missions... Le propos était inusité. Il était sage. Était-il impossible à réaliser ? Serait-il plus facile de faire voter les lois par le Parlement que de les faire appliquer ?

Le ministre d'Etat devait, ce mercredi 26 janvier, en fin d'après-midi, entretenir la presse de deux projets de textes. Le premier vise la désignation des jurys d'assises ; le second, le secret de l'instruction.

A l'occasion du premier procès de Pierre Goldman, au terme duquel il fut condamné, le 24 décembre 1974, à la réclusion criminelle à perpétuité (1), le mode de désignation des jurys avait été vivement critiqué. Le président de la République lui-même avait fait part de ses réserves. Tenant compte de ce mouvement d'opinion, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice à l'époque, avait annoncé la création d'une commission. Le produit de ses travaux a été remis à M. Guichard mardi.

La procédure de désignation des candidats jurés (le choix ultime restant fait lors de chaque procès d'assises par le président tirant des noms d'une urne) comporterait désormais deux caractéristiques : le recours permanent à de réels tirages au sort successifs, chacun de ceux-ci ayant lieu en distinguant les sexes de manière que femmes et hommes soient également représentés au moment où le président de la cour d'assises intervient. De plus, la sélection initiale tiendrait compte davantage de la composition sociologique de la population.

Les débats autour du secret de l'instruction sont une tarte à la crème. Le ministre de la justice voudrait y apporter quelques aménagements. On le savait peu favorable à ce secret (peu observé). Il pourrait préconiser ceci : en gros, toutes les personnes qui concourent à l'enquête et à l'instruction sont libres de faire les communications qu'elles jugent opportunes, les policiers étant soumis à l'autorité préalable du magistrat. Après les déclarations péremptoires du ministre de l'intérieur au début de l'affaire de Broglie, ce serait presque un progrès...

Mais cette liberté nouvelle dans les textes serait assortie d'un délit nouveau, où les spécialistes verront une origine britannique : le délit d'atteinte à la présomption d'innocence.

Ça n'est pas une mauvaise tentative. C'est assurément un très opportun rappel à beaucoup de gens. — Ph. B.

(1) Accusé du meurtre d'une pharmacienne et de sa préparatrice, Pierre Goldman a été innocenté sur ce point par la cour d'assises de la Somme le 4 mai 1976. Condamné à douze années de réclusion criminelle pour trois attaques qu'il avait reconnues, Pierre Goldman a bénéficié d'une libération conditionnelle le 5 octobre dernier. Il était incarcéré depuis avril 1970.

La prise d'otages de l'avenue de Breteuil

SANS DÉBATS ?

S'agit-il d'un procès sans débats ? On a pu le penser après la deuxième journée d'audience de la cour d'assises de Paris, devant laquelle comparaissent les auteurs présumés de la prise d'otages commise le 8 septembre 1975 dans une agence bancaire de l'avenue de Breteuil. L'absence de confrontation entre des thèses pourtant contradictoires a de quoi surprendre.

Convient-il de rappeler que les faits sont particulièrement graves : sept personnes ont été retenues en otages et menacées, pendant dix heures, pour obtenir la rançon la plus élevée jamais versée en France (5 125 000 F) ? Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy sont accusés de ce crime, mais ils protestent de leur innocence depuis seize mois, alors qu'un faisceau de charges, souvent accablantes, sont contenues dans le dossier. N'y aurait-il pas matière à débattre d'une telle contradiction ?

Curieusement, chacune des parties semble camper sur ses positions depuis le début du procès. Ne se manifestant jusqu'alors que par de brèves interventions, les accusés ont dit à plusieurs reprises qu'ils souhaitaient s'expliquer plus longuement, mais *« plus tard »*, quand les jurés *« auront tous les éléments en main »*, et ils faisaient notamment allusion à ce propos à l'audition de nombreux témoins — une quarantaine — appelés à venir à la barre. Les deux principaux accusés ne veulent apparemment pas fragmenter leurs explications sur chaque élément du dossier d'accusation.

Pour sa part, l'accusation adopte une attitude relativement similaire. L'avocat général, M. Pierre Callaud, n'a guère posé de questions, ni aux accusés ni aux premiers témoins entendus. Invité à le faire, M. Callaud a parfois répondu que ce n'était pas la peine, laissant entendre que le dossier lui paraissait suffisamment accablant. *« Je m'expliquerai complètement,* a-t-il ajouté, *dans mes réquisitions »*, c'est-à-dire après les débats. Si l'opinion de l'avocat général est *« déjà faite »*, ainsi qu'il l'a précisé, celle des accusés ne l'est pas nécessairement.

Ajoutée à celle des accusés, cette réserve de l'accusation nuit au procès. Non seulement la charge de la preuve appartient à l'accusation, mais encore les audiences — notamment devant une cour d'assises — ne peuvent se résumer à un réquisitoire et à des plaidoiries. Les jurés n'ont pas une connaissance préalable du dossier et sont en droit d'attendre des débats le plus d'éclaircissements possible.

Dépositions rapides

Au cours de la deuxième journée du procès, l'audition des premiers témoins pouvait donner lieu à une discussion utile. C'était le cas du témoignage de Mme Yvonne Huguenet, qui, en apportant des allées et venues suspectes dans son immeuble, le 8 septembre 1975, avait permis aux enquêteurs d'arrêter Gérard Petitjean, receleur des armes du hold-up. Cependant, confirmant ses précédentes dépositions, Mme Huguenet a déclaré qu'elle n'avait pu identifier les accusés et qu'elle ne pouvait que donner un signalement approximatif des personnes aperçues après le hold-up.

A l'audience, la déposition de ce témoin décisif a été des plus brèves. De même, l'employée d'une banque du Havre n'est pas restée plus d'une minute à la barre. C'est pourtant cette personne qui avait découvert, après l'arrestation des accusés, un des billets de la rançon, dont la plus grande partie reste introuvable.

F. C.

ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 26 janvier, Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy n'ont pas reconnu avoir commis le cambriolage, dont le butin comprenait un poste de radio qui devait servir aux malfaiteurs lors de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil. Les deux accusés ont seulement reconnu le recel des objets volés au cours de ce cambriolage.

L'enlèvement de Mehdi Ben Barka

De nouveaux éléments dans le dossier d'instruction ?

En dépit du temps, l'instruction de l'« affaire Ben Barka » suit son cours. On aurait pu, il est vrai, l'oublier. Plus de onze ans après l'enlèvement à Paris de l'ancien dirigeant de l'opposition de gauche marocaine — le 29 octobre 1975, — il semble pourtant que des éléments nouveaux puissent encore apparaître dans ce dossier interminable.

Au cours d'une audition, le 14 janvier dernier, M. Hubert Pinsseau, premier juge d'instruction à Paris, a informé M. Bachir Ben Barka, fils du disparu, de l'état des recherches effectuées depuis la réouverture du dossier, en octobre 1975. Quelques jours avant le dixième anniversaire de la disparition de Mehdi Ben Barka, son fils avait déposé une plainte en assassinat, afin que la prescription criminelle ne puisse jouer et que les investigations pour retrouver les meurtriers ne soient définitivement interrompues.

Le 18 novembre 1975, M. Bachir Ben Barka et ses conseils — Mes Maurice Buttin, Leo Matarasso et Germaine Sénéchal — avaient demandé à M. Pinsseau, à qui la nouvelle information venait d'être confiée, de prendre une série de mesures qui permettent d'orienter l'instruction et de préciser certains des nombreux points du dossier qui n'avaient pu être élucidés lors des deux longs procès des ravisseurs de Mehdi Ben Barka, en 1966 et 1967.

Sept demandes précises avaient été faites au juge d'instruction. La première concernait la photocopie d'un document manuscrit : un questionnaire détaillé, découvert dans la serviette de Georges Figon, soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement et retrouvé mort, en janvier 1966, par la police.

Ce questionnaire, apparemment destiné à un interrogatoire de Mehdi Ben Barka, avait été lu au cours du procès, sans que l'on sût qui en était l'auteur. Les conseils de M Bachir Ben Barka ont demandé l'audition de Me Pierre Lemarchand, qui avait été l'avocat de Georges Figon et avait rencontré ce dernier après l'enlèvement. Me Lemarchand a formellement nié être l'auteur du questionnaire. Mais, après confrontation de divers manuscrits, des expertises graphologiques auraient récemment révélé que l'écriture du document et celle de Me Lemarchand seraient semblables.

Ces constatations pourraient justifier prochainement de nouvelles initiatives de la partie civile auprès du juge d'instruction. Celui-ci devrait entendre, au cours des prochaines semaines, la mère de Georges Figon.

D'autre part, de nouvelles auditions de deux des ravisseurs, Louis Souchon et Antoine Lopez, ne semblent pas avoir donné de résultat utile. Ces derniers avaient fait, après le procès, des déclarations contradictoires ou différentes de leurs premières dépositions. Ils auraient seulement redit avoir subi des pressions diverses lors de l'enquête, et même après. Le magistrat instructeur a également entendu des proches de Georges Boucheseiche, Julien le Ny, Jean Palisse et Pierre Dubail. Ces auditions auraient confirmé que ces hommes avaient, après l'enlèvement, trouvé refuge au Maroc, où ils auraient bénéficié de protections importantes avant de disparaître mystérieusement. La femme de Georges Boucheseiche (il était le propriétaire de la villa où aurait été séquestré Mehdi Ben Barka) a de nouveau déclaré qu'elle avait la conviction que son mari avait été exécuté en 1971 au Maroc.

Silence au SDECE

Les avocats de M. Bachir Ben Barka avaient également demandé que soit levé le secret derrière lequel se retranchaient le SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) et certaines personnalités au moment des faits. Les avocats avaient énuméré un certain nombre de documents détenus par le SDECE, estimant qu'ils pouvaient être communiqués aujourd'hui, le « secret de défense nationale », à leur avis, ne pouvant plus être invoqué onze ans après. Sollicité au mois de novembre 1976, le SDECE n'aurait toujours pas fait connaître sa réponse.

En marge des mesures souhaitées par la partie civile, M. Pinsseau a eu connaissance des révélations faites par le magazine américain *Time* en décembre 1975. Des « informateurs » signalaient avec précision que le corps de Medhi Ben Barka avait été enterré à Neuilly-sur-Seine dans l'île de la Grande-Jatte. Le magazine a fourni au magistrat des photographies aériennes portant l'indication de l'endroit. Depuis, la police a remis un volumineux dossier contenant le résultat de diverses et minutieuses vérifications ou investigations. Mais ce dossier semble conclure qu'il était inutile de procéder à une fouille des lieux désignés.

FRANCIS CORNU.

Les projets d'assassinat de Jean de Broglie étaient-ils connus de la police ?

Interrogé durant cinq heures et demie, le mardi 25 janvier, par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, sur les circonstances de l'assassinat de Jean de Broglie, Gérard Frèche, qu'assistaient Mes Marcel Ceccaldi et Jean-Yves Leborgne, semble avoir formellement contesté la thèse de Guy Simoné. Celui-ci a prétendu avoir essayé, au dernier moment, le 24 décembre, de l'empêcher de tirer sur l'ancien ministre, en lui disant : *« Laisse tomber ! »* Gérard Frèche aurait indiqué que Guy Simoné, au contraire, le pressant d'agir, lui avait assigné la date du 24 décembre comme dernier délai, en lui laissant entendre que l'intermédiaire avec lequel il était en relation avait été mandaté par de puissants personnages. Le policier l'aurait conduit, le 24 décembre, rue des Dardanelles parce qu'il savait que Jean de Broglie y avait un rendez-vous... sans toutefois que ce lieu ait été choisi auparavant pour servir de cadre au meurtre.

Après les faits, Guy Simoné lui remit seulement 5 000 francs et non les 50 000 francs promis en raison de l'impossibilité dans laquelle il s'était trouvé de reprendre contact avec son mandant. Gérard Frèche aurait utilisé cette somme pour rembourser quelques dettes et s'acheter des vêtements.

Guy Simoné et Gérard Frèche auraient suivi Jean de Broglie dans ses déplacements depuis un mois environ et le meurtre aurait pu être commis beaucoup plus tôt, selon Gérard Frèche, si lui-même n'avait saisi tous les prétextes pour retarder l'exécution.

En sortant du cabinet de M. Floch, les défenseurs de Gérard Frèche ont déclaré à la presse : *« Sur commission rogatoire du juge d'instruction, les enquêteurs doivent se livrer à diverses investigations pour vérifier les dires de notre client selon lesquels la police avait certainement eu vent du projet d'assassinat car Frèche déclare avoir appris, après le crime, que bien d'autres personnes étaient au courant. A cet égard il a donné un certain nombre de précisions. Quand nous connaîtrons le résultat de cette commission rogatoire, nous dépose ons entre les mains du juge une note sur quelques aspects troublants de l'ensemble de la procédure policière, et nous ne parlons pas seulement du cas de notre client. Nous nous réservons le droit de demander l'audition des fonctionnaires de police qui ont participé à l'enquête et des hauts fonctionnaires qui l'ont supervisée... »*

Le magistrat instructeur doit à présent interroger Guy Simoné les 27, 28 et 29 janvier.

A Marseille

La tenancière du « pouf » de Calvi est inculpée de proxénétisme aggravé

De notre correspondant

Marseille. — L'arrestation, le 15 novembre 1976, à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), de Jean Marchetti, quarante-trois ans, connu comme proxénète, a permis de remonter la filière d'un réseau de prostitution qui a abouti au « foyer culturel » du 2e régiment étranger de parachutistes basé à Calvi (Corse).

Ce « foyer culturel », familièrement désigné sous le sobriquet de « pouf », abritait, outre les équipements culturels, une gérante, Mme Pauline Orsini, alias Jeannine, cinquante-cinq ans, et cinq ou six pensionnaires chargées de « dispenser la culture » sous forme de leçons particulières (une soixantaine par jour) selon les déclarations mêmes des intéressées) à l'issue desquelles « Jeannine » prélevait sa commission, réglait la part des pensionnaires et expédiait le solde à une adresse sur le continent.

C'est une plainte pour séquestration arbitraire de Mme Noëlle Cerf, qui affirme avoir été placée et retenue de force au « pouf » par M. Jean Marchetti, qui a conduit à l'arrestation de ce dernier et de plusieurs de ses complices. L'un d'entre eux, M. Bruno Angioï, quarante-deux ans, restaurateur à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), avait lui-même accueilli Noëlle Cerf durant un mois avant de l'expédier à Calvi en punition.

M. Pierre Michel, juge d'instruction à Marseille, vient de faire écrouer dans cette ville la tenancière du « pouf », après l'avoir inculpée de proxénétisme aggravé.

C'est à la suite du coup de filet réalisé dans plusieurs villes de France que le réseau a été démantelé. Le 12 janvier, les policiers arrêtaient M. Roger Mercieca, quarante-huit ans, gérant de bar à Marseille, M. Daniel d'Aïtti, vingt-six ans, et Mme Thérèse Heuzebroc, trente-quatre ans, gérante de bar à Nice.

L'enquête a démontré que les deux hommes avaient participé au recrutement pour le « foyer culturel » du 2e REP. Quant à Mme Heuzebroc, elle servait de « boîte aux lettres » pour les mandats expédiés de Calvi par la gérante du « pouf ».

Une commission rogatoire de M. Michel a permis aux policiers du S.R.P.J. d'effectuer une perquisition et d'examiner les livres de comptes du foyer. Le juge d'instruction devrait entendre également le général commandant la subdivision de la Corse sur les déclarations des pensionnaires du foyer. Il paraît difficile d'admettre, compte tenu de l'activité intense qui règne au « pouf » et du mode de règlement des prestations (qui se faisait à l'aide de jetons achetés au foyer) que le général ait ignoré ce que l'on retenait du mot culture dans la caserne dont il avait la charge.

J. C.

FAITS ET JUGEMENTS

Les suites d'une « overdose » mortelle.

Après l'arrestation, en décembre dernier, de M. Michel Maurer, vingt-neuf ans, accusé d'être un pourvoyeur de drogue, les policiers du S.R.P.J. de Reims ont résolu l'énigme posée par la découverte à Amsterdam, le 1er septembre 1976, du corps d'un jeune homme mort par « overdose », M. Patrick Grandjean, vingt-cinq ans, originaire de Grenoble. Le corps avait été découvert dans une automobile à côté d'une seringue qui n'avait pas été utilisée.

En fait, Patrick Grandjean était mort dans un appartement de Reims. Le propriétaire et les deux autres occupants, des jeunes filles mineures, affolés, avaient fait appel à M. Maurer pour faire disparaître le corps. En le transportant, en voiture, aux Pays-Bas, M. Maurer avait cru pouvoir faire croire à un décès accidentel. — *(Corresp.)*

Seize ans de réclusion criminelle pour un hold-up de 2 500 francs.

La cour d'assises du Cher, présidée par M. Jean Boussaroque, a condamné, mardi 25 janvier, un accusé d'origine malienne, Assouman Konaté, trente ans, à seize ans de réclusion criminelle. L'avocat général, M. Paul Mabrut, avait requis une peine de dix années de réclusion criminelle.

Le 25 septembre 1975, Assouman Konaté, agent de fabrication, demeurant à Romorantin, s'était emparé sous la menace d'une somme de 2 500 francs au bureau de poste de Charost, et avait pris la fuite à bord d'une voiture. Il devait être rapidement identifié et arrêté.

Vol de bulletins de loto à Saint-Etienne.

Trois mille six cent dix-neuf amateurs de loto de la région stéphanoise et du Puy (Haute-Loire) ne peuvent participer au tirage de ce mercredi 26 janvier, les volets A et B correspondant à leurs jeux ayant été dérobés au cours de la nuit du 23 au 24 janvier, 8, rue Emile-Zola, à Saint-Etienne, dans le bureau d'un courtier de la Loterie nationale. Ces bordereaux, représentant une recette de 29 000 francs, sont inutilisables par les malfaiteurs, faute du troisième volet conservé par les souscripteurs.

Ces derniers ne seront remboursés que de leurs mises, même s'ils ont donné les numéros gagnants, leurs bulletins, bien que validés, n'ayant pas encore été microfilmés par le Centre national de traitement mécano-informatique de loto. — *(Corresp.)*

UNE PARTIE DE LA PROCÉDURE CONCERNANT M. LEGROS POURRAIT ÊTRE ANNULÉE

Une partie de la procédure d'un dossier ouvert à Paris depuis dix ans contre M. Fernand Legros pourrait être annulée le 22 février par la chambre d'accusation saisie par M. Alain Sauret, le juge d'instruction actuellement chargé de l'affaire.

La procédure vise l'achat, en 1964, à M. Legros par M. Algur Meadows, collectionneur américain, de cinquante-quatre toiles de çoise Perehman et Brault, font recats d'authenticité, mais dont trente-huit, selon les trois experts judiciaires, seraient des faux.

Les défenseurs de M. Legros et de ses coïnculpés, MM. Maurice Malingue et André Pacitti, M^{es} Le Nir, Gambier de la Forterie, Françoise Pelma et Brault, font remarquer que l'un de ces experts, M. Lafaille, spécialiste de Dufy, désigné en 1973 par M. Jean Pascal, magistrat instructeur chargé à l'époque de ce dossier, avait été consulté antérieurement à titre privé par M. Meadows sur cinq Dufy.

M. Maurice de Sablet, avocat général près la chambre d'accusation, estime, lui aussi, que la procédure doit être annulée à partir de cette désignation, en 1973, de M. Lafaille. S'il en est ainsi, M. Sauret devra faire procéder à une nouvelle expertise.

Cependant, une autre information judiciaire concernant M. Fernand Legros, qui a suscité, comme l'autre, son extradition, le 14 avril 1974, du Brésil en France, est pratiquement terminée : elle a été ouverte sur la plainte en faux déposée le 11 mars 1967 par la veuve du peintre Marquet pour un tableau attribué à son mari, mis en vente par un commissaire-priseur de Pontoise.

TÉLÉPHONE ET PORNOGRAPHIE

Affirmant être importunée jour et nuit, depuis plusieurs semaines, par des correspondants inconnus qui lui débitaient des obscénités par téléphone, Mme Cécile Karas, d'abord interloquée, a fini par savoir ce qui lui valait de telles assiduités : un numéro de téléphone griffonné sur un mur, dans une scène du film aux noms doublement révélateurs : *Blue Ecstasy* ou *la Rage de jouir*. Car ce numéro, qui est en réalité celui de M. Claude Millot, le metteur en scène, devient, si l'on remplace un 5 par un 3, celui de Mme Karas. Et le graffiti, précisément, n'est pas bien lisible.

Voilà pourquoi l'intéressée a intenté un référé aux producteur et distributeur du film.

Saisi de ce cas troublant, M. Gilles Regnault, vice-président du tribunal de Paris, a rendu, le 25 janvier, une ordonnance déclarant notamment : « (...) *le fait de mentionner un numéro de téléphone quelconque dans des films, mais plus particulièrement dans un spectacle pornographique, constitue une imprudence grave dans la mesure où certains spectateurs à la psychologie, à la mentalité et aux motivations particulières ont tendance à mêler la fiction et la réalité et sont conduits, par conséquent, à communiquer avec le titulaire présumé du numéro pour tenter de satisfaire leurs obsessions. En l'espèce, cette imprudence dont les défendeurs sont responsables, a eu pour conséquence de porter sérieusement atteinte à la vie privée de Cécile Karas et de gravement contribuer à dégrader sa qualité de vie. Il y a donc extrême urgence à prendre les mesures fixées ci-après.* (...)

» *Par ces motifs, ordonnons la saisie du film* (...) *et interdisons provisoirement sa projection dans sa version actuelle jusqu'à ce que soit intervenue la suppression des images où figure le numéro de téléphone invoqué dans la copie originale et dans toutes les copies existant* (...). »

DE LA VIE OU DE LA MORT

(Suite de la première page.)

Depuis des décennies, depuis beaucoup plus longtemps encore, depuis vingt siècles pour certains, abolitionnistes et partisans de la peine de mort ou, plus généralement, de son maintien dans le code pénal comme élément de dissuasion en disputent. Ils se jettent à la tête les mêmes arguments, sans cesse recommencés, à grands renforts de statistiques (mais, comme elles ne portent que sur un tout petit nombre, sont-elles vraiment éclairantes ?), de concepts, de morale, de considérations historiques ou sociologiques, de données psychiatriques.

Je n'apporterai rien à tout ce qui a été dit et qui n'a jamais encore paru assez déterminant pour inciter le législateur français à supprimer la peine de mort. Je retiendrai seulement, parce qu'elle doit tout de même nous conduire à la réflexion, l'indication que la France est, en Europe, un des derniers pays à maintenir la peine capitale.

⁂

Mon propos se situe sur un autre plan.

La vie ou la mort ?

Après le verdict de Troyes, est-il admissible, est-il possible encore de poser à des juges ce terrible dilemme ?

Je me suis interrogé, comme beaucoup de Français sans doute, sans idée préconçue, gravement.

Ma vie professionnelle, aussi étonnant que cela puisse paraître, ne m'a jamais confronté directement, personnellement, à ce problème. J'avais cependant éprouvé quelque malaise après une certaine condamnation, et plus encore après l'exécution de la sentence, alors que, de l'avis de tous ceux qui l'avaient approché, ce n'était plus le même homme. Depuis lors, j'ai maintes fois réfléchi à la peine de mort. Les condamnations à la peine capitale et les décisions prises par le président de la République dans l'exercice de son droit de grâce m'avaient peu à peu conduit à une position dont je ne me dissimulais ni l'inconfort ni l'illogisme. Insensible à l'argument plus que discutable de l'exemplarité de la peine (et quelle chose affreuse de considérer que la mort peut être exemplaire), mais désireux de conserver toutes les mesures susceptibles de dissuader le criminel dans les situations les plus graves, j'admettais que la peine de mort soit maintenue dans deux cas seulement : lorsque le criminel a commis un meurtre ou un assassinat alors qu'il se trouvait en cours d'exécution d'une peine perpétuelle, et dans l'hypothèse de meurtre ou d'assassinat sur la personne d'un enfant de moins de treize ans.

Sur le premier point, l'affaire Buffet m'a fait, il y a quelques années, modifier mon point de vue. Buffet ne pouvait se dissimuler que, déjà condamné à une peine perpétuelle, la mort ne manquerait pas d'être prononcée contre lui, et cette considération ne l'a pas retenu sur le chemin des seconds crimes. Ainsi, le clignotant de la dissuasion n'avait pas fonctionné. Sans doute les jusqu'auboutistes de la peine de mort objecteront-ils que s'il avait été condamné à mort pour son premier crime, il n'aurait pu commettre le second. Il me paraît superflu de répondre qu'il serait tout de même monstrueux que la crainte d'une récidive en cours de détention doive inciter à condamner à mort dès le premier crime.

Par contre, je continuais à penser que l'enfant (le mineur de treize ans) devrait être considéré, pour des raisons évidentes, comme une victime dont la protection mérite d'être entourée du maximum de précautions et, aussi illusoire qu'était encore à mes yeux le caractère dissuasif de la peine de mort, j'estimais qu'en l'occurrence il convenait de la maintenir.

Telle était ma position jusqu'au verdict de Troyes.

La vie ou la mort ?

Je ne crois plus maintenant que l'on puisse continuer à enfermer le juge dans le plus cruel des dilemmes.

Je crois profondément, gravement, que le problème de la vie ou de la mort ne doit plus se poser à la justice de notre pays.

Il a été tranché, résolument, par la cour d'assises de l'Aube.

Ce ne sont point des circonstances particulières de la cause qui ont entraîné la conviction des jurés et des magistrats. La défense avait posé la question clairement, courageusement, gravement. C'est clairement, courageusement, gravement, que la cour a répondu.

Sans doute dira-t-on que, dans les limites de la loi, chaque juridiction est souveraine, qu'il ne faut s'étonner ni s'indigner devant les différences d'appréciation des juridictions de jugement. Nous le savons bien que rien ne serait plus dangereux et plus profondément injuste qu'un tarif, qu'un prix fixe, qui ferait du juge un juge-robot, un juge aux mains liées. Nous le savons bien que la justice doit peser les hommes, chaque homme, que nous ne pesons pas du même poids sur ses balances, et qu'il est juste et prudent de prévoir une « fourchette » dans l'application de la peine. Oui, nous savons tout cela. Mais, de la vie à la mort, la fourchette est devenue trop large. Ce n'est pas seulement un assassin que les jurés ont condamné en tenant compte des faits ou de sa personnalité, c'est la peine de mort qu'ils ont d'abord jugée. Voilà la grande leçon de ce verdict. C'est pourquoi nous n'avons plus le droit de maintenir la peine capitale dans nos codes. La vie ou la mort ne se joue pas aux dés. Qu'un homme soit demain condamné à la peine capitale... Pourrions-nous dormir ce soir-là ?

Mais pourquoi cette émotion, pourrait-on m'objecter, puisqu'il reste, comme ultime recours, le droit de grâce du président de la République. Tout au long de ma vie professionnelle et de citoyen, je me suis incliné, sans discussion, sans appréciation même, devant les décisions de grâce présidentielle. Mais là encore, d'un président à l'autre, et pourquoi pas, au cours de la même présidence (ce n'est pas une hypothèse d'école), des positions successives peuvent être prises. La grâce est par essence un problème de personnes, tant pour celui qui l'exerce que pour celui à qui elle s'applique, un problème de temps aussi, et en même temps, en quelque mesure, un problème de politique au sens le plus élevé du terme. La grâce est, par essence du coup par coup, et c'est bien ce qui rend son exercice si difficile, si lourd, parfois si pathétique. Mais trancher de la vie ou de la mort s'accommode mal du coup par coup, et d'abord, le dépasse, parce que la question comporte un préalable. Je pense profondément sans passion, avec l'assurance tranquille d'une conscience en paix, que, quelque respect que l'on porte à la fonction présidentielle, quelque confiance que l'on puisse placer en la personne de celui qui l'exerce, le droit de vie ou de mort ne peut plus être remis à un homme. On qualifie souvent le droit de grâce de droit régalien. Le président de la République française ne bat pas monnaie et ne touche pas les écrouelles. Va-t-on continuer à crier au condamné à mort : *« Le roi t'a touché. Tu es sauvé. »*

Mais je ne voudrais pas que la suppression de la peine de mort soit considérée comme le signe d'un laxisme qui porterait en lui de terribles dangers. Je ne voudrais pas non plus que les parents des victimes soient exposés à rencontrer dans les rues de la cité l'assassin de leur enfant, qui aurait recouvré la liberté au prix de grâce et de libération conditionnelle combinées. Le législateur devrait disposer que, dans le cas d'homicide sur la personne d'un mineur de moins de treize ans, la peine applicable serait l'emprisonnement à vie et la Constitution prévoir que, dans cette hypothèse, le droit de grâce serait limité à la commutation de la peine perpétuelle en un emprisonnement de quarante ans, lui-même non susceptible de remise de peines collectives ou de mesure individuelle de libération conditionnelle. Dispositions exceptionnelles sans doute, mais qui se justifient dans ce cas.

Car le seul problème est celui de la vie ou de la mort et il requiert des mesures spécifiques.

Puissent nos législateurs, puissent tous les gens de justice, puissent nos concitoyens cesser enfin leur querelle, les uns pour donner son prix à la vie, les autres pour chercher un sens à la mort.

MAURICE AYDALOT.

En Allemagne fédérale

LES PEINES PERPÉTUELLES EN QUESTION

De notre correspondant

Bonn. — Dès la création de la République fédérale d'Allemagne, en 1949, la peine de mort a été abolie par la loi fondamentale. Sans doute certains hommes politiques réclament-ils périodiquement son rétablissement après des crimes particulièrement odieux ou des attentats « terroristes ». Mais ils ne rencontrent qu'un écho limité. Si les sanctions pénales font pourtant l'objet de discussions, c'est parce que la réclusion à perpétuité est aujourd'hui mise en cause.

Un colloque réuni récemment à Hambourg, sur l'initiative du magazine *Stern*, a montré qu'un grand nombre de juristes, d'hommes politiques et de membres de l'administration pénitentiaire estimaient la réclusion à vie dangereuse pour l'intégrité physique et morale des condamnés, et inutile pour la sécurité de la société (sur quatre cent soixante-dix-sept condamnés à vie graciés, en R.F.A., quatre seulement ont « récidivé »).

Le débat juridique a été soulevé pour la première fois, au mois de mars 1976, par un président de cour d'assises. Le juge Brenkamm a refusé de condamner un policier reconnu coupable du meurtre d'un jeune drogué à la réclusion perpétuelle, qu'il estimait inconstitutionnelle. Il a demandé au tribunal constitutionnel de Karlsruhe de trancher, en mettant en avant trois arguments.

— Le paragraphe 211 du code pénal, ainsi rédigé : *« L'assassin sera puni de la réclusion à perpétuité »*, ne laisse aucune marge d'appréciation des circonstances et des mobiles du crime.

— Le réexamen de la peine en cours de détention n'est pas automatique comme pour les autres condamnations.

— Après quinze ou vingt ans d'emprisonnement, la personnalité du détenu est lentement détruite.

La plupart des participants au colloque de Hambourg partagent l'opinion du président de la cour d'appel de Brunswick, pour qui *« la réclusion à vie ne devrait pas avoir de place dans notre droit »*. La peine maximale ne devrait pas dépasser quinze ans. Le droit de grâce qui revient au ministre-président des Länder est inadapté, car son exercice n'est pas réglementé. Certains condamnés sont graciés au bout de six ans de détention, d'autres ne le sont jamais. La moyenne de la détention pour les meurtriers atteint en République fédérale dix-huit à vingt ans, alors que, selon les experts ouest-allemands, elle serait sensiblement moins élevée dans les autres pays d'Europe occidentale. Cette comparaison est contestable dans la mesure où elle prend en compte des pays appliquant encore la peine de mort.

M. Hans Jochen Vogol, ministre fédéral de la justice, présent au colloque, a indiqué que le gouvernement de Bonn n'avait pas l'intention d'abolir la réclusion à perpétuité, bien qu'il ne la considère pas comme un succédané de la peine de mort. *« Il ne s'agit pas d'exclure tout meurtrier de la société comme s'il avait été exécuté,* a-t-il déclaré, *mais le ministère de la justice prépare un projet de loi qui assurera tout condamné à perpétuité d'un réexamen automatique de sa peine après quinze ans de détention. »*

C'est peut-être un premier pas vers une abolition pure et simple de la réclusion à vie. Mais en allant plus loin, M. Vogel craint l'opposition des partis chrétiens-démocrates et les protestations d'une opinion toujours sensible à la défense de *« la loi et l'ordre »*. — D. Vt.

En Italie

M. ANDREOTTI RÉCLAME DES PEINES PLUS SÉVÈRES POUR LES AUTEURS D'ENLÈVEMENT

Le président du conseil italien a réclamé, mardi 25 janvier, la prison à vie, c'est-à-dire la peine la plus lourde prévue par la loi, pour les auteurs d'enlèvements de mineurs, avec une clause interdisant leur libération anticipée. M. Giulio Andreotti, qui ouvrait un débat sur l'ordre public à la Chambre des députés, s'est prononcé d'autre part pour un renforcement du gardiennage des prisons avec l'aide de l'armée et pour diverses mesures tendant à améliorer le fonctionnement de la police et de la justice.

Dans un tableau très sombre de la criminalité et du terrorisme en Italie, le président du conseil a fait état de chiffres inquiétants : en 1975, mille deux cents attentats ont été commis, soit le double de l'année précédente, mille cinq cents « délinquants communs » ont été dénoncés pour fuite de capitaux et quarante-huit personnes ont été enlevées. Ce dernier phénomène préoccupe particulièrement les pouvoirs publics, puisqu'on a déjà enregistré cinq enlèvements depuis le 1er janvier 1977.

● *Les auteurs présumés du cambriolage* commis le 10 janvier dernier à la permanence des sénateurs du Rhône, 32, rue Burdeau, à Lyon (1er), MM. Pierre Vallon et Francisque Collomb — ce dernier étant maire de Lyon depuis le 5 décembre dernier, — ont été appréhendés. MM. Noël Pouchoy, âgé de vingt-cinq ans, Jean-Pierre Perruchi, âgé de trente-neuf ans, et un mineur âgé de dix-sept ans ont été arrêtés le 13 janvier en flagrant délit alors qu'ils tentaient de percer un coffre-fort à la poste de Saint-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône) avec du matériel ayant la même provenance que celui abandonné chez M. Pierre Vallon.

● *Le cambriolage de la Société générale.* — Henri Michelucci, âgé de vingt-neuf ans, inculpé de vol qualifié, complicité et recel pour le cambriolage de la Société générale de Nice, a été mis en liberté sur décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, mercredi 19 janvier. Arrêté le 26 octobre dernier, Henri Michelucci avait entrepris le 2 décembre une grève de la faim à la prison de Nice pour protester de son innocence.

De la robe à la plume

(Suite de la p... ge.)

Le solitaire des années 50 applaudit la fin de sa solitude. Même s'ils ne sont pas majoritaires, ceux que révolte une audience de flagrants délits ne sont plus, en 1977, des « originaux ». Et Dumas frétille et frémit en voyant cette justice *« non plus seulement soumise à des tirs sporadiques, à des escarmouches, à des coups de main, mais à une offensive générale sur l'ensemble de ce front qu'elle tenait si fermement autrefois avec l'Eglise et l'armée »*.

Un langage politique

Un si clair langage est évidemment politique. Si Roland Dumas, socialiste, ami et confrère de François Mitterrand, tenté, semble-t-il, par un retour politique, se réjouit des remous d'aujourd'hui autour des prétoires, c'est parce qu'il les confond avec le remous général. Et si André Damien s'en inquiète, c'est pour des raisons très semblables. Lui aussi a pris ses marques en politique depuis les législatives partielles de novembre 1976 dans la cinquième circonscription des Yvelines.

Différentes dans le ton, dans la forme, leurs analyses ne pouvaient pourtant beaucoup diverger sur l'essentiel, à commencer par cette constatation des empiétements coutumiers de l'exécutif sur le judiciaire. Ils se retrouvent tout autant pour juger la formation actuelle de l'avocat, en proposer une réforme. Après tout, n'exerce-t-on pas le même métier ? Et comment n'éprouverait-on pas les mêmes craintes devant les mêmes menaces ? Comment, l'un ou l'autre pourrait-il oublier le chapitre consacré à la défense par le Syndicat de la magistrature dans son ouvrage collectif *Au nom du peuple français ?* Et cette grève du barreau de Paris, avec défilé en robe de janvier 1976, en réaction au « despotisme » de la place Vendôme ? Comment divergerait-on quand il s'agit de compter et de conter « les travaux et les jours » ?

Ainsi, sans l'avoir voulu, dialoguent plus qu'ils ne s'opposent le romantique et le classique. Le premier — c'est Dumas, bien sûr ! — se livre avec la chaleur de ses émotions, les souvenirs de l'enfance et de la carrière, la pudique piété aussi, due à un père que les Allemands fusillèrent. Il salue les grands ancêtres, les juge bien le plus souvent, mais en oublie un, Henry Torrès. Inadvertance sans doute. Il admire aussi, et parfois avec envie, les meilleurs de ses contemporains. Il ignore la méchanceté, mais non la sévérité.

L'autre se veut plus retenu, mais non point compassé. Sans parti pris, mais non de sang-froid. Il préfère l'anecdote ancienne à la facilité du trait. Sa rigueur supplée ses élans. Il plaide sa réforme en civiliste de qualité. Moins confiant en ses dons, il se charge de références et de pièces. Du sérieux. L'humour est en prime. Ainsi se poursuit le rêve commun d'une défense libre et indépendante.

François Romério n'apaisera pas ces deux anxieux. Voici un magistrat sans trouble ni tremblements, au point que l'on se demande, sur le coup, s'il n'a pas joué un jeu, manière avocat du diable. Du tout. D'un bout à l'autre de sa carrière, commencée en Indochine, il a conservé une morale simple : il y a dans une société les « honnêtes gens » et les autres. La justice protège, défend les premiers contre les seconds. Critères de l'honnêteté ? La loi les fixe par les codes. La loi étant votée par les élus du peuple, elle ne saurait être autre chose que la volonté de ce peuple. Poussé dans sa logique, le raisonnement peut aller très loin. Il y va. Puisque le législatif a voté les textes établissant la Cour de sûreté, contester cette juridiction, pis encore, la tenir pour tribunal d'exception, n'est pas plus sérieux qu'acceptable.

Ainsi parle François Romério. Il est pour la peine de mort, pour le bourreau, pour la prison réelle, pour la police (il ne voit pas les raisons qu'il y aurait de la suspecter), pour la garde à vue (et le temps qu'il faudrait, selon les cas), pour le secret de l'instruction, pour un magistrat serviteur de la loi et non réformateur, de celle-ci (par son travail ; si elle ne lui convient pas, qu'il démissionne). Ainsi viendront l'ordre, la sécurité. La séparation des pouvoirs ? M. Romério non seulement ne la défend pas, mais la juge inutile. Puisque le pouvoir exécutif vient du peuple, un ordre du pouvoir n'est-il pas un ordre du peuple qui s'exprime par l'élection ou le référendum. Dans la forme, ce n'est pas gaullien, mais dans l'âme, c'est gaulliste. Peut-être y met-il trop de flamme. Les avocats, dans tout cela ? Le général les prisait médiocrement, M. Romério apporte à son jugement des nuances. C'est égal, il met trop de malice à conter les confidences que lui fit un collègue qui, pour avoir été avocat, disait bien connaître les délinquants et entendait désormais ne pas « les rater ». Le passage est à bien lire. François Romério en dit assez pour qu'on reconnaisse ce collègue. Il présidait la cour d'assises du Rhône qui condamna Jean-Marie Deveaux, aujourd'hui acquitté. Il est vrai qu'il y a aussi des magistrats pour croire, après Géo London, qu'il n'y a d'erreurs judiciaires que les acquittements...

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ *Les Avocats*, de Roland Dumas, Grasset, 255 pages, 42 F.

★ *Etre avocat aujourd'hui*, d'André Damien, APIL, Versailles, 214 pages, 23, rue Hoche, Versailles, BP 178.

★ *Le Métier de magistrat*, de François Romério, France-Empire, 284 pages, 38 F.

POLICE

RÉUNIS EN CONGRÈS A GRENOBLE

Les commissaires sont mécontents de certaines insuffisances de la réforme de structures proposée par l'administration

Grenoble. — Connue dans ses grandes lignes depuis moins d'un mois, la réforme des structures de la police nationale — véritable serpent de mer des dix dernières années — continue de retenir l'attention des fonctionnaires intéressés. Elle sera au centre des débats du congrès du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, dont les travaux ont commencé mardi 25 janvier à Grenoble.

Le corps d'encadrement de la police sera en effet le plus bouleversé si le projet de l'administration devient un jour réalité (le Parlement doit en effet se prononcer sur ce texte qui nécessite, d'autre part, des modifications du code de procédure pénale). M. Michel Poniatowski prévoit de fusionner, au sein du corps des commissaires, les actuels commandants de groupement et commandants principaux de la police en tenue (des corps urbains comme des C.R.S.). Jointe à quelques autres touchant aux échelons intermédiaires et subalternes, une telle démarche a pour ambition de clarifier un service encombré de secteurs parallèles et souvent concurrents. Au nom de l'efficacité, elle substitue à la notion archaïque des « corps » celle d'« emploi », chacun étant appelé à agir sans entrave dans les domaines les plus variés, au gré de sa disponibilité.

De notre envoyé spécial

Il y a déjà plus de deux ans que le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale a présenté ce projet de simplification de la police aux tâches d'aujourd'hui. Cette organisation obtient donc partiellement satisfaction, mais les points de divergence subsistant entre elle et l'administration ont suffi à créer dans ses rangs un profond mécontentement. D'abord les congressistes de Grenoble ne cachent pas qu'ils attendaient d'une telle remise en ordre quelques retombées financières. L'application à la police des mesures décidées en faveur des personnels militaires était restée sans conséquence pour les cadres policiers. Aussi se demande-t-on si ce schéma de la police de demain ne dissimule pas à terme une volonté d'abaissement du corps des commissaires. Ces derniers sont toujours particulièrement pointilleux quant à une possible réduction de leurs prérogatives au bénéfice du corps préfectoral. L'intégration soudaine de cent quatre-vingt-un commandants de groupement principaux dans un corps de commissaires qui compte près de deux mille hommes va, d'autre part, avoir des répercussions sensibles sur le déroulement des carrières, notamment pour ce qui concerne les jeunes commissaires qui verront leur progression entravée par l'arrivée de ces nouveaux « chefs », généralement plus âgés qu'eux.

Le problème de la qualification judiciaire de ces « *nouveaux commissaires* » n'a pas non plus été clairement réglé. En principe, un commissaire de police sortant de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or est officier de police judiciaire (*O.P.J.*) de plein droit. Les actuels commandants de groupement et commandants principaux de corps urbains et de C.R.S. n'ont pas suivi la même scolarité. Quel sera donc le niveau de leurs responsabilités judiciaires ?

Récemment, la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C.-civils s'inquiétaient de les voir devenir O.P.J. (*le Monde* du 21 janvier). M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, a cru apaiser ces inquiétudes en déclarant que les commandants et officiers affectés au service des C.R.S. n'auront, en matière de maintien de l'ordre, aucune attribution d'O.P.J., mais il n'a fait, dans cette intervention, aucune allusion aux commandants principaux ou aux commandants de groupement qui seront devenus entre-temps commissaires.

Enfin, la très large place accordée aux « promotions au choix » — 35 % des postes de commissaires disponibles chaque année — laisse présager à certains quelques conséquences redoutables. *« En quelques années, on pourra ainsi mettre des hommes sûrs à tous les postes importants »*, s'inquiète M. Jean-Claude Riquois, secrétaire général du Syndicat, qui se méfie, d'autre part, des rumeurs de régionalisation de la police, de plus en plus insistantes dans les couloirs du ministère de l'Intérieur. Un levier essentiel de l'action policière pourrait en effet, à cette occasion, échapper aux commissaires pour être confié à des préfets.

Toutes ces incertitudes, toutes ces obscurités, expliquent que les commissaires et les autres fonctionnaires de la police, bien que demandeurs, ne soient pas satisfaits des projets de M. Poniatowski. La section de Lyon du Syndicat — la plus virulente, car c'est la plus jeune depuis les « mutations » de 1972 — a déjà réagi vivement lorsque M. Poniatowski a mentionné cette réforme en décorant la semaine dernière, à Lyon, les gardiens de C.R.S. qui avaient protégé l'ambassade de France à Beyrouth pendant la guerre civile au Liban. Les interventions faites lors de la séance d'ouverture du congrès ont insisté sur les ambiguïtés et les hiatus de la réforme, qui ne reprend que de manière incomplète les propositions syndicales. *« Le schéma actuel est bien loin, sur beaucoup de points, des mesures décidées par le comité technique paritaire. Alors l'unification du commandement, oui, mais à quel prix ? »* observait l'un des responsables de la section lyonnaise.

Le directeur général de la police nationale était venu en personne tenter de répondre à ces attentes. Il l'a fait d'une manière discrète. Sur quelles perspectives ont débouché ces échanges avec les congressistes ? Nous ne le saurons certainement pas très vite : M. Pandraud ayant fait savoir qu'il ne parlerait pas en présence de la presse, toute cette partie des travaux a eu lieu à huis clos.

JAMES SARAZIN.

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE LANGUES APPLIQUÉES

Sortir de l'artisanat

Grenoble. — Les formations en « langues étrangères appliquées » sont nées, il y a quelques années, du souci de « dégonfler » les effectifs des enseignements littéraires traditionnels, en donnant aux étudiants une formation plus pratique ouvrant davantage de débouchés. En juin 1977, les premières maîtrises seront délivrées dans une quinzaine d'universités, au terme de quatre années d'études.

Les responsables de près de vingt-cinq universités disposant d'un enseignement de ce type se sont réunis récemment, à l'université des langues et lettres de Grenoble (Grenoble-III), comme ils l'avaient fait pour la première fois, en 1976, à Nanterre (Paris-X). Ils se sont montrés plutôt pessimistes : les moyens dont ils disposent leur paraissent insuffisants pour un fonctionnement correct de ces nouvelles formations, qui rencontrent pourtant un succès croissant (1).

De notre correspondant régional

« Comment gérer une formation sans avoir d'autonomie de gestion ? », a demandé M. Louis Lecocq (Lyon-II). Ne formant pas d'unités d'enseignement et de recherche spécifiques, les « filières » langues étrangères appliquées n'ont pas assez d'autonomie de gestion. Beaucoup d'assistants et maîtres-assistants hésitent à s'engager, de peur de compromettre leur carrière. Or, le nombre de postes créés pour ces filières nouvelles est extrêmement restreint. Les universités de Nanterre et de Grenoble, qui se sont lancées très tôt (en 1970-1971) dans cette opération, ont bénéficié de quelques moyens. Grenoble-III a reçu, en 1971, quatre postes d'assistant pour la *« maîtrise trilingue de sciences et techniques appliquées aux services public et privé plurinationaux »*, ouverte en collaboration avec l'université des sciences sociales (Grenoble-II), et un poste de maître de conférences d'anglais, au titre de la maîtrise de langues étrangères appliquées. Mais presque toutes les autres universités n'ont rien obtenu et les enseignements y sont assurés en heures complémentaires pour une large part.

Les moyens manquent encore plus pour organiser les stages pratiques, jugés *« indispensables »* par les enseignants — exception faite de quelques traditionalistes, qui craignent une déviation de la linguistique pure, — parce qu'ils favorisent une plus grande maîtrise de la langue en milieu professionnel et donnent *« le premier élément d'une recherche de débouchés »*. Mais les difficultés pour obtenir des places dans les entreprises sont telles que les responsables de départements L.E.A. n'osent pas toujours rendre ce stage obligatoire. Lorsqu'il l'est, il compte encore peu pour le diplôme (deux unités de valeur sur vingt et une à Clermont-Ferrand, par exemple). Beaucoup d'industriels français considèrent toujours le stagiaire comme un *« surcroît de charges »*. Ils préfèrent aussi accueillir des stagiaires étrangers.

« Faire la quête »

Cette attitude peut-elle fournir une « monnaie d'échange » entre pays ? Un autre obstacle se dresse alors : la rigidité du *cursus* universitaire français. Etudiants et enseignants déplorent qu'en France les stages soient effectués généralement pendant l'été et soient de courte durée — cinq à dix semaines, — ce qui les « marginalise », alors qu'ils sont fréquemment de quatre à six mois à l'étranger et totalement intégrés à l'enseignement. De surcroît, l'absence de crédits oblige les responsables des nouvelles filières à « faire la quête » pour payer le voyage des étudiants. Chaque université tente donc de se débrouiller comme elle peut : Mulhouse passe par le biais des chambres de commerce et d'industrie, françaises et allemandes ; Tours joue de relations privilégiées avec l'Espagne et l'Allemagne (2) ; Grenoble s'appuie sur le Comité de patronage des étudiants étrangers.

Manque de moyens

Cette organisation artisanale sera-t-elle compatible avec l'accroissement — attendu, souhaité même — du nombre des candidats ? Le découragement engendré par la surcharge des effectifs au niveau du diplôme de fin de premier cycle ne conduira-t-il pas à une sélection, comme l'a fait remarquer un participant à la rencontre de Grenoble ? Pourtant, dans ce domaine, l'Université française a un retard considérable, que les universitaires grenoblois ont pu mesurer lors de la récente *« Bourse aux échanges »* à Londres, organisée annuellement par l'I.A.E.S.T.E. (International association for the exchange of students for technical experience). Partis en quête de quatorze stages, ils ont rencontré là une université qui en recherchait mille quatre cents pour elle seule. Ils ont appris qu'une université anglaise avait, en permanence, la moitié de ses huit mille étudiants en stage, et que telle université canadienne disposait de 325 000 dollars pour organiser les siens.

« Que pouvons-nous espérer faire avec une subvention de 20 000 francs ? », note, amer, M. Jean-Claude Buchot, chargé des relations extérieures à Grenoble-III. *Les maîtrises de langues étrangères appliquées ne peuvent vivre sans ces stages et leur financement ne peut être prélevé sur les crédits traditionnels ». « A Nanterre, on a déjà songé à supprimer la filière L.E.A., faute de moyens »*, affirmait l'un des représentants de cette université. Devant ces difficultés, certaines universités ne risquent-elles pas de prendre une telle décision, si l'on ne met pas les moyens en accord avec la politique définie au secrétariat d'Etat ?

BERNARD ELIE.

(1) Selon les indications fournies par une trentaine d'universités, on compte en 1976-1977 cinq mille étudiants en première année de premier cycle de langues étrangères appliquées, six cents en licence, vingt environ en maîtrise.

(2) A Tours, les deux années de la maîtrise de L.E.A. sont découpées en quatre semestres. Le deuxième et le troisième sont réservés aux stages effectués, l'un dans un pays anglophone, l'autre correspondant à la deuxième langue étudiée.

LES COURS ONT REPRIS A L'I.U.T. DE MARSEILLE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Les cours ont repris lundi 24 janvier à l'Institut universitaire de technologie de Marseille, dont le directeur, M. Guillemonat, a été reçu par M. Laurent, conseiller technique du secrétaire d'Etat aux universités. Sur décision du conseil d'administration de l'établissement, les cours avaient été suspendus du 10 au 13 janvier, l'I.U.T. n'ayant obtenu jusque-là que quatre mille heures complémentaires contre douze mille l'an dernier.

La reprise décidée par les responsables de l'établissement à la suite de l'attribution d'une rallonge de mille heures, a été troublée la semaine dernière par une grève larvée : une fraction des étudiants, notamment en génie électrique et mesures physiques, avaient jugé trop prudente la position du conseil d'administration à l'égard de mesures dont ils s'estimaient *« les premières victimes »*.

Le 21 janvier, le climat s'était tendu, le rectorat ayant fermé l'établissement pour empêcher une rencontre prévue entre les étudiants en grève et M. François Billoux, député communiste des Bouches-du-Rhône. Au cours d'un meeting devant les grilles de l'I.U.T., M. Billoux a lu la lettre qu'il avait reçue du secrétaire d'Etat, qui réaffirmait notamment que *« la valeur du diplôme n'est pas uniquement fonction du nombre d'heures dispensées »*. La fermeture de l'I.U.T., vivement dénoncée par la section du Syndicat national de l'enseignement supérieur n'a pas eu de répercussions sur la reprise des enseignements. L'établissement a obtenu une dotation de 100 000 F (soit mille deux cent cinquante heures d'enseignement), la transformation de deux postes d'assistants et le doublement des crédits de rénovation de matériel.

GRÈVES D'ÉTUDIANTS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES A TOULOUSE ET A ROUEN

Des étudiants de sept unités de valeur de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des sciences économiques et de gestion de l'université de Toulouse-Le Mirail ont décidé une grève illimitée mardi 25 janvier, nous rapporte notre correspondant régional, pour protester contre l'épuisement, depuis le 23 janvier, des crédits en heures complémentaires qui met fin au service des enseignants vacataires de cette U.E.R.

A Rouen, les cinquante étudiants de quatrième année en sciences économiques sont en grève depuis le 17 janvier. Ils craignent, indique notre correspondant, en cas d'échec à leurs examens de fin d'année, les répercussions de la réforme du deuxième cycle qui prévoit que la licence de sciences économiques sera décernée au bout de trois ans et non de quatre.

● *Les enseignants autonomes chez M. Barre.* — Une délégation de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur a été reçue, le 20 janvier, à l'hôtel Matignon par le premier ministre. La délégation a fait part à M. Raymond Barre de ses inquiétudes *« devant la politique et l'intolérance croissantes qui compromettent le bon fonctionnement d'un grand nombre d'universités (...) »*. Elle a aussi demandé que *« les pouvoirs de tutelle de l'administration »* soient précisés et que le secrétariat d'Etat aux universités prenne les mesures propres à *« simplifier et à améliorer les statuts et les carrières des enseignants »*.

UN DÉBAT SUR L'INSPECTION DES ENSEIGNANTS

Stimulation ou mise en conformité

L'inspection est-elle utile ? Est-elle nuisible ? Traditionnellement, l'inspecteur est investi d'une double mission : il contrôle les professeurs et les note (leur avancement au choix en dépend) et il leur apporte des conseils pédagogiques. A cette double « casquette », le ministère vient d'en ajouter une troisième : l'animation et la diffusion de l'innovation pédagogique. Contrôleur, conseiller, animateur, ces différentes attributions ne contribuent-elles pas à entretenir l'ambiguïté de la fonction d'inspection ? Tel était le thème d'un débat organisé, mardi 25 janvier, par l'association l'Education (1).

Pour M. Corbon, directeur d'école normale, l'inspecteur est le porte-parole du pouvoir central en matière de pédagogie : la décision est prise au sommet et la fonction de l'ins- *de conformité »* par rapport à un programme bien défini. Mais les esprits évoluent et la question devient : qui décide du projet éducatif, à quel niveau doit-il être élaboré et qui constate la conformité ?

M. Bernard Charlot, professeur d'école normale, constate que le pouvoir pédagogique réel de l'inspecteur est faible, en raison de la rareté de ses interventions. En revanche, son influence est grande à cause du *« mythe de l'inspection »* qui pèse sur les professeurs et des fantasmes qu'elle suscite : *« L'inspection est infantilisante »*, et cette situation est renforcée par le pouvoir de notation.

Avocat de la défense, M. Lucien Géminard, représentant permanent de l'inspection générale, affirme que celle-ci n'est pas inhumaine ni castratrice. Elle joue un rôle de régulation et assure la cohérence du système éducatif, car elle évalue *« le résultat de la production éducative »* et en informe les instances de décision. Bien plus, soutient M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés — qui déplore... l'insuffisance numérique du corps des inspecteurs généraux, — la notation garantit un système de promotion au choix, *« élément de stimulation pédagogique »* plus grand que l'avancement à l'ancienneté. L'inspection générale préserve, en outre, l'indépendance des enseignants à l'égard des pressions locales.

Ainsi posé, le débat est sans issue, comme l'a souligné M. Michel Crozier, sociologue invité en observateur. Par suite de l'aspect affectif et angoissant de l'acte d'enseignement, le système bureaucratique protège l'enseignant contre un environnement qui lui paraît menaçant. Ainsi, chaque effort de changement aboutit à renforcer ce qui existe et *« chacun se soutient dans ce qui est son privilège »*. Il faut rendre l'autonomie aux écoles, estime M. Crozier, si l'on veut sortir du système de l'inspection.

Cette proposition a déjà été formulée par la commission d'études sur la fonction enseignante dans le second degré (commission Joxe), constituée en 1972 par M. Olivier Guichard, alors ministre de l'éducation.

Cette mesure est difficile à réaliser, car elle suppose une réorganisation importante des structures d'éducation. En revanche, d'autres initiatives plus simples à mettre en œuvre pourraient être prises, telle l'interdiction du cumul des fonctions d'inspecteur général et d'auteur de manuel scolaire ou de directeur de collection, comme l'a suggéré M. Paul Canonne, président de la Confédération des groupes autonomes de l'enseignement public.

Il est vrai qu'une telle proposition a recueilli un accueil plutôt froid de la part d'une assistance dans laquelle les inspecteurs étaient nombreux...

J.-M. CROISSANDEAU.

(1) 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS NON CONFESSIONNELS CRAIGNENT LES CONSÉQUENCES DE LA NOUVELLE TAXE PROFESSIONNELLE

Les responsables de l'enseignement privé non confessionnel ont accueilli *« sans surprise, sans inquiétude, mais non sans émotion »*, les récents débats sur une éventuelle nationalisation de l'enseignement privé. Mais ils ont en ce moment *« d'autres préoccupations »*. Président de la Fédération nationale de l'enseignement privé laïque, M. Gaston Dutilleul a indiqué, mardi 25 janvier, au cours d'une conférence de presse, que les directeurs d'établissements privés s'inquiètent surtout de la *« réglementation contraignante »* qui les frappe et de l'augmentation de leurs charges fiscales, qui seraient accrues de cinq à trente fois après l'instauration, en 1975, de la taxe professionnelle.

L'enseignement privé non confessionnel accueille quatre cent mille élèves environ, dans deux mille établissements. Douze mille enseignants y travaillent. Deux pour cent de ces établissements sont partiellement sous contrat. Selon ses responsables, l'enseignement privé laïque *« n'est plus un enseignement de classe »* (bien que les frais de scolarité y soient actuellement de 400 à 1 000 F par mois), et les difficultés financières que connaissent çà et là de tels établissements correspondent à une *« remise en question de la liberté de l'enseignement »*.

DÉFENSE

● *Le général de brigade Henri d'Avout d'Auerstaedt* (cadre de réserve), ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, sera remplacé à la direction du Musée de l'armée par le général de brigade Georges Le Diberder (cadre de réserve), et non par le général de division Jacques Bouyx, comme il a été annoncé par erreur dans *le Monde* daté 21 janvier. Le général Bouyx est nommé adjoint pour le commandement de la place de Paris au général gouverneur militaire de Paris.

AÉRONAUTIQUE

La compagnie américaine Western Airlines envisage l'achat d'avions Airbus

Réuni lundi 24 janvier à Los Angeles, *le conseil d'administration de la compagnie* aérienne américaine Western Airlines a autorisé la direction à prendre certains engagements — non précisés officiellement — pour remplacer ses avions intercontinentaux Boeing-707 et moyen-courriers quadriréacteurs Boeing-720, mais elle ne fera connaître publiquement son choix que dans quelques jours.

Le conseil d'administration de Western Airlines s'est réuni à deux reprises durant la journée de lundi pour examiner les propositions du consortium européen Airbus Industrie — qui construit et commercialise le moyen-courrier biréacteur Airbus A-300 — et des offres de McDonnell-Douglas pour la vente de triréacteurs DC-10. Western Airlines souhaite commencer à remplacer sa flotte de Boeing-707 et 720, composée d'une trentaine d'exemplaires, et elle possède déjà une demi-douzaine de DC-10. Neuvième compagnie américaine, Western Airlines a un réseau intérieur et des liaisons avec le Mexique et le Canada.

Selon des renseignements de source industrielle, Western Airlines s'est intéressée à l'Airbus franco-allemand parce qu'il serait moins cher que le DC-10 et que ses coûts d'exploitation en service commercial seraient inférieurs à ceux de ses concurrents.

Aux Etats-Unis, on interprète la décision de la compagnie aérienne de retarder l'annonce officielle de son choix comme une chance supplémentaire pour que Western Airlines se soit prononcée en faveur de l'Airbus. L'habitude veut, en effet, qu'une compagnie américaine ne reporte jamais l'annonce de l'achat d'un matériel américain, alors qu'elle préfère prévenir les autorités fédérales ou les banques détentrices du crédit avant de rendre public son choix en faveur d'un avion non américain. Si tel était le cas, il s'agirait de la première vente d'Airbus Industrie aux Etats-Unis.

هكذا من الأصل





هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A PROPOS DU FESTIVAL D'AVORIAZ

Le cinéma est fantastique alors le cinéma fantastique...

C'EST une déjà vieille histoire. *Les vampires du Midi-Minuit ont été évincés par le cinéma érotique.* Le fantastique, le fantastique entre guillemets, est devenu une affaire sérieuse, il a *perdu sa clientèle d'occasion, les amateurs* de frissons troubles, *pour s'adresser à tout le monde, sur large écran,* dans les grands *circuits* de distribution, avec des *effets sonores coûteux* (du genre « sensurround »).

Face à la télévision qui sécurise *avec ses héros de série* — ceux-ci *revlennent toujours* indemnes, *chaque jeudi,* fidèles à leurs rendez-vous, en treize épisodes de *cinquante-deux minutes,* car *treize et ses multiples* sont les chiffres *d'or* du *petit écran,* — il est devenu, le *cinéma* fantastique, un *des derniers lieux du spectaculaire, de l'inattendu, de l'interdit,* de la fiction hors série. Hollywood l'a *compris* : « la Tour infernale », « l'Exorciste », « les Dents de la mer », investissent les territoires de la peur devant des salles combles. *La chapelle d'autrefois est devenue cathédrale.*

Et pourtant, les fanatiques de naguère se retrouvent une fois l'an, entre *soi,* à Avoriaz. Ils goûtent, cinq jours de suite, à la cuvée du *millésime,* avec le sentiment, renforcé par la géographie, de ne pas appartenir au commun de la cinéphilie. *Comme si un tel Festival avait pu exister au temps des salles minables sur les Grands Boulevards ; avant que l'industrie ne s'empare* de cet artisanat dont les chefs-d'œuvre étaient signés Hammer ; avant que cet artisanat ne soit devenu lui-même *une branche* de l'industrie.

Pareille transformation *s'exprime dans le marché* du cinéma par la *nécessité d'une promotion,* le genre était *autrefois semi-clandestin,* et c'est çà, Avoriaz, un tremplin : *un échange d'images de marque entre des films* et une station *de sports d'hiver* qui, chacun, veulent attirer le nombre, en jouant sur la carte de la différence. Entre guillemets, la différence. Comme *le fantastique.*

Pourquoi ces guillemets ? Le fantastique *est ici entendu comme* un genre alors qu'il est le propre *du cinéma,* si on parle du fantastique au sens fort. *Cet art,* le cinéma, qui mieux que tout autre (mieux même que *la chanson),* transmet au plus large public des *représentations, stéréotypes* ou *transgressions,* par où passent des *désirs, des peurs, des identifications. Oui, il y a du fantastique sans guillemets partout* : dans le *rideau que Scarlett O'Hara arrache pour s'en faire un robe* (« Autant en emporte le vent »), dans la *réplique «Pierrot, non Ferdinand»* de « Pierrot le fou », dans *la complainte de l'ouvrière* « du gris qu'on prend dans ses doigts et qu'on roule » (« Coup pour coup »), et *même dans le grand retour à l'ordre final,* baptisé « happy end », qui ponctue la plupart des films *conventionnels,* dont le principe, *ces films fussent-ils des comédies,* repose sur la peur que « ça » ne marche pas et que la hiérarchie des choses et des sentiments ne soit *remise en cause.*

Il y a aussi du fantastique dans la manière dont les visages sont éclairés, et comment se projettent les ombres, et comment sont enregistrées les voix (le « naturel » du son « direct », ou le « vrai » théâtral des dialogues post-synchronisés), et comment *s'enchaînent les séquences,* dans les faux raccords du cinéma de Jean-Luc Godard, et aussi (bien que cela paraisse antinomique) dans le rapport de *cause à effet,* porte qui s'ouvre, salon où *l'on pénètre,* à quoi le spectateur reconnaît que son imagination est *projetée* dans un univers vraisemblable.

Le fantastique du cinéma, c'est qu'un créateur offre, à l'attente créée par la porte qui *s'ouvre,* une réponse désirée : le spectacle du salon. Le cinéma fantastique, au contraire, désigne l'anomalie. Au *désir est substitué le premier degré* de la crainte. Ici, l'attente n'est plus diffuse, le rêve se fait à l'état de veille : chaque spectateur sait que derrière la porte de la salle de bains — le personnage appuie sur la *poignée* dans une tension entretenue — il y a un million de vers géants, prêts à *dévorer.*

Cette scène est dans « Squirm », une des réussites d'Avoriaz 1977, si on crée une catégorie pour les films à effets spéciaux. Dans ces films-là, la nature est représentée comme *une entité métaphysique* et se manifeste comme l'instrument d'une revanche possible (de qui ?) sur les conquêtes de l'humanité ; elle envahit tout, ou dénonce les méfaits de la technologie. Les vers de « Squirm » *ravagent* une bourgade de l'Amérique silencieuse *condamnée à l'enfer écologique,* on le sait aussitôt que l'on fait la *connaissance* de l'échantillonnage de déchets humains — *shérif amoral,* et *population névrosée* — que *le réalisateur met en scène.* On *retrouve l'appétit du lucre* — il *transforme* coqs, vers et rats en *monstres géants,* — dans « la Nourriture des dieux » : heureusement, un intrépide footballeur américain intervient. C'est le désir du profit encore qui dérègle la mécanique de « Future World » — Disneyland de luxe, *déjà vu dans un premier épisode*: « Westworld » — *où les puissants de ce monde vont s'offrir de l'illusion en quatre dimensions parmi les robots ; ceux-ci incarnent des héros du Moyen Age ou de Rome,* sinon de la conquête de l'espace (la conquête de l'espace « *comme si on y était* » est aussi l'argument du film soviétique pour enfants « la Grande Randonnée cosmique », mais, là, la transgression *proposée aux héros se situe du côté de la chute de volontarisme).* Dans « Future World » (1), la menace, sous l'instigation d'un savant — il n'est pas un savant fou, simplement très ambitieux, — réside du côté de la perfection du simulacre : ce ne sont pas les vrais « *grands* » qui repartent du complexe de loisirs d'Argos mais leurs doubles robotisés. On ne sait plus qui nous gouverne. Heureusement que les héros positifs, deux journalistes, vont démonter la machination, Woodward et Bernstein d'un Watergate allégorique.

Dans ces trois films, à partir d'une idée hors du quotidien, le postulat est développé par surenchères successives : de plus en plus de vers, de plus en plus de rats, de plus en plus de robots. La surdimension est *également* ce qui donne un caractère fantastique au « Bus en folie », primé par le jury des enfants, qui ont préféré l'humour mécanique de cette course-poursuite caricaturale à la poésie un peu simplette du classique japonais « Godzilla », cette fois affronté aux « Monstres mécaniques ».

A l'inverse, le fantastique connaît une dimension en creux, intériorisée, dans des films comme « Alice ou la dernière fugue », de Claude Chabrol (2), « los Niños » (3), de l'Espagnol Narcisco Ibanez Serrador, Prix de la critique, ou « Carrie », de Brian de Palma, *lauréat indiscutable d'un Festival dont il a déjà remporté le Grand* Prix il y a deux ans avec « Phantom of the Paradise ».

Il s'agit chaque fois de la mise en acte d'une *névrose où le spectateur* peut s'identifier, psychologiquement. Alice se heurte, dans une demeure sans issue, à des êtres dont la force « surnaturelle » consiste à ne pas répondre aux questions *(fantasme individuel* ou projection d'une réalité sociale ?) ; « los Niños », ce sont les enfants d'une île qui prennent *le pouvoir, sans s'expliquer,* et ils en exterminent les adultes (les adultes n'ont-ils pas une manière aussi inargumentée d'inscrire les petits dans des normes collectives ?) ; « Carrie » est la jeune fille dont la puberté tardive dérègle l'existence, car sa mère hystérico-catholique y voit le signe du mal (le pouvoir de Carrie — merveilleuse Sissy Spassek — se manifeste par des dons de *télékinésie,* scènes assez extraordinaires où elle commande aux choses d'exécuter ses *revanches contre une collectivité qui l'exclut,* parce qu'elle est « différente »).

« Carrie », comme « Alice » ou « los Niños », est un film où cependant la fantaisie est bridée par une étrange préoccupation de vraisemblance psychologique : Alice parcourt un dernier rêve dans l'instant d'un accident de voiture ; les héros britanniques de « los Niños » ont une bonne raison de craindre les enfants, ils attendent un petit que l'homme ne désire pas ; Carrie présente, c'est bien la fille de sa mère, les mêmes caractères *hystériques que toutes les sorcières depuis Michelet. Cette réversibilité* du fantasme, à prendre comme tel avec tous les garde-fous positivistes de notre culture, ou à accepter *comme figuration d'un surnaturel para-religieux* fournit, *d'autre part, l'argument de « God told me to », Prix spécial du jury, et de « For the Devil a Daughter ». Ici le Mal,* qu'il vienne des Enfers ou sous *forme d'extra-terrestres,* emprunte *les simulacres de la religion,* et le *spectaculaire réside dans le détournement* — culturellement inacceptable pour les judéo-chrétiens que nous sommes — du rituel.

En revanche, la caricature des danses hassidiques dans les « Sorciers de la guerre », dessin animé de Ralph Bakshi (« Fritz the Cat »), a été un des sourires du Festival. Ici aussi s'affrontent les forces du Bien, incarnées par une sorte de Prof' (4), vieilli, il se nomme Avatar, et celles du Mal, les armées de Loup Noir, référentiellement hitlériennes : le maniement plein d'humour des stéréotypes de la bande dessinée, et des grandes images culturelles du cinéma (« Alexandre Nevski » en particulier) font de ces « Sorciers » un petit chef-d'œuvre pour cinéphiles au sens large. L'invention, partout présente, du réalisateur consiste à trouver une manière déroutante d'amener des situations, des gags, infiniments connus. Mais peut-être est-ce là le contraire du fantastique entre guillemets. Admettre que ce que nous redoutons appartient aussi à des terres déjà explorées.

MARTIN EVEN.



(1) Sorti à Paris sous le titre « les Rescapés du futur » (voir « les exclusivités »).
(2) Voir « les exclusivités ».
(3) Sortie à Paris le 2 février sous le titre « les Révoltés de l'an 2000 ».
(4) Un des sept nains du dessin animé de Walt Disney.

MUSIQUE A COLOGNE

« *Nouvelle simplicité* » *en six concerts*

LES jeunes Allemands ont des problèmes de famille. A peine liquidée la succession de Wagner et de Brahms, c'est à Hindemith et à Carl Orff, plus peut-être qu'à la seconde école de Vienne, qu'ils ont dû payer leur tribut, en attendant le réveil de Darmstadt, la musique sérielle et l'avènement d'un nouveau Messie dont on a fait un dieu sans lui demander avis ; il est vrai que Stockhausen n'a pas officiellement refusé cet honneur...

L'héritage est lourd, et on comprend pourquoi certains ont ôté leurs sandales, posé leur manteau et leur sac, à la recherche, comme, avant eux, Kurt Weill ou Hanns Eisler (mais dans un autre sens), de cette simplicité que les Allemands ont toujours enviée aux Latins sans se résoudre à se débarrasser de préoccupations diamétralement opposées.

Au hasard des festivals, depuis quelques années, on découvrait ce qu'on avait d'abord pris pour une pochade isolée : *Musique pour nains de jardin et coca-cola* (entendez par là : sérénade transalpine avec mandoline obligée) puis des « duos paysans » pour accordéon et violon, des bluettes de salon, bref, tout ce que beaucoup de gens aiment faire ou écouter sans trop se l'avouer... Il n'y manquait qu'un festival et c'est la Westdeutscherrundfunk qui en a pris l'initiative.

La « nouvelle simplicité » : six concerts, de John Cage et Erik Satie à Steve Reich, avec un détour par la cour de Corée, à l'insu, on l'espère, des artistes de l'Institut national de Séoul, qui auraient peut-être du mal à se reconnaître dans un mouvement spécifiquement occidental (précisons qu'ils étaient invités pour une émission publique en direct de la W.D.R. et, fortuitement, inclus dans le festival).

En guise d'ouverture, on a entendu *Cheap imitations,* de Cage, dans une version « nouvelle » pour cinquante-six instruments ; comme il en a pris l'habitude depuis longtemps, c'est au recueil d'oracles chinois, au *I Ching,* que le compositeur a demandé d'opérer un choix dans la partition du *Socrate* d'Erik Satie. Il en est sorti une monodie assez uniforme, laissée à la discrétion d'un orchestre sans chef. Pour juger équitablement du résultat, il aurait fallu que les musiciens se montrent plus préoccupés du résultat, étant entendu (et là commence la difficulté) qu'il n'est pas de nature esthétique... On n'a pas les mêmes raisons de se montrer indulgent pour l'exécution de *Socrate* qui suivait, car, s'il n'est pas aisé de jouer sans expressivité apparente pendant trente-cinq minutes, du moins faudrait-il savoir jouer piano et avec finesse ; en n'opposant pas quarante cordes aux bois solistes, le chef, Lothar Zagrosek, aurait un peu facilité les choses. Dans ce contexte, Nadine Denize a fait ce qu'elle pouvait pour que sa voix « passe » un peu, mais c'était déjà trop... En demandant moins, Satie aurait-il exigé l'impossible ?

Wilhelm Bruck et Théodor Ross ont mieux compris le créateur de la musique d'ameublement, transcrivant pour guitares les deux *Gymnopédies* et les deux *Gnossiennes* données en seconde partie ; ce n'était pas une raison suffisante pour terminer la soirée avec *Dix pièces traditionnelles* (1974-1976), de Michael von Biel, qui, à quelques licences près, auraient pu être écrites au tournant du siècle par un compositeur espagnol hispanisant et surtout dépourvu du sens critique le plus élémentaire...

Les *Trente-six variations sur El pueblo unido jamas sera vencido* pour piano de Frederic Rzewski n'ont pas démenti l'impression que cette « nouvelle simplicité » n'était, à quelques exceptions près, qu'un académisme récupéré. Sergio Ortega, l'auteur du thème devenu célèbre, sait utiliser le système tonal avec beaucoup plus d'imagination que son « arrangeur », qui réussit seulement, en une heure, à montrer, avec une certaine ostentation, tout ce qu'il sait faire, allant de Beethoven à Stockhausen sans être banal ni parvenir à intéresser durablement. Reste la sincérité, réelle, comme forme authentique de simplicité...

On pourrait tirer la même conclusion désabusée de l'œuvre de Walter Zimmermann (1949) : *Die Spanische Reise des Oswald von Wolkenstein,* pour instruments anciens, écrit dans un style archaïsant avec une constance qui serait remarquable si elle ne trahissait une assez sérieuse absence d'humour. Du moins a-t-on pu se faire une haute idée de la qualité d'un ensemble comme l'Ulsamer Collegium. Suivait une page de Morton Feldmann pour soprano et orchestre : *Elemental procedures,* beaucoup moins simpliste, réellement composée et dont le seul défaut est de ressembler, une fois de plus, au reste d'une production dont les traits rapides et les couleurs violentes sont exclus depuis toujours.

Restaient, pour le dimanche, une séance de violoncelle (s) dont deux pièces au moins — *Siegfried P.* de Kagel et les *Quatre Etudes* de Zimmermann sortaient du thème de ce Festival, et une soirée Steve Reich (*Music for 18 musicians*) ; d'où la tentation assez légitime de quitter Cologne en gardant dans l'oreille le concert des musiciens coréens devant leur paravent couleur de montagnes ; faute d'avoir inventé une nouvelle simplicité, ils se contentent d'honorer les traditions un peu compliquées qui leur ont été léguées.

GÉRARD CONDÉ.

Exposition John Bennett à Chalon-sur-Saône

Un peintre, le paysage bourguignon et un contrat

JOHN BENNETT a la trentaine tout juste passée ; il est Américain et vit depuis presque dix ans dans la région parisienne. Il a exposé une fois en 1971 chez Fournier ; on l'a retrouvé l'année suivante à l'exposition « Douze ans d'art contemporain ». récemment il faisait partie des « nouveaux subjectifs » de Jean Clair au Festival d'automne. Cela dit, il n'est pas connu.

Il peint des paysages. Une bonne raison pour qu'on le retrouve à la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône, où il présente peintures, dessins, gravures réalisées au cours d'un séjour d'une dizaine de mois, entre Chalon et Beaune. Une bonne raison, car cette exposition s'insère dans un vaste projet d'animation régionale sur le thème du paysage rural et urbain en Bourgogne, réalisé par le Centre de recherche, d'animation et de création pour les arts plastiques (CRACAP), en liaison avec la M.C de Chalon, depuis le début de l'année 1976. Projet qui a mobilisé les écoles d'art d'Auxerre, Dijon, Beaune, Mâcon et Chalon (travaux présentés en un premier temps à la M C de Chalon de juin à septembre dernier). Qui a consisté à faire travailler des artistes extérieurs et des artistes du cru, toujours sur le même thème (Messagier, P.-A Gette, Samuel Buri notamment — exposition à la M C. d'octobre à décembre). Bennett était de ceux-là, mais invité dans des conditions particulières et pour plus longtemps. Nous y reviendrons.

Une commande sociale

Peinture troublante que celle de John Bennett, avec son poids de tradition, et son poids de modernité ; avec son héritage américain — l'échelle et les « color-fields » de l'abstraction post-expressionniste, — et son héritage européen — le paysage français du dix-neuvième siècle. Une peinture qui remet à l'honneur un paysagisme figuratif, avec morceaux choisis de nature nettoyée de tout signe de société moderne, vidé aussi de toute présence humaine Qui est rythmée par le découpage des champs, des vignes, des collines rondes soulignées de gros traits, et l'amoncellement de nuages dans des ciels immenses, brouillés de pluies à venir et de lumière indécise Un paysage interprété dans une facture pesante et pourtant aérée, avec quelque chose de relâché dans le coup de brosse à l'emporte-pièce, vide et pauvre par endroits, riches de suggestions chromatiques (dans les gris) et de belles envolées abstraites entre deux lignes de nuages ; quelque chose de fiévreux et lonnam d'orages intérieurs.

Bennett dans ce coin de Bourgogne s'est trouvé face à la réalité d'un paysage domestiqué, et fortement structuré Et il semble bien que ce paysage-là ait fait quelque obstacle à l'éclosion de son tempérament. La confrontation a dû être difficile souvent, perturbante, on le sent, mais riche parce que contraignante.

Ce qui vient d'être dit de Bennett face au paysage bourguignon, on est tenté de le dire du rapport de Bennett au contrat qu'il a passé avec le CRACAP et la M.C de Chalon Ces toiles, ces dessins, ces gravures qui sont exposés ont été réalisés dans un temps donné — dix mois — et certaines conditions. Bennett était invité par le CRACAP, qui lui a versé d'honnêtes mensualités, tandis que la Maison de la culture lui assurait son logement avec les charges En échange, l'artiste avait trois missions à remplir : la réalisation d'une exposition sur son travail pendant cette période, celle d'un mur peint à Chalon — c'est un paysage, bien sûr, qui vit bien au cœur de la vieille ville, quoi qu'en disent certains détracteurs, — ainsi qu'une mission d'animation et la participation à un travail pédagogique avec l'Ecole d'art de Beaune. Sur ce dernier point du contrat il semble bien que le bât ait blessé, point important qui devait assurer l'originalité d'une commande visant à instaurer de nouvelles relations entre l'artiste et la collectivité.

Ce type de contrat est inusité, qui tente d'insérer l'artiste dans un milieu défini, en le mettant aux prises avec un environnement, et en lui confiant une mission d'échange avec la collectivité, parallèlement avec sa création. Le seul précédent en France, à notre connaissance, est l'expérience tentée il y a trois ans — également à Chalon et à l'initiative du CRACAP, avec le sculpteur Mark di Suvero.

Peu d'artistes sont prêts à en assumer tous les termes, mais ce n'est peut-être pas une raison pour ne pas risquer la recherche de formules — elles demandent sans doute à être plus précises — qui permettraient l'insertion sociale de l'artiste. Ce dont verbalement on parle beaucoup un peu partout, mais qui jusque-là n'a pratiquement jamais été tenté concrètement sous nos latitudes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Maison de la culture de Chalon-sur-Saône, jusqu'en mars.

EN BREF

Le « Théâtre libre » d'André Cellier

Le Théâtre libre de Touraine, association régie par la loi de 1901, qui regroupe l'ensemble des animateurs de l'ancien Centre dramatique de Tours autour d'André Cellier (dont la mise à pied par la municipalité, en octobre dernier, a donné lieu à trois actions en justice pour licenciement abusif et diffamation), invite, dans la ville de M. Jean Royer, les 9 et 10 février, le Living Theatre et ses *Sept méditations sur le sadomasochisme politique* (salle des Tanneurs, à 20 heures 30). Le spectacle est l'une des huit productions prévues pour 1977 par le Théâtre libre de Touraine autour duquel aura lieu à la mi-juin, dans la Grange de Meslay et au Prieuré de Saint-Jean-de-Grès, le premier Festival libre de Touraine. (Renseignements : Martine Pairraud, 14, rue Frédéric Joliot-Curie, 37000 Tours. Tél. : 20-52-67.)

Autre manifestation locale : la première Foire du théâtre amateur de Touraine, prévue pour les 6 et 7 février, dans la même salle des Tanneurs, et ouverte à toutes les formes d'expression dramatique. (Renseignements : Foire du théâtre, 57, rue Heurteloup, 37000 Tours. Tél. : 05-34-37.)

Les musées en microfiches

La Réunion des musées nationaux réédite sur microfiches certains catalogues épuisés. C'est ainsi que ceux des expositions Toutankhamon (1967) et Bauhaus (1967), de même que celui de l'Hommage à Corot de 1975, sont désormais à la disposition du public. Un accord a également été passé avec la société anglaise de micro-édition Chadwick-Healey pour la diffusion de catalogues plus anciens.

D'autre part, cinq mille dessins de Gustave Moreau vont être commercialisés dans un coffret renfermant cinquante-cinq microfiches accompagnées par une bibliographie et une notice de Jean Paladilhe, conservateur du musée Gustave-Moreau.

Coopération chorégraphique Paris-Moscou

Quinze minutes de rappels nourris ont marqué le triomphe des danseurs français Jean Guizerix, Dominique Calfouni et Michel Denard, qui ont interprété *Ivan le Terrible* pour la première fois à Moscou, en compagnie du ballet et des solistes du Bolchoï. La présence des trois jeunes étoiles, pour cette dix-huitième représentation d'*Ivan* (créé en 1975), illustre les relations privilégiées qui se sont établies entre l'Opéra de Paris et le Bolchoï.

Après la création par Iouri Grigorovitch, le maître du ballet du Bolchoï, d'*Ivan le Terrible* au palais Garnier, avec les danseurs français (marquée exceptionnellement par la venue de Nathalia Bessmertnova et Vladimirov), le Bolchoï est attendu dans quelques semaines pour près de soixante représentations de sept spectacles différents, tandis qu'une tournée de l'Opéra de Paris est prévue à Leningrad et à Moscou aux mois d'avril et de mai de cette année.

Grigorovitch reviendra ensuite au palais Garnier pour la création, en février 1978, de *Roméo et Juliette*. Il est enfin probable que Maurice Béjart se rendra à Moscou à l'automne prochain pour régler la chorégraphie de la *Neuvième Symphonie*, avec la compagnie du Bolchoï, au Palais des congrès. — *(Corresp.)*

Stockhausen rejoint Mozart à Aix

Un stage de musique contemporaine, organisé par le secrétariat d'Etat à la culture, en coproduction avec le Festival d'art lyrique, aura lieu à Aix-en-Provence du 21 juillet au 8 août. Une soixantaine de stagiaires (logés à la cité universitaire), des interprètes, des compositeurs et des auditeurs libres étudieront *Sirius*, de Stockhausen, dont l'audition (tous les matins) sera suivie de cours l'après-midi. Le stage se terminera par la création française et en public de l'intégrale de *Sirius*. (Rens. : La recherche artistique, 104, rue de la Tour, 75016 Paris, tél. : 504-08-51.)

A Pontoise, un siècle après

PISSARRO CHEZ LUI

IL était né à Saint-Thomas, aux Antilles, du temps où celles-ci étaient danoises. Mais c'est à Pontoise que Pissaro accomplit son œuvre. Lorsque la peinture moderne avait, au siècle dernier, découvert la nature, les peintres de Paris s'étaient mis à sillonner les bords de l'Oise, en quête de motifs, le chevalet sur le dos... Corot et Daubigny d'abord. Puis Pissarro, Cézanne, Gauguin, Van Gogh... Dès 1862, ayant fait le tour des ateliers parisiens, Pissarro s'arrête, à Pontoise. Il y vit plus de dix années florissantes, peint des tableaux par centaines, « croque » inlassablement sur le vif tout ce qui peut éveiller son appétit pour la vie.

De Pontoise, il a arpenté toutes les ruelles, dessinant et peignant les maisons, les passants, les marchands ; à la campagne, les gardeuses d'oies, les moissonneuses penchées sur le blé, l'eau des mares et du fleuve, des arbres dans le lointain.

Ce regard neuf, franc et plein de fraîcheur lyrique, qui vibre avec les feuillages, Pontoise l'évoque dans une exposition sans tapage, mais fervente, où l'on voit le peintre entouré de ses enfants — il en eut sept — de sa femme Julie et de ses amis peintres : Corot (qui fut son maître) et Cézanne (qui fut son élève) , Daubigny, Daumier, Piete, Signac, Manet, Guillaumin, Durenne... Certes on ne trouve pas ici de grands tableaux, mais des œuvres intimes, de petits formats, beaucoup de dessins, d'aquarelles et d'eaux-fortes, toutes de qualité, qui justifient bien une visite. D'autant que le musée de Pontoise est un exemple rare d'architecture civile du quinzième siècle.

C'est la première fois qu'on rend ici hommage à Pissarro. Comment donc s'étonner si la ville n'a pas un tableau du peintre qui y fut un maître ? Ni le musée ni les collectionneurs privés. Rien. Et pourtant, une Pontoisienne se souvient que sa tante, épicière, recevait du peintre des tableaux en guise de paiement de ses ardoises, lorsque Julie Pissarro venait prendre de quoi nourrir sa nombreuse famille. On acceptait le tableau parce qu'on aimait bien ce colosse à barbe noire. Des paysans n'hésitaient pas non plus à donner des légumes contre une image peinte, qui finissait ses jours dans un grenier. Lui, il tirait le diable par la queue. Il écrivait : *« Dites à G.* (Gauguin) *que depuis trente ans que je peins, je bats la dèche. Il faut que les jeunes le sachent. »* Mais, pour lui, les problèmes d'argent étaient secondaires, seule comptait la peinture. Une vie d'artiste libre, anarchiste. Une vie de famille, et aussi de patriarche entouré d'amis et d'enfants. Ils sont tous là à travers leurs peintures, autour du père.

Un « père » pour Cézanne

Et dans la salle d'à côté, toute cette seconde vague de peintres qui avaient découvert le plein air du côté de Pontoise. Mais Pissarro avait inventé quelque chose de neuf : la peinture claire, celle que Corot lui reprochera. Des tableaux sans noir, ni bitume, ni terre de Sienne, ni ocre... Il fut *« un père pour moi »*, disait Cézanne qui s'installe chez lui à Pontoise avant de partir pour Auvers tout proche et d'y revenir en 1881. L'année même où un employé de banque nommé Gauguin revient pour la seconde fois passer ses congés d'été chez Pissarro pour apprendre à peindre auprès de lui, avant de décider d'abandonner la corbeille de la Bourse pour les bosquets de Pontoise.

Le souvenir de Pissarro dans la région se trouve également à Louveciennes où il abandonne son atelier plein de tableaux en 1870, au moment de l'avance des armées prussiennes. Il se réfugie à Londres, il y retrouve une vieille connaissance, Monet ; puis en fait une nouvelle : Paul Durand-Ruel, le marchand dont la famille a prêté plusieurs œuvres pour cette exposition. C'est à Londres que Monet et Pissarro découvrent Turner et sa peinture atmosphérique. A son retour, Pissarro trouve son atelier saccagé, quelques centaines de tableaux et dessins



détruits ou disparus. Il retourne à Pontoise en 1872 pour y rester. Il est le pontife, un « gourou » bon enfant à la barbe blanchie très tôt, au regard plein de douceur.

En lui, toujours l'élan juvénile, l'esprit aventureux. Après Pontoise, il rencontre Seurat et Signac à Eragny dans l'Eure et se lance avec enthousiasme dans la peinture pointilliste. La technique — qui en est lente — brise l'élan spontané du peintre, celui-ci finit par trouver la théorie *« embêtante »*. Quelques eaux-fortes d'Eragny, exposées ici, témoignent du lyrisme des dernières années pendant lesquelles Pissarro peint franchement et directement, comme naguère, avec, en plus, un frémissement songeur et une lumière plus transparente.

De toute cette vie, vécue dans la peinture (peinture que l'on trouve aujourd'hui dans tous les grands musées du monde), Pontoise n'a de trace qu'une rue récemment baptisée, mais la municipalité vient d'acquérir une grosse propriété, que l'on appelle le « château » depuis que le vrai a brûlé, pour y installer une maison Pissarro : la ville entre donc en possession d'un « musée », pour y mettre quoi ? Les quelques documents, œuvres et objets qu'elle possède, en attendant d'y faire entrer des donations plus substantielles que l'on espère du côté de la famille et des amis. L'an prochain, on célébrera le centenaire de la mort de Pissarro.

JACQUES MICHEL.

★ Camille Pissarro, sa famille, ses amis. Au musée de Pontoise. Jusqu'au 28 février.

Expositions Bacon et Gäfgen

LE VAUTOUR ET LE GARROT

TRIPTYQUE. Etude pour le corps humain. Personnage devant un lavabo. Homme descendant l'escalier. Personnage reflété dans un miroir : *le miroir, le lavabo, la tinette, l'homme seul dans une cage où l'entourent des symboles d'abandon et de déchéance, les titres et les thèmes des œuvres actuellement exposées à la galerie Claude Bernard montrent que Bacon n'a pas changé et que sans doute il ne changera jamais.*

Pourquoi changerait-il d'ailleurs et comment pourrait-il changer ? Le propre de l'obsession est de fermer les portes de l'imaginaire, d'en obstruer la moindre issue, de recroqueviller ses victimes sur une image dont le pouvoir d'expression tient à son unicité stérile et dévastatrice de tout autre rapport avec la réalité et les rêves. Le monde de Bacon, c'est Huis clos, *la cage des aliénés de jadis, la chambre de la séquestrée de Poitiers.*

Un monde qui est celui de l'ecchymose, des coups, de la brutalité physique, de la haine qui s'éveille au cœur des enfants battus ou des faibles toujours à la recherche d'un châtiment qui apaiserait leur insatiable culpabilité. Epaules, genoux bleuis, marbrés, nez écrasés, chairs sanguinolentes, visages tuméfiés, brouillés comme après une nuit d'insomnie ou de « sortilège bu dans le flot sans honneur de quelque noir mélange », on a l'impression que les personnages de Bacon ont été jetés dans un réduit souillé de vieux journaux et de linges suspects après une rixe, une sorte de passage à tabac métaphysique, si l'on peut dire, de combat avec un adversaire inconnu et tout-puissant : Tobie et l'ange, *l'ange pouvant être aussi bien une petite gouape de faubourg que ce vautour qui dans une toile récente, une des œuvres les plus dramatiques et chargées de Bacon, déchire la poitrine de la victime et en répand les entrailles sur un plat que celle-ci a l'obligeance de tenir sur ses genoux à son intention.* « Chaque fois que je vais chez un boucher, *dit Bacon,* je pense qu'il est étonnant que ce ne soit pas moi qui sois à la place de l'animal. »

La patience maniaque des graveurs d'autrefois

On a parfois reproché à Bacon de trop bien peindre, de donner une allure décorative à ses démons. Est-ce un mal ? L'artificiel sied aux démons, et la peinture expressionniste est en général si bâclée que l'on ne peut, au contraire, qu'admirer le soin, l'éloquence avec lesquels Bacon met à leur service les dons remarquables qui sont les siens dans le domaine de la couleur et de la composition. C'est peut-être à cet accord entre le « bien peint » et tout un ensemble de fantasmes qui circulent depuis trente ans dans notre subconscient culturel (le gluant, le louche, le nauséeux, le carcéral Céline, etc.) qu'est dû l'excellent accueil que Paris a toujours fait à Bacon, le triomphe qu'aujourd'hui il lui réserve. Depuis les grands jours de Picasso et les dernières expositions surréalistes, on n'avait pas vu foule comparable à celle qui emplissait la rue des Beaux-Arts le jour de l'inauguration et assiégeait jusqu'à l'étouffement les salles de la galerie.

Il est des obsessions moins dramatiques, moins lisibles, celles par exemple de Wolfgang Gäfgen, ce jeune artiste allemand si étonnamment doué qui dessine avec la patience maniaque des graveurs d'autrefois des sacs, des draps, des pierres ficelées et enveloppées dans des linges, des manteaux de cuir échoués sur des canapés, des bâches recouvrant on ne sait quoi d'affreux qui n'est pas dit.

Les œuvres récentes, exposées à la galerie Karl Flinker, laissent une impression plus forte encore de malaise : cordes, cordages noués en garrot, planches sciées, tissus tendus entre deux soliveaux, et surtout des croix, des « croisements » tracés dans la terre et se soulevant en boue. Le tout inédit, ne renvoyant à rien, muet. Certes, de tels dessins, par leur minutie piétiste, leur romantisme latent de solitude et d'énigme, font penser aux maîtres allemands du siècle dernier, à Friedrich, à Ferdinand Olivier, et Gäfgen est à bien des égards un marginal. Mais la vérité, aujourd'hui, n'est-elle pas dans les marges ? Et il y a bien longtemps que nous n'avions vu œuvre qui à ce point hypnotise, ajoute à l'imaginaire, dise la vie absente et les plaies de la mémoire.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Galerie Claude Bernard, 5, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 26 mars.

★ Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon. Jusqu'au 26 février.

Beaubourg en question

Une machine de concentration

par CATHERINE TASCA (*)

BEAUBOURG, on en parle surtout en chiffres. C'est un aspect important il est vrai. En eux-mêmes, les crédits consacrés à ce centre ne sont nullement exorbitants. Mais dans un budget culturel indigent, la part faite à quelques institutions colossales et parisiennes accapare l'essentiel des moyens nouveaux et condamne pour longtemps tout le reste à ne pas naître ou à végéter. C'est un problème qu'on ne peut éluder.

Au-delà de ce que coûte Beaubourg, c'est le type de relations que nous pouvons nouer avec lui, ce qu'il peut faire et proposer qui nous importe.

La maison de la culture de Grenoble a déjà collaboré avec divers départements de Beaubourg : Ircam, C.C.I., Animation enfance. La qualité des intervenants et des prestations est indéniable. Dans notre collaboration avec l'Ircam en particulier, nous avons éprouvé l'aptitude de cette équipe à inscrire son intervention ponctuelle dans l'action à long terme menée par nous.

Est-ce à dire que Beaubourg peut constituer un véritable outil de décentralisation, un appui pour les équipes d'action culturelle décentralisée ? Je ne le crois pas. J'y vois même une formidable machine de concentration : concentration de talents peut-être concentration des moyens et du pouvoir certainement.

Le poids du bâtiment et l'ambition d'en faire une vitrine internationale conduisent inévitablement ses animateurs à une politique de prestige. Il est dans la nature même d'une telle institution de se vouer au spectaculaire, d'élaborer des produits finis et d'en assurer la promotion.

Comment un tel projet pourrait-il rencontrer celui d'un développement culturel réellement décentralisé, c'est-à-dire fondé sur la diversité des contextes locaux, sur la multiplicité des pôles d'initiatives et sur un rapport vivant de la création avec les populations concernées ?

L'itinérance de certaines productions du Centre ne saurait faire illusion. Les rencontres ponctuelles sont certes possibles, mais sur de telles bases — superconcentration de moyens à Beaubourg, face à l'appauvrissement constant des équipes décentralisées de création et d'animation — il ne peut y avoir véritable contribution au travail de décentralisation. Reste à espérer qu'il y ait encore place sur le marché de la diffusion pour d'autres productions que celles du Centre, et que Beaubourg soit un véritable foyer de recherche et de création, et un pool technique de documentation et d'information à la disposition de tous. Cela reste à prouver.

(*) Directrice de la Maison de la culture de Grenoble.

L'ART ET L'ARGENT

Raison et poésie

هكذا من الأصل

L'ART ET L'ARGENT, L'ART SANS L'ARGENT

Raison et poésie, amour et folie de Gérard de Nerval

AVIS aux lecteurs, tout ceci se passa avant et après la Noël : 3 décembre 1976, 26 janvier 1855. Il y a plus de douze lunes, Drouot s'était replié avec armes et bagages — laissant derrière lui un grand trou où il hésite encore à replanter sa tente — au flanc gauche de la Seine, sous la carapace de poutres métalliques et de verre d'une gare d'Orsay oublieuse de l'animation de sa fonction première. Depuis, nous ne fréquentions guère la nouvelle cohne pétrie de visages jamais vus et où s'égaraient d'anciens habitués rêvant encore obstinément la découverte.

Hélas ! les échos nous susurraient le climat d'une médiocrité de plus en plus affirmée, des prix étals ou le boom sur les objets chus de l'ordinaire, une propension toujours plus marquée pour l'« Art nouveau » ou l'« Art déco 25 », une raréfaction logique des tableaux anciens de qualité : les *Jumeaux* de Fragonard n'obtenant que 205 000 F, signe de la faiblesse de leur constitution, tandis qu'un Bouguereau, *l'Amour et Psyché*, suave et frigide, triomphe à 47 000 F à Nice en partance pour les U.S.A., et que, du même, à New-York (14 janvier), *la Musique* et *la Peinture* — noblement drapées dans un accord rouge bordeaux et gris clair où le peintre se montre savant accessoiriste d'une antiquaille verbeuse — se délivre prétentieusement à un musée américain 13 000 dollars.

Nous pratiquions donc une gare autre, une autre direction... Cependant, comment ne pas répondre à l'appel, fait d'une franchise totale, provenant d'une locomotive au doux sifflement ébranlant son convoi dans un tunnel encore noirci des fumées d'antan, mais au bout duquel brillait comme un soleil d'Austerlitz. En effet, au lendemain du jour anniversaire de la célèbre bataille victorieuse, Mes Ader, Picard, Tajan, faisaient apparaître sur leur quai (3 décembre) la glorieuse lumière d'un astre plus pacifique que celui de Napoléon, auquel pourtant Gérard Labrunie de Nerval avait voué un culte particulièrement enflammé.

Passion et patience d'une quête

Mais le convoi, long de cent huit lots, remarquablement agencé selon la *logique* imperturbable de l'écoulement chronologique par les mécaniciens experts MM. Cl. Guérin et M. Loliée, avait la discrétion que l'on voit à ces espèces de trains — fantômes qui traversent les ténèbres, tous stores baissés, celant un mystère réservé à des voyageurs d'un autre monde, voyageurs conscients d'une destinée qui s'avance sur eux au rythme saccadé de vers dictés par la coupure des rails, sans défaillir, jusqu'au point de chute au coup de marteau final, comme une œuvre.

En fait, ce n'était qu'un long train postal en partance vers des mains auxquelles le contenu des sacs n'était pas directement adressé : lettres demeurées poche restante depuis cent vingt et quelques années, missives conservées avec leur taches et leurs plaies dans le parfum qui émane des êtres désignés pour les plus déchirantes contradictions, marqués par un destin contre lequel lutte sans cesse un esprit de liberté cherchant à déployer un rêve jamais réalisé.

D'où provenait cet amas considérable de papiers intimes, de lettres personnelles, de documents divers et de quelques poèmes remis au net par leur auteur ? Le récepteur-collecteur en seconde main de ces liasses épistolaires était l'un de ces érudits qui, avec la patience et la passion que l'on imagine, se penche sur des grimoires faisant revivre des figures attachantes parce que ceux-là leur révèlent peut-être une partie de leur moi caché ou celui qu'ils auraient rêvé d'être.

Le chercheur, avec un zèle inlassable, quête, à travers les bibliothèques, les héritiers des amis intimes de l'être idéalisé, les marchands d'autographes, les ventes publiques, l'éventuelle descendance indirecte du poète auquel on finit par consacrer le meilleur de sa vie, les moindres indices permettant de reconstituer par l'addition de fragments épars, le fil d'une existence déjà émiettée dans les dédales de l'histoire : Jules Marsan, doyen de la faculté de lettres de Toulouse, décédé en 1939, fut celui-là. Son esprit baigne dans la mouvance du romantisme littéraire français, mais, avec plus de concentration, il s'attache à la connaissance et à la reconnaissance d'un poète qui n'a pas été seulement poète, et dont l'isolement relatif dans le mouvement romantique eut comme effet que Gérard de Nerval n'est pas spécifiquement considéré comme un classique parmi les romantiques.

Les traits marquants de cette vente d'autographes sont donc liés en une gerbe, la franchise et l'unité : une seule provenance, une source littéraire unique.

L'importance d'une pareille vente — si réservée soit-elle aux initiés de la littérature ésotérique et de la poésie, dont une civilisation matérialiste n'a cure — n'échappera pas à ceux qui, sondant le cœur de l'homme, cherchent à en comprendre la complexité. Le cas est peut-être ici limite, mais il permet aussi bien d'éclairer le normal que de projeter une lueur sur les ténèbres de la folie et sur l'origine de celle-là. Car, si avancés que soient les travaux tout à fait remarquables de M. Jean Richer sur Gérard de Nerval, tant par l'analyse psychologique du personnage que par la poursuite véritablement pas à pas des traces biographiques du poète, il n'en reste pas moins que la correspondance qu'avait pu réunir Jules Marsan apporte de nombreux fragments inédits à la connaissance de celui qui médite encore sur une destinée où les broussailles dévorées par un feu intérieur laissent entrevoir une clarté lucide aux franges de la raison.

Et, à la cadence d'enchères drues et d'un marteau guillotineur, les lettres s'envolent, selon leur portée ou le diapason de leur intérêt, par une, par deux, par trois. Elles ne se souvenaient plus d'avoir été mises au courrier comme des messages sans retour que l'on envoie à des amis chers : Alexandre Dumas; son père, le docteur Etienne Labrunie, ce médecin très militaire qui ne semble pas avoir admis qu'un tel fils eût pu naître de lui et dont on peut regretter de ne pas avoir en main les mots qu'il lui adressa — cela éclairerait la situation psychique, d'ailleurs comme pour d'autres correspondants, — Arsène Houssaye, Théophile Gautier, Eugène de Stadler, Antony Deschamps (poète du *Cénacle* romantique — pensionnaire comme lui du docteur Blanche en 1854, — auquel Gérard écrivait une lettre zébrée d'éclairs, de divagations lumineuses, d'incohérences lucides au verbe fuligineux, cocasse, traversé de logique illogique, que la Bibliothèque nationale préempta à 10 100 F), enfin le docteur Emile Blanche, personnage de premier plan à qui avait été confiée la sauvegarde du poète — mais, de lui, qu'aurait dit Antonin Artaud quand on sait comment il vitupéra le docteur Gachet à propos de Vincent Van Gogh ? — tous ceux-là sont les destinataires d'une écriture changeante ou altérée par l'humeur : plus droite, plus penchée, plus nerveuse, mais toujours assurée, même en ces jours où l'esprit s'égare.

Les lettres trouvent maintenant un nouveau destinataire au troisième degré, le « j'adjuge » retombant sempiternellement sur la *tête* du même enréchisseur : notre colonel, bibliophile enragé dont la puissance en dollars écrase tous les vains efforts des spécialistes négociants, finissant par en rager ou en sourire.

Le colonel veut tout. Mais tout. Et il aurait presque tout, si la préemption n'avait pas joué. Cependant, on se réjouit de ce que ce tout, tenacement pisté par Jules Marsan, n'ait pas été dispersé entre plusieurs mains. Et d'espérer maintenant qu'un jour la générosité de l'amateur puisse conserver à la France tant de paroles écrites de la main d'un des esprits les plus fantasques de la première moitié du dix-neuvième siècle dont *tous les visages divers d'un même être transparaissent* à travers une correspondance qui s'échelonne de 1830 à sa mort, en 1855. *D'où*, en la parcourant, l'approche prestigieuse de la vie d'un homme où se mêlent *création et vagabondage*, ferveur amoureuse et mépris de l'argent, noblesse et truanderie.

Une bouleversante psyché

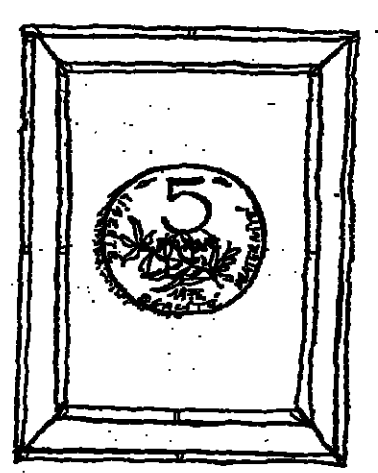
Son destin, il l'entrevoit, écrivant le fameux sonnet *El Desdichado* ; pré-mallarméen, le vers « *Le prince d'Aquitaine à la tour abolie* » laisse entendre par avance la pavane d'une mort consolatrice et voulue, non loin de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, qu'il évoque alors que, ravagée vilainement par les fureurs de la Révolution française, elle était en cours de restauration. Dernière vision du réel, sans doute, avant le petit matin fatal dans l'air glacé du 26 janvier 1855.

Mais si le réel de la vision parisienne est là, emmitouflé de brouillard et de neige, et que la *seule* lumière de la rue de la Vieille-Lanterne sur laquelle on lit : « *On loge à la nuit* » papillotte devant ses yeux enfoncés dans des orbites creusées d'un visage hâve, le rêve de jadis revient au galop en l'image ineffable de toutes celles qui parcourent le sentier de ses écrits. Aussi, un document des plus saisissants — qui aurait surgi du crayon du poète huit jours avant sa mort — transpose la même *obsédante* réincarnation sur le plan de l'Histoire mêlée au sort du chantre : on y voit cinq reines aux gorges décolletées, toutes prénommées Marie ; à leurs pieds, le poète lauré est couché, tenant la lyre dans ses bras, tandis que Bacchus, sur son char, le domine.

Le graphisme ne fait pas de Nerval un grand artiste à l'égal d'un Hugo ou même d'un Baudelaire. Mais le dessin (0,15 × 0,125), bien que secondaire, permet à tout curieux de la psyché bouleversante de l'auteur d'*Artémis* de sonder mieux encore le tréfonds de cette âme visionnaire dont le langage est une amphibologie. Un tel dessin, adjugé à l'amateur 22 000 F, aurait pu s'insérer dans la nécropole de l'art brut de Dubuffet, puisque façonné d'autant de naïveté autodidacte que de folie transcendantale.

Et voilà sous sa plume, et voici sous ses yeux qui les aperçoivent dans la buée d'un cheval attardé à 4 heures du matin, *les Filles de feu, Sylvie, Aurélia*, innocentes ou brûlantes, timorées ou subtiles, dressées toutes proches, formant un cortège où, *tour à tour*, elles réincarnent celle qui avait disparu : c'est Jenny Colon qui lui apparaît enfin, morte depuis treize ans, ayant blessé à mort l'amour de Gérard, coquette actrice lui ayant préféré un flûtiste de l'Opéra-Comique. Beau silence, en vérité, seule réponse connue à ses lettres d'amour, dont il avait gardé copie et qu'il recomposa plus tard pour les insérer dans *Aurélia*, roman épistolaire laissé inachevé.

Ce sont ces *Lettres d'amour* à Jenny



Colon, au nombre de vingt-cinq, que les affaires culturelles ont préemptées à 56 000 francs au détriment du colonel. La voilà *cette écriture* — nette et droite, à l'apparence quelque peu gothique, à l'allemande, par contact d'une langue dont il avait martelé *musicalement le* vers rythmé — maintenant inhumée. Ne cherchez pas non plus la rue de la Vieille-Lanterne, ni le fantôme de celui qui, à une grille, s'y est pendu. Le site est « aboli ». A regret ? Si la corde du pendu porte bonheur lorsqu'elle se rompt à temps. Il est ainsi des poètes qui meurent d'avoir trop aimé ou de ne l'avoir pas été.

Gérard de Nerval, ayant dilapidé son patrimoine, finissait de vivre misérablement. Or, ce que l'homme dispense de plus gratuit, ce qu'il formule de plus secret, à savoir ses lettres manuscrites et les papiers chiffonnés de sa main, où se lisent amour et amitié, pensée et jugement autocritique, a été donné au plus offrant, réalisant un total de 519 900 francs, alors que l'on n'en attendait que 400 000. Prenez donc soin de ne pas jeter *tout* votre courrier aux orties, on ne sait jamais... pour la postérité.

PIERRE GRANVILLE.

Formes

AU CŒUR DES MILLE ET UNE COULEURS

En raison de la grève des ouvriers du Livre, nous avons dû reporter la chronique « Formes » prévue dans « le Monde » du samedi 22 janvier.

CE qui formait un coin de ciel nébuleux, pommelé, moutonné, un détail de décor, dans certaines toiles de Tiepolo, de Delacroix, de Turner, pour citer les trois premiers noms tombés sous la plume, est devenu le sujet, ou mieux l'unique personnage du tableau chez les *nuagistes*, donc chez Pierre Graziani. Des nuages « *les merveilleux nuages* » qui ne servent pas par hasard d'introït au *Spleen de Paris*, encore et encore des nuages envahissent les salles immenses de Galliera, « *au cœur des mille et une couleurs* ». Et les dernières nées débordent dans une galerie (1). Ecrasé par tant de légèreté, on a dû céder la parole aux poètes, et d'abord, — n'est-ce pas André Berne-Joffroy ? — à Baudelaire dont les

bras sont rompus
Pour avoir étreint des nuées,

devant les jeux multicolores des vapeurs et de la lumière, où toutes les ressources de la palette sont pillées, du citron à l'orange, du safran au rubis, du sang au métal en fusion, de l'opale à l'émeraude, cascades, ruisselantes ou édredons élastiques polymorphes, qu'arrivent à percer

les grands trous bleus
que font méchamment les oiseaux.

A défaut d'une anthologie poétique, l'interminable litanie de la liste des titres pourrait servir de commentaire : *Aube marine, Marine céleste, Pigmentation de la lumière, ou de l'air, Incandescence de l'air, De l'autre côté de la couleur, Brumes de soleil, Jérusalem of the sky*... Bien que la tentation soit grande d'épiloguer à perte de vue, c'est le mot, sur une matière indéfiniment extensible.

Se plaindra-t-on d'une telle abondance de biens, voire d'une certaine monotonie ? Qu'on soit plus attentif. Toujours pareils, ces nuages sont toujours différents — c'est une gageure, — observés dans quelque esquisse sont notées la date et l'heure, ou recréés de toutes pièces, localisés en tout cas dans le firmament oriental, sur *la Méditerranée cachée par la couleur*, ou dans l'île natale de Graziani, en *Corse le jardin de Salomé* (1958). Ce n'est pas d'hier, mais jadis, en 1952, une brume cyclamen noyait *l'Incendie rue de Rivoli*.

Graziani semble détruire les armatures au profit de *l'ivresse libératrice* d'un arc-en-ciel follement dilué. Pour le plaisir.

Qu'en regard les toiles sans châssis, libres et souples, de Francesca Chandon (2) semblent austères ! On ne trouvera nulle concession à la diversion ou à la détente dans ces bandes ou ces raies parallèles qui les parcourent, horizontales, dans toute leur largeur. Des bandes et des raies de couleurs sourdes, mais d'une intense chaleur intérieure, de préférence ocres, jaunes, cuivrées, terre brûlée, ce qui n'exclut ni les verts olivâtres, ni les blancs, ni, plus rares, les bleus. Pourquoi certains visiteurs, dont je suis, vont-ils d'abord à cet horizon nocturne privé d'étoiles, fendu par la timide contre-offensive d'un azur obstiné, qui *revient* à l'assaut à l'étage inférieur ? Peut-être parce que la toile se présente de face à l'arrivant, ou plutôt parce que le bleu pacifiant a davantage d'attrait.

Servie par les transparences de l'acrylique, et volontiers monochromes, la méditation de l'artiste, qui vient de très loin, n'a pas besoin de *discours*, fût-il pictural, pour transmettre sa ferveur.

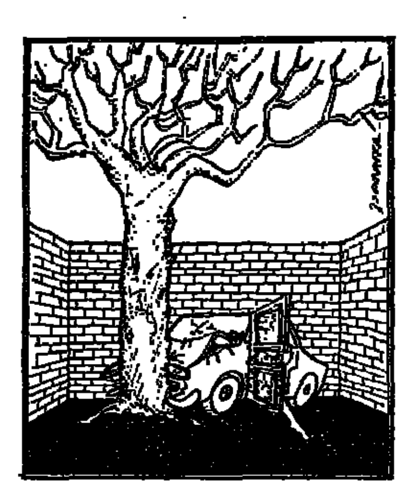
Autre contraste avec *les Voies du regard*, de Souchi (3). On ne sera pas trop étonné d'apprendre que la vocation première de l'artiste était celle d'architecte et que, si elle a bifurqué dès le départ vers la peinture, son amour des constructions nettes, coupantes, solidement organisées, n'en est qu'une transposition.

Ce n'est pas sans doute par une rencontre fortuite que Souchi a été l'élève de Fernand Léger et de Souverbie. Mais c'est plutôt de Jacques Villon que Souchi semble *l'héritière* (elle ne récuse pas cet apparentement) dans l'impulsion donnée aux rythmes, et le choix de la palette, dans l'étoilement des angles aigus.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée Galliera, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, et galerie Ratié, 6, rue Bonaparte.
(2) Name Stern, 25, avenue de Tourville.
(3) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Une sélection



« Alice ou la dernière fugue », de Claude Chabrol, vu par Bonnaffé.

Cinéma

TODO MODO
d'Elio Petri

Contre la démocratie chrétienne, Elio Petri tire à boulets rouges dans ce pamphlet qui raconte la retraite spirituelle que suivent, sous la conduite d'un prêtre impérieux, un groupe de politiciens italiens. Retraite troublée par un série de meurtres inexplicables. Les péripéties de cette parabole politique renvoient à une réalité que Petri qualifie d'absurde et de grotesque. Avec une virulence implacable, le réalisateur attaque sur tous les fronts. Il étrille, fustige, ridiculise, dénonçant à la fois la collusion de l'Eglise et du parti, et la médiocrité des hommes au pouvoir. Un film féroce, parfois bouffon. De l'excellent cinéma.

ALICE OU LA DERNIÈRE FUGUE
de Claude Chabrol

Sous le signe de Lewis Carroll, Borges et Buzzatti, Chabrol, qui a renoncé à ses « folies bourgeoises », entraine Sylvia Kristel (il a su, lui, la dépouiller de son personnage d'Emmanuelle), dans une aventure fantastique et métaphysique, entre un château maléfique sans épouvante et une station-service posée au bord de la route d'un monde parallèle. De la vie à la mort, une interrogation sur une porte close. Le film est dédié à Fritz Lang, mort récemment. La rigueur de la mise en scène, la maîtrise d'un récit cinématographique où l'angoisse nait de notions abstraites concrètement traduites, sont évidemment un hommage au grand cinéaste que Chabrol a toujours admiré.

L'APPRENTI SALAUD
de Michel Deville

Traitant en farce les aventures d'un vieux célibataire touché par le démon de l'escroquerie, Michel Deville peint avec délicatesse, dans ce style de « comédie poétique » qui lui est propre, les rapports (amitié, complicité, amour) d'un drôle de couple formé par Robert Lamoureux quinquagénaire et une fille de vingt ans, Christine Dejoux, qui est une révélation.

LE DÉSERT DES TARTARES
de Valerio Zurlini

L'attente, la routine et les servitudes militaires, l'espoir toujours déçu, l'écoulement du temps : sur ces thèmes élargis aux dimensions d'une parabole métaphysique par Dino Buzzati, dans son roman le Désert des Tartares, *le cinéaste italien Valerio Zurlini a réalisé un film d'une grande qualité formelle, joué par une pléiade de comédiens de talent, mais dont les images expriment mieux le caractère insolite, mystérieux de l'histoire que sa signification profonde.*

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF
d'Yves Boisset

Fable politico-policière où un jeune juge en bois brut (P. Dewaere) incarcère un chef d'entreprise et affronte successivement le « gang des Stephanois », la hiérarchie de la magistrature, les notables de la majorité, et un mystérieux groupe d'intervention — dont on ne sait pas si le banditisme ou l'action civique en constitue l'activité principale. Tout le le tempérament d'Yves Boisset. (Prix Louis Delluc).

L'ESPRIT DE LA RUCHE
de Victor Erice

Dans un village de Castille, en 1940, au lendemain de la victoire franquiste, deux fillettes découvrent, émerveillées, le Frankenstein de James Whale. La plus jeune, Ana (Ana Torrent, révélée par le film d'Erice et devenue célèbre dans Cria Cuervos *de Carlos Saura), veut à tout prix rencontrer le monstre. Mais les monstres ne sont pas là où l'on pense. Victor Erice et son scénariste suggèrent sans jamais prouver, percent la brume du souvenir pour mieux lire l'histoire d'aujourd'hui. Œuvre poétique et fantastique qui confirme l'originalité du jeune cinéma espagnol.*

COCORICO ! MONSIEUR POULET
de Damouré, Lam et Rouch

Une expérience de « ciné-plaisir » selon le grand sorcier blanc Jean Rouch (derrière la caméra) et ses complices Lam et Damouré lâchés en 2 CV brinquebalante à travers le Niger et le monde des petites affaires. Une fable drôle au possible, tournée par des « amateurs » déclarés, c'est-à-dire des gens qui aiment ce qu'ils font.

SEMAINE TCHÉCOSLOVAQUE
au Grand Palais

Le point sur le cinéma tchèque et slovaque aujourd'hui, après le départ de Forman, Passer, Nemec, le silence forcé de Vera Chytilova et Ewald Schorm, mais avec le retour de Jiri Menzel (A l'orée du bois). *Plus le film classique de Karel Zeman* Une invention diabolique, *présenté par André Martin.*

— ET AUSSI : *Dersou Ouzala*, d'Akira Kurosawa (une écologie à rebrousse-mode); *Marathon Man*, de John Schlesinger (horlogerie policière); *Barocco*, d'André Techiné (Amsterdam entre chien et loup) ; *Affreux, sales et méchants*, d'Ettore Scola (humour affreux, sale, etc.) ; *Casanova un adolescent à Venise*, de Luigi Comencini (le sens de la reconstitution, la verve du cinéaste italien le plus éclectique).

Théâtre

ORAISON
au Mouffetard

Le Mouffetard retrouve Arrabal, celui du théâtre panique, avec cette leçon de catéchisme, cette leçon d'amour dans un cimetière sous la protection d'un grand Christ blafard. Ligeon-Ligeonnet, jeune Lyonnais candide et percutant, montre son talent baroque avec ce spectacle, l'un des grands succès du off-Avignon.

LA DISPUTE
à la Porte Saint-Martin

Le 30 janvier s'achèveront les jeux d'optique et de regards qui matérialisent l'innocence et la perversité, le désir et la violence de l'amour. Le 30 janvier la nuit tombera sur le jardin enchanté, sur les arbres secs et les murs piégés du spectacle-légende de Patrice Chereau.

SCHIPPEL
à Aubervilliers

Les notables d'une petite ville allemande engagent, pour chanter avec eux dans un concours, un ténor, gosse de l'Assistance, sans feu ni lieu. Sur une pièce passionnante, décors, musique, interprétation, d'une qualité rare. (Jusqu'au 30 janvier.)

LE RÊVE DE L'HOMME RIDICULE
au Palace

Avec de la musique douce, des chansons sirupeuses, du rock frelaté, les extraordinaires comédiens de Pip Simmons fabriquent un spectacle d'une ambiguïté provocante, dur et drôle, grotesque et tragique. (Jusqu'au 29).

CHATTERTON
au Récamier

Comment Kitty Bell, femme d'un marchand, mourut de son amour pour le poète Chatterton... Dans des miroirs noirs, Jean Jourdheuil inscrit les reflets contemporains des interdits venus de ces temps romantiques où les poètes souffraient.

— ET AUSSI : *la Jeune lune...* à la Cartoucherie de l'Aquarium (poésie, gaîté de la vie vraie); *Représentation*, à Essaïon (les spéléologues de Philippe Adrien; jusqu'au 30 janvier); *Etrange pâleur*, à la Cour des miracles (les invectives de Jean Bois ; jusqu'au 30 janvier); *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir).

Musique

JOURNÉE DUTILLEUX
à Radio-France

Une journée « de réflexion, d'analyses et d'exécutions » centrée sur Henri Dutilleux permettra au public de mieux connaître ce compositeur rare et discret. Il sera « mis en question, radiographié », l'après-midi, dans un débat-concert avec Pierrette Germain, Michel Fano, E. Denisov et Jean Roy (œuvres de Debussy, Messiaen, Dutilleux, Denisov, Ohana et Fano) ; le soir, on entendra Tout un monde lointain *pour violoncelle et orchestre, associé à des œuvres choisies par Dutilleux, de J. Alain, Guézec, Koechlin et Berg (Radio-France, le 29 janvier : répétition publique du concert du soir, studio 104, à 10 heures ; « Mise en question », studio 105, 14 h. 30 ; concert, studio 104, 20 h. 30).*

BACH ET MOZART
au profit des malentendants

Que la musique prenne part à « l'année de la lutte contre la surdité », rien de plus naturel, et ce sera l'occasion de retrouver l'excellent Festival Strings Lucerne, dirigé par R. Baumgartner, et le violoniste Gérard Poulet dans des œuvres de Bach et de Mozart, le 24 janvier à Bordeaux, le 25 à Besançon, le 26 à Lyon, et le 27 au Théâtre des Champs-Elysées, sous la présidence de deux ministres, Mme Simone Veil et M. Lenoir.

RAVI SHANKAR IMPROVISE

Il y a quinze ans, les plus grands artistes de la musique indienne jouaient devant une vingtaine d'auditeurs fervents ; aujourd'hui ils remplissent les salles. Entendre improviser Ravi Shankar est une expérience captivante : celle d'une musique profondément branchée sur l'être même d'où elle s'exhale (grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 28 janvier).

INTÉGRALE BEETHOVEN
par le quatuor Lœwenguth

En six séances, chacune répétée, le quatuor Loewenguth présente à nouveau cette somme qu'il médite depuis tant d'années : les dix-sept quatuors de Beethoven (salle Rossini, 6, rue Drouot, les 30 janvier, 1er, 6, 8, 13 et 15 février, à 17 heures le dimanche, 18 h. 30 le mardi, et 21 heures).

— ET AUSSI : Orchestre National, dir. P. Bellugi : Fauré, Milhaud, Chabrier, Busoni (Radio-France, le 26) ; Festival Elliott Carter, dir. M. Tabachnik (Théâtre de la Ville, le 27) ; V. Ashkenazy dans Chopin (Champs-Elysées, le 28) ; Gérard Souzay (Pleyel, le 28) ; P.-J. Vidal, orgue (Saint-Gervais, le 29, à 17 heures) ; Haydn, Bartok, Beethoven, par le Quatuor Bartok (Gaveau, le 29) ; *Marouf*, d'H. Rabaud (Nantes, les 29 et 30) ; Scriabine, Bartok, Constant, par l'Orchestre Lamoureux, dir. M. Constant, avec G. Sebök (Pleyel, le 30, à 17 h. 45) ; Autour de J.-P. Rampal (Palace, le 31 janvier et palais des Congrès, le 1er février, à 18 h. 30) ; Vivaldi, Haendel Bach, par l'Orchestre J.-F. Paillard et V. de Los Angeles (Pleyel, le 31 janvier) ; Cycle Barenboïm : Mozart et Bartok (Champs-Elysées, le 31 janvier) ; Haydn, Beethoven, Ravel, par le Beaux-Arts Trio (Théâtre de la Ville, du 1er au 5 février, à 18 h. 30) ; *la Force du destin* (Opéra de Paris, les 2 et 5 février).

Danse

NOUREEV
au Palais des Sports

Monstre sacré de la danse, adoré, vilipendé, Rudolph Noureev donne au public l'occasion de confronter le mythe et la réalité au cours d'un véritable festival de ballets. De la Sylphide *(avec Makarova) et* Giselle *(avec Lyane Seymour), à des œuvres contemporaines (comme le* Pierrot lunaire *de Glen Tetley), un rendez-vous à ne pas manquer.*

LE MOLIÈRE IMAGINAIRE
de Béjart
au Théâtre des Champs-Elysées

Un portrait éclaté de l'auteur du Misanthrope. *Maurice Béjart y reprend le rôle qu'il avait conçu pour Robert Hirsch.*

— ET AUSSI : Surfaces *au Centre culturel du Marais. John d'Arcangelo, décorateur d'*Einstein on the Beach *s'avise de traiter la relation de l'homme à l'espace.*

Rock

MANHATTAN TRANSFER
Salle Pleyel

Considéré comme un groupe phénomène du show-business. Manhattan Transfer puise dans un vaste héritage musical. Au même programme, Al Jarreau. (Le 29 janvier à 21 heures.)

FRANK ZAPPA
au Pavillon de Paris

La musique profondément originale de Zappa, inscrite dans son temps et qui apparait comme une synthèse de ce qui a traîné dans la musique occidentale depuis des années. (Le 2 février.)

CHICAGO
à l'Hippodrome de Paris

Sans doute le meilleur groupe rock. Celui qui a le plus de cohésion, le plus de puissance, une manière d'évoluer, d'innover et de fignoler, de jouer une musique de liberté. (Les 4, 5 et 6 février.)

Variétés

JULIEN CLERC
au Palais des Sports

Julien Clerc, heureux d'avoir évité la routine, d'avoir élargi sa sensibilité, d'être parvenu à faire éclater sa musique. Dans un spectacle parfaitement mis au point.

JULOS BEAUCARNE
au Théâtre de la Ville

Venu du pays wallon, Beaucarne réapparaît avec des chansons tendres et naïves ou bien surgies des coups bas de la vie ou encore de révolte et d'espérance quand même (18 h. 30).

YVAN DAUTIN
au Café de la Gare

Un des chanteurs et musiciens les plus doués de la nouvelle génération. Tendre, amoureux de l'absurde, des jeux de mots. (A partir du 1er février, à 22 h.)

Expositions

LA DONATION HENRY-THOMAS
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Cent quarante-cinq œuvres. Le résultat d'une vie passée à butiner des tableaux, avec patience et obstination. Un ensemble de peinture fauve, avec Braque, Derain, Dufy, Vlaminck ; cubiste, avec Gris, Metzinger, Herbin ; dadaïste, avec Picabia ; abstrait contemporain, avec Fautrier, Staël, Messagier, Mannessier... Le meilleur voisine avec le moins bon.

PUVIS DE CHAVANNES
au Grand Palais

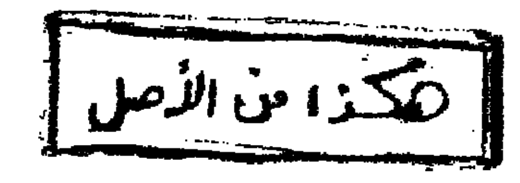
Un hommage, attendu, d'autant que Puvis, qui fut l'une des gloires de la IIIe République, est peut-être le peintre le plus décrié du siècle dernier. Si elle ne présente pas l'essentiel de l'œuvre — les grandes décorations, impossibles à déplacer, — l'exposition regroupe quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un homme beaucoup plus moderne, divers et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'ÉPOQUE DU ROMANTISME
à l'Orangerie

Une exposition hautement informative sur un épisode de l'art européen longtemps négligé par le goût français. On y a souligné, plutôt que les grands efforts narratifs et historiques, la recherche d'une peinture sérieuse, chaste, profonde, par le sujet et comme « métaphysique » chez Runge et Friedrich.

— ET AUSSI : *George Sand*, à la Bibliothèque nationale ; *Serizawa* et *La peinture russe à l'époque romantique*, au Grand-Palais ; *Les nouvelles acquisitions du musée d'Orléans*, au Louvre ; *Le cinquantenaire de l'exposition 1925*, au Musée des arts décoratifs ; *Maccio* et *Badii*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Le Palais social de Godin*, à la Maison des sciences de l'homme ; *Francis Bacon* à la galerie Claude-Bernard. *(Lire notre article page 14.)*

— EN PROVINCE : *Jacques Monory et Jean-Michel Meurice*, chez Maeght à Saint-Paul. *Carle Van Loo*, à Nice. *Présence de Jean Goldman*, à Bourges. *John Bennett*, à Chalon-sur-Saône (lire notre article page ...). *Georges Touzenis*, au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne.



هكذا من الأصل

Variétés

JULIEN CLERC au Palais des Sports

Julien Clerc, heureux d'avoir [...] la routine, d'avoir élargi sa sensibi[lité] d'être parvenu à faire éclater sa [...] sique. Dans un spectacle parfaite[ment] mis au point.

JULOS BEAUCARNE au Théâtre de la Ville

Venu du pays wallon, Beaucar[ne] réapparaît avec des chansons tendr[es] et naïves ou bien surgies des [...] bas de la rue ou encore de révolte [...] d'espérance quand même (18 h. 30[...]

YVAN DAUTIN au Café de la Gare

Un des chanteurs et musiciens [...] plus doués de la nouvelle générati[on] Tendre, amoureux de l'absurde, [...] teur de mots. (A partir du 1er févr[ier] à 22 h.)

Expositions

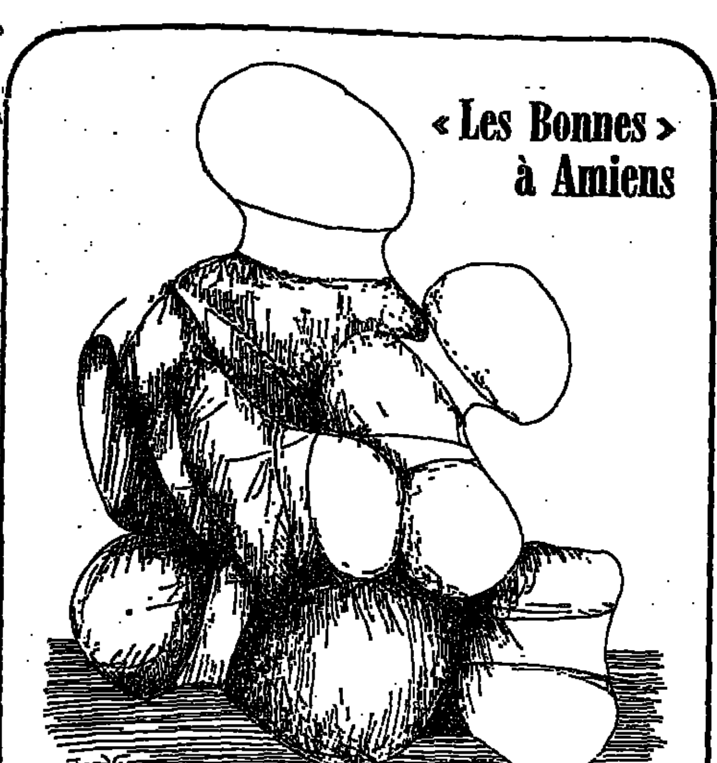
LA DONATION HENRY-THOMAS au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Cent quarante-cinq œuvres, [...] résultat d'une vie passée à butiner [...] tableaux, avec patience et obstinatio[n]. Un ensemble de peinture fauve, [...] Braque, Derain, Dufy, Vlaminck [...] cubiste, avec Gris, Metzinger, Herbi[n] [...] Picasso ; abstrait [...] [...] Poliakoff, Staël, [...] Manessier. Le meilleur [...]

PUVIS DE CHAVANNES au Grand Palais

Un hommage attendu, d'autant [...]

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'ÉPOQUE DU ROMANTISME à l'Orangerie



« Les Bonnes » à Amiens

Comment jouer Genet

La Maison de la culture d'Amiens a consacré le mois de janvier à Jean Genet. Avec la rigueur très sérieuse (n'excluant ni les audaces ni les risques) qui caractérise certaines entreprises de la décentralisation, celle-ci en particulier, un excellent travail a été fait pour porter l'homme, et l'œuvre, à la connaissance du public. Par le biais du cinéma, notamment, ont été évoqués les « mondes de Jean Genet » — l'homosexualité, les rapports de domination, l'univers carcéral ou les combats politiques actuels de l'auteur aux côtés des Noirs puis des Palestiniens. Et Dominique Québec, directeur de la M.C.A., a choisi de mettre en scène les Bonnes, *créée par (et pour) Louis Jouvet en 1947.*

Il y a deux manières de procéder si l'on monte cette pièce. On peut s'en tenir aux indications scéniques données par Jean Genet dans « Comment jouer les Bonnes », ou bien s'en éloigner, et mettre en valeur ce que la pièce contient d'universel, et qui échappe à l'écrivain. Dominique Québec a écarté comme irrecevable l'interprétation des personnages par des homosexuels, et le décor n'est en rien « la copie à peu près exacte d'une chambre féminine ». Le plateau est un cercle : dimension blanche de la cellule, où le drame tourne sur lui-même pour s'élever parfois, trois marches plus haut, jusqu'à un autre plateau rond où trône le fauteuil de Madame.

Le cercle est creusé, une fenêtre en contrebas s'ouvre sur un vide noir grillagé de barreaux très lourds. Du ciel tombe sur une illusion de lit un rideau, une voile, un linceul ; c'est un coffre en bois (lui aussi pour la mort ou le voyage) qui recèle les affaires de Madame. Ainsi, c'est à la fois l'univers des Bonnes et celui de Jean Genet que le décor de Claude Engelbach suggère.

Il était important de multiplier les symboles, quand l'anecdote est si proche. Le crime — réel — qui a inspiré Jean Genet n'est pas ici en cause : l'affaire des sœurs Papin, qui assassinèrent leurs patronnes après les avoir servies, irréprochables, pendant sept ans, dépasse sa propre limite de fait divers. Mais il était facile, justement, de reproduire une chambre Louis-XV et de jouer « boulevard », de ne montrer que l'érotisme et les rapports de séduction-répulsion des trois femmes, ou bien encore de rendre réaliste ce qui ne l'est pas (du moins dans l'acception courante du terme) en faisant des bonnes ce qu'elles sont dans notre société.

Le propos de Dominique Québec (accompli par le jeu des comédiennes et le décor) a été de décrire un rituel. Solange et Claire ne jouent pas avec la scène d'un meurtre qu'elles veulent perpétrer sur leur maîtresse. On ne peut même pas dire qu'elles y mettent la passion de l'enfant qui reproduit le monde qui l'opprime. Elles se préparent à un acte, sans jamais y parvenir dans la fiction, sans jamais atteindre la libération ni dans le jeu ni dans la « réalité ». Théâtre dans le théâtre, toujours, quand Solange devient Claire, tandis que Claire se farde et revêt la robe cramoisie de Madame.

Jeanne David (Solange) et Laurence Février (Claire) sont des silhouettes noires, tout à coup menus laiderons lorsque Madame (Frédérique Ruchaud) apparaît, coquette vulgaire et bourgeoise, comme la voyait Genet. Là, elle est fascinante de laideur, mais elle n'est pas séduisante. On l'a voulue dominée par l'amant qu'on ne voit pas, mais qui régit la vie de ces femmes, cet homme dont il aurait peut-être été préférable de ne pas évoquer la présence par un récepteur décroché, auréolé de cuivre, il est comme une voix dont on a peur parce qu'on ne l'entend pas, on l'attend, elle attire Madame vers un emprisonnement doré et repousse les bonnes dans leur misère. C'est pourquoi les Bonnes *est une pièce sur le pouvoir. Insupportable, que le public amiénois suit avec une attention tendue, une seule fois libérée par cette réplique : «* Enfin, *dit Madame,* vous avez de la chance qu'on vous donne des robes. Moi, si j'en veux, je dois les acheter. »

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Jusqu'au 12 février : renseignements : M.C.A., tél. (22) 91-83-35.

VOYAGE THÉATRAL EN ITALIE

La géographie de l'impossible

A quinze kilomètres de Florence, parmi les tendres collines toscanes, Prato, ville industrielle, communiste, riche, est en compétition culturelle avec sa prestigieuse voisine. Dans le domaine architectural aucune rivalité n'est possible, mais Prato possède un théâtre de grandes premières où, à l'occasion, converge toute l'intelligentsia italienne : Prato abrite pour trois ans une expérience grandiose, un « laboratoire » dirigé par Luca Ronconi.

Dès que l'on dit « laboratoire », on voit une poignée de marginaux enfermés dans la recherche de solutions à la sclérose du théâtre, à leur difficulté d'être et de s'exprimer. Rien de semblable ici. *« L'expression théâtrale, non. La communication, oui »*, dit Ronconi. Quelque deux cents personnes, des professionnels solides, le suivent dans sa « folie », cette passion qui le porte, quoi qu'il fasse, à expérimenter l'impossible, à matérialiser les flamboiements de son imagination visionnaire. Il a choisi et réuni des acteurs, des architectes, des linguistes, plus un groupe d'habitants chargés de travailler sur la transmission des formes culturelles en usage dans la région.

Quel est le chemin de l'écriture à la parole — de la parole à l'écriture, — comment elles nous parviennent et nous forment, comment nous les transformons ? Telles sont les questions que Ronconi se pose et qui définissent la communication. En quelques mois, l'expérience s'est emparée des esprits, des maisons disponibles. Une usine désertée, gigantesque et glauque, retient son souffle et attend, attend les spectacles qui viendront l'habiter (*la Nuit est un songe* en plusieurs journées, un *Calderon*, de Pasolini, *la Tour de Hugo*, de Hoffmanstahl, *les Bacchantes* par une seule comédienne...). Dans des bureaux désaffectés on abat des cloisons, dans d'autres on en construit, les fonctions changent, les lieux se métamorphosent. L'expérience agrandit à l'échelle de la cité les variations et les brisures de la géographie ronconienne, les chariots et le labyrinthe d'*Orlando Furioso*, les murs piégés de *XX*, les plates-formes en déséquilibre de *l'Orestie*, le flux obsessionnel des voitures d'*Utopia*... Ronconi n'accepte les éléments statiques que pour mieux faire voir les dislocations de l'espace.

Les imprécations des poètes

Tout en travaillant avec les architectes, les linguistes, les acteurs sur le trajet des mots dans le temps, Ronconi a mis en scène *le Canard sauvage*, avec la troupe du Théâtre Stable de Gênes — grande première à Prato. Dans cette mélodramatique parabole de photographe velléitaire, spolié par un riche bourgeois, qui perd la vue, Ibsen philosophe longuement sur les aveuglements de l'égoïsme et de l'amour, sur l'idéal, qu'il appelle le « mensonge vital ». Ici, le mensonge est la reproduction multipliable du réel sur les grandes plaques rigides de la préhistoire photographique. Tout commence dans une chambre noire et se poursuit sur trois plans : le laboratoire désigné par des objets vrais, par un comportement naturaliste ; les plaques qui figent le décor et le font voir à plat, qui glissent latéralement, élargissent ou concentrent la vision, la dédoublent, la troublent. Et lorsqu'elles sont ôtées, restent des murs lisses comme les parois d'un bac à révélateur, le grenier où le vieux père déchu a reconstitué une forêt dérisoire, où la petite fille élève son canard sauvage, où elle se suicide. Cette mort escamotée révèle seulement la sécheresse des vivants qui ne veulent pas voir. Splendide et féroce spectacle de nos illusions, de nos « toiles » sans grandeur.

Gai comme un Italien, dit la chanson... Le théâtre en tout cas prend ses racines dans la violence et la misère. Les murs lépreux de la misère sont au centre des comédies napolitaines d'Eduardo de Filippo, qui connaît un triomphe frénétique à Rome : Rome, ville-théâtre où dans les rues piétonnières les taxis circulent entre les voitures de quatre saisons, et l'élégance canaille des boutiques les plus sophistiquées du monde (l'une d'elles, agencée comme un vrai décor éclairé en lumière indirecte, propose, entre des rideaux noirs, des sacs de vernis noir barrés par l'éclat mince des zips jaunes, par l'éclat pâle des fermoirs métalliques...). Et devant, un vieux mendiant très digne qui ressemble à Eduardo dévide sans désemparer une mélopée incroyablement pathétique...

Mais, ailleurs, dans une cave, des jeunes gens s'adonnent à la « post-avant-garde ». Les Comédiens Ambulants composent des suites de tableaux d'une beauté hautaine, inspirés par l'art conceptuel — de la dramatisation des objets à leur théâtralisation. Leurs recherches les rapprochent de toute une école new-yorkaise, de Richard Foreman (*le Livre des splendeurs*) en particulier. Comme lui ils jouent sur l'immobilité, le fractionnement du temps, sur les mouvements arrêtés, redits, mais ils dédaignent tout ce qui appartient directement au théâtre. Ils utilisent des diapos, des lanternes, des accessoires, qu'ils pervertissent en accusant, en isolant leur usage courant. Ils superposent des intensités lumineuses, les mesurent comme ils mesurent dans des actions répétées et inachevées les déperditions d'énergie. Ils sont trois groupes à suivre des recherches parallèles dans cette cave où, voilà quinze ans, débutait Carmelo Bene.

Aujourd'hui, Carmelo Bene est au Quirinal avec un *Roméo et Juliette* désespéré. Carmelo Bene atteint le « grand public » sur le petit écran avec deux émissions d'une heure. *Carmelo Bene et les poètes russes*, Pasternak, Essenine, Maïakovski. Le visage en gros plan de Carmelo Bene et un théâtre en flammes. Des flammèches et des drapeaux rouges, qui viennent le brûler. Des mots qui chantent et qui ragent comme un cri sans fin, et les poutres fumantes couvertes de cendre grise. L'angoisse et la révolte sur un visage torturé et un revolver... Les imprécations des poètes prophétiques transmises par la passion de l'acteur-poète, jusqu'au cœur des consciences.

COLETTE GODARD.

AU FESTIVAL DE LAGOS

Reconquête de l'Afrique par elle-même

« FESTAC 77 » règne en maître dans la capitale du Nigéria. FESTAC, abréviation officielle désignant le deuxième Festival mondial des arts et de la culture négro-africaine, se déroule du 15 janvier au 12 février, avec la participation de quelque trente-cinq mille personnes — jeunes, artistes, poètes, écrivains, conteurs, danseurs, penseurs, etc. — venus de près de soixante pays. L'Afrique est évidemment présente avec toutes ses composantes : Afrique noire francophone, anglophone et Afrique blanche arabophone. Sont là aussi, les représentants des communautés noires d'Amérique du Nord et du Sud, des Caraïbes, d'Australasie et d'Europe.

A Lagos, la fête est permanente. Fête des yeux d'abord. La ville est pavoisée aux couleurs du Festival, noir et or. Le noir représente tous les peuples noirs du monde, tandis que l'or symbolise à la fois la richesse de la culture négro-africaine et les autres peuples.

Partout on peut voir également l'emblème de FESTAC : la reproduction du très beau masque en ivoire, du seizième siècle, que portaient en pectoral les souverains du Bénin. L'original, tombé aux mains des Britanniques après la chute de l'empire du Bénin, en 1897, est conservé au British Museum, et la presse nigériane a regretté que le musée londonien n'ait pas eu le beau geste de le restituer à l'Afrique à cette occasion. Fête de la couleur et de l'esprit encore, dans le théâtre spécialement construit pour le Festival et sur le stade national où se succèdent les spectacles de danse, de théâtre et de musique.

C'est au stade qu'a eu lieu, en présence de neuf chefs d'Etat et quelque cent mille personnes, la cérémonie d'ouverture marquée par le lâcher d'un millier de pigeons et par le défilé des délégations en costumes nationaux, qui n'a pas duré moins de quatre heures. La flamme du Festival a ensuite été allumée par des membres de la secte shongo, adoratrice du dieu de la lumière. Dans son discours inaugural, le général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat, a défini l'esprit et les objectifs de FESTAC. Il a rappelé que les Noirs s'efforcent actuellement de reconquérir *« l'authenticité de l'héritage africain »* et de *« restaurer un passé dénigré »* en soulignant qu'ils procèdent eux-mêmes désormais *« aux recherches, aux analyses et aux interprétations qui furent longtemps l'apanage des autres »*. Ces différents aspects sont illustrés par les spectacles et surtout par différentes expositions. Une des plus prestigieuses est celle de l'Ethiopie, pays qui doit, en principe, accueillir dans quatre ans le troisième Festival (1). Une des plus éclairantes, intitulée « Arts africains européens, rencontres et influences », et présentée par Jean Laude, Jean-Louis Paudrat, Martine Aublet et Yann Berriet, montre avec beaucoup d'intelligence la contribution de l'Afrique à l'art occidental.

Abordant l'avenir, le général Obasanjo a déclaré : *« Pour réussir, nous devons restaurer le lien entre la culture, la création, la maîtrise de la technologie moderne et l'industrialisation... Il convient d'accorder la place qui lui revient à cette technologie qui est à la base de la prédominance occidentale... Cette technologie est indispensable à notre marche en avant, mais son acquisition ne doit pas signifier rupture avec le passé... La technologie doit s'intégrer dans notre culture et notre conception du monde, et non pas le contraire. La réponse se trouve dans notre émancipation mentale... »* Ces différents thèmes de réflexion et de recherche sont au centre des colloques qui se déroulent au superbe théâtre national édifié par les Bulgares sur un marécage asséché.

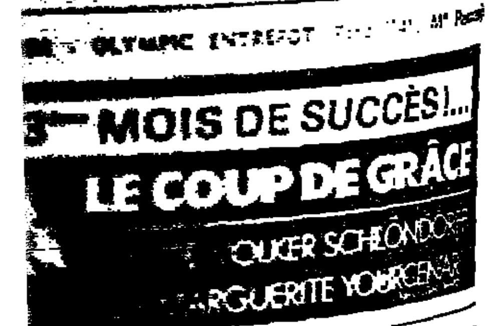
Dans son discours, le général Obasanjo a également rendu hommage au Sénégal qui avait abrité le premier Festival du 1er au 24 avril 1966. Organisée à l'initiative de Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénégal, cette manifestation avait été solennellement inaugurée par lui-même et par André Malraux. L'hommage du chef de l'Etat nigérian a été d'autant plus remarqué que des controverses avaient opposé les dirigeants de Lagos à d'autres responsables africains, notamment sénégalais, qui ne partageaient pas leur point de vue ni sur la façon dont le Festival devait se dérouler ni sur les Etats qui devaient être conviés à y participer. Ainsi, certains souhaitaient-ils que les pays arabes — qui avaient participé autrefois à la traite des Noirs — ne soient pas invités. Les Nigérians ont cependant estimé qu'une telle décision aurait été particulièrement inopportune, alors que précisément la première conférence des chefs d'Etat arabes et africains doit se tenir début mars au Caire (2).

Ces incidents de coulisse n'ont apparemment pas affecté les participants. Ceux-ci étaient, semble-t-il, plus sensibles au fait que la cité construite à leur intention se trouvait à quelques kilomètres des centres où se déroulent les manifestations, bien que de nombreux cars portant les emblèmes de FESTAC assurent des navettes en permanence et réduisent l'inconvénient de l'éloignement. Surmontant cependant ces petits désagréments, les délégations ont fait aussi du village un lieu de spectacles, de rencontres et de fêtes.

PAUL BALTA.

(1) Le deuxième Festival aurait dû se tenir en 1970, quatre ans après celui de Dakar. Il a été ajourné une première fois en raison de la guerre civile du Biafra. Fixé à juillet 1975, il a été remis à nouveau à la suite des changements intervenus dans le gouvernement militaire, comme le précise d'ailleurs le guide de FESTAC.

(2) L'an dernier, le Sénégalais Alioune Diop, organisateur du premier Festival de Dakar et secrétaire général de FESTAC, a été mis à l'écart et remplacé par le Camerounais Engelbert Mveng. Cet incident a momentanément altéré les rapports entre Lagos et Dakar, au point que le Sénégal avait même envisagé de ne pas participer au Festival.













Expositions

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-31-24). Sauf mardi, de 10 à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 23 h. Entrée : 8 F. Le samedi 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 février. Tous les jours, salle 404, projections de documentaires sur le Japon. Renseignements au musée. Les 26 janvier et 2 février, à 17 h. ; le 30 janvier et le 13 février, à 16 h. : « Cérémonie du thé » par l'école Urasenke.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

LIBERO BADII. Sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Du 29 janvier au 13 mars.

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

FRANTISEK KUPKA. Quatre histoires de blanc et noir. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) Jusqu'au 31 janvier.

LA BOITE ET SON CONTENU DANS L'ART DU XXe SIECLE. — ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 janvier.

PEAUX DE VACHES ET FOLLE GABARRE. — Exposition-ateliers au Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 20 février.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30 et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LASZLO MOHOLY-NAGY (1895-1946). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE GRAZIANI, Peintures 1952-1976. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 31 janvier.

LA JEUNE GRAVURE CONTEMPORAINE. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Sauf jeudi. Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. à 17 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 13 février.

JEAN-BAPTISTE GODIN OU L'EQUIVALENT DE LA RICHESSE. — Maisons des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Tous les jours. Entrée libre. Jusqu'en février.

HOMMAGE NATIONAL A SAINT-JOHN PERSE. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 18 h. Jusque fin janvier.

GEORGE SAND. — Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 27 janvier au 10 avril.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 : dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 28 février.

CERAMIQUES DE TCH'ANG-CHA. Quelques pièces des Han aux T'Ang de la collection Mu-Fei. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 janvier.

JERUSALEM. Préservation des sites historiques. — Hotel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 7 février.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

RAINER PFNUR. Dessins, eaux-fortes, sérigraphies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 mars.

CONTEMPORARY BRITAIN. — British council, 9, rue de Constantine (555-54-99). A partir du 28 janvier.

CABINET DES DESSINS : Bezançon, Bouvier, Brunswig, Sterin, Vuillement, Woehl, etc. — Institut audiovisuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.

ART FUNERAIRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 février.

GLENN THOMAS. Electric train in a storm work. — **AL CAPP,** Dogpatch U.S.A. Jusqu'au 4 février. **GAIL SKOFF,** photographies. Jusqu'au 19 février. Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70).

L.G. LUNBERG... et la fête continue. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 11 février.

BAS-RELIEFS POLYCHROMES DE CLAUDE ROCHE-FOGARTY. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-58). Jusqu'au 12 février.

GALERIES

LA MYSTICITE CHARNELLE DE RENE CREVEL. Gravures de Bacon, Bryen, Camacho, Delaunay, Max Ernst, etc. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 12 février.

JANINE ARLAND. — Galerie Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.

FRANCIS BACON. œuvres récentes. — Galerie Claude Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 26 mars.

ANNA-EVA BERGMAN. Huit peintures actuelles. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 février.

JOSEPH BEUYS. Dessins. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 26 février.

BOZZOLINI, 30 ans de travail : 1947-1977. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 12 février.

LOUIS CHACALLIS. — Galerie Pützer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 février.

HENRI DIMIER. Rétrospective. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 février.

GAFGEN. Dessins 1975-1976. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 février.

GARAYO. — Galerie E. De Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Du 20 janvier au 19 février.

GRAZIANI. Œuvres récentes. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 5 février.

HANS HAACKE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 19 février.

VIVIEN ISNARD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 12 février.

ANDRE MASSON. Illustrations des « Chants d'ombre » de L. S. Senghor. — Galerie Sagot Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 5 février.

COME MOSTA-HEIRT. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (335-42-63). Jusqu'au 5 février.

HENRI NOUVEAU. 1901-1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 5 mars.

RANCILLAC. Œuvres sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). — Les années-vitamines. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

GERARD SCHLOSSER. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 12 février.

GERARD SINGER. Desseins de nature. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 28 février.

SOUCHI. « Les Voies du regard ». — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 12 février.

TALANSIER. — Galerie Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine (033-71-91). Jusqu'au 15 février.

VAEA. — Galerie ART 3, 3, avenue de Suffren.

LES HABITACLES DE VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (222-34-64). Jusqu'au 12 février.

EN PROVINCE

AMIENS. Danilo Romero. Jusqu'au 30 janvier. — Chacron. Jusqu'au 6 février. — Roger Eskenazi : L'inspiration. Jusqu'au 13 février. — Maison de la culture (91-83-36).

AUXERRE. Jouets populaires d'autrefois. — Maison du Coche d'eau, 3, place du Coche-d'Eau (52-56-22). Jusqu'au 15 février.

BEAUVAIS. Tapisseries françaises, quinzième-vingtième siècle. — Galerie nationale de la tapisserie. Jusqu'au 30 avril.

BOURGES. Présence de Jean Goldman. — Maison de la culture (24-82-22). Jusqu'au 27 février.

CHALON-SUR-SAONE. John Bennet. « Février-décembre 1976 : de Blagny à Joncy, Bourgogne ». — Maison de la culture. Jusqu'en mars.

GRENOBLE. Images du peuple chinois. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 février.

LE HAVRE. Baroque de la superposition (Alejandro, Camacho, Castano, Lam, Llinas, Matilla, Pellon). — Musée des Beaux-Arts. André Malraux (42-33-97). Jusqu'au 15 février.

LYON. Myriam Bros. Panneaux émaillés. Musée des beaux-arts. Janvier-février.

MACON. En route vers le paradis. Exposition mondiale de photographie. Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. Prassinos : peintures, sculptures, tapisseries, dessins. — Galerie Influx, 31, cours d'Estienne-d'Orves (33-20-65). Jusqu'au 12 février.

MONTBRISON. La couleur et l'espace chez les peintres océaniens. Musée d'Allard (58-33-07). Jusqu'au 28 février — Oiseaux du monde, Musée d'Allard. Jusqu'en octobre.

NANTES. Ekkehart Rautenstrauch. Musée des beaux-arts. A partir du 29 janvier.

NEVERS. Daniel Aulagnier. : énergie fluide. Maison de la culture. Jusqu'au 5 février.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy — Kees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18) Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars. — Paul Rotterdam, rétrospective. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 27 février.

ROUEN. L'Ecorché. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 février.

SAINT-ETIENNE. Georges Touzenis. Musée d'art et d'industrie.

SAINT-OMER. Les batiks de Jérôme Wallace. Musée de l'Hôtel Sandelin (38-00-94) et Maison pour tous, les Glacis. Jusqu'au 20 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jacques Monory : opéras glacés - Jean-Michel Meurice. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 février.

STRASBOURG. Musées de Basse-Alsace. Trésors et témoins. Banque de Paris et des Pays-Bas, 10, place Kléber. Jusqu'au 19 février. — Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles, donation Tomi Ungerer. Musée historique (32-44-00). Pont-du-Corbeau. Jusqu'au 20 février.

TOURS. Chompre. Espace textile. Musée des beaux-arts (05-68-73). Jusqu'au 28 janvier.

Théâtres

La grève décidée dans la fonction publique entraînera la suppression de certains spectacles le jeudi 27 janvier, notamment les représentations des théâtres nationaux.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26). Les 28, 29, 1er, ... : la Sylphide ... ; le 31, à 19 h. 30 : la Bohème ...

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20). ... le Cid ... le Malade imaginaire ...

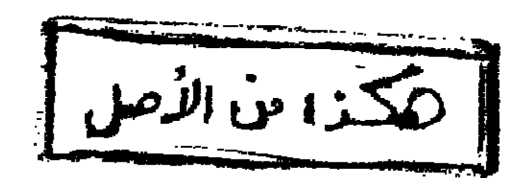
Les salles municipales

Les théâtres de Paris

Les théâtres de ...







هكذا من الأصل

Théâtres

La grève décidée dans la fonction publique entraînera la suppression de certains spectacles le jeudi 27 janvier, notamment les représentations des théâtres nationaux.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26). Les 26, 29, 1er, 3 (Abt E) et 4, à 19 h. 30 : la Sylphide (ballet) ; le 28, à 19 h. 30 (dernière) : la Bohème ; les 2, à 19 h. 30 (coll., étud.) et 5 à 20 h. : la Force du destin.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20). les 26, 29, 30, 3, 4 et 6 à 20 h. 30 ; le 6, à 14 h. 30 : le Cid ; les 28 et 5, à 20 h. 30, le 30, à 16 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 31, 1er, 2, à 20 h. 30 : le Temps des cerises (soirée littéraire) ; les 2 (Abt mauve), et 5 (Abt 2) à 14 h. 30 : le Verre d'eau.

ODEON (325-70-32). (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Ton nom dans le feu des nuées.

PETIT ODEON (L.), 18 h. 30 : Paralchimie.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier (D., L.), 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants (sam. 29, à 15 h. : matinée au profit des grévistes du S.F.A.)

TEP (636-79-09) (J., D., soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Otage (début le samedi).

PETIT TEP (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : PAR 3441 ; le 20, à 20 h. 30 : Dialogue d'auteurs.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 et dim., 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir., L.), à 21 h. : la Dame de la mer ; 20 h. (salle Papin 1) : Parole de femme ; (s. 2) : Emma Santos ; mer., sam., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma ; le 31, à 21 h. : l'Itinéraire.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 26, 28 et 29, à 18 h. 30 : Julos Beaucarne ; à partir du 1er février Beaux Arts Trio de New-York : les 26, 28, 29, 1er, 2 et 3, à 20 h. 30, le 2, à 14 h. 30 : les Brigands ; le 30, à 14 h. 30, les 4 et 5, à 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bain de vapeur.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune lune qui tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65 (D., L., 20 h. : Surfaces.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38.

ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (les 26 29), 21 h. : Freaks Society.

FONTAINE (874-74-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et Misère de Marcel Barju.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Amoureux (dernière, le 30).

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer. Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Joyeux anniversaire.

LA MICHODIERE (742-95-22) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco Madame.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : l'Oraison.

MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (747-69-80), les 26, 27, 28, 29, à 20 h. 30 ; le 30, à 14 h. et 20 h. 30 : Au cœur de la rose.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Scénario.

ORSAY (548-38-53), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Equus (dernière, le 30) ; le 26 à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; mar., jeudi, ven., sam., à 20 h. 30, dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 21 h. : le Rêve d'un homme ridicule (jusqu'au 29) ; 19 h. : Rock'n roll clown (jusqu'au 30) ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.

PARIS (874-20-44) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Jésus II.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la sage-femme.

PORTE-SAINT-MARTIN (607.37-53) (jusqu'au 30), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : la Dispute.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

PLAINE (842-32-25) (D. soir L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.

RECAMIER (222-54-88) (D., L.), 20 h. 30 : Chatterton.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'ART (508-08-41), vend. et sam. à 20 h. 30, dim. à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D. L.), 21 h. : Deux ; au Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Fantasio ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Zoulou.

THEATRE 14 (805-78-85) (D., L.), 20 h. 30 : la Fausse Suivante.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le boucher.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, C.C. (657-11-24), le 28, à 21 h. : Mahjun.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 26, 28 et 29, à 20 h. 30 ; le 30, à 17 h. : Schippel ou le Prolétaire bourgeois.

BONDY, salle des fêtes (847-15-27, le 30, à 15 h. : Orchestre de chambre de Bondy (Purcell, Haendel, Albinoni, Torelli, Vivaldi).

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 26, 27, 28, 29, à 20 h. 30 : B. Haller.

CHELLES, C.C. (957-98-98), les 27 et 1er, à 14 h. 30 ; le 28, à 20 h. 30 ; le 29, à 18 h. 30 ; le 30, à 16 h. : la Nuit des pleins pouvoirs.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 29, à 21 h. : Variations sur Macbeth.

CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Neruda (496-55-90), le 29, à 20 h 30 : Quatuor Bernède (Mozart, Haydn, Bartok).

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 27, à 21 h. : Tri-Yan.

ELANCOURT, A.P.A.S.C. (062-82-81), le 29, à 20 h. 30 : Barbara.

EVRY, Hexagone, le 29, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Tchaïkovsky, Bartok, Strauss).

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C Pablo-Neruda (460-20-65), le 29, à 21 h. : Quatuor Parrenin (Mozart, Ligeti, Beethoven).

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30) (Mer., D. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim., à 17 h. : les Paysans.

IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Martin Eden.

GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 29, à 21 h. : Steve Waring.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91), le 29, à 21 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. G. Sebastian (Wagner).

MARLY-LE-ROI, Maison Jean-Vilar (958-74-87), le 29, à 21 h. : Lorsque l'enfant rêvait (ballet).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 29, à 21 h. : Colette Magny.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 27, à 21 h. : John Littleton et Paola d'Alba.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : le Songe d'une nuit d'été.

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 28, à 21 h. : Virginia Vee (jazz).

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 29, à 21 h. : Haute Autriche.

SARTROUVILLE, Théâtre (962-42-83), les 27, 28 et 29, à 21 h. : la Mort blanche.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 28, à 21 h. : Quatuor Parrenin (Mozart, Bartok, Beethoven).

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 28, à 21 h. : le Malade imaginaire.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), les 26, 27, 29, à 21 h. : Ivanov ; le 30, à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet ; soliste : F. Roure (Tchaïkovsky, Berg, Strauss).

VITRY, Studio-Théâtre (680-85-20), J., V., S., à 21 h. ; dim., à 17 h. : l'Amant militaire.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 26, 27, 28, à 21 h. : le Misanthrope ; le 1er, à 21 h. : Magie rouge.

VILLEPREUX, Théâtre (462-49-97), le 29, à 21 h. : Ballets Peter Goss.

Les cafés-théâtres

PREMIER FESTIVAL DU CAFE-THEATRE A PARIS, DU 28 JANVIER AU 13 FEVRIER.

VIEILLE GRILLE (L) 22 h. : la Choucroute au Cap Horn ; 23 h. 30 ; Je suis Belge, mais je me soigne.

AU COUPE-CHOU (D., L.) 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.

GAITE-MONTPARNASSE (D., L.) 22 h. 45 : Croquez le melon.

PETIT CASINO, les 28 et 29 à 23 h. 30, D. à 21 h. 15, 22 h. 30 : Jess, ou En vérité je vous le contredis.

BLANCS-MANTEAUX (D.) 20 h. : l'Intervention.

SELENITE (Mar.) 20 h. 30 : Je fus nambule.

TANIERE (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : Tuti Guri ; 22 h. 30, mat. D. à 16 h. 30 : Jean Max Brua ; 23 h. 30, mat. D. à 17 h. 45 : Promotion jeunes chanteurs.

COUR DES MIRACLES (D.) 23 h. 30 : What a fair foot.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe : 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé Phoque.

THEATRE PARIS-NORD, les 28 et 29 à 18 h. 45 ; à partir du 30 à 20 h. 30 : Stéphane Varegues ; 22 h. 15 : Valeria Munarriz.

HOTEL HEROUET, V. et S. à 20 h. 30 : Guy Max Hiri, Simone Escure et le Trio Revival ; 20 h. 30, du L. au J. : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : Jean-Claude Monnet.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Solo pour Vannia.

LES BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.) 19 h. 45 : R. Boutellie (dernière le 27) ; 21 h. 45 : J. Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en bourse ; II : 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) 20 h. : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade (dernière le 26) ; à partir du 1er à 22 h. : Yvan Dautin.

AU COUPE-CHOU (272-01-71) (D., L.) 20 h. 30 : l'Armenoche (dernière le 26) ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'essouse.

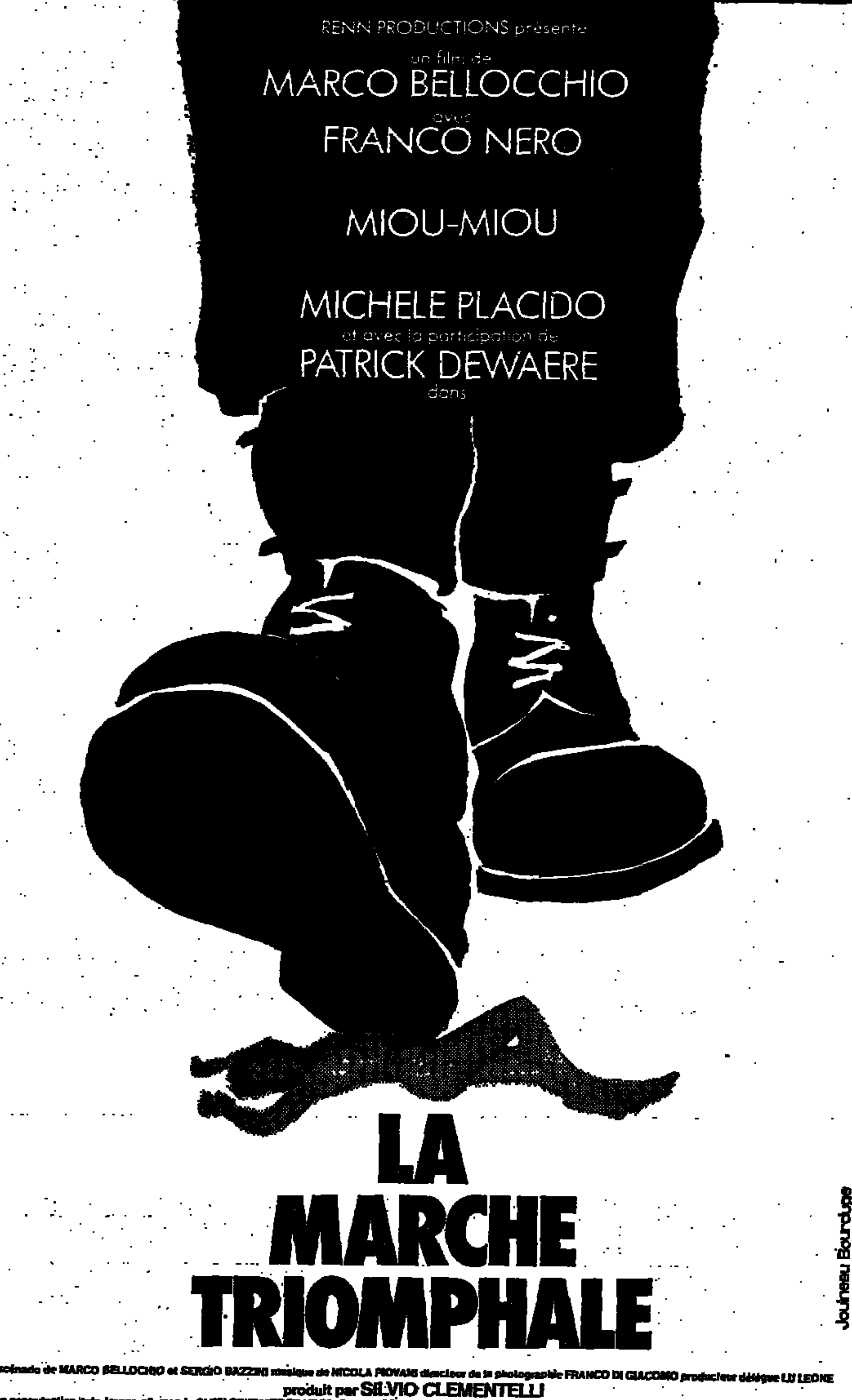
LE FANAL (233-91-17 (D.) 20 h. (S. +22 h. 15) : le Président.

LA COUR DES MIRACLES (548-85-60) 20 h. 30 : Alex Métayer (dernière le 29) ; 22 h. : les Mirabelles.

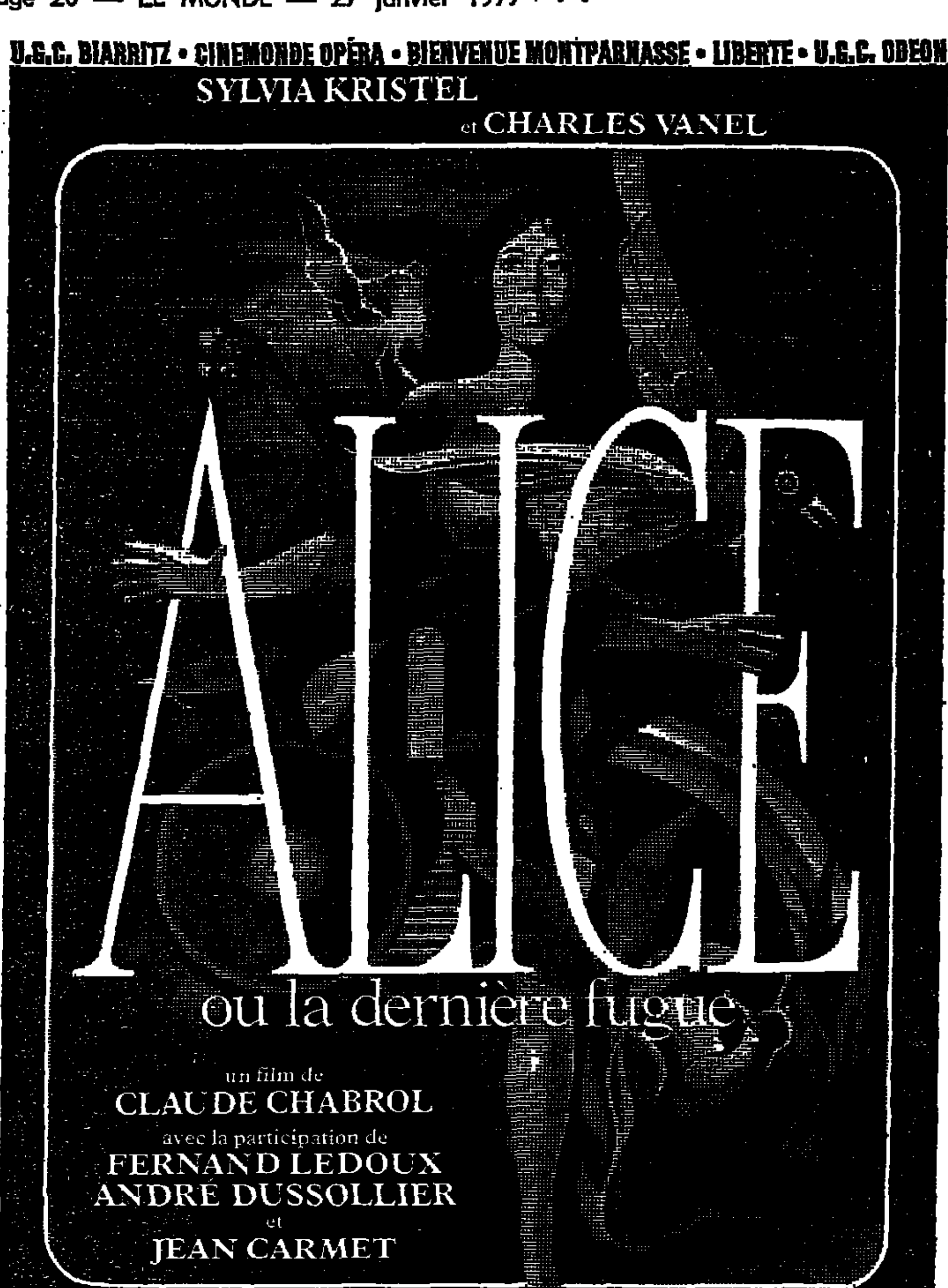
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Montells (dernière le 30).

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.) 20 h. 30 : M. Sergent ; (D., L.) 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.

LE SELENITE (033-53-14) Mar.) I : 20 h. 30 : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 23 h. 30 : Hé mec ! ; II. 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-loups.









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

MERCREDI 26 JANVIER. — 15 h., la Revanche d'Ali Baba, de W. Jason ; 18 h. 30, le Puritain, de J. Musso ; 20 h. 30, El, de L. Bunuel ; 22 h. 30, Cinéastes de la liberté (Grèce).

JEUDI 27. — 15 h., Carrousel, de H. King ; 18 h. 30, Cinéastes de la liberté (Grèce) ; 20 h. 30, Milieu du monde, d'A. Tanner ; 22 h. 30, les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 28. — 15 h., Pukar, de S. Modi ; 18 h. 30, Karacriozis, de L. Voudouri ; 20 h. 30, Topos Kraniou, de Aristopoulos ; 22 h. 30, Portrait d'Elizabeth, de T. Alamanos ; 0 h. 30, Salomé, de W. Dieterle.

SAMEDI 29. — 15 h., les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30, Au hasard Balthazar, de R. Bresson ; 20 h. 30, l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, les Girls, de G. Cukor ; 0 h. 30, Kismet, de V. Minnelli.

DIMANCHE 30. — 15 h., le Monde de Suzy Wong, de R. Quine ; 18 h. 30, Key Largo, de J. Huston ; 20 h. 30, Retour d'Afrique, d'A. Tanner ; 22 h. 30, Biographie, de Rentzis ; 0 h. 30, Harlow, la Blonde platine, de G. Douglas.

LUNDI 31. — Relâche.

MARDI 1er FEVRIER. — 15 h., le Duel, de P. Fresnay ; 18 h. 30, le Guérisseur, d'Y. Ferez Barreto et M.-A. Baratier (en présence des auteurs) ; 20 h. 30, The Strangle, de Mangaros ; 22 h. 30, Cinéastes de la liberté (l'affaire de l'Ecole polytechnique).

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v. o. : Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor,-Hugo 16e (727-49-75).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BARRY LYNDON (Ang)., v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742 - 72 - 52) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris 8e, (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suiss.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36), Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE JUGE FAYARD DIT « LE SHERIFF » (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-55-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : George V, 8e (225-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'APPAT (Fr.-All.), A.B.C., 2e (236-55-54), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LACHE - MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.), Studio Logos, 5e (633-26-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Gaumont - Théâtre, 2e (231 - 33 - 16), Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70).

Les films nouveaux

LA MARCHE TRIOMPHALE, film italien de Marco Bellochio, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvettes, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v. Ang. : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Michel, 6e (326 - 79 - 17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ROSE ET LA FLECHE, film anglais de Richard Lester, v.o. : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRETE-NOM, film américain de Martin Ritt, v.o. : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC, film français de Michel Lang : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AIGLE S'EST ENVOLE, film américain de John Sturges, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-03), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75).

Helder, 9e (770-11-24), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention - Saint - Charles, 15e (577-09-70), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), les Images, 18e (522-47-94).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 13 h. et 23 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Austr., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272 - 94 - 56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann 9e (770-47-55).
VIOL ET CHATIMENT (A., v.) (**) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (S. + 24 h.).
CABARET (A., v.o) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf D.), V. à 24 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30 et 22 h. 30.
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (3..-41-46).
BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (5..-04-55) (sauf mardi).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE FANFARON (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) Dim. à mardi.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
LA MARIEE ETAIT EN NOIR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES MONSTRES (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39). Mer. à Sam.
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
METROPOLIS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PARTY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
TOMMY (Ang., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

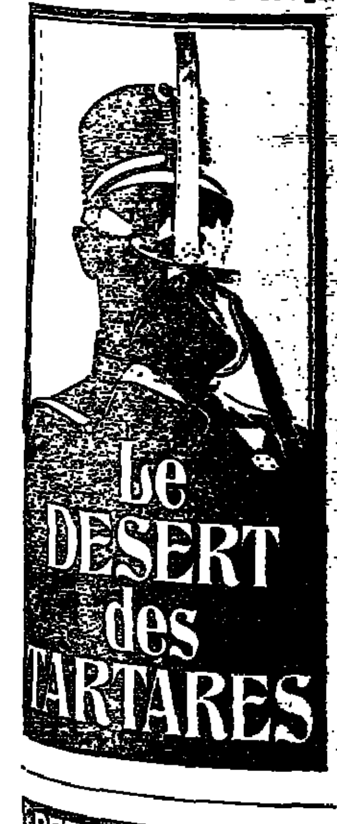
DES SPECTACLES

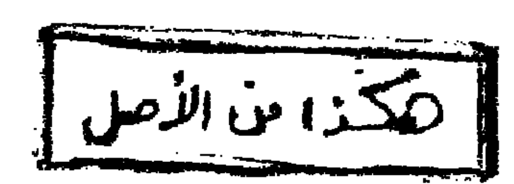
Cinéma

Les festivals

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)





Cinéma

Les festivals

CINEMA TCHECOSLOVAQUE (v.o.), Galeries nationales du Grand Palais (salle 405), mer. à 18 h. 30 : A l'orée de la forêt ; 21 h. : Une invention diabolique ; jeu. à 18 h. 30 et 21 h. : Une grande nuit, un grand jour ; ven. à 18 h. 30 et 21 h. : Qu'il est chouette le frère de mon frère ; sam. à 18 h. 30 et 21 h. : Pilote tous risques ; dim. à 18 h. 30 et 21 h. : la Vie en fuite ; lun. à 18 h. 30 : les Amants de l'An I ; à 21 h. : A l'orée de la forêt.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h 30 (ven. à 24 h.) : Little Big Man ; 18 h. 15 : John and Mary ; 20 h. 15 : Macadam Cow-Boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : Un homme qui dort ; le Pélican ; jeu. : Paulina s'en va ; le Petit Marcel ; ven. : Absences répétées ; l'Assassin musicien ; sam. : Quelque part, quelqu'un ; les Yeux fermés ; dim. : la Maman et la Putain ; Themroc ; lun. : les Doigts dans la tête ; Aloïse ; mar. : Voyage en Grande Tartarie ; France S.A.

PASOLINI/RISI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Moi, la femme ; 14 . 45 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 17 h. : le Panfaron ; 19 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 21 h. : le Décaméron ; 23 h. : les Contes des Mille et Une Nuits.

H. HAWKS (v.o.). Action La Fayette, 9e (878-80-50), ven. : Seuls les anges ont des ailes ; sam. : le Port de l'angoisse ; dim. : la Rivière rouge ; lun. : Rio Bravo ; mar. : Eldorado.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : Bas Training ; jeu. : High School ; ven. : Law Order ; sam. : Welfare ; dim. : Essene ; lun. : Hospital ; mar. : Primate.

TEX AVERY (v.o.), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

VINGT PORTRAITS DE FEMMES, LES REVOLTEES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Religieuse ; jeu. : Isadora ; ven. : Alice n'est plus ici ; sam : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; dim. : Une femme sous influence ; lun. : la Salamandre ; mer. : Travail occasionnel d'une esclave.

LES NUITS ROUGES DE HARLEM (v.o.), Olympic, 14e, sam. de 24 h. à l'aube.

HOMMAGE A STEVE DWOSKIN (v.o.), Olympic, 14e, mer. : Take me, Girl, Alone, Dirty, Chinese Checkers ; jeu. : Central Bazaar ; ven. : Trixi, To-Tea, Naissant, Soliloquy ; sam. : Times for, Moment, Behindert ; dim. : Dyn amo, Behindert ; lun. : Death and Devil ; mar. : Jesus blood, Myself and me, C. Film, Just waiting, Asleep.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Sunday too far away ; jeu. : Mado ; ven. : Scandalo ; sam. : le Coup de grâce ; mar., dim. : Ambulances tous risques.

FRED ASTAIRE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74), mer., mar. : Top Hat ; jeu. : Swing Time ; ven. : Carioca ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : Amanda ; lun. : En suivant la flotte.

JAZZ A NEWPORT (v.o.). Action Christine, 6e (325-85-78).

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : King Kong ; Olympia (966-11-53) : le Chasseur de chez Maxim's.

CONFLANS-STE-HONORINE, U.G.C. Conflans (972-60-96) : L'aigle s'est envolé ; Une fille cousue de fil blanc ; les Rescapés du futur.

LA CELLE-ST-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-89-56) : le Gang ; le Frère le plus futé de Sherlock Holmes. Mar. soir. : l'Empereur du Nord (v.o.). Mer., sam., dim., en mat. : Croc Blanc.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Jour de gloire ; King Kong ; Lâche-moi les baskets ; Une fille cousue de fil blanc : la Belle et le Clochard.

MANTES, Domino (092-04-05) : la Première Fois ; Lâche-moi les baskets, Une fille cousue de fil blanc.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : le Juge Fayard dit le sheriff ; Raid sur Entebbe.
Club K et Y (474-94-46) : l'Apprenti salaud... pour rire ; Lâche-moi les baskets.

POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Marathon Man ; Une fille cousue de fil blanc ; les Rescapés du futur ; Il n'y a pas de fumée sans feu.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : L'aigle s'est envolé ; le Juge Fayard dit le sheriff.

VELIZY (946-34-26) : Barry Lyndon ; le Gang ; le Juge Fayard dit le sheriff ; la Belle et le Clochard.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Juge Fayard dit le sheriff ; le Gang ; Raid sur Entebbe ; l'Aigle s'est envolé ; le Désert des Tartares ; Alice ou la dernière fugue.
C 2 L (950-55-55) : Barry Lyndon.

ESSONNE (91)

BOUSSY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; les Rescapés du futur ; une Fille cousue de fil blanc.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Une fille cousue de fil blanc ; la Petite Fille au bout du chemin ; L'aigle s'est envolé ; Lâche-moi les baskets.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; l'Age de cristal ; Une fille cousue de fil blanc.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Lâche-moi les baskets ; la Petite Fille au bout du chemin ; le Prête-Nom ; le Gang ; la Marche triomphale.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : le Jouet ; King Kong ; Un mari, c'est un mari.

GRIGNY, France (906-49-96) : Victoire à Entebbe ; la Belle et le Clochard.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-38) : Marathon Man ; la Belle et le Clochard ; King-Kong ; l'Apprenti salaud... pour rire !

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Barry Lyndon ; la Marche triomphale ; la Petite Fille au bout du chemin.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Jouet.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Une femme à sa fenêtre.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : King Kong.

NEUILLY, le Village (722-83-05) : le Gang.

PUTEAUX, la Défense (788-29-34) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; Eric Tabarly et les autres.

RUEIL, Ariel (749-48-29) : Barry Lyndon ; le Gang.
Studios (749-19-47) : Une fille cousue de fil blanc ; Un cadavre au dessert ; la Belle et le Clochard.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-03-84) : V. 21 h. : Violence et Passion.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Mer., J. 21 h. ; S. 14 h. 30 et 22 h. 30 ; D. 14 h. 30 et 17 h. : Survivre. V., D., L. Mar. 21 h. : Barocco.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Amarcord ; Nous nous sommes tant aimés ; Accatone.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Une fille cousue de fil blanc ; Marathon Man ; le Gang ; King Kong.

BOBIGNY, Centre commercial (884-69-70) : Survirvre ; Un mari, c'est u nmari ; King Kong.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-30) : Barocco ; Lâche-moi les basckets.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : la Petite Fille au bout du chemin ; Lâche-moi les baskets ; le Désert des Tartares.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Raid sur Entebbe ; le Juge Fayard dit le sheriff ; Une fille cousue de fil blanc.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : le Juge Fayard dit le sheriff ; Une fille cousue de fil blanc ; L'aigle s'est envolé ; Il n'y a pas de fumée sans feu ; King Kong.

ROSNY, Artel (876-11-31) : King Kong ; l'Aile ou la cuisse ; le Jour de gloire ; Survivre ; Une fille cousue de fil blanc ; le Juge Fayard dit le sheriff.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) : les Neuf Vies de Fritz the Cat (**).

CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : King Kong ; Mar. soir : le Mystère des douze chaises.

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : la Marche triomphale ; le Gang ; la Petite Fille au bout du chemin ; Barry Lyndon ; Lâche-moi les baskets.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Belle et le Clochard ; le Jouet ; Raid sur Entebbe ; L'aigle s'est envolé ; le Jour de gloire : King Kong.

JOINVILLE-LE-PONT, Le Royal (883-22-26) : le Jour de gloire.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Une fille cousue de fil blanc ; le Juge Fayard dit le sherux.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : L'aigle s'est envolé.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Marathon Man ; Barry Lyndon ; l'Apprenti salaud... pour rire !

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Juge Fayard dit le sheriff ; Raid sur Entebbe ; la Belle et le Clochard ; Il n'y a pas de fumée sans feu ; Artel Port (871-051-52) : Alice ou la dernière fugue.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Gang ; Une jeune fille cousue de fil blanc.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Marche triomphale ; la Petite Fille au bout du chemin ; le Gang ; Lâche-moi les baskets.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; Ambulances tous risques ; Une fille au bout du chemin.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; L'aigle s'est envolé ; Survivre ; le Désert des Tartares ; Lâche-moi les baskets ; King Kong. — Gamma (981-00-03) : le Gang ; Une fille cousue de fil blanc ; les Rescapés du futur ; le Prête-nom.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Juge Fayard, dit le sheriff ; King Kong ; Raid sur Entebbe ; Lâche-moi les baskets.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : le Juge Fayard, dit le sheriff. — Le Français (417-00-44) : Raid sur Entebbe ; le Gang ; Une fille cousue de fil blanc ; la Petite Fille au bout du chemin. — Marly (417-00-44) : la Marche triomphale.

SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Raid sur Entebbe ; le Juge Fayard, dit le sheriff ; le Gang ; la Première Fois ; L'aigle s'est envolé.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Affreux, sales et méchants : Marivaux (48-43-14) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Gaumont (44-13-38) ; la Belle et le Clochard : Ariel (44-31-17) ; le Chasseur de chez Maxim's : Français (52-69-47) ; le Désert des Tartares : Gaumont ; l'Enigme de Kaspar Hauser : Concorde (91-77-86) ; festival Pasolini : Concorde ; le Gang : Français, Gaumont ; le Jour de gloire : Français ; le Juge Fayard dit le sheriff : Ariel, Français, Club (52-24-17) ; King Kong : Français ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; le Lauréat : Ariel ; Little Big Man : Trianon (52-32-89) ; Marathon Man : Marivaux ; Nashville : Concorde ; la Première Fois : Marivaux ; Raid sur Entebbe : Ariel ; Survivre : Ariel . Week-end sauvage : Ariel.

GRENOBLE. — Affreux, sales et méchants : Gaumont (44-18-45) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Gaumont ; Barocco : Stendhal (86-34-14) ; la Belle et le Clochard : Grand-Place (09-67-10) ; Chiens de paille : Club (44-53-24) ; le Désert des Tartares : Paris (44-05-27) ; le Gang : Eden (44-06-72), Gaumont ; Il était une fois la révolution : Paris ; Jonas : Gaumont ; le Jour de gloire : Grand-Place ; King Kong : Grand-Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Marathon Man : Gaumont ; la Marche triomphale : Club ; Phantom of the paradise : Club ; Raid sur Entebbe : Ariel (44-22-18), Grand-Place ; Salo : Stendhal ; Survivre : Grand-Place ; la Toubib du régiment : Royal (96-33-33) (à partir de vendredi).

LILLE. — L'Affiche rouge : Ariel (54-68-35) ; Affreux, sales et méchants : Pathé (57-32-71) ; le Bal des vampires : Ariel ; Barocco : Ariel ; la Belle et le Clochard : Ariel ; le Désert des Tartares : Rits (55-23-57) ; le Gang : Métropole (55-22-58) Capitole (54-78-46), Splendid (56-46-16) Pathé ; le Jouet : Métropole ; le Jour de gloire : Ariel ; le Juge Fayard dit le sheriff : Concorde (57-22-05) ; King-Kong : Capitole ; Marathon Man : Pathé ; la Première fois : Métropole ; la Toubib du régiment : Concorde ; Un mari, c'est un mari : Ariel ;

LYON — L'Affiche rouge : Ambiance (28-14-84) ; Affreux, sales et méchants : Gémeaux ; l'Age de cristal : U.G.C. Scala (42-15-41) ; l'Appât : U.G.C. Scala ; l'Apprenti salaud... pour rire : Pathé (42-61-03), Comœdia (58-58-98) ; Ambulances tous risques : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; Barocco : U.G.C. Concorde ; Barry Lyndon : Tivoli ; la Belle et le Clochard : U.G.C. Concorde ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé (42-61-03) ; la Clepsydre : Ateliers (37-46-30) (jusqu'au 30) ; Comment Yukong déplaça les montagnes : Cinématographe (37-24-84) ; le Coup de grâce : Duo (37-05-55) ; les Dents de la mer : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; le Désert des Tartares : Royal (37-31-49) ; l'Empire des sens : C.N.P Caluire (23-68-08) ; Des fraises et du sang : Cinématographe ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; le Gang : U.G.C. Concorde, Comœdia, Tivoli (37-33-25) ; Hallucinations : Ateliers (jusqu'au 28) ; l'Héroïne du triangle d'or : C.N.P. Lyon ; Jonas : Tivoli ; le Jouet : Gémeaux ; le jour de gloire : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; le Juge et l'Assassin : Zola (84-36-38) ; le Juge Fayard dit le sheriff : Paramount (42-01-53) ; U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; King Kong : Paramount, U.G.C. Scala, U.G.C., Part-Dieu ; Lâche-moi les baskets : Comœdia, Pathé ; le Lauréat : C.N.P. Villeurbanne ; Lawrence d'Arabie : Palais des Congrès (24-15-83) ; le Lien : Zola ; le Maître et Marguerite : Ateliers ; Marathon Man : Pathé ; la Marche triomphale : Bellecour (37-09-05) ; la Meilleure Façon de marcher : Cinématographe ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : C.N.P. Caluire ; 1900 (1re et 2e partie) : C.N.P. Grolée (37-38-82) ; 1900 (2e partie) : Fourmi (88-84-89) ; Next stop, Greenwich village : Fourmi ; l'Olivier : Familia (72-88-91) ; la Première fois : Tivoli ; Raid sur Entebbe : U.G.C. Part-Dieu, Cinéjournal (37-88-92) ; Retour d'Afrique : Canut (28-24-91) ; la Salamandre : Canut ; Salo : C.N.P. Lyon ; Survivre : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; Tam-Tam : Cinéma (39-09-72) ; Un éléphant, ça trompe énormément : Chanteclair (28-13-85) ; Un mari, c'est un mari : U.G.C. Concorde ; Vingt mille lieues sous les mers : Ritz (52-17-67) ; Winstanley : C.N.P. Lyon.

MARSEILLE. — L'Aigle s'est envolé : Capitole (48-27-64), K7 (48-42-79) ; l'Age de cristal : Capitole ; Affreux, sales et méchants : Paris (33-15-50) ; l'Appât : Rex (33-32-57) ; Barocco : Odéon (48-35-18), Hollywood (33-74-83) ; la Belle et le Clochard : K7 ; le Coup de grâce : Breteuil (37-75-89) ; Délivrance : Breteuil ; le Désert des Tartares : Pagnol (49-34-79), Paris ; l'Esprit de la ruche : Paris ; le Gang : Odéon, Hollywood, Rex, Pathé (48-14-45) ; l'Héroïne du triangle d'or : Breteuil ; Jo le fou : Pathé ; le Jouet : César (37-12-80) ; le Jour de gloire : Hollywood, K7, Drive In (54-16-00) ; le Juge Fayard dit le sheriff : Capitole, Odéon, Majestic (33-38-92) ; King Kong : Odéon, K7, Hollywood ; Lâche-moi les baskets : Rex, Pathé ; la Malédiction : Pathé ; Marathon Man : Pathé, César ; Nos plus belles années : Capitole ; Oublie-moi, Mandoline : Chambord (77-15-24), Pathé ; Raid sur Entebbe : Capitole ; Salo : Festival Vieux-Port (90-28-77) : Survivre : Capitole ; Un cadavre au dessert : César ; Un mari, c'est un mari : Capitole ; Voyage au bout du monde : Capitole ; Week-end sauvage : K7.

NANCY. — L'Apprenti salaud... pour rire : Pathé (24-54-31) ; Affreux, sales et méchants : Gaumont (24-56-83) ; Barocco : Rio (52-80-96) ; les Contes de Canterbury : Caméo (40-35-88), du 29 au 31 ; le Désert des Tartares : Gaumont ; le Gang : Paramount (24-53-37), Gaumont ; Il était une fois un merle chanteur : Caméo, du 26 au 28 ; le Juge Fayard dit le sheriff : Rio ; King Kong : Paramount ; le Lauréat : Rio ; la Première Fois : Gaumont ; Raid sur Entebbe : Rio ; Survivre : Rio ; Survivre : Rio ; Une femme à sa fenêtre : Rio.

NANTES. — L'Apprenti salaud... pour rire : Racine (71-32-19) ; Affreux, sales et méchants : Colisée (71-79-03) ; Autant en emporte le vent : Apollo (71-03-56) ; Barocco Katorza (71-85-02) ; le Désert des Tartares : Colisée ; le Gang : Katorza ; Olympia (71-60-23) ; le Graphique de Boscop : Concorde (46-25-29) ; le Jouet : Concorde ; le Jour de gloire : Apollo ; le Juge Fayard dit le sheriff : Apollo ; King Kong : Racine ; Lâche-moi les baskets : Colisée ; Marathon Man : Katorza ; Raid sur Entebbe : Apollo ; les Rescapés du futur : Katorza ; Survivre : Apollo.

NICE. — L'Affiche rouge : Mercury (85-81-98) ; Affreux, sales et méchants : Concorde (88-39-88) ; Barocco : Balzac (85-18-34), Mercury ; Barry Lyndon : Méliès (85-86-85) ; le Chasseur de chez Maxim's : Avenue (88-87-79) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : Rio (85-88-95) ; le Gang : Paramount (87-71-60), Forum (88-55-80) ; Jonas : Méliès ; le Juge Fayard dit le sheriff : Escurial (88-10-12), Paramount, Rialto (88-08-41) ; King Kong : Monte-Carlo (87-28-95) ; Lâche-moi les baskets : Concorde ; Marathon Man : Gaumont (88-39-88) ; 1900 (2e partie) : Méliès ; Next Stop, Greenwich village : Rio ; Raid sur Entebbe : Variétés (87-74-97).

RENNES. — L'Affiche rouge : Club (30-86-20) ; Barocco : Bretagne (30-56-33) ; le Désert des Tartares Ariel (79-00-56) ; Fantasia : Bretagne ; le Gang : Ariel ; Jonas : Club ; le Juge Fayard dit le sheriff : Paris (30-25-55) ; Marathon Man : Zam (30-08-85) ; Marx Brothers festival : Boîte à films (30-52-40) ; Raid sur Entebbe : Ariel ; la Toubib du régiment : Ariel ; Une fille unique : Boîte à films.

ROUEN. — Ambulances tous risques : Club (71-37-76) ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Gaumont (71-84-98) ; Douze Salopards : France (71-41-98) : Emerson, Lake and Palmer : France ; le Jouet : Gaumont ; le Jour de gloire : Club ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Eden (71-34-00), Club ; King Kong : Eden ; Marathon Man : Gaumont ; Raid sur Entebbe : Club ; 1900 (1re partie) : Gaumont : Survivre : Eden.

SAINT-ETIENNE. — L'Affiche rouge : Alhambra (32-39-65) ; Affreux, sales et méchants : Alhambra ; Barocco : Eden (32-68-79) ; Bataille de Marathon : Le France (32-76-96) ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Alhambra ; le Désert des Tartares : Alhambra ; le Gang : Alhambra ; Hester Street : Le France ; le Juge Fayard dit le sheriff : Eden ; le Jour de gloire : Eden ; King Kong : Eden ; Lâche-moi les baskets : Alhambra ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Lux C.N.P. (32-40-49) ; Raid sur Entebbe : Alhambra ; les Rescapés du futur : Eden ; Silence, on tourne : Alhambra ; Sartre par lui-même : Le France ; Sérail : Lux C.N.P. ; Le shérif est en prison : Lux C.N.P. ; Survivre : Eden ; la Toubib du régiment : Méliès (32-63-47) : Un mari, c'est un mari : Méliès.

STRASBOURG. — La Belle et le Clochard : Capitole (32-13-32) ; le Gang : Rit's (32-45-51) ; le Juge Fayard dit le sheriff : Capitole, A.B.C. (32-17-66) ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Marathon Man : Rit's ; Raid sur Entebbe : Capitole ; les Rescapés du futur : Vox (32-15-11) ; Sex O'clock U.S.A. : Rit's ; Survivre : Capitole ; Un mari, c'est un mari : Capitole ; Viol et châtiment : Ariel ; W.W. Dixie : Alpha (33-10-45) : Wild Party : Kléber (32-19-83).

TOULON. — L'Apprenti salaud... pour rire : Gaumont (92-00-17) ; Ambulances tous risques : Ariel (93-52-22) ; Festival d'épouvante : Strasbourg (92-20-30) ; le Gang : Royal (92-32-55), Gaumont ; le Jour de gloire : Royal ; le Juge Fayard dit le sheriff : Raimu (92-21-42), Royal ; King Kong : Raimu : Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Marathon Man : Rex (92-79-20) ; Raid sur Entebbe : Ariel ; Scandalo : Ariel ; Survivre : Ariel ; la Toubib du régiment : Raimu ; Top secret : Rex ; Un mari, c'est un mari : Ariel ; Viol et Châtiment : Ariel.

TOULOUSE. — Affreux, sales et méchants : Nouveautés (62-58-63) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Trianon (62-27-84) ; la Belle et le Clochard : Variétés (21-78-71) ; Barocco : Variétés ; Borsalino : Rio (21-22-11) ; Comment Yukong déplaça les montagnes : A.B.C. (21-20-46) ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Ariel (08-07-14) ; le Désert des Tartares : Nouveautés ; Douze Salopards : Ariel ; l'Honneur perdu de Katharina Blum : A.B.C. ; le Gang : Nouveautés, Gaumont (21-49-58) ; l'Invasion des araignées géantes : Variétés ; Jonas : Gaumon ; le Jour de gloire : Variétés ; le Juge Fayard dit le sheriff : Américains (61-21-94), Variétés ; King Kong : Trianon ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Marathon Man : Gaumont ; la Marche triomphale : Nouveautés ; Raid sur Entebbe : Variétés ; Salo : Américains ; Si c'était à refaire : Variétés ; Sous les pavés, la plage : A.B.C. ; Un cadavre au dessert : Trianon ; Une vie difficile : A.B.C.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Teca et Ricardo (jusqu'au 29).

OLYMPIA (742-25-49), 20 h. 45 : Dalida (jusqu'au 26) A partir du 27, à 21 h., sam., à 19 h. et 22 h., dim., à 14 h. 30 et 21 h. : Johnny Mathis (dernière le 1er).

PALAIS DES ARTS (236-25-50), à 21 h. : Pierre et Marc Jolivet.

PALAIS DES CONGRES (758-27-04) (D.), 21 h. : Serge Lama.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : Julien Clerc (jusqu'au 29).

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Guy Bedos (interruption momentanée).

Les opérettes

BOUFFES PARISIENS (073-87-94), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : la Belle Hélène.

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 22 h. 15 : Opéra - Zoo (jusqu'au 29).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né à une grande barbe.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), à partir du 1er, à 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada (1er programme).

AMERICAN CENTER, le 27, à 21 h. : Ballet Kwezo.

Le jazz

BATACLAN (700-30-12), le 26, à 19 h. 30 : Doctors of Madness ; le 28, à 21 h. : Zouzou Skala, groupe Switch.

THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93), le 26, à 22 h. : Archie Shepp Les 28, 29 et 30, à 22 h. : Michel Portal.

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 28, à 20 h. : Procol Harum. Le 31, à 20 h. : Status Quo.

SALLE PLEYEL (227-06-30), le 29, à 21 h. : Al Jarreau ; Manhattan Transfer.

GOLF DROUOT, les 28 et 29, à 23 h. : Frog.

VOLUME 44, le 26, à 21 h. : Schnell. Le 27 : Chalibaude.

STADIUM, le 27, à 21 h. : Archie Shepp, Perception, Quintet Phillie, Joe Jones.

AMERICAN CENTER, le 26 à 21 h. : J.-Y. Jouanny, Jaimie Longhi. Les 28 et 29, à 21 h. : Little Bob Story. Le 1er, à 21 h. : J.-J. Birge et Duo Gérard Marais, François Mechali.

LOVE-THEATRE (874-04-39), le 30, à 15 h. : Soho.

PALAIS DES ARTS, 102, bd de Sébastopol, 3e, le 29, à 18 h. : Intercommunal Free Dance Jazz Orchestra de François Tusques.

ESPACE P. CARDIN, le 30, 20 h. 30 : Gary Peacock et Paul Bley.

Concerts

MERCREDI 26 JANVIER

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. J.-B. Pommier (Beethoven).

THEATRE DES ARTS, à 18 h. 30 : Claude Kahn (Chopin).

GAVEAU (225-29-14), à 20 h. 45 : Sequeira Costa (Beethoven, Schumann, Chopin).

RADIO FRANCE (224-33-61), grand auditorium, à 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. P. Bellugi (Fauré, Milhaud, Busoni).

ARC 2, MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : « Nova Musica ».

PORTE DE LA SUISSE, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. 30 : « Inspiration 77 », quintette de cuivre de l'Orchestre National de France (Aperghis, Ferrari, Perrin, Alsina, Mathez).

SALLE DES INGENIEURS DES ARTS ET METIERS, à 20 h. 30 : Villa-Lobos par lui-même.

JEUDI 27 JANVIER

EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : A.-M. Miranda et M. Gellot.

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 26.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 21 h. : Orchestre Festival Strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner, sol. G. Poulet (Bach, Mozart).

THEATRE DES ARTS, à 18 h. 30 : voir le 26.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) à 20 h. 30 : Composers String Quartet et l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (Carter).

PORTE DE LA SUISSE, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. : voir le 26.

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, à 20 h. 30 : Nouv. Orchestre philh. dir. J. Jouineau ; sol. B. Vogel, B. Finnila et C. Wirtz (Pergolèse Marcello).

VENDREDI 28 JANVIER

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. : Chœurs J. B. Lully, dir. : G. Morancon (chants grégoriens).

FIAP, à 20 h. 30 : M. Werner, M. Einhoffer et W. Konig (Beethoven, Grieg, Leclair).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : V. Ashkenazy (Chopin).

MUSEE GUIMET, à 20 h. 30 : Ens. Instrumental Quatra, dir. : C. Diederich, sol. : A. Bernard (Albinoni, Telemann, Hovannes).

RADIO FRANCE, AUD. 105, à 20 h. 30 : Ens. J.-P. Rameau (Rameau, Pleyel, Schubert).

PLEYEL (227-88-73), à 21 h. : G. Souzay et D. Baldwin (airs anciens italiens, Fauré, Tchaïkovsky, de Falla, Brahms).

CORTOT (924-80-16), à 20 h. 30 : M. Molinaro, D. Cade et M. Defradas (Brahms, Beethoven, Prokofiev).

THEATRE DES ARTS, à 18 h. 30 : voir le 26.

PORTE DE LA SUISSE, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. : voir le 26.

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : Composers String Quartet (Seeger, Carter, Laderman).

SORBONNE, à 20 h. 30 : R. Shankar et A. Rakha.

SAMEDI 29 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h. : voir le 26 au Palais des Congrès.

THEATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : Ens. instrumental A. Colson (Wolf, Albinoni, Vivaldi, Roussel).

THEATRE DES ARTS, à 18 h. 30 : voir le 26.

REID HALL, 4, rue de Chevreuse, à 20 h. 30 : Composers String Quartet (Carter).

PORTE DE LA SUISSE, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. : voir le 26.

RADIO FRANCE, grand audit., à 10 h. : Répétition du concert du soir ; à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Vis (Alain, Guezec, Koechlin, Dutilleux, Berg). Aud. 105, à 14 h. 30 : Mise en question (Debussy, Messiaen, Dutilleux, Denisov, Ohana).

GAVEAU, à 21 h. 15 : Quatuor Bartok (Haydn, Bartok, Beethoven).

CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J. C. Malgoire (Haendel).

EGLISE EVANGELIQUE ALLEMANDE, à 21 h. : M. Lagache, orgue (au profit de Terre des Hommes).

DIMANCHE 30 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : E. Heidsieck (Beethoven).

NOTRE-DAME, à 17 h. 45 : Pierre Cochereau.

CHATELET, à 18 . 30 : Concert Colonne, dir. : G. Sebastian, sol. : N. Denizg (Wagner).

PLEYEL, à 17 . 45 : Concert Lamoureux, dir. : M. Constant, sol. : G. Sebok (Scriabine, Bartok, Constant).

ROSSINI, à 17 h. et 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).

THEATRE ESSAION, à 18 h. 30 : J. Kalfa (Albeniz).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h. 45 : D. Launay et G. Massenkael.

THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : B. Verlet et P. Pontier (Bach contre Bach).

CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : cf. le 29.

LUNDI 31 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Paris, dir. : P. Duvauchelle, sol. : P. Pierlot (Vivaldi, Bach, Mozart).

THEATRE LE PALACE, à 18 h. 30 : J. P. Rampal (Franck, Bach, Telemann).

PLEYEL, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. : J.-F. Paillard, sol. : V. de Los Angeles (Vivaldi, Haendel, Bach).

THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : Trio Risler et Hemera (Beethoven).

THEATRE 347, à 20 h. 45 : Musique et Poésie.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. : D. Barenboim, sol. : J.-B. Pommier, J. Delecluse, A. Jacquet (Mozart, Bartok).

THEATRE 13, à 20 h. 30 : Lyia Rev (Mozart, Chopin, Debussy)

NOUVEAU CARRE, à 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire.

MARDI 1er FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, à 18 h. 30 : voir le Palace le 31.

SALLE DEBUSSY, à 20 h. 45 : K. Hayashida et C. Cebro (Monteverdi, Debussy, Ravel).

THEATRE DE LA VILLE, à 18 h. 30 : Beaux Arts Trio (Haydn, Beethoven, Ravel).

ROSSINI, à 18 h. 30 et 21 h. : voir le 30.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à ... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. mat. av. nos animat. Spéc. alsaciennes. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e Jusq. 22 h. 30. Cuisine Japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F. Pied oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE OPE. 87-04 Place Gaillon, 2e. F/dim.	Avant le spectacle (à partir de 19 h.) et toute la soirée : Dîner suggestion 60 F, et à la carte. Gastronomie de tradition.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-1er, 8e. F/Dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38 av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. BAUMANN, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
LA MAISON QUEBECOISE 720-30-14 9, r. Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.	STEAK HOUSE et BRASSERIE. Spéc. Québécoises. Ses grillades au feu de bois. Smoked meat et la bière LABATT 50. MENU 35 F boiss. s.c.
LE SORRENTO Tous les jours 45, bd de Clichy-9e. 874-82-08. F/D.	Jusqu'à 3 h. du matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentine 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
L'AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41, 74, r. de Dunkerque, 9e. Métro Anvers. Tous les jours.	Restaurant asiatique unique à Paris. Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-Penh. Menus 20 à 35 F. Ambiance agréable. Cadre élégant.
Monsieur BŒUF F/Sam., Dim. midi 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj d'aff Dîner-Souper. Cadre : Toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriétés.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	A 50 m. Gare Est. J. 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte, choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers). et plats du jour. 1er étage : restaurant panoramique, Spécialités du chef et POISSONS.
AUBERGE ANGLAISE 878-26-09 32, rue de Maubeuge, 10e.	Billi By. Haddock poché à l'anglaise. Magret au poivre vert. Cadre rustique + Bar apéritif à partir de 18 h. + Salon 15 couverts.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées comprises ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. 10 plats journaliers. P.M.R. 50 F.
AU PRESSOIR, 344-38-21. 257, av. Daumesnil, 12e. F/D. soir et lundi	Feuilleté de pointes d'asperges, soles à la Godar, salade aux écrevisses, filet au coulis de truffes, sorbets maison. 50 F. V.S. non compris.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/Dim.-Lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 8, rue d'Armaillé, 17e. F/Dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes. bortch. caviar. saumon fumé, chachlik, vodka.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Banc d'Huîtres T.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26, Gratinée 9,50, ses Grillades flambées. Buffet froid. Spéc. Bière LOVENBRAUN MUNICH.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e F./mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

RIVE GAUCHE

FRANÇOIS PALLOY 325-96-85 18, r. F.-St-Bernard, 5e. F/Dim.-lun.	Jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres - Fruits de mer - Foie gras. Fermé dimanche et lundi.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/Dim.	Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
LES VIEUX METIERS 583-90-03 ● 13 bd Auguste-Blanqui, 13e F/Lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.
LE TENNESSEE 533-74-63 69-71, bd Victor, Paris, 15e. T.l.j.	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T'Bone et côte à l'os. Piano Bar de 21 h. 30 à 1 h. 30.

DINERS - SPECTACLES

LE PENITENCIER Rés. 326-45-93 59, r. du Cardinal-Lemoine, 5e. T.l.j.	Un excellent dîner. Un spectacle de qualité avec les meilleurs fantaisistes de Paris. 120 F tout compris.
ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20. 633-64-94. 326-53-35. Ouvert dimanche.
DON CAMILLO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e. T.l.j.	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C. (boiss., café, svce) 145, et 160 vend., sam., veilles de fêtes
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.s.	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc. espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares.
LE MIKADO 878-7453. F/Dim. 11, rue Lallier (av. Trudaine). 9e	Présente « LADY PISSENLIT et ses SALADES ». Menu 75 F et Bar 35 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda... Dîners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
SOIREE DU BOIS 722-94-02 Porte Maillot. T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ, NOUS FERONS LE RESTE... ». Menu 135 F, vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse. 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14. 9, pl. Péreire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades.

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL
38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.j. Brasserie 1925. Spéc alsaciennes 23, rue de Dunkerque, 10e

ÉLÉPHANT BLANC 24, r. Vavin, 6e. 033-90-95 F/Dim. Dîner. Soupers aux chand. MENU GASTRO à 42 F + v et sce.

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e. 265-27-67 Rez-de-ch. PUB. Grill Jr et Nt. 1er ét. restaur. vue panoramique

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34 Huîtres. Poissons. Vins de Pays.

GUY 6, rue Mabillon. 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 208-36-56 Huîtres - Fruits de mer - Gibiers Parking. Fermé lundi et mardi

WEPLER 522-53-24 14, place Clichy. SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09 Choucroute. Spécialités

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf Dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis. 10e 770-12-06.

LE GRAND ZINC Ts les jours 770-88-64 COQUILLAGES - POISSONS 5, rue du Fg-Montmartre, 9e.

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES - PAYSANNES.

BOFINGER 5, r. de la Bastille. ARC. 87-83 Déj., dîn., soup. - Banc d'huîtres OUVERT DIM. - Parking facile

BOUCHERIE RESTAURANT
255-30-11 - 52, rue d'Orsel SOUPERS dans une authentique boucherie - F/lundi.

VU

Comment c'est Beaubourg ?

Comment se présente le Centre Georges-Pompidou ? On devrait le savoir, on vient d'y passer une heure, mardi, sur TF 1, avec un tas de gens probablement très importants, dont les noms ne nous étaient pas tous familiers. Ils nous ont dit, sur fond de tuyaux, de vitres et d'escaliers, que c'était très beau, très vaste, très nouveau, que ça ressemblait à un grand magasin, à une raffinerie de pétrole, à un paquebot, à un coup de poing « dans la gueule du Marais », à un hall de gare où se rencontreraient les grands express de la culture internationale.

Chacun y allait de sa formule — ils devaient avoir eu le temps de la fignoler, ils avaient l'air tout contents de pouvoir la placer. Et chacun citait la tour Eiffel, en disant que c'était pareil. En mieux.

On est bien obligé de les croire sur parole, parce que les tuyaux, les escaliers et les vitres exceptés, pratiquement on n'a vu qu'eux. Soyons juste. On a parcouru les rayons de la bibliothèque publique et on s'est arrêté à la lettre « N ». On a admiré en gros plan un certain nombre d'objets : chaussures, tickets de métro, trousseaux de clés, ciseaux, exposés au Centre de création industrielle. Et on est entré, au rez-de-chaussée, dans les bureaux en forme de ruche de l'administration, effectivement très beaux, très nouveaux, avec dans chaque alvéole une jeune femme au téléphone : Allo, ici Beaubourg, puis-je vous renseigner...

Non, justement, des descriptions, des renseignements et des appréciations colorées, détaillées, les journaux nous en ont déjà parlé (1). A huit jours de l'inauguration, ce qu'on attendait de la télévision, c'est qu'elle nous permette de juger, de voir par nous-mêmes, où nous conduiraient les 50 F d'un abonnement, ou plutôt d'un « laisser-passer » annuel, de nous montrer, pas de nous raconter les choses.

S'agissant d'un reportage récent — le dernier tour de manivelle a été donné il y a dix jours à peine, — comment ne pas être surpris et déçu par cette visite — dans le no man's land des commentaires — d'un bâtiment encore fermé — pour travaux apparemment ? On ne nous en a guère révélé plus que ce qu'on peut voir en passant rue du Renard.

Et même là, on est resté perplexe. Les architectes nous ont rappelé que toutes les commodités avaient été placées à l'extérieur pour laisser plus de place à l'intérieur. Sans préciser à quoi correspondaient, à quoi servaient ces échafaudages, ces gros boudins rouges et verts photographiés sous tous les angles, dont l'image venait ponctuer d'interminables, de savantes déclarations d'intention, toutes euphoriques, sur le sens et la mission d'un monument « unique au monde », à la gloire de la culture, de la France et de la Ve République.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Voir l'enquête d'Anne Rey (« le Monde » du 30 décembre 1976).

D'une chaîne à l'autre

RÉALISATEURS : LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT

● Les syndicats de réalisateurs de télévision C.G.T., C.G.C., C.F.D.T., F.O., les directions des sociétés de télévision, l'INA et la S.F.P. se sont réunis le 25 janvier pour poursuivre la négociation concernant la profession de réalisateurs commencée le 18 janvier. Ils se rencontreront de nouveau le 1er février, à 13 h. 30.

A l'issue de la réunion, un communiqué commun a été publié dans lequel les partenaires déclarent *« avoir engagé à fond la discussion d'une convention collective dont la conclusion est prévue pour la fin février ».*

« Cette convention collective, précise le communiqué, *déterminera les conditions générales d'exercice de la profession de réalisateur pour les émissions produites par les sociétés nationales et l'INA, ou financées en totalité et commandées par ces organismes à des sociétés indépendantes de production ou à la S.F.P. Les partenaires ont échangé des projets de textes dont l'étude se poursuivra au cours de la prochaine réunion. »*

Les représentants des réalisateurs doivent, d'autre part, rencontrer jeudi 27 janvier les représentants des sociétés privées.

CHANGEMENTS DE DIRECTEURS RÉGIONAUX A FR 3

● Quatre nominations au poste de directeur régional de FR 3 ont été décidées, à la suite du départ de M. André Celarie de la direction de Lyon, et de son remplacement par M. Jean-Pierre Lannes, précédemment directeur régional de FR 3-Nancy.

C'est M. René Mahé qui, à Nancy, succédera à M. Jean-Pierre Lannes. Il occupait depuis deux ans les mêmes fonctions à Dijon. M. Jean Suhas, chef des services de FR 3 à Fort-de-France (Martinique), depuis 1974, devient directeur régional à Dijon. Son poste de chef des services à la Martinique sera occupé par M. Fernand Le Reec, directeur régional de FR 3-Lille depuis le 1er janvier 1975. C'est M. Pierre Roubaud qui dirigea la station FR 3-Lille. Il assumait les mêmes responsabilités depuis septembre 1973 à Strasbourg. Son sucesseur n'est pas encore désigné.

Les changements prendront effet à partir du 1er février 1977. D'autres « permutations » seraient prévues.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 JANVIER

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *L'Eglise catholique libérale* dispe de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Me Robert Badinter*, avocat au barreau de Paris, est le « grand témoin » du magazine « C'est-à-dire », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 27 JANVIER

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., est l'invité du Magazine de France-Inter, à 19 h. 20.

— *Les Républicains indépendants* disposent d'un quart d'heure sur TF 1, à 19 h. 45.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, répond aux questions de travailleuses et de mères de familles sur TF 1, à 21 h. 25.

MERCREDI 26 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi).

20 h. 30, Téléfilm : « la Foire » (deuxième partie) ; 22 h., Patinage artistique : Championnats d'Europe de patinage artistique à Helsinki (en Eurovision) : 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada ; 23 h., Juke-box ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur (R.) : « le Corbeau », de H.-G. Clouzot (1943), avec P. Fresnay, G. Leclerc, P. Larquey, M. Francey, H. Manson, Sylvie (N.).

Un auteur de lettres anonymes s'acharne sur un médecin attaché à l'hôpital d'une ville de province. Puis une épidémie de missives ordurières déchaîne les passions et provoque des drames. Description naturaliste d'une société bourgeoise, névroses et pathologie sexuelle. Un chef-d'œuvre noir où Clouzot affirmait sa théorie de l'ambiguïté de la nature humaine.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portraits ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... L'Orchestre national, direction P. Bellugi : « Pelléas et Mélisande » (Fauré) ; « Suite française : Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Alsace-Lorraine, Provence » (Milhaud) ; « la Fête polonaise » (Chabrier) ; « Arlecchino » (Busoni) ; 22 h. 45, Musique classique coréenne ; 0 h. 5, Musiques des civilisations noires ; 0 h. 35, De Haydn à la bossa nova.

JEUDI 27 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h., Les vingt-quatre jeudis).

20 h. 30, Série : La famille Cigale ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement (le président de la République répond aux femmes, prod. et réal. C. Spinelli).

Des travailleuses et des mères de famille, filmées chez elles, posent indirectement des questions sur leur condition. Face à ces documents, M. Giscard d'Estaing, de l'Elysée, réagit et répond.

22 h. 25, Patinage artistique : championnats d'Europe à Helsinki (en Eurovision) ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Téléfilm : « Jacob et Joseph » ; 22 h. 15, Concert : « Ve Symphonie » de Prokofiev, par l'orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson ; 23 h. 30, Journal.

22 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « la Kermesse héroïque », de J. Feyder (1935), avec F. Rosay, J. Murat, A. Alerme, M. Cheirel, L. Jouvet (N.).

En 1616, un ambassadeur du roi d'Espagne annonce son arrivée dans une petite ville de Flandre. Devant la couardise du bourgmestre (qui fait le mort) et des échevins, leurs épouses prennent le pouvoir et accueillent les Espagnols. Une farce truculente dans d'admirables décors de studio. Le style des images s'inspire de la peinture flamande. Un film très célèbre du cinéma français d'avant-guerre.

22 h. 30, Journal.

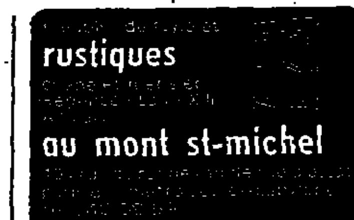
FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Baladin du monde occidental » (de J.-M. Synge), avec C. Laborde, J. Magre, O. Hussenot ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portrait, 23 h. 45, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux... Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, Maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau, avec B. Vogel, B. Finnilä, C. Wirtz : « Stabat Mater » (Pergolèse) ; « Deux psaumes » (Marcello) ; 23 h., Les effets de la musique... Par le G.R.M. (Josquin des Prés, Couperin, Lully, Bizet) ; 0 h. 5, Musiques des civilisations noires ; 0 h. 35, Des troubadours aux « protest songs ».





D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

M. Giraud propose de négocier avec l'État et les collectivités locales dix programmes prioritaires

Les habitants de l'Ile-de-France ne connaissent pas leur région : 63 % d'entre eux ont dit à la SOFRES en décembre 1976 qu'ils ignoraient les institutions régionales et qu'ils estimaient qu'elles n'avaient aucune influence sur l'aménagement de la région parisienne. Pour remédier à cette méconnaissance, M. Michel Giraud, président du conseil régional, présentera, le 15 février à l'assemblée d'Ile-de-France « dix propositions pour une politique ».

« *Le péché du District de la région parisienne, qui a pourtant laissé une œuvre importante, était d'être mal connu, parce que son action ne se distinguait pas assez de celles de l'Etat,* constate M. Giraud. *Il importe donc que le conseil régional de la nouvelle région d'Ile-de-France affirme sa volonté politique en choisissant quelques domaines d'action privilégiés, dans lesquels il participera à des investissements présentant un intérêt régional direct. Des contrats seraient alors signés entre la région d'une part, l'Etat ou les collectivités locales d'autre part. Ils préciseraient les responsabilités, les charges et les moyens engagés par chacun des partenaires.* »

S'appuyant sur les besoins exprimés par les habitants dans le sondage de la SOFRES, M. Giraud propose au conseil régional de choisir parmi dix programmes prioritaires, qui seraient financés par un emprunt.

● *L'emploi.* — Pour éviter la réduction des activités industrielles et artisanales dans le centre de l'agglomération, et pour mieux répartir les emplois, une société de développement régionale pourrait être créée.

● *Les transports et la circulation.* — Le conseil régional devrait chercher à limiter l'accroissement du déficit des transports en commun et à les favoriser systématiquement en aidant les communes à mettre en place des plans de circulation et des voies réservées aux autobus et aux deux-roues.

● *La restauration des centres-villes et des grands ensembles.* — La région épaulerait les offices d'H.L.M. en prenant en charge les intérêts des emprunts que ces offices peuvent contracter.

● *Les crèches.* — Le financement de cinq mille cent places de crèches collectives et de deux mille cinq cents places de crèches familiales seraient, en partie, pris en charge par le budget régional d'ici à 1980.

● *Les foyers-résidences pour personnes âgées :* le conseil régional pourrait participer au cours du VII° Plan à la construction de foyers-résidences destinés à soixante mille personnes âgées.

● *L'équipement hospitalier :* aide à la création, d'ici à 1990, de cinq cents à mille lits dans les départements de la « petite couronne » et de cinq mille lits dans la « grande couronne ».

● *Les déchets urbains :* aide aux syndicats de commune pour la réalisation de décharges contrôlées ou d'usines d'incinération des ordures ménagères.

● *Les loisirs :* poursuite des achats de forêts, achats de bases de plein air et de loisirs, mise en valeur des sites naturels et architecturaux, aménagement de centres polyvalents sportifs et culturels.

● *L'aménagement rural :* aide à la réalisation d'équipements collectifs en milieu rural.

● *La politique foncière :* le conseil régional pourrait aider les communes et les offices d'H.L.M. à acquérir des terrains libres en leur consentant des prêts.

● *L'autoroute A 15 ouverte sans péage.* — Un tronçon supplémentaire de l'autoroute A 15 (Paris-Pontoise) est ouvert sans péage, mercredi 26 janvier, achevant ainsi la liaison Pontoise-Gennevilliers.

Avec ce dernier tronçon, Pontoise est relié à La Défense par voie rapide via la rocade A 86 entre Gennevilliers et La Défense.

— A PROPOS DE... —

Le financement des autoroutes urbaines

COMMENT SORTIR DE LA VILLE ?

Le conseil régional d'Ile-de-France débattera, le 1er prochain, du financement des autoroutes urbaines. Un sujet épineux qui intéresse surtout, mais pas seulement, la région parisienne.

Le ministère de l'équipement a élaboré une doctrine pour financer les autoroutes françaises. Désormais, toute voie autoroutière située en rase campagne ou permettant le dégagement d'une ville sera payante, à l'exception des rocades des grandes cités.

Une fois réaffirmé ce principe cher à M. Giscard d'Estaing, le ministère précise qu'il est toujours possible aux villes, aux départements ou aux établissements publics régionaux de racheter en totalité ou en partie le péage à proximité des villes pour éviter de pénaliser ceux qui sont obligés d'emprunter l'autoroute pour se rendre à leur travail.

C'est ainsi que le conseil général du Bas-Rhin a totalement racheté pour 38,9 millions de francs le péage de la section de l'autoroute A 34 comprise entre Brumath et Strasbourg. De même la ville de Nice donnera chaque année un million de francs, qui permettra aux usagers de l'autoroute A 8 d'obtenir des cartes de tarif réduit utilisables pour les trajets entre leur domicile et leur travail. On étudie enfin dans les services de l'équipement la création d'une sorte de « carte orange » autoroutière donnant droit à des trajets gratuits dans certaines zones urbaines moyennant 20 ou 30 francs par mois.

Ces principes s'appliquent-ils en région parisienne ? En théorie, oui. En réalité, non. L'abandon déguisé du péage sur l'autoroute de l'Est (A 4), à la suite de l'opposition des élus du Val-de-Marne, a bouleversé les plans du ministère de l'équipement. La recette attendue sur cette voie devait gager l'emprunt destiné à financer la construction du dernier tronçon de l'autoroute A 15. L'administration et les élus de la majorité rivalisent donc d'imagination pour trouver les 900 millions de francs nécessaires.

Pour sa part, le ministère de l'équipement préférerait que le conseil régional vote une augmentation de 25 % de la taxe sur les cartes grises, identique à celle qui est appliquée depuis le 1er janvier 1977, soit 5 F supplémentaires par cheval fiscal. Cette mesure rapporterait une quarantaine de millions de francs par an, qui gagerait un emprunt de 500 millions de francs. D'autre part, des économies d'un total de 400 millions de francs seraient réalisées sur le programme routier régional prévu au plan.

Un péage politiquement impossible, un rachat trop coûteux en raison des sommes engagées, la doctrine du ministère de l'équipement ne peut pas, à l'heure actuelle, s'appliquer aux autoroutes de la région parisienne. Pour n'avoir pas donné au Parlement la possibilité de choisir entre des autoroutes financées par le contribuable et des autoroutes payées par l'usager, les pouvoirs publics se trouvent aujourd'hui contraints à des contorsions budgétaires. Les échéances électorales de 1977 et de 1978 n'arrangeront rien, et la région d'Ile-de-France risque de voir son développement autoroutier complètement bloqué, faute d'argent

ALAIN FAUJAS.

Aquitaine

Le conseil régional dénonce les incohérences de la politique portuaire au Verdon

De notre correspondant

Bordeaux. — Une semaine après la réélection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'assemblée régionale, les conseillers d'Aquitaine se sont retrouvés pour reprendre le travail là où ils l'avaient laissé en septembre dernier lorsqu'ils avaient refusé de voter le projet du VII° Plan et le budget primitif de 1977.

Seuls les communistes ont persisté dans leur attitude consistant à voter contre le plan : rien, pour eux, ne justifie qu'ils se déjugent, ni le port du Verdon « *pour lequel nous ne bénéficions pas de l'aide nationale* », ni l'abandon « *confirmé du plan chimie* ».

Les socialistes se sont abstenus, car, pour eux, les plans d'aménagement prioritaire (PAP) ne permettront pas précisément d'atteindre les objectifs prioritaires. Quant aux programmes régionaux (PAPIR), les plus importants, ils ont disparu du plan.

Pour le préfet, M. Paul Masson, ce plan, « *moins hypocrite que d'autres* » place l'Aquitaine au sixième rang entre le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte-d'Azur pour l'importance des PAPIR (130 F par habitant), et au sixième rang également, entre pays de Loire et Bretagne, si on additionne les PAP nationaux aux PAPIR régionaux (700 F par habitant).

Il y a eut une unanimité pour dénoncer les incohérences de la politique portuaire du Verdon, le fait qu'on s'intéresse à son équipement tout en lui conservant la voie d'accès départementale et étroite, le mauvais calendrier choisi pour l'autoroute Bordeaux-Poitiers, l'insuffisance de l'infrastructure routière, le transfert des charges de l'Etat sur la région et les inquiétudes qui planent sur Lacq et la chimie. Les communistes votèrent contre. Socialistes et radicaux de gauche s'abstinrent. Le groupe des représentants de la majorité vota donc le budget, mais en précisant : « *Si tout le monde s'abstient, il n'y aura pas de budget.* »

Pour M. Chaban-Delmas, le plan régional donne à l'Aquitaine la capacité d'investissements de deux départements comme la Dordogne et les Landes. « *Si nous continuons à ne pas saupoudrer nos efforts, nous modifierons encore davantage le destin de notre région.* »

En conclusion, le président du conseil régional proposa à l'assemblée d'inviter le premier ministre à venir le plus rapidement possible en Aquitaine pour étudier sur place les principaux dossiers. Ce fut le seul point sur lequel il trouva un accord unanime. — P.C.

EQUIPEMENT

P.T.T.

Les « usagers du téléphone » demandent des factures plus claires et des numéros plus simples

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécomunications (AFUTT) vient de préciser deux de ses revendications essentielles : la justification détaillée des notes téléphoniques et la simplification de la numérotation.

La facturation téléphonique actuelle présente l'inconvénient d'être globale. Il est impossible à l'abonné d'identifier dans la note qu'il reçoit tous les deux mois une communication locale taxée à 0,39 F ou un appel de cinq minutes à destination du Japon facturé 50 F. Les particuliers et les entreprises ne sont pas en mesure de déceler des erreurs toujours possibles ou d'établir une comptabilité. Il en résulte une multiplication des contestations dont chacune coûte en moyenne 1 000 F aux P.T.T.

M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a jugé légitime le désir des usagers de mieux contrôler leur consommation téléphonique. Malheureusement, l'administration poursuit des études et le vœu de M. Segard tarde à se concrétiser.

Par la voix de ses deux responsables, MM. Berry et Pomonti, l'AFUTT propose de ne pas attendre l'entrée en service d'autocommutateurs électroniques pour faire bénéficier le public de cette amélioration du service. « *Il serait possible d'équiper systématiquement, lors de leur construction, tous les nouveaux centraux électroniques d'un matériel de saisie de données sur ruban magnétique, permettant ensuite l'établissement de factures détaillées par un ordinateur* », déclarent-ils.

L'AFUTT évalue à quarante ou cinquante francs par ligne téléphonique le coût de l'investissement et à deux ou trois centimes par communication le coût d'exploitation. Elle estime que ce coût est inférieur à celui du système actuel qui oblige à photographier des millions de compteurs six fois par an.

Un casse-tête

Autre débat difficile : celui de la numérotation. Le nombre des lignes téléphoniques augmentera de 8.4 millions, en 1976, à 16 millions, en 1980. Les combinaisons de numéros en vigueur vont être épuisées. Les télécommunications projettent donc de modifier, en 1980, l'indicatif des abonnés des départements de la grande couronne parisienne : le Val-d'Oise et les Yvelines recevraient l'indicatif 3 au lieu du 1 réservé à Paris et à la *petite couronne* ; l'Essonne et la Seine-et-Marne, le 6. En 1987, les numéros de province passeraient à sept chiffres et ceux de la région parisienne, à huit chiffres.

L'AFUTT suggère d'éviter ce casse-tête téléphonique et de mettre une fois pour toutes en place le système qui a fait ses preuves en Amérique du Nord. Aux Etats-Unis et au Canada, tous les numéros sont à sept chiffres. Ils sont précédés, en cas d'appels interurbains, d'un code régional à trois chiffres.

Cette solution aurait l'avantage de supprimer les numéros 15 et 16 de l'interurbain et la tonalité intermédiaire. La numérotation serait homogène à Paris et en province. Elle permettrait théoriquement d'utiliser dix milliards de numéros. Selon l'AFUTT, elle éviterait les frais et les désagréments des changements répétés de numéro de l'Ile-de-France qui serait découpée en zones régionales.

TOURISME

DES SYNDICATS CONTESTENT LES PROJETS D'ÉTALEMENT DES CONGÉS

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la métallurgie protestent contre la décision « unilatérale » des constructeurs automobiles d'échelonner le départ en vacances de leurs salariés du 8 au 30 juillet. Ainsi, les ouvriers de Renault-Douai seraient en congé le 8, ceux de Berliet le 13, de Citroën et de toutes les autres usines Renault le 22, de Chrysler le 23, de Peugeot le 25, de la Saviem le 28 et d'Unic (Fiat) le 30.

Pour les syndicats, ces dates ne correspondent pas à un réel étalement des vacances, mais à des impératifs de production et de ventes, sans que les problèmes des colonies de vacances, des locations, de l'harmonisation avec les congés du conjoint, de la garde des enfants, etc., aient été posés. F.O. demande aux ministères concernés — travail, qualité de la vie et tourisme — et à la chambre patronale de rapporter cette mesure et a décidé de saisir les parlementaires de cette question.

Lorraine

NANCY - DIJON : L'AUTOROUTE INQUIÈTE LES AGRICULTEURS DES VOSGES

(De notre correspondant.)

Epinal. — Sans remettre en cause l'intérêt de la liaison Lorraine-Bourgogne, les responsables agricoles vosgiens n'ont jamais caché qu'ils étaient défavorables au tracé retenu pour l'autoroute qui doit traverser le département à l'ouest de Châtenois. La F.D.S.E.A., la Chambre d'agriculture, l'ADIREF (Association de défense des intérêts ruraux contre les emprises foncières) viennent de le réaffirmer en répondant par un « non » catégorique à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.

Pour la F.D.S.E.A., le tracé retenu occasionne « *un gâchis contre l'avis de la majorité du département et un défi au bon sens* ». L'organisation syndicale rappelle qu'il existe un autre tracé possible moins onéreux et aussi moins dommageable aux terrains agricoles. Il consiste à mettre à quatre voies un axe existant qui relie Nancy à Langres en passant à proximité de Charmes, de l'aéroport de Juvaincourt-Mirecourt et de Vittel.

Faits et projets

LA REUNION

● *M. Marcel Cerneau*, député non inscrit de la troisième circonscription de la Réunion, a été réélu, lundi 24 janvier, président du conseil régional de ce département d'outre-mer (qui constitue à lui seul une région). M. Cerneau a obtenu vingt-cinq suffrages sur vingt-six votants.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 8. - Tableaux anciens. Argenterie. Faïences. Meubles anc. et rustiques

VENTE

S. 1. - Biblioth. M. L. F. Livres anc. Incunables. Livr. 16e, 17e, 18e. Grds livres de fêtes rel. aux armes

SCIENCES

L'INAUGURATION DE LA CENTRALE D'ODEILLO

Une première mondiale de l'énergie solaire

En l'absence de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et de M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, qui accompagnait le président de la République en Arabie Saoudite, c'est M. Robert Chabbal, directeur du Centre national de la recherche scientifique qui a inauguré le mardi 25 janvier la centrale solaire d'Odeillo. Première installation à fournir de l'électricité d'origine solaire au réseau d'Electricité de France, cette centrale expérimentale doit ouvrir la voie à des installations plus importantes qui feront peut-être du soleil, au début de l'an 2000, la source d'énergie abondante, non polluante et peu coûteuse que chacun souhaite.

Couplée au réseau le 19 octobre dernier, la centrale solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales) fait entrer le Soleil, aux côtés du charbon, du pétrole, du gaz, de l'uranium, de l'eau des fleuves et de celle des marées, au club des sources d'énergie de l'E.D.F. Entrée modeste : c'est peu quand on la compare aux 900 mégawatts (900 000 kilowatts) de la centrale nucléaire de Fessenheim, qui entrera en service dans quelques mois.

Mais il faut un commencement à tout, et cet énorme écart est naturel puisque d'un côté il s'agit d'une installation industrielle, et de l'autre d'une réalisation expérimentale ; sa construction fut décidée il y a deux ans (*le Monde* du 26 février 1975), pour étudier les techniques de conversion en électricité de l'énergie solaire : les considérations de puissances, de rendement et de coût étaient secondaires. Une comparaison plus raisonnable serait à faire entre la puissance d'Odeillo et celle de la première installation nucléaire à fournir de l'électricité. Il s'agissait du réacteur G-1 de Marcoule, d'une puissance de 3 mégawatts, qui fournit sa première électricité en 1957.

La centrale d'Odeillo est, en fait, une « retombée » du four solaire qui y fut construit en 1969. Cette installation est essentiellement formée de nombreux miroirs qui concentrent le rayonnement du Soleil. Car c'est là le paradoxe de cette énergie. Très abondante, elle est très diluée, et, si l'on veut disposer de puissances importantes, il faut recueillir le rayonnement solaire sur de grandes superficies : une surface de un mètre carré, perpendiculaire au Soleil, reçoit environ un kilowatt, dont une faible part seulement est convertible en électricité. Le rendement de la centrale d'Odeillo n'est que de 8 %.

Un jeu de miroirs étant déjà en place à Odeillo, construire une centrale solaire n'était pas un investissement trop important, compatible avec les moyens limités actuellement accordés aux recherches sur les énergies nouvelles. Le C.N.R.S. avait établi un « programme interdisciplinaire de recherche sur le développement de l'énergie solaire » (PIRDES), que M. Robert Chabbal dirigeait avant de devenir, l'été dernier, directeur général du C.N.R.S. C'est dans le cadre de ce programme que fut construite la centrale d'Odeillo.

Depuis, des programmes plus ambitieux ont été décidés. Le projet THEM, proposé par le C.N.R.S., en accord avec l'E.D.F., et avec la participation de plusieurs industries privées, prévoit la construction d'une centrale de 25 mégawatts, qui pourrait être mise en service en 1979 ou en 1980. Elle sera, bien évidemment, construite dans le sud de la France, mais le site exact n'est pas encore choisi : Nice, Marseille, la vallée de la Durance, le Languedoc et le Roussillon sont en compétition.

Il s'agira, comme pour Odeillo, d'une centrale « à tour » (*le Monde* daté 7-8 mars 1976), où un jeu de miroirs concentre les rayons du soleil sur une chaudière placée en haut d'une tour. La chaleur est ensuite transformée en électricité de la façon usuelle. Les chercheurs espèrent réaliser un jour des centrales à conversion directe, où des cellules photosensibles en silicium seraient assemblées sur de très grandes surfaces et transformeraient directement le rayonnement solaire en électricité. Déjà utlisé pour l'alimentation en électricité des satellites, ce système est actuellement beaucoup trop coûteux pour que son industrialisation soit envisageable.

M. Robert Chabbal a déclaré, en inaugurant la centrale, que « *cette réalisation est une première mondiale. C'est aussi une étape importante dans l'enfance de l'énergie solaire. Elle est un symbole de la place du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de la recherche universitaire dans la vie du pays* ».

En réponse, M. François Juillet, qui représentait Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a estimé que la centrale d'Odeillo « *concrétise l'efficacité, la possibilité et la capacité de la recherche universitaire à se mobiliser en fonction des besoins du pays. Elle démontre, s'il en était besoin, que la recherche universitaire a, et doit avoir, sa place dans la vie nationale, que le pays peut compter sur ses chercheurs pour l'aider à faire face aux grands problèmes auxquels il est confronté* ».

M. A.

RELIGION

La Fondation Marc Boegner a désigné trois nouveaux lauréats

Trois critères de choix : mission, catéchèse et coopération des chrétiens divisés

Née en 1975, avec l'accord des enfants du pasteur Marc Boegner, la fondation que préside le professeur O Cullmann, de l'Institut, se propose d'encourager et de reconnaître toute œuvre œcuménique inspirée par le souci d'annoncer l'Evangile et conduite dans l'esprit de foi et de liberté qui était celui de Marc Boegner. Elle vient de désigner, pour la deuxième fois, ses lauréats. Son choix s'est porté sur le pasteur Charles Bonzon et le pasteur Pierre Chrétien, ainsi que sur une œuvre commune aux catholiques et aux protestants, la Bibliothèque œcuménique biblique de Lyon.

Mission, catéchèse (et par conséquent évangélisation), coopération accrue des chrétiens encore divisés, tels sont les trois critères qui ont guidé dans leur choix les responsables de la fondation. Trois critères qui sont aussi trois visées. Ceux qui ont connu le pasteur Marc Boegner savent que ces visées ont été les dominantes de sa vie et de son long et beau ministère.

● LE PASTEUR CHARLES BONZON, proche collaborateur de Marc Boegner, est surtout connu comme directeur de la Société des missions évangéliques de Paris, poste qu'il a assumé pendant les années difficiles de l'après-guerre. En plein accord avec son président, qui était précisément Marc Boegner, il a compris qu'il fallait donner leur indépendance aux Eglises nées de la mission en Afrique francophone, à Madagascar et en Océanie. Il a conduit avec beaucoup de bonheur cette « *décolonisation ecclésiastique* », qui n'a pas rompu mais, au contraire, fortifié les liens entre les « jeunes Eglises » et les « Eglises-mères » de France et de Suisse.

Il restait cependant une tâche délicate à accomplir : la mutation des structures de la vieille Société des missions créée en 1822. Avec le concours de son collègue Henry Bruston, Charles Bonzon, avant de se retirer, a mené cette tâche à bien. La Société s'est effacée au profit de deux institutions nouvelles, la Communauté évangélique d'action apostolique (C.E.A.A.) et le Département français d'action apostolique (Defap). La création de ces deux institutions, l'une internationale, l'autre française, signifie que désormais la tâche missionnaire n'est plus la seule responsabilité des Eglises européennes blanches, mais qu'elle est partagée entre les Eglises blanches et les Eglises d'outre-mer dans un esprit de pleine égalité. Sa mission a cessé d'être à sens unique. A la relation un peu paternaliste entre une société dirigeante et des Eglises assistées s'est substituée une communauté ecclésiale.

● PIERRE CHRETIEN, pasteur de l'Eglise évangélique luthérienne de France, est depuis 1968 directeur de la Société des écoles du dimanche. A ce titre, il a réalisé une œuvre pédagogique extrêmement importante. Il a su doter les paroisses d'un matériel pédagogique nouveau, et sans cesse rénové, qui se caractérise à la fois par la solidité de ses fondements bibliques et le recours à des techniques modernes d'enseignement suscitant la participation des enfants.

● LA BIBLIOTHEQUE ŒCUMENIQUE BIBLIQUE DE LYON, abritée par le centre Saint-Irénée, témoigne de l'esprit d'initiative œcuménique qui a toujours caractérisé la grande cité. Présidée par le Père Beaupère, elle offre un support irremplaçable aux diverses entreprises œcuméniques, en particulier aux cours de formation. De création récente, elle comporte déjà quelques dix mille volumes et trois cent cinquante périodiques.

ROGER MEHL.

SCIENCES

Les médailles d'argent du C.N.R.S.

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) vient de décerner ses médailles d'argent pour l'année 1976.

Les quinze lauréats sont :

M. PAUL CAMION, théoricien de l'informatique, qui appartient à l'U.E.R. de mathématiques de l'université Paris-VII.

M. DANIEL ESTEVE, spécialiste de la physique des composants électroniques, directeur adjoint du Laboratoire d'automatique et d'analyse de systèmes (LAAS) de Toulouse.

M. HENRI CORNILLE, du département de physique théorique du Commissariat à l'énergie atomique à Saclay.

M. JEAN-CLAUDE LEHMANN, spécialiste de la physique atomique et moléculaire, qui est professeur titulaire à l'université Paris-VI et qui dirige une équipe au laboratoire de spectroscopie hertzienne de l'Ecole normale supérieure.

M. ROBERT WOLF, spécialiste de la chimie du phosphore, qui dirige une équipe de recherche du C.N.R.S. à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

M. JEAN-MICHEL SAVEANT, spécialiste de l'électrochimie organique, directeur du laboratoire d'électrochimie de l'université Paris-VII.

M. PIERRE BERGE, physicien et expérimentateur, adjoint au chef des services de physique générale du Centre d'études nucléaires de Saclay.

M. JACQUES MERCIER, géophysicien et géologue, professeur titulaire à l'université Paris-XI.

M. ERNEST MARECHAL, chimiste, professeur à l'université Paris-VI.

M. FRANCIS GALIBERT, pharmacien, spécialiste de la biochimie des acides nucléiques, responsable d'une équipe de recherche au laboratoire d'hématologie expérimentale de l'Institut de recherches sur les leucémies à l'hôpital Saint-Louis.

Mlle SUZANNE BAZIN, biologiste et spécialiste de la pathologie du tissu conjonctif, qui a travaillé de nombreuses années à l'Institut Pasteur au service de pathologie expérimentale de Garches.

Mlle CLEMENCE DUPONT, spécialiste du droit constantinien, qui a apporté une contribution essentielle à l'étude de l'histoire du droit et des institutions dans la Rome antique.

Mlle JACQUELINE THOMAS, linguiste, spécialiste des civilisations sans traditions écrites en Afrique noire, qui dirige le laboratoire du C.N.R.S. « Langues et civilisations à tradition orale ».

Mlle EDITH BRAYER, spécialiste des études de philologie romane, sous-directeur de l'Institut de recherche et de l'histoire des textes.

M. CHARLES CARRIERE, agrégé d'histoire et de géographie, s'est spécialisé dans l'étude des techniques bancaires au dix-huitième siècle, et auteur notamment de l'ouvrage « Marseille, ville morte. La peste en 1920 ».

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Inimitable Chanel

EMMANUEL UNGARO, dans une micro-collection — Marrakech revu par Tokyo ? — reste fidèle aux superpositions, selon l'humeur et le temps, de grandes houppelandes en laine double face, en tissage aéré, ou en taffetas de soie imperméable, avec des emmanchures assez généreuses pour couvrir sans peine n'importe quel vêtement. C'est plus seyant et léger qu'une cape, surtout pour conduire sa voiture. Ce style « bergère des beaux quartiers » révèle des deux-pièces droits à la taille haute et des robes de gitane imprimées de dessins variés. De grandes blouses gonflent sur des jupes plissées en satin brillant, bariolées de paysages futuristes criards...

J.-F. CRAHAY, chez LANVIN, fait contraster avec bonheur des corsages bien ajustés avec de grande manches et des jupes ballon ; cela traduit pour le jour par de stricts blazers gansés — sans manches — en soie apprêtée sur des robes de chantoung écru. Il en affine et en varie les proportions grâce à des tabliers à bavette en cotonnade africaine semée de grosses fleurs sur fond noir. Les inévitables grandes robes de mousseline tourbillonnent à la marche. Parmi les détails amusants, des chandails à franges, qui s'enroulent autour de la tête ou des épaules ; les fleurs en couronnes forment des coiffes, et de longues nattes sont de toutes les fêtes, piquées de fruits et de feuillage de printemps.

Mieux vaut ne pas juger à son premier essai Roy Frolian, qui signe la collection JEAN PATOU, et espérer qu'il réussira à contrôler le volume de ses proportions ainsi que le choix de ses tissus et de ses couleurs, lourds, inadaptés, et, comme ses chaussures, trop style « lâchez-moi les baskets ! ».

La collection CHANEL est merveilleusement équilibrée, fraîche et pimpante comme un 14 juillet de Dufy. Beaucoup de robes et de vestes à la pointe des hanches, ou, comme celles que porte Mme Valéry Giscard d'Estaing, en fin lainage, en tweed mousseux et en soie un peu rustique, avec des bleus doux et des roses chauds, et du marine, bien sûr, que vient adoucir du piqué de coton blanc en cols, en manchettes, voire en gilets entiers. Les manteaux sont conçus pour couvrir des robes-chemisiers, apuyés à la taille, à légère ampleur dans le dos. La dentelle guipure et la mousseline de soie fleurie dénudent les épaules des robes du soir à grandes jupes d'un folklorique très... parisien.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LETTRES

« LA VACHE A ÉCRIRE »

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, vient d'inaugurer à la Bibliothèque nationale, l'exposition consacrée à George Sand, pour le centième anniversaire de sa mort.

Evoquant la personnalité puissante et la réputation orageuse de la célèbre romancière, le ministre, dont les échotiers se plaisent à relever les écarts de langage, n'a pas hésité à citer, avec une ironie non dissimulée, les injures que valurent à la bonne dame de Nohant son allure « hommasse » et son comportement affranchi.

Alfred de Vigny la trouve « *homme dans la tournure, le langage, le son de la voix et la hardiesse des propos* ». Victor Hugo oppose « *cette femme qui s'appelait Lamartine à cet homme qui s'appelait George Sand* ». Nietzsche la traite de « *terrible vache à écrire* », Stendhal la considère comme une « *marchande de mode* » et Sainte-Beuve comme « *une Christine de Suède d'estaminet* », enfin Baudelaire la trouve « *bête, lourde et bavarde* » et lui reproche son « *fameux style coulant, cher au bourgeois* ».

Ah ! ces phallocrates !

CARNET

Réceptions

— Le ministre conseiller près l'ambassade de Belgique et Mme Yves Vercauteren ont donné une réception mardi en l'honneur du nouvel ambassadeur de Belgique à Paris et de la princesse Werner de Merode.

Décès

PAUL DURAND

On apprend la mort de
M. Paul DURAND,
compositeur de chansons,
survenue le 24 janvier à Louveciennes.

[Né à Sète en 1910, où il avait fait ses études d'harmonie avant d'entrer au conservatoire de Montpellier, Paul Durand a débuté à Paris comme pianiste de cabarets. Auteur, pendant la guerre, de nombreuses chansons à succès comme « Je suis seul ce soir », « Mademoiselle de Paris », « Boléro », « Un air d'accordéon », « Aujourd'hui peut-être », il avait dirigé en 1942 et 1943 l'orchestre du Casino de Paris.

Directeur musical des émissions du plan Marshall en Europe de 1949 à 1951, puis directeur artistique des disques Polydor de 1957 à 1961, Paul Durand, qui avait le titre de chef d'orchestre de l'O.R.T.F., était également membre du comité des variétés de l'Office. Il était l'auteur de nombreuses musiques des films, dont « la Vache et le Prisonnier » et « Une manche et la belle ».]

— Mme veuve Joseph Boisgontier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Hélène BOISGONTIER,
survenu subitement le 23 janvier en son domicile, 4, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
Le service religieux, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), où l'on se réunira, sera célébré le vendredi 28 janvier, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
9, rue Taylor, 75010 Paris.
140, rue du Perreux,
95100 Argenteuil.

— M. Gérard Bontron,
Olivier, Nicolas, Armelle,
M. et Mme Pierre Favier,
M. Joannès Bontron,
Les familles Favier, Bontron, Moulin, Laravoire, Dreyer,
ont la douleur de faire part du décès accidental de
Marie-Claire BONTRON.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 janvier, à 10 heures, en l'église de Feucherolles (Yvelines).
L'inhumation aura lieu samedi 29 janvier, à 10 heures, à La Mure (Isère).

— M. et Mme René-Paul Fouche,
M. et Mme Jean-Claude Fouche,
Mlle Catherine Fouche,
Mme Henri Orna,
M. et Mme Pierre Orna et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René FOUCHE,
leur père, grand-père, beau-frère et oncle, rappelé à Dieu le 23 janvier 1977 à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 janvier 1977, à 16 heures, en la chapelle Saint-Paul de Barbizon (77), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
9, route de la Barbizonnière,
77630 Barbizon.

— Mlle Marguerite Thibert,
M. et Mme Jean Thibert et leur fils,
M. et Mme Raymond Thibert, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Thibert, Gonfreville, Baucheron et Jeanpierre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert GONFREVILLE,
née Gabrielle Baucheron,
administrateur-fondatrice
des établissements R. Gonfreville,
Bouaké (Côte-d'Ivoire),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
de la Côte-d'Ivoire,
survenu le 24 janvier à l'hôpital américain de Paris, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques de Neuilly, 167, boulevard Binot, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Rethel, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Chanay, 71700 Tournus,
28, rue de La Rochefoucauld,
75009 Paris.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration et le personnel des établissements R. Gonfreville de Bouaké (Côte-d'Ivoire),
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert GONFREVILLE,
administrateur-fondatrice
de la *société*,
survenu le 24 janvier à l'hôpital américain de Paris, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-dixième année.
B.P. 584, Bouaké (Côte-d'Ivoire).
2, avenue Hoche, 75008 Paris.

— Les familles Olsson, Le Breton, Le Floch et Netillard ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 janvier 1977, dans sa quatre-vingtième année, de
Mlle Eliane LE BRETON,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,
directeur honoraire du Centre de recherches sur la cellule normale
et cancéreuse,
officier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert, 75015 Paris.

— M. et Mme Jean Rollin, leurs enfants Serge et Carel ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Denise LEUFROI,
leur mère et grand-mère, survenue le 23 janvier 1977 à Paris.
La levée du corps aura lieu le vendredi 28 janvier, à 13 h. 15, 12, rue Méchain, 75014 Paris.
6, rue de l'Alboni, 75016 Paris.

— Dans l'avis de décès de
Mme Olvin LOCHEN,
paru dans « le Monde » daté 23-24 janvier, il fallait lire née Lily Bergman, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, parente.

— Mme Emile Madie et ses enfants,
Les familles Madie et Masse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile MADIE,
survenu le 25 janvier 1977 à Toulon.
Impasse du Lieutenant-Daumas, quartier Dardennelle, Toulon.

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur René MARQ,
survenu le 18 janvier 1977.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 janvier 1977 en l'église Saint-Jacques de Reims, dans l'intimité familiale.
44, rue Ponsardin, 51100 Reims.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean NEYROD,
survenu le 22 janvier dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame-des-Champs.
De la part de :
M. et Mme Georges Manonviller,
Du capitaine de vaisseau (C.R.) Jacques Neyrod, ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Manonviller,
M. et Mme Emmanuel Le Roy et leurs enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Des familles Neyrod, Duval, Rouffet, Leduc, Guilhen-Puylagarde et Schmit, ses neveux, nièces, cousins et cousines.
2, rue Mizon, 75015 Paris.
56, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

— M. Jacques Bossard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
peintre et sculpteur
Anna SEMENOFF-BOSSARD,
survenu le 20 janvier 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille.
15, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

— M. Henri Weil,
Le professeur, Mme Gérard E. Weil et leurs enfants,
M. et Mme Michel Weil et leurs enfants,
M. et Mme Max Spire, née Liliane Weil, et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Sierpinski,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Henri WEIL,
née Suzanne Haguenauer,
leur très chère épouse, mère, belle-mère et grand-mère, survenu le lundi 24 janvier 1977 à Aix-les-Bains, après une longue et pénible maladie.
Les obsèques seront célébrées au cimetière israélite de Champagne-au-Mont-d'Or, le mercredi 26 janvier, à 11 heures.
« Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris. Que le nom du Seigneur soit béni. »
(Job, 1, 21.)

— Nous apprenons le décès, survenu le lundi 24 janvier 1977, du
contre-amiral Bernard YBERT,
dont les obsèques seront célébrées ce mercredi 26 janvier, à 15 heures, en l'église de Coudeville (Manche).
[Né le 8 octobre 1906 à Bréhal (Manche), le contre-amiral (cadre de réserve) Bernard Ybert a rallié dès 1940 à Londres l'état-major des forces navales françaises libres, et il a commandé, de 1941 à 1944, le croiseur auxiliaire « Cap des Palmes ».
Il sert ensuite à la représentation française à la commission alliée à Rome, qui dépend, de 1946 à 1949, de l'état-major général de la défense nationale. En 1950, il est en Indochine et devient major-général du port de Saigon en 1955. De 1958 à 1960, il commande la zone maritime de l'océan Indien et la base stratégique de Diego-Suarez (Madagascar).
En 1961, il est adjoint au représentant militaire français auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, avant d'être promu contre-amiral en 1962.]

Messes anniversaires

— En union avec la messe qui sera célébrée à Avignon le 29 janvier pour le dixième anniversaire de la mort de
Jean BOUTIERE,
professeur à la Sorbonne,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de
Louis JACOB,
ingénieur civil des mines,
croix de guerre 1914-1918,
une messe sera célébrée en la chapelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le 29 janvier 1977, à 18 heures.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Vendredi 28 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Antoinette Saly, née Fabry : « Edition critique du « Meliacin » de Girart d'Amiens accompagnée d'une étude historique et littéraire ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

JEUDI 27 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

10 h. 30 : musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Bouquet des Chaux : « Peinture romantique allemande ».

15 h. : 263 bis, rue Saint-Honoré, Mme Chapuis : « Le bureau d'esprit de Mme Tencin ».

15 h. : devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Abbaye St-Germain-des-Prés ».

15 h. : 63, rue de Monceau, Mme Hulot : « Musée Nissim de Camondo ».

15 h. : palais de Chaillot, salle du Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « La Provence romane ».

15 h. : 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Zujovic : « Musée Gustave-Moreau ».

16 h. 30 : hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Le vitrail ».

15 h. : métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h. : 48, rue François-Miron : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h. 30 : entrée de l'exposition, 107, rue de Rivoli : « Cinquantenaire de l'Exposition de 1925 » (Paris et son histoire).

15 h. 30 : Grand Palais, Mme Sabbagh-Lassalle : « La peinture russe » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30 : salle de cinéma du Club des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « La féerie d'un été en Irlande, en Ecosse et au Pays de Galles » (A la découverte du monde).

15 h. : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Jacques Foucart : « Corot et le pré-impressionnisme ».

15 h. : Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

17 h. 45 : Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, M. Roger Monmayou : « Le maréchal Bessières, duc d'Istrie, colonel de la garde impériale » (Amitiés internationales napoléoniennes ».

21 h. : Musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Kostas Axelos : « La ville-problème » (Centre culturel hellénique).

20 h. : 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RÉGION RHONE-ALPES
Société multinationale, leader dans sa branche sur le marché français, recherche son

directeur financier

Dépendant directement du P.D.G. et supervisant une vingtaine de personnes il sera chargé de tous les aspects budgétaires financiers et comptables de la société et d'assurer les relations avec les banques, les douanes, les autorités fiscales ainsi qu'avec les services financiers du siège social européen.

De formation supérieure, ce cadre devra posséder une expérience de plusieurs années de préférence dans une multinationale américaine et avoir mis en pratique les dispositions réglementaires en matière de fiscalité et d'administration des entreprises françaises. Il possèdera également la personnalité affirmée, la diplomatie et la rigueur indispensables à cette fonction.

Si la nationalité n'est pas un critère de sélection, par contre, une parfaite connaissance des langues anglaise et française est requise.

Adresser C.V. détaillé en anglais, photo et indication du salaire recherché sous référence 17762

SEXTANT/DPA
182, avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine
qui transmettra

---

directeur régional

Secteur SUD-EST

- Pour une Société commerciale de distribution spécialisée dans la vente de machines de bureau.
- Sous l'autorité du Directeur Commercial France, il aura les responsabilités suivantes :
  - gestion commerciale.
  - technique administrative et financière de la succursale.
  - animation et gestion des hommes.
- Il est requis :
  - une formation technique commerciale.
  - une expérience prolongée et récente de la direction d'une force de vente sur des produits similaires ou proches.
  - une personnalité forte, capable d'être le catalyseur des énergies pour une nouvelle expansion.

PARIS Réf. 2332/H

directeur d'exploitation

OUTRE MER

- Pour une importante Société de restauration à caractère international.
- Il aura, sous l'autorité directe du Directeur d'Agence, la responsabilité totale de la restauration (achats) contrôle qualitatif et quantitatif, comptes d'exploitation, recrutement du personnel, etc... .
- La poste requiert un homme de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Hôtelière, connaissant couramment l'anglais, ayant une expérience du management des hommes, le sens de l'organisation et de l'initiative.

MARSEILLE Réf. 5455/G

directeur d'agence

SUD-EST

- Pour une Société de prestations de service, touchant la restauration à caractère industriel.
- Il sera responsable de l'animation, gestion et direction des différentes unités de l'Agence (hotellerie et restauration).
- Le poste requiert un homme de formation Grandes Ecoles Commerciales (ESSEC, SUP de CO, etc), connaissant parfaitement l'anglais, ayant déjà eu la responsabilité de la gestion d'une affaire pendant plusieurs années.

MARSEILLE Réf. 5455/F

Adresser CV + lettre manuscrite + photo + prétentions sous la référence indiquée à :

sperar
ORES
Groupe BOSSARD

Marseille : 433 bd Michelet
13009 MARSEILLE
Paris : 105 bd Haussmann
75008 PARIS

Pour poursuivre son développement
Société Nord de la France
(proximité de LILLE)
engage

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

chargé de la Direction Commerciale

Exigence du poste :
— Expérience technique chaudronnerie, mécano-soudure;
— Résidence NORD de la France;
— Déplacements France et étranger;
— Connaissance anglais appréciée.

POSTE D'AVENIR POUR CANDIDAT OBTENANT DES RÉSULTATS

Adresser C.V photo et prétentions à N° 95.377 CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01. qui transmettra

---

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens développe ses actions auprès des P.M.I. et recherche :

CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT

pour les entreprises industr., petites et moyennes

Capables de prendre en charge des actions de conseil et de formation dans les axes : gestion/information/personnel/marketing... et de participer au redressement d'entreprises en difficulté.

Ce poste exige une expérience professionnelle en entreprise ou en cabinet.

Envoyer C.V détaillé, photo et prétentions, à : Brigitte BERRY, C.C.I. d'Amiens, 590, rue Saint-Fuscien, 80045 AMIENS CEDEX.

Discrétion absolue et réponse à toutes les candidatures

Laboratoire vétérinaire cherche pour usine Lot-et-Garonne
CHEF COMPTABLE
expérimenté. Adres. C.V. détail., photo à : Foucher Audevard et Cie BP 76, 87002 Limoges Cedex.

VILLE DE ROUEN recherche Ing. T.P diplômé du CHEBAP Rens. et cand avec C.V. bur pers. Mairie Rouen, av. 31-1-77.

Recherchons pour SERVICE CREATION Usine en LORRAINE
CONCEPTEUR-CRÉATEUR (HOMME)
connaissant peinture et modelage.
Formation Arts Décoratifs ou similaire
Env. C.V. manus. et photo N° 95.532 Contesse Publicité, 20, av. Opéra. Paris-1er, q. tr.

Important établissement public LILLE rech. pour concevoir et exploiter enquêtes, sondages, interviews
CHARGÉ D'ÉTUDES
Format. sup. sociol nécess. et écon. souhait Adr cand man à n° 8.297 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

---

CONSEILS FISCAUX

sont recherchés par important cabinet pour
LE MANS. LILLE, ROUBAIX, TOURCOING, SAINTES, BOURGES, ORLÉANS, NANCY

— Sens des contacts humains ;
— Goût du travail en équipe indispensable.
Situation rémunératrice stable et d'avenir.
DISCRÉTION ASSURÉE
Ecrire n° 94.529 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er), qui transm

---

IMPORTANTE SOCIETE REGION NORD BELFORT OUEST EPINAL
cherche

INGÉNIEUR EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

attiré par la Direction des Méthodes. Il mènera des études pour l'amélioration de l'activité des ateliers.

Conditions idéales du Candidat : Homme ou Femme 30 ans env., diplôme d'ingénieur, quelques années d'expérience. Libre rapidement.

Ecrire C.V., âge, situation famille, références et prétentions à M. B. PUBLICITE LM. 17, rue du Louvre, 75001 Paris, qui tr.

USINE MOULINEX
SAINT-LO
recherche pour son BUREAU D'ETUDES

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Minimum trois ans d'expérience dans l'application des composants électroniques

pour études et lancement de dispositifs électroniques adaptés à ses produits

Adresser C.V. et prétentions sous n° 3.643 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

---

un nouveau service concernant l'emploi

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ Production entretien.
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ Comptabilité.
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ Direction commerciale vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______ ou SOCIETE : ______

ADRESSE : ______ TEL. : ______

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP4207-23 Paris)
ETRANGER - envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine

PA/27-1-77

---

offres d'emploi

RANK XEROX
recherche un

RESPONSABLE RECOUVREMENT CLIENTS

53.000 F./AN

Mission :
- analyser la balance client
- élaborer et mettre en œuvre des plans d'action destinés à atteindre les objectifs recouvrement.

Profil :
- formation de base comptable
- esprit de méthode et d'analyse
- expérience professionnelle similaire souhaitée (la pratique du recouvrement en clientèle est nécessaire).

Poste à pourvoir à Paris:
Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. s/réf. C9 à Michel Geneviève

RANK XEROX
43 av. de la Grande Armée
75016 - PARIS

Le P.-D.G. d'une Jeune Entreprise Industrie Alimentaire (60 km Est Paris)

Offre à :
- Ingénieur ou équivalent industrie alimentaire.
- Agé de 30 ans min.
- Expérience 5 ans dans fonction direction, gestion et animation production dans secteur activité viande ou lait.

Situation de

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il conduit une unité de 30 personnes. Assumant la responsabilité des programmes et des moyens de fabrication, veillant par une organisation rationnelle, de mettre à la disposition des services commerciaux des produits dont le coût soit le plus réduit possible en répondant à l'impératif qualité. Il a donc pour première tâche de réviser l'organisation des ateliers et d'améliorer les méthodes en vue d'obtenir productivité optimale.

Envoyer C.V. man. et dét. avec photo et prétentions sous réf. AG. 9140 à :

MORENO CONSEIL
17, rue Courmeaux, 51100 REIMS

ENTREPRISE GENERALE
appartenant à un groupe français de premier plan, recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES EN GENIE CIVIL

- Diplômé d'une grande école
- parlant anglais
- prêt à effectuer de nombreux déplacements de courte durée à l'étranger.
- Sera chargé de préparer des offres et passer des contrats d'un montant unitaire supérieur à 100 millions de francs dans les domaines du bâtiment industriel et des travaux publics.
- Devra avoir une expérience personnelle dans l'entreprise en bureau d'étude et en passation d'affaires.

Adresser C.V. + prétentions + photo sous référence 14.108 à

s.n.p.m. 100 av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche en vue séjour à l'ETRANGER (environ 2 ans)

1) POUR L'INDONÉSIE :

1 COMPTABLE haut niveau

PARLANT ANGLAIS

2) POUR LA YOUGOSLAVIE :

1 COMPTABLE 2e échelon

PARLANT ALLEMAND

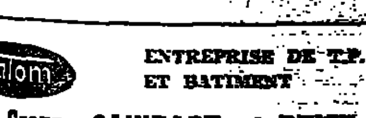
Adresser C.V. et prétentions ss n° 94.757 Contesse Pub., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EMBALLAGE BOIS
recherche pour ses Bureaux de PARIS 9e

Jeune ATTACHÉ COMMERCIAL

De formation commerciale supérieure (E.S.C. ou équivalent) complétée par une expérience de la vente, même courte.
Les candidats devront faire preuve de méthode, d'initiative et d'esprit d'équipe.
Des déplacements en province sont à prévoir.
La connaissance de l'allemand est souhaitable
Rémunération 48 000 F ou selon les capacités.

Ecr. avec C.V. et photo à n° 95.396 Contesse Pub. 20, av. Opéra. Paris-1er, qui transmettra.



هكذا من الأصل

RANK XEROX

recherche un

RESPONSABLE RECOUVREMENT CLIENTS

53.000 F/AN

Mission :
- analyser la balance client
- élaborer et mettre en œuvre des plans d'action destinés à atteindre les objectifs recouvrement.

Profil :
- formation de base comptable
- esprit de méthode et d'analyse
- expérience professionnelle similaire souhaitée (la pratique du recouvrement en clientèle est nécessaire).

Poste à pourvoir à Paris.

Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. s/réf. CP à Michel Genevier

RANK XEROX
43 av. de la Grande Armée
75016 - PARIS

DIRECTEUR TECHNIQUE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES EN GENIE CIVIL

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

1 COMPTABLE haut niveau

1 COMPTABLE 2e échelon

SOCIETE EMBALLAGE BOIS

Jeune ATTACHÉ COMMERCIAL

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE EN EXPANSION CONSTANTE

Fabriquant et vendant des PRODUITS DE SECOND ŒUVRE BATIMENT ET PRODUITS D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL

recherche

CADRE COMMERCIAL EXPORTATION

Ce collaborateur du Directeur Commercial sera chargé :
- DE DEVELOPPER LA POLITIQUE EXPORTATION DE LA SOCIETE.
- DE DEVELOPPER, ANIMER, CONTROLER LE RESEAU EXISTANT.
- DE PROSPECTER ET D'OUVRIR DE NOUVEAUX MARCHES.

Principaux pays concernés :
EUROPE - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE

Cette création de poste sera confiée à un Cadre d'un très bon niveau :
- ayant au minimum 33 ans ;
- possédant une formation commerciale ou technique supérieure ;
- ayant 3 à 5 années d'expérience dans l'exportation de produits similaires ;
- pratiquant couramment l'ANGLAIS et l'ALLEMAND.
- résidant en région parisienne (Siège de la Société) ;
- disponible pour voyages fréquents.

Adr. C.V. dét. avec lettre manusc. sous n° 95.297 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF

PARIS 8e, recherche

RESPONSABLE

« Service Budgets » du groupe

— Rattaché hiérarchiquement à la Direct. Générale.

Ce service
- conçoit les méthodes budg. du groupe ;
- établi les budg., en contrôle le déroulem. ;
- a la responsabilité des diff. études de rentabilité de produit ou de clientèle.

— Le candidat à ce poste doit avoir :
- une formation supérieure ;
- une expérience similaire de préférence dans le secteur bancaire.

Env. lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à : Direction du Personnel, C.C.C.C., 18 bis, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Souhaitant développer son activité HORLOGERIE, une importante Société industrielle recherche

RESPONSABLE DES VENTES de haut niveau

Agé au minimum de 35 ans, de formation commerciale supérieure et (ou) ayant acquis une solide expérience dans l'animation et la direction d'une équipe de vente dans la distribution d'articles identiques ou de produits de haut standing. Les candidats devront prouver les aptitudes d'organisateur et de coordinateur des ventes ainsi que les qualités d'animateur de notre équipe de vente et de négociation auprès de nos distributeurs.
Lieu de travail Région Parisienne.
Envoyer CV, photo et rémunération act. sous référence 319 M à

Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

SATOM

ENTREPRISE DE T.P. ET BATIMENT

Groupe SAINRAPT et BRICE

recherche pour

AFRIQUE FRANCOPHONE

ADJOINT A DIRECTEUR D'AGENCE

Il sera Ingénieur E.C.P., P et C. TP, ou AM, âgé au minimum de 30 ans, il possèdera une expérience de quelques années d'Entreprise et envisagera d'effectuer une partie de sa carrière Outre-Mer.

Il existe, à ce poste, de réelles possibilités de promotion.

La Société, qui est implantée en Afrique depuis plus de 25 ans, prend à sa charge par le contrat d'expatrié :
- les voyages ;
- le logement meublé et fourniture électricité, eau, gaz ;
- les allocations familiales ;
- un véhicule de fonction.

Sa famille le rejoindra à l'issue de la période d'essai.

Retour en congés en France tous les ans. Maintien aux régimes de retraites et de prévoyance de la Caisse des Cadres, à l'ASSEDIC ainsi qu'aux assurances maladie et invalidité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à SATOM, Service du Personnel, 5, rue Gallieni, 94250 GENTILLY.

CABINET DE FORMATION EN PLEINE EXPANSION offre poste à TEMPS COMPLET ou PARTIEL à

ANIMATEUR DE FORMATION

libre rapidement, ayant une grande expérience dans animation de stages

RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Env. lettre manuscr. et C.V., n° 95.537 CONTESSE PUBLICITE, 20 av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

Une société Française d'Études et de Conseils implantée à Paris (15e) étoffe ses structures et recherche dans le cadre de ses travaux Outre-Mer

ingénieur électromécanicien

Ses fonctions seront :
- la définition des objectifs techniques des installations,
- la rédaction des cahiers des charges techniques des marchés,
- la vérification des plans d'exécution et des notes de calcul.

Il assurera :
- la liaison technique avec la Direction des Travaux,
- la collecte et la mise à jour des documentations.

Nous lui demandons une expérience dans :
- la manutention des minerais,
- les bâtiments industriels (ateliers d'entretien),
- l'électricité industrielle,
- l'électromécanique et l'instrumentation.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent ayant une dizaine d'années d'expérience en exploitation minière ou industrielle.
Ce poste implique de fréquents déplacements Outre-Mer et Europe.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite s/réf. 8118 à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Société de conseils en télécommunications recherche Ingénieur ayant expérience de la négociation et de l'implantation de systèmes de télécommunications par faisceaux hertziens et satellites.
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : Paris.
— De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.
Env. C.V. à Technology Resources S.A., 27/29, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Sté fabriquant des emballages recherche

AGENT COMMERCIAL

EXCLUSIF
SECTEUR OUEST PARIS

Départements : 27 - 28 - 72 14 - 76 - 95 - 60.
- Bon niveau de culture génér.
- Expérience professionnelle de vente et de négociation.
- Clientèle existante à dévelop.

Connaissance de la profession souhaitée.

Lieu de résidence : Paris ou région parisienne.

Envoyer C.V. et photo + lettre manuscrite sous réf. 142/M à PIERRE DESNOIX 217, rue St-Honoré, 75001 PARIS Chargé de la Sélection. Réponse rapide et discrétion assurées.

Sté importation machines-outils quart. PL. DES VOSGES rech. libre de suite.

COMPTABLE

2e échelon - Homme
Notions allemand appréciées.
Ecr. avec C.V. et prétentions n° 2643 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

Importante sté de Béton prêt à l'emploi rech. pour son service entretien et travaux neufs à Paris-15e
TECHNICIEN ELECTRO-MECANICIEN
30 ans min., quelques années exp., niveau BTS ou équivalent, connaissance en dessin industriel, sens du commandement.
Env. C.V. avec prétent. à N° 91.326 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Rech. CADRES SUPERIEURS Formation ccial et relation milieu élevé apprécié, début. s'abstenir. Possib. Gains très intéressants. Tél. ce jour pour R.-Vs 9/12 h.-14/17 h. 805-25-43.

Sté RASPAIL ch. collaborateurs (trices), 25 a. min., pour vente appts rive gauche. 222-26-44.

Sté AFRIQUE francophone recherche HOMMES célibataires, expérience AUDIT souhaitée, itinérant sur Afrique noire, titulaires du D.E.C.S. ou B.T.S. Tél. : 284-12-07.

OMEIFRA-GAT recherche d'urgence Ingénieurs (ordinateur) calcul charpente métallique. Tél. 266-49-77 - 742-53-52.

REPUBLIQUE GABONAISE recrute pour affectation en province vingt praticiens dans les disciplines suivantes :
- 6 chirurgiens ;
- 6 pédiatres ;
- 7 omnipraticiens ;
- 1 radiologue.

Adresser les candidatures avec C.V. à l'ambassade du Gabon, 26 bis, av. Raphaël, Paris-16e. Téléphone : 224-79-60, poste 45.

ORGANISME DE FORMATION recherche :

UN ANIMATEUR

- 30 ans minimum,
- Formation supérieure,
- Expér. industrielle confirmée.
- Capable de s'intégrer dans un groupe pluridisciplinaire.

Il assure :
- Des actions de formation auprès de populations ouvriers et agents de maîtrise
- Le suivi de sa clientèle.

Statut de vacataire mensualisé Position cadre

Merci d'adreser lettre manusc. et C.V. détaillé sous réf. 649 M à notre Conseil
CENTOR département Emploi
13 bis, rue Henri-Monnier 75009 Paris

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

AGENT TECHNIQUE-ÉLECTRONICIEN

Niveau B.T.S., 35 ans minimum, ayant une solide expérience en construction et maintenance en électronique.
Adress. C.V., photo et prétent. n° 95.064, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

AVIS DE RECRUTEMENT

LE BUREAU DU PROJET D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET AGRICOLE

recherche

UN INGÉNIEUR DES T.P.

pour lui confier le poste d'Adjoint au Directeur du projet EDUCATION II SENEGAL-BIRD à DAKAR (République du Sénégal). Il aura pour tâche de seconder le Directeur dans l'administration du Projet.

Ce poste demande une expérience de 3 ans au moins dans le bâtiment, en particulier dans les constructions scolaires et universitaires.

Le projet englobe la conception, la construction, l'équipement en mobilier et en matériel de :
- onze groupes prototypes de labo-polyvalents ;
- quatre établissements d'Enseignement moyen ;
- un Centre de Formation et de perfectionnement permanent ;
- un Centre de Formation professionnelle et de Perfectionnement aux activités hôtelières et touristiques ;
- trente centres pilotes d'Enseignement et de Formation agricole ;

ainsi que l'utilisation de services d'experts et de spécialistes en matière d'enseignement.

Ecrire avec C.V. et prétentions : BUREAU DU PROJET - B.P. 822 DAKAR - SENEGAL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Succursales multiples zone activité Paris-Banlieue

recherche

pour assurer l'ouverture de ses magasins pendant la période d'été.

ÉTUDIANTS HOMMES

Disponibles sans interruption de fin Mai ou début Juin au 15 Septembre.

Ils se verront confier la gestion d'un Libre-Service.
La formation est assurée et rémunérée.
Nombreux postes disponibles.

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo :
S.E.V.B. - Poste 638,
1, rue des Transports - 94150 RUNGIS.
Ne pas téléphoner.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DIMENSION NATIONALE

Leader dans sa spécialité : la Distribution automatique
recherche pour PARIS

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour le développement de ses activités sur la région parisienne

IL EST DEMANDE :
- 3 années d'expérience ;
- le goût de la compétition.

IL EST OFFERT :
- Rémunération attractive : fixe + intéressement + frais ;
- Avantages sociaux - 13e mois.

Env. lettre manusc. C.V. détaillé, photo et prét. n° 95.343, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

MAIRIE DE SARCELLES

recherche d'urgence

PROGRAMMEUR - INFORMATIQUE DE GESTION COBOL

Connais. GAP 2 souhait., *DUT* informatiq. exig. *travail sur I.B.M. 370/115.*
Salaire forfaitaire brut de déb. : 2.800 F.
Possibilité carrière communale.

Avant. soc., congés 1 mois l'été, 1 sem. l'hiver, 5 jours supplément. 40 heures par semaine.

Ecrire avec C.V. à *M. le Député-Maire*, 3, rue de la Résistance, 95205 *Sarcelles - CEDEX* ou tél. : 990-54-56 (p. 330 ou 437).

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES recherche

AGENTS GÉNÉRAUX

VOUS DEVEZ :
- Aimer la vente et avoir obtenu des résultats probants.
- Avoir 21 ans min. et un bon niveau général.

NOUS VOUS OFFRONS :
- Responsabilités et avantages d'une profession libérale.
- Formation technique et commerciale complète.
- Aide financière importante.
- Rémunération suivant la qualité du candidat.

APRES PERIODE PROBATOIRE INSTALLATION EVENTUELLE EN BOUTIQUE

Env. C.V. et photo, retournée, sous le numéro 614, Publicité MURATET, 15, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PARA-PUBLIC à vocation internationale recherche pour une intervention de plusieurs mois

GÉOGRAPHE

ayant acquis une expérience professionnelle en sites urbains d'environ 5 années, obligatoirement au *Maroc*. Connaissances en Sociologie appréciées. - Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous référence n° 756/103 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Pr Sté haut niveau technique

INGÉNIEUR

BUREAU D'ÉTUDES
minimum 35 ans.
Expér. 10 ans bureau d'études et fabricat. mécaniques du type organe pneumatiques et hydrauliques. 100 à 120.000 F/AN.
Ecrire s/réf. 676, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

ASSOCIATION en EXPANSION recherche

JEUNE CADRE

qualifié
- pour l'organisation et le contrôle de son service administratif et comptable.
- Exp. professionnelle exigée.

Adresser C.V. détaillé à : n° T 97994 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

PROMOTEUR recherche

GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES EN S.C.I.

de préférence
FORMATION DE TECHNICIEN EN BATIMENT
Ecr. n° T 97.966 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE
ST-OUEN-L'AUMONE (près PONTOISE)
recherche pour division Soudage automatique

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

si possible E.S.S.A.
Responsable ligne de produits

Pourrait convenir à débutant, mais préférence serait donnée à candidat ayant expérience atelier fabrication chaudronnerie, charpentes métalliques, aciérie.

Format. complémentaire assurée
Poste à pourvoir dès que possible.

Adr. C.V. manuscrit, prétent., photo (réf. IMSA), Direction du Personnel de la S.A.F. B.P. n° 24, 95310 ST-OUEN-L'AUMONE

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE
ST-OUEN-L'AUMONE (près PONTOISE)
recherche pour division Soudage automatique

DEUX TECHNICO-COMMERCIAUX PROMOTIONNELS

Formation Electromécaniciens ou B.P Electricité.
Connaissances électronique appréciées.

Un poste pourrait convenir à débutant, l'autre nécessitant une expérience solide dans un service entretien fabrication matériels électrotechniques et comportant déplacements courte durée.

Sens pratique observation, analyse et contacts humains indispensables.
Poste à pourvoir immédiatem.
Format. complémentaire assur.

Adr. C.V. manuscrit, prétent., photo (réf. TCPSA), Direction du Personnel de la S.A.F. B.P. 24 - 95310 ST-OUEN-L'AUMONE

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières Génie Industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Groupe international Chimie-Pharmacie recrute pour son centre de recherches

1 Informaticien

appelé à développer l'utilisation rationnelle et intensive de l'ensemble des données collectées dans la recherche. Son activité essentielle sera donc tournée vers la PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE dans le domaine de l'AIDE A LA DECISION.

Une première expérience de la programmation appliquée à la recherche ainsi qu'une formation scientifique supérieure (grande école de chimie ou faculté de sciences, par exemple) sont indispensables.

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Lieu de travail : proche banl. Est de Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions à A.M.P. No 2300/JR 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

- Vous aimez le contact client
- Vous savez convaincre
- Vous voulez être autre chose qu'un vendeur
- Vous êtes passionné par la « DISTRIBUTION MODERNE »

ALORS, DEVENEZ

ATTACHÉ COMMERCIAL

A

METRO

LE PLUS GRAND GROUPE FRANÇAIS DE CASH AND CARRY

Vous serez affecté en région parisienne et chargé du suivi et du développement de la clientèle.

Votre salaire de départ sera de 2.500 F après stage + 13e mois ± avantages sociaux.

SI VOUS
- Avez un bon niveau d'études secondaires ;
- Possédez un véhicule ;
- Etes dégagé des obligations militaires ;

Envoyez C.V. et photo à la Direction du Personnel METRO-SOGE, 182 av. de Verdun 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE

CA 250 Millions, recherche

cadre commercial

- âgé d'au moins 25 ans
- formation commerciale et/ou technique supérieure
- parfaite connaissance de l'anglais
- 2 ans d'expérience dans la vente de produits industriels.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8121 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

recherche
Pour le DEVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITE NOUVELLE

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Courants forts et courants faibles
- SENS DE L'ORGANISATION
- CONTROLE DEVIS ET PRIX
- DEPLACEMENTS FREQUENTS DE COURTES DUREES

Adresser lettre de candidature C.V. et prétention à ORGACONSEIL, 64, r. du Ranelagh, 75016 Paris QUI TRANSMETTRA



le centre d'études de prévention

recherche pour détachement à l'étranger (contrat français)

DES INGENIEURS DIPLOMES

HAUT NIVEAU

minimum 2 ans d'expérience dans les différents domaines de la construction : toutes spécialités de génie civil et lots techniques.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions, importance de la famille à déplacer et date de disponibilité au :

Service du Personnel
C.E.P. - 34, rue Rennequin
75017 PARIS.

Institution de retraites complémentaires recherche d'urgence pour banlieue NORD

CHEF DE SERVICE

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle en matière de Retraites leur permettant d'assurer rapidement l'encadrement du service Participants (retraités et actifs) de l'institution.

Adr. C.V. avec photo et prétentions à : A.P.C., 2, av. du 8-Mai-1945, 95202 SARCELLES CEDEX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICAIONS banlieue Ouest, rech.

UN AGENT TECHNIQUE-ÉLECTRONICIEN
BTS ou DUT
Libéré du service militaire.

Env. C.V. dét. av. prét. salaire à 95.345 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Sté produits chimiques, banl. Sud-Ouest recrute

ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL
25 ans minimum de formation juridique et ayant 2 à 3 ans d'expérience dans un secrétariat général. Il assistera le secrétaire général dans toutes ses fonctions. Une expérience de l'animation et de la coordination de la formation professionnelle cciale est souhaitable. Ecr. s/nº 90.459 B, Bleu - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

BOBIGNY (Ville-Préfecture) recrute pour centre de soins

INFIRMIÈRES D.E.
Env. candidat. à M. le Maire.

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
QUALIFIE et

TECHNICIENS
Niveau BTS
Min. 4 à 5 ans expérience dans les domaines vidéo-télévision, circuits logiques. Langue anglaise indispensable. Possibilités de déplacements à l'étranger. Adr. C.V., prét. Nº 95.414 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

BOBIGNY, ville préfecture, recrute

ADJOINT TECHNIQUE
espaces verts, titulaire B.T.S. ou mutation. Possibilité logement à titre onéreux. - Candidature adressée au maire.

RECHERCHONS

PROGRAMMEUR
DEBUTANT
Pour MICROPROCESSEURS
Très bonnes connaissances Assembleurs. Formation Institut de programmation JUSSIEU ou équivalent.
Lieu de travail : RUNGIS
Adres. C.V., photo et prét. à SOSI - Silic 208, 94518 RUNGIS CEDEX.

GRANDE AGENCE PUBLICITÉ
recherche pour DEPARTEMENT EDITION

CHEF FABRICATION
(expérience devis, sens de la couleur, contrôle qualité) pour assister Directeur du Département

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à S.I.E.S., 12, rue de la Gare, 78780 MAURECOURT, qui transmettra.

Discrétion absolue assurée. (Préciser téléphone personnel.)

Etablissement de crédit PARIS-15e recherche pour SERVICE CONTENTIEUX

RÉDACTEUR JURIDIQUE
libéré O.M.

Ayant DEUG en Droit ou Capacité.

Intéressé par le contentieux, il sera chargé après formation :

— De procédures de recouvrements amiables ;

— D'études de garantie et d'analyses financières.

Cette fonction d'études implique des contacts avec la clientèle.

Env. C.V., photo, référ., POM nº 95.276 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Etablissement de crédit PARIS-15e, recherche pour SON SERVICE CONTENTIEUX (recouvrements judiciaires + problèmes juridiques concernant la vie des affaires).

JEUNE LICENCIÉ EN DROIT PRIVÉ
libéré O.M.

— Option procédure civile et commerciale, voies d'exécution.

— Certificat d'études judiciaires ou CAPA apprécié.

La fonction implique notamment, après formation, l'analyse, l'évaluation, le choix et le suivi de la procédure adaptée à chaque dossier. Stage avocat ou 1re expérience appréciée.

Env. C.V. détaillé et photo sous référ. BOR nº 95.275 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ALLIS CHALMERS
MANUTENTION FRANCE cherche

VENDEURS
EXPERIMENTES
pour secteur de la région parisienne. Une expérience de la négociation commerc. et l'intérêt pour les problèmes de technique sont indispensables.
Salaire de départ pour un candidat dynam. : 4.500 F/mens. (fixe et commissions, tous frais payés).
Env. C.V. détaillé à Sté A.C.M. France, Mme Leguillon, BP 13, 95101 ARGENTEUIL cedex.

secrétaires

de direction

Société 17e arrondissement recherche
— SECRETAIRE DIRECTION ayt bonnes connais. anglais, libre rapidement.
— JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME COMPT. 1er échel.
Tél. : 284-12-07

Secrétaires

Sté importation machines-outils quart. PL. DES VOSGES rech. libre de suite

SECRÉTAIRE STENODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS

Ecr. av. C.V. et prétentions nº 2644 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

LE CONSEIL NATIONAL DE LA PUBLICITE, Association professionnelle en cours de constitution, recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la qualification.
Elle aura à assumer l'ensemble des travaux se rattachant à la fonction, mais aussi les tâches matérielles.
Env. C.V., photo et prétent à : C.N.P., 31, rue François-Ier, 75008 PARIS.

Société française de conseil recrute

SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue français/anglais. Frappe du courrier. Organisation de déplacements. Contacts téléphoniques avec clientèle. Adresser candidatures s/réf. 2.367 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

représent. offre

FABRIQUE D'ENSEIGNES (Région TOURS) recherche
REPRESENTANT Multicartes pour développer son rés. commercial sur la rég. parisienne.
Ecr. : ELPAT, 9, rue du Port, LA RICHE, 37000 TOURS.

IMPORTANTE IMPRIMERIE (Ouest de la France) possédant rotative et machine feuille offset, recherche REPRESENTANT ou COLLABORATEUR CCIAL introduit sur région parisienne. Ecrire avec références, prétentions et photo s/nº 565253 M à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

travail à domicile

Offre

Société recherche TRADUCTEURS TECHNIQUES allem., angl., travaux à dom. Ecr. nº T 097557 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TRAVAIL. - 366-80-72

cours et leçons

Donne Leçons de Japonais Tél. 579-77-08

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Etudiante bacc. fait Allemagne donne cours allem. T. 745-05-61.

information emploi

EMPLOIS'77 CADRES
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

POUR TROUVER UNE SITUATION
Il vous est proposé un guide A L'ASSAUT D'UNE SITUATION
Comment chercher, se présenter aborder l'entretien de sélection et le réussir.
Franco 40 F chez Garnier 132, rue Gar, 95120 ERMONT

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur.
— Ne négligez rien.
Tél. 225-93-79 poste 35-62

demandes d'emploi

HOMME 30 ANS, 2 années licence Droit, références profess. sérieuses, connaiss. profess. dans quotidien parisien, recherche situation position CADRE
— Contact clientèle.
— Relations publiques,
— Assistant direction commerciale,
(esprit de synthèse, responsabilités, initiatives, décision)
Ecrire sous nº 6.426 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

CADRE COMMERCIAL - 33 ans
Dynamique, sens des relations humaines.
Assistant de Direction Restauration.
Grande expérience gestion moderne, achats, boissons et produits alimentaires.
— CHERCHE SITUATION SIMILAIRE —
Etudierait toutes propositions commerciales même dans secteur différent
FRANCE - CANADA ou Pays francophones.
Tél. : 208-17-79 ou écrire ss numéro T 97885 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR EXPERT 37 ans en FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche
POSTE A RESPONSABILITES
- Licencé en droit
- Expérience de 15 ans comme pédagogue et dirigeant d'entreprise : connaissance élargie des problèmes de formation et de structures tant en France que dans les pays étrangers.
- Accepterait tous déplacements ou séjours.

Ecrire sous nº TO 97.934 M à REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra

---

un problème de recrutement?

URGIE CUIR BANQUE SANTE

Toutes les **offres d'emploi** téléphonées à une des 30 agences de l'A.N.P.E. de Paris ou de la banlieue proche sont immédiatement
- transmises par **téléinformatique** aux autres agences
- où elles sont affichées en **libre-service.**

Vous cherchez du personnel en région parisienne?
Utilisez ce nouveau service offert par l'A.N.P.E.
Un service gratuit et efficace.

ANPE
Agence Nationale Pour l'Emploi

INGENIEUR MECANICIEN I.N.S.A. LYON, 38 ANS
— Expérience : 3 a. ds société de transformation matières plastiques.
— Chef fabrication d'une unité d'extrusion tubes profilés (70 personnes),
— cherche situation nouvelle dans industrie et matières plastiques ou mécanique.
Ecr. nº T 97.874 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e).

CADRE ADMINISTRAT.
43 ans, expér. gest. administr. ENCADREMENT DU PERSON. TECHNIQUES, INFORMATIQ. ETUDES COMMERCIALES, EXPERIENCE EN INTERIM. LIBRE DE SUITE recherche POSTE A RESPONSABILITE
Ecr. nº T 97592 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE COMPTABILITÉ
49 a. Forte expér. industrielle Cie générale - Analytique - Budgets - Fiscalité - Informatiq. recherche poste à responsabil. Paris ou banl. sud, s.-e., s.-o. LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. nº 271 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

EXPERT COMPTABLE
Finaliste 31 a., 10 ans expér. bilans, déclarat. fiscales, étud. tte proposition. Libre de suite. Ecr. nº 6.421 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR-GEOMETRE ETP 31 ans, expér. 5 ans outre-mer, études géophysiques - positionnement off-shore, rech. poste stable France ou étranger. Ecr. nº 251 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HOMME, 38 ans, 5 ans internat. CH. PLACE POUR FIN MARS REGION INDIFFERENTE

CHAUFFEUR ROUTIER S.R.
compétences fret de la Norvège AU MOYEN-ORIENT SUR DIFFERENTS MATERIELS
Ecr. M. Lampert, 2, sq. Berlioz, 51200 Epernay. T. (26) 51-95-10.

J.F. ARCHITECTE
DIPLOMABLE E.S.A.
5 a. exp., ch. collab. ou travail intéress. chez confr., angl. crt. étud. ttes prop., Ecr. nº 6.420, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner à : MARCIA EMANOIL : 258-27-70.

Ch. emploi literie, tapisserie, install. rideaux., install. d'intér. de bateaux ou chauffeur-livreur VL Sud de la France DOM-TOM. Libre début juin. Ecrire : M. J.-C. DAUDENS, 15, rue Hector-Demazy, 72100 LE MANS.

CADRE HAUTEMENT CONFIRME BATIMENT S.O., « Tous corps d'état », 39 ans, expérience 16 années en : travaux neufs S. O. et maintenance T.C.E. + aménag + rénovat., ts immeubles, de la tour I.G.H. à villa, notamment bât. divers Formation ING. S.O. - T.C.E. Bât., breveté Bât. T.C.E., breveté ponts et chaussées, breveté entr. bases aérien. « mécaniq. », Ex-directeur I.G.H. burx inclus direction technique + sécur. av. import. centre ccial y compris conditionn. air., tél., ascenseurs, etc rech urgence organisme import. pr poste responsabilité. Avenir PARIS ou HEXAGONE. Ecr. nº 268, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL, 15 ans d'expérience. Référence premier plan. Spécialisée formation vendeur. Développ. personnel, concertation, créativité... Ch. MISSIONS à temps partiel. Ecr. nº 651 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 25 ans, dégagé O.M. M.I.A.G. Dauphine cherche poste ANALYSTE-PROGRAMMEUR Téléphon. à M. Serge RYBAK, ANJ. 74-50, Poste 337, 9/12 h.

Secrétaire Direction 30 ans, 10 ans expérience, bilingue. Anglais, connaissance allemand, recherche poste à responsabilit. Tél. : 985-11-73.

SECRETAIRE STENODACTYLO
JNE FME, 26 ans, expérimentée 3 ans, publ., 3 ans entr. cciale ch sit. CRETEIL ou limitrophe, accept. PARIS. Minim. 2.600 F. Téléphone : 899-70-60 ou Ecr. nº 6.424, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 29 a., Sc. Po. Ecofi, 4 ann. expér. bancaire, immob., gestion de fortune. Libre rapid. Etud. ttes propositions. Ecr. nº T 097927 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIPLOMEE I.N.T.D.
7 ans enseignement dont 3 ans Etats-Unis, 5 ans traduction anglais, français domaine applications de l'informatique, anglais écrit et parlé courant, chs hs travail mi-temps Paris ds Service ou Centre de documentation. Tél. : 567-82-77.

Jne Fme. Bonne présentation cherche travail. Tél. 371-74-07.

JOURNALISTE recherche Correction et remise en forme manuscrits. Tél. le matin : 783-83-19.

J.F. 23 a., B.A. Mass communications (Université améric.). Parf. : franç., angl., arabe, ch. empl. intér. et stable. Lib. suite. Ecr. nº 272, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

COLLABOR. architecte, 30 ans, 12 a. expér. projets et chantiers, ch. place stable, libre de suite. Ecrire : Confesse et Cie, B.P. 88 - PARIS (17e)

J.F. 27 a., dyn., excell. présent., format. cciale, artistiq. confirm., ch. activité négoce art, comm. luxe, décorat. Ecr. VALERIEN, 16, av. Niel, 75017 Paris.

Jeune Fille 25 a. : Ecole supér. de commerce. Angl., espagn., ch. sit. dans marketing, export., relations publiques. Ecr. nº 6.425, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F. écrivain, scénariste. Rédact., synopsis, dos couvert. expér. ch. travaux dans Edition. Ecr. CASSARD, 59, r. Duhesme, 75018 PARIS. Téléph. : 205-39-49.

capitaux ou proposit. comm.

OUVERTURE INTERESSANTE A L'EXPORTATION pour PETITES et MOYENNES ENTREPRISES
Pourquoi ne pas nous laisser assurer la pénétration du marché britann. pour vous ? Nous pouvons vous offrir des facil. d'assemblage, de distrib. et de market. de prem. plan pour votre matériel mécaniq. et/ou électrique.
Vous bénéfic. en plus de notre expér. et pourrez grâce à cette formule réal. d'import. économies de prix de rev. qui rendr. vos produits hautem. compétit. sur le marché britannique.
Adr. vos réponses à : W.R. Longworth, Carlton Industries Limited, Davids Lane, Alveston, BRISTOL (Angleterre) Tél. 0454 414771.

CREEZ VOTRE ENTREPRISE DE SERVICES
Faites partie d'une Société Nationale en pleine expansion avec capitaux : 25.000 francs
Pour Sud-Loire
Ecrire : MARKET' APPRO 6, bis, bd la République 13100 AIX-EN-PROVENCE
Pour Nord-Loire
Ecrire : MARKET' APPRO 35, rue de la République B.P. 82 - 28110 LUCE

Société IMMOBILIERE toutes garanties et références rech. Associés avec petits capitaux. Gros gains à court terme. Sécurité et discrétion assurées. Ecrire 1re lettre nº 4.327 B. L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

ARCHITECTE DPLG
28 ans, recherche
COLLABORATION DANS CABINET BRETAGNE NORMANDIE
En vue association et éventuellement reprise clientèle après expér. Possib. apport capitaux. Ecr. à R 739 DEER, 72, bd de Sébastopol, Paris 3e. qui trans.

Pour régler succession céderais parts dans S.C.I. Rapports import. gar. extens. en cours. Ecr. HAVAS NANCY 54000 sous nº 1.234 N.

traductions

Traductrice expérimentée, Diplômée ESIT, effectuerait toutes traductions à domicile. Anglais, Espagnol, Français. Ecr. nº 6423 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travaux à façon

Photo tirage N.B. ts travaux 24X36. Tél. 734-85-52 Prix selon commande.

boxes-autos

PLACE WAGRAM (près) Vends parking en sous-sol. MARTIN, D. 742-99-09

autos-vente

AUDI 100 GL 75 automat. Crédit - 228-20-20.

604 SL export 76 et 77 peu roulé. Gar. 533-69-95 63, rue Desnouettes - Paris15e.

VW GOLF 76 - Crédit 228-20-20

AUDI 100 S COUPE 73 Crédit 228-20-20

PEUGEOT
DE DIRECTION 5 à 15 000 kms
GARANTIES C/NEUVES
54 Bd Charonne XXe - 370.01.39

C.A.V. Concessionnaire GM Opel 60 BIS, RUE DE VERSAILLES, 78150 LE CHESNAY, Téléphone : 954-19-65, vendons :
OPEL Kadett G.T.E., 5 vitesses, 10.000 km., 1976 ; OPEL Commodore G.S.E. 2800, 1973.

FIAT-LANCIA
Neuves - Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

A Vdre cause double emploi Société, coupé 104 Peugeot glace fumée, 35.000 km, Prix Argus. Tél. 883-42-44

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Part. à Part. - Vue unique sur PARC MONTSOURIS-14e, Cède : atelier d'artiste duplex 80 m2, caractère, 6e étage : gd salon, S. à M., chambre avec toilette, cuisine équip., hall, 2 balcons ; 7e étage : mezzanine, chbre + S. de B., terr., tél., petit loyer 1.100 F/mois + reprise de tout le mobilier et décoration. Téléphoner pour R.-V. : 589-44-14. Possibilité usage professionnel.

16e AV V.-HUGO ETOILE 7e étage
2 p., balc. verrière soleil. Tél. Standing - BON ETAT 3.000 F mensuel. — 280-37-17

AV. MOZART Imm. pierre de taille
180 m2 RECEPT. D'ANGLE + s. à manger, 4 chbres, 2 bains, cuis. + chbre de service. TEL. 4.000 F. — 754-16-19

XVIIe - 5, rue Albert-Samain
105 m2 Triple living-chbre, tt cft. Tél. S/place ce jour et demain, de 14 à 18 h.

PARIS (20e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent, tout confort : 2 Pièces, 42 m2, loyer 920 F, charges 204 F, parking 121 F. S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos. - 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

Région parisienne

BANLIEUE SUD PRES DE **ÉVRY - CORBEIL**
à louer dans résidence grand standing APPARTEMENTS NEUFS
— STUDETTES dep. 650 F + ch.
— 3 PIECES dep. 850 F + ch.
— 4 PIECES dep. 1.000 F + ch.
— 5 P. duplex dep. 1.500 F + ch.
— 6 P. duplex dep. 1.600 F + ch.
Visite sur place de 9 h. 30 à 12 h. et 14 à 18 h. (même dim.) Sauf mardi et mercr., s'adress. TERRASSES DU COUDRAY AV. CHARLES-DE-GAULLE, 91-COUDRAY-MONTCEAUX. Tél. : 498-52-79 - 496-18-81. LIAISON S.N.C.F. et aut. A-6.

locations non meublées Demande

Paris

Part. cherche 4 P., tél., Paris, imm. ancien, 1.700 F max. C.C. Tél : 277-79-21. Agence s'abstenir.

Part. de préf. à Part. apparten. vide, 3 chbres minim. (même avec travaux à faire), 2e, 8e, 9e ou 7e arrdt. Téléph. : 588-85-35, Mme BACHELU, heures bureau.

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE - Plein ciel SOMPTUEUX 4 P. 108 m2. Vue panoramiq. Imm. réc. Lux. meubl. Park. Piscine. Tél. Etat neuf. 4.000 F + ch. 578-25-52.

JUSSIEU, studio, tout confort, calme, téléph., 1.000 F mensuel. Tél. 331-52-13, mercr. apr.-midi.

MUETTE Luxueux studio tél., vue imprenable, parking. 2.750 F - 387-03-30.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE Ch. STUD., APPTS, VILLAS pr cadres étranges ou diplomates, garantie par société ou banque, durée 1 à 3 ans. Tél : 551-22-14.

constructions neuves



XVe - RUE DE L'EGLISE Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces, habitables fin 77. 225-93-69.

Ve - LUXEMBOURG Studio et 2 pièces, habitables fin 77. 225-93-69.

15e - DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés.
4 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en main. Vis. : lundi, mercredi, samedi (les ap.-midi) S A G E, 5 rue de Calais 75009 Paris. Téléph. : 874-49-32.

9, R. GEOFFROY-St-HILAIRE-5e
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité, façade classée. Disponible 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : fin 1er trimestre 77 Visite sur place tous les jours de 14 à 19 heures, sauf mardi. S A G E — 874-49-32

XIIIe, QUARTIER CALME 2 et 3 pièces, terrasse. Livrables 2e trimestre 1977 225-93-69

hôtels-partic.

NEUILLY Récept. 140 m2 + 5 chbr. - Gde terrasse. Gar. Deguelt, 926-91-80.

Métro RANELAGH
SOMPTUEUX HOTEL PART.
R-3 avec jardin privatif. Tél. : 266-16-65.

TROCADÉRO
Hôtel particulier 500 m2 habitables, parfait état. 567-22-88.

AFFAIRE UNIQUE PLACE MIRABEAU BEL HOTEL PARTICULIER 300 m2, jardin, refait neuf
MOINS 4.000 F LE m2
Tél. 325-75-42

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. 742-78-93.

Si vous êtes sur le point d'acheter une maison ou un appartement neufs à la mer ou à la montagne, consultez la revue « l'Immobilier Mer-Montagne ». Vs trouverez ds les 56 pages un répertoire, région par région, de 800 constructions neuves. Ce panorama immobilier est complété par des reportages sur des résidences, 4 stations dont on parle. (Puy-Saint-Vincent, Auron Serre-Chevalier, Montgenèvre) et une enquête : « Achetez en Suisse Romande. Pourquoi pas? » Vous pouvez recevoir gratuitement et sans obligation d'abonnement ce numéro sur simple demande formulée, à « l'Immobilier Mer-Montagne » 12, r. des Minimes, 75003 PARIS.

locaux commerciaux

ST-GRATIEN Entrepôt 400 m2 état neuf, bureaux 60 m2 s/terr. 1.400 m2, faç. 36 m. 750.000 F à débattre. - Tél. 989-31-74.

MARAIS Centre POMPIDOU Local ccial 180 m2 idéale galerie d'art. 300.000 F. - Tél. 278-25-60.

BAC - Particulier à particulier, bureau standing 65 m2 - Téléphone : 222-96-46.

15e CONVENTION. 300 m2 s/2 niveaux avec petit jardin, accès voiture, 3 lignes tél. Bail 3-6-9. 12.000 F par mois. 577-96-85

Voir la suite de notre immobilier et l'agenda en page 29

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	40,00	45,76
DEMANDES D'EMPLOI	42,00	48,04
CAPITAUX OU	9,00	10,29
PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. ST-MANDÉ. Petit imm. [illegible] Px 450.000 F. [illegible]

VOLTAIRE. Particulier vend STUDIO NEUF DS IMM. [illegible]

MARAIS. 100 m², living double + 2 chbres, cuisine équipée, bains, parfait état. [illegible]

PORTE DES LILAS - PARIS 4 pièces, tt cft, imm. récent. [illegible]

RUE LAURISTON Atelier d'artiste en duplex [illegible]

16e arrondissem. ETOILE [illegible]

MICHEL-ANGE [illegible]

AV. HENRI-MARTIN. Gd stdg. [illegible] park. 924-86-74.

PEREIRE. Pierre de T., beau 7 p., tt cft, 2 serv., impeccable, 285 m² - 924-86-74.

MARAIS/ECOUFFIER ODE. 95-18. 85 m², 3 p., grenier 15 m². Immeuble classé, petite terrasse - A RENOVER.

Limite MARAIS. Part. de préf. à part., appt 90 m², de caract., parfait état, 450.000 F. Téleph. : 508-85-35, Mme BACHELU, heures bureau.

NATION. Dans immeuble récent de standg, gd 4 p. (84m²)+balc. terrasse (12 m²). Etat except. Parkg, TEL. 340.000 av. 60.000 F cpt + crédit. Vis. même le sam. TEL. 345-55-10, poste 25.

avenue DAUMESNIL, près [illegible], petit studio, cuisine, [illegible], v.-o., ch. central, [illegible] F - JEUDI 14-17 h.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016 près avenue HENRI-MARTIN, magnifique appt 200 m² entièrement remis à neuf, 5e étage, exposition sud + chbre serv. + gar. ss-sol ds imm. tr. gd luxe. Possibilité profession libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000 F. S.P.G., 18, rue d'ANJOU, PARIS. - 265-05-49.

AVEN. GAMBETTA, no 135 bis, vds séj. + 3 chbres tt conft, jeudi, vendredi, 14-17 heures, 7e étage ou 742-99-09.

10, RUE PERDONNET. - Beau 5 p., excellent état, dans imm. P. de T., 3e étage, conviendrait profession libérale. [illegible]-Larans, 261-53-86.

CHAMPS-ELYSEES/ETOILE Ds imm. stdg, beau 2 p., tt cft., tél., 5e ét., asc. Vis. jdi, vend., 3, rue Balzac, 11 h. à 15 h.

ST-AMBROISE STUDIO cuis. installée, s. d'eau, wc. 125.000 F, avec 75.000 F. - 700-46-21.

JASMIN - RANELAGH
LUXUEUX
Immeuble pierre de taille 1930
7 PIECES principales, 250 m2 environ, belle réception, 4 chambres, 2 bains + 1 salle d'eau, 2 chbres service.
Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

Propriét. vend CHPS-ELYSEES même, tr. beau studio, tt conft, tél., étage élevé, soleil, ascens. Tél., heures bureau : 734-99-75.

HOTEL DE SENS (PRES) Plein Sud, entrée, 3 Pces, cuis., bains, tél., 290.000 F. 329-58-54.

17e Maison NAPOLEON-III 120 m2, 2 récept., 3 chbr. Grenier, cave, cuisine équipée. Park. Px 550.000 F. 720-96-55.

SAGGEL VENDOME
vend à PARIS (16e)
appt gd standg. 198 m2, récept., 3 chbr. + s. de bains, s. d'eau, cab. toil. + 2 chbres service.
Possib. profession libérale
Prix : 1.200.000 F
Tél. pour rendez-vs 522-97-15

AUTEUIL - SEDUISANT 3 PCES Gd conft. Bel imm. CALME - SOLEIL. Prix 490.000 F. - Tél. 265-64-11.

20e - IMM. GD STAND. 1970 LIV. + 3 CHBRES Dépend. 2 bains 120 m2. Terrasse vue panoram. Park. - Prix : 680.000 F. Crédit. Tél. : 627-78-52

EXELMANS VUE SEINE Idéal investisseur - Occupé 2 p., cft. 6e ét. Asc. Calme. Sol. Prix exceptionnel vu urgence Tél. : 225-18-30

ST-AUGUSTIN 2 P., cuis., entr., w-c. 42 m2, bains poss. Parf. état. 140.000 F. — Tél. 566-80-31.

11e NATION Part. à part. vd 2 p., neuf 56 m2, 1er ét. Park. Tél. 345.000. Tél. : 343-88-46 après 19 heures.

PELLEPORT Lux. 130 m2 3 ch. 2 s. bains. Logg. s/jardin. 520.000 F. — 770-75-62.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp, 16e, Disponible, 13 appts luxueux, studio au 3 P., 1 triplex, terrasse. Prix ferme et [illegible]. Livraison 1er trimestre [illegible]. Livrais. 1er trimestre 77. Information sur place. [illegible] les jours, de 14 à 19 h. sauf dimanche. SAGE. - 874-49-22

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
FAUBOURG SAINT-HONORE
Très bel appartement 200 m2 3e ét., imm. stand. 6/7 Pces excellent état, actuell. cabinet dentaire. - F.I.P. - 720-96-55

PROXIMITÉ IÉNA
Part. à part., dans petit imm. neuf, luxe, vd sans frais appt. en duplex 220 m2, jamais habité. Vue imprenable. Décorat. et meubles de classe. Libre de suite. Prix en rapport.
224-62-50

BD MONTMORENCY
Splendide 4/5 P., 100 m², 3e ét. Imm. récent. Px total 630.000 F 567-22-88.

PARC MONCEAU
Imm. très grand luxe. Studio 37 m², 290.000 F. Poss. park. FONCIAL. 266-32-35.

Paris Rive gauche

DUROC - STUDIOS et 2 PCES, rénovés, prix intéressants. Idéal placement. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse. T. : 325-15-76.

GUYNEMER - LUXEMBOURG [illegible] - ODE. 42-70. [illegible]NS.

[illegible] PIECES [illegible], garage. [illegible] repas.

MOTTE-PICQUET. Bel immeub., [illegible]ble + chr., [illegible] - 727-05-37.

[illegible] : GRAND [illegible] au R.-de-Ch. [illegible], 201-41-61.

RUE TOURNON [illegible] XVIIIe S., [illegible] en enfilade) [illegible], boiseries, [illegible]N 742-02-44.

[illegible] ODE. 42-70. [illegible] 3 ch., ét. [illegible]me. Soleil.

Près PTE ITALIE. 3/4 PCES, [illegible] TERRASSE 74 M2. [illegible]ble récent. [illegible] - 535-56-92.

MAUBERT. Immeuble restauré, magnifique duplex 90 m2 + terrasse double, séjour + 2 ch., tt cft, tél., caractère, 620.000 F. Téléphone : 325-48-66.

GRENELLE - SAINT-SIMON Propriét. vd ds imm. en rénov. plusieurs appts de 2 à 7 P., pos. duplex av. combles. - 757-70-36.

JARDIN des PLANTES, Tr. b. studio, tt cft, état neuf, tél., vue exceptionn. NATHAN : 326-50-19.

Saint-Jacques. Imm. stdg, 2 P., cuis., S. de B., tt cft, vue Sud dégagée : 300.000 F. - 539-67-52.

GOBELINS. R.-de-Ch., 2 Pièces, cuis., wc extérieurs personnels, 110.000 F. Visite sur place au : 4, rue Corvisart. - Paris (13e).

Saint-Jacques. - Exceptionnel : appt stdg, 10e étage, séj. 45 m2, 2 chbres. 2 sanitaires, 105 m2 + terrasse 100 m2, tél. 359-67-52.

RUE FOSSES-SAINT-JACQUES Imm. classé, studio, bains, cheminée, poutres, téléphone, parf. état : 195.000 F. — 577-29-29.

BON 14e. Mo ALESIA. Classique 4 P., en 90 m2, lumineux, état rare : 470.000 F. - ODE. 73-37.

Mo Montparnasse. Très charm. duplex séj. + 2 chbres, soleil, calme Jeudi, 13 h. 30 à 17 h. 33, AVENUE DU MAINE.

RUE MONGE (près) - Mini STUDIO + cuis. + bains. 85.000 F. Locat. assur. Grosse rentabilité. ALM. 13-72.

5e PORT-ROYAL Bel imm. ancien Gd liv., balc., soleil, 2 chbres, tt cft, tél. 470.000 F. 229-52-98.

PORT-ROYAL 2/3 pièces, 60 m2 5e étage, ascenseur, calme, excellent état. - 331-75-55.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
2 PCES 70 m2 envir., tt conft SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

13e Calme, près JEANNE-D'ARC Petite maison sur 3 niveaux, séjour + 2 chbres, s. de bains, garage, buanderie. 425.000 F Claude LACHAL S.A. - 924-89-89

CAMBRONNE - Ravissant 2 P., cuis. équipée, s. d'eau, chf central, tél., parf. état, calme. clair, 125.000 F. Visite jeudi de 15 h à 19 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

RASPAIL. URGENT. cause départ, vends TRES BEAU STUDIO tt cft, env. 35 m2. ET. ELEVE. STAND. 270.000 F. - 266-16-65.

PORT-ROYAL 2/3 pièces, 60 m2 5e étage, ascenseur, calme, excellent état. - 331-75-55.

RUE BARRAULT Imm. 1968, 2 ét., 85 m2, séj. + 2 chbres. Etat impeccable. Park. sous-sol. Px 410.000 F. F.I.P. - 720-96-55

CHAMP-DE-MARS MAGNIFIQUE 6 Pces 170 m2 Etage élevé. Soleil. STAND Travaux à prévoir. Visite mercredi, jeudi, 13 à 17 h. 17, AV. EMILE-DESCHANEL

Région parisienne

BOULOGNE, 200 m. Mo Pte St-Cloud, dans imm. constr. 76, gd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle S. de B., moquette. A partir de : 157.700 F. ROUSSEL : 825-36-49.

NEUILLY. Imm. en rénovation totale, propr. vd stud., 2 et 3 P. CH. MAHOUT. - Tél. : 563-11-59.

SAINT-CLOUD. Appart. 105 m2, terrasse avec VUE PANORAMIQUE S/PARIS, séj., 2/3 ch., cave, park. en location en sous-sol, TELEPHONE. Px 595.000 F. J.M.B. : 978-79-79.

LA CELLE-SAINT-CLOUD URGENT. Appartem. gd standg, dernier étage, 92 m2 habitables + 14 m2 balcon, entrée, séjour, dégagements, rangements, 2 ch., cave. Parking. TELEPHONE. Proxim. commerc., écoles. VUE EXCEPTIONNELLE, exposition SUD-OUEST. Prix : 370.000 F. J.M.B. : 978-79-79.

RUEIL. Magnifique appartement 105 m2 habitables, jardin privatif 86 m2, séjour 38 m2, 2 chambres, Salle d'Eau, S. de B., calme, est-ouest. Prix 490.000 F J.M.B. : 970-79-79.

MONTESSON. Part. vd 4 P., tt cft, 88 m2, vue s/parc. école, comm., transp. 215.000. 913-30-25.

BOIS DE BOULOGNE Immeuble en pierre sur jardin. 11 appts du studio au 4 Pièces, fin 1977, loyer S.A. - 277-97-26.

P. à P., vd à St-Maurice, près bois, appt gd stdg, liv., 2 chbr., S. de B. marbre, cave, garage. 90 m2 + gd stud. 50 m2. S. de B. marbre, cave, garage, vue impren. s/verdure, gd balc. sur ttes les Pces, à vdre ensemble 9e étage. Ag. s'abst. 883-42-44.

NEUILLY - SAINT-JAMES Belle réception, 4 chb., bains. Dégagé s/verdure, 2 chbr. serv. MICHEL et REYL : 265-90-85.

ASNIERES (PRES GARE): Récent 3 Pièces, tt cft, calme, parking possible, commercial. - MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

NEUILLY, 25, av. de la Ferme, Part. vd imm. stdg, 55 m2+box. 450.000 F. Téléphone : 637-52-22.

ST-GERMAIN-EN-LAYE. - Dans mais. de caract., 4 P., 120 m2, parfait état. - Tél. : 963-28-02.

CHOISY-LE-ROI - 3 P. Imm. récent Vue Seine, verdure. - 331-81-11.

NEUILLY DUPLEX Living dble + chbre. 295.000 F - 277-75-68.

BOULOGNE PORTE-ST-CLOUD 13, RUE DES PRINCES 3 P. 75 M2, RECENT ASC. BALCON Jeudi 14 h à 16 h 30 - 633-29-17.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés IMM. 1960, calme, soleil, tél. 5 PCES, 90 M2, DBLE LIVING 35 M2. TRES BON ETAT. Prix 430.000 F. - Tél. 874-70-47.

CHARENTON, près Bois Imm. récent. 5 P. standing. 410.000 F. - 331-89-46.

NEUILLY près avenue de Madrid STUDIO DE QUALITE loggia, soleil, calme, tél. 270.000 F - 331-81-11.

SEVRES Bel appartem. 90 m2. Dble séj. + 3 chbres. Imm. P. de T. 1954, parc, vue, soleil, prox. gare, bus, école. 370.000 F. — Tél. : OBS. 31-00.

LEVALLOIS - 6 PCES tt cft, 138 m2. Imm. stand. 1967, park. Px 610.000 Crédit. Tél. 627-78-52

Province

EN TELEPHONANT AU
887-43-40
vous pouvez devenir
PROPRIÉTAIRE
magnifiq. studio - appt, Pied
MONT BLANC
Réservez avec 6.000 F AVIS, 68, bd Sébastopol, PARIS-3e

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL Studio 95.000 F av. 19.000 F cpt, 2-3 Pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

TOURS. A vdre P. à P. F 4, tt cft, av. asc. + gar. 110.000 + ste crédit HLM, T. 15 (47) 61-19-29.

immeubles

LEVALLOIS - PERRET Propriétaire vend immeuble de rapport. Téléphone 757-70-55.

PARIS (9e) DIRECT PPTAIRE IMMEUBLE BOURGEOIS 900 m2 dont 350 m2 libres + 2 boutiques. - 387-14-63

ORTHOPHONISTE DONNE LEÇONS LECTURE, ORTHOGRAPHE et CALCUL à domicile ou non. TEL. 587-17-56

appartements occupés

SQUARE MAURICE-GARDETTE
Immeuble pierre de taille
OCCUPES
5 APPTS de 2 P., cuis., w.-c., possibilité salle d'eau
et
1 PIECE, CUISINE
LIBRE
1 STUDIO A RENOVER
Surface de l'ensemble 220 m2
PRIX TOTAL : 850.000 F
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

OCCUPÉS PRÈS ÉGLISE
SUR AVENUE ET JARDIN
IMMEUBLE RENOVE
2 et 3 PCES CUISINE DEPENDANCES
TEL. : 766-04-17 (p. 255)

PRES
PL. DES VICTOIRES
2 PIÈCES - CUISINE
A RÉNOVER
EXCELLENT EMPLACEMENT
J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville, Paris, 17e. - 766-04-17 P. 255

23, QUAI VOLTAIRE Adresse prestigieuse Très bon placement Appt de 150 m2 - Px 750.000 F. Téléphone : 033-01-00

12e - VUE SUR SEINE URGENT, A SAISIR APPTS 2 PCES OCCUPEES Dans imm. rénové av. ascens. en cours - DIRECT PROPRIETAIRE : 387-57-84.

RUE R.-LOSSERAND (près) ATELIER D'ARTISTE occupé OU VECUT GAUGUIN, DS BEL IMMEUBLE PIERRE DE T. Px except. vu urgence. 225-19-30.

appartem. achat

Rech. PARIS, 15e, 7 arrdts pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte Picquet (15e). T. 566-00-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT 1 à 3 P. PARIS. Avec ou sans travaux, préférence près FACULTE. 873-20-67

15e /17e NEUILLY Importante Sté paie comptant 4-5 pièces - Tél. : BAG. 41-21.

URGENT - RECHERCHE : 4 à 7 pièces, tout cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-85.

VOUS VENDEZ Téléphonez-nous. 780-54-61/781-39-43

villégiatures

CHAMONIX. Appt neuf meublé 6 p., quinz. Pâques, 1.200 F nets. Ecrire WAARGRAVEN, 52, bd Leclerc, 92 NEUILLY.

bureaux

LA DEFENSE, à louer neufs 2 burx meublés, 35 m2, 1 bur. meublé 20 m2, permanence tél., serv. secrét., parking assuré. Tél. 776-16-42

PL. ADOLPHE-MAX-9 Pptaire vend 3/4 bureaux MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09

1 à 20 BURX. Ts quartiers Locations sans pas de porte AG. MAILLOT. - 293-45-55

8e - PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - 758-12-40

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 5.000 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre Commercial. Rens. 720-65-21

16e Standing. Bureaux à louer 2/3 pièces, 60 m2, 4 lignes téléphoniques. Tél. 685-13-30.

8e
près CHAMPS-ÉLYSÉES
BUREAUX 130 M2
MOINS DE 400 F/M²/AN
3 lignes téléphoniq. - 1 parking
Bail toutes activités
A céder avec reprise
INDIMO 359-49-86 359-73-70

8e - SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. 293-62-52

PARIS EST METRO PORTE-BAGNOLET Bureaux 120 à 1.200 m², à louer entièrement équipés et cloisonnés. - Restaurant. TEL. 766-72-42.

PRÈS PL. D'ITALIE RUE DU CHEVALERET 1.000 m² bureaux divisibles, rez-de-chaussée et 1er étage, grand standing. RICHARD ELLIS 225-27-80.

locaux indust.

A LOUER, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3 100 m2, possibilité de séparation de locaux. 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8 300 m2. Accès facile. Conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Publicité no 6422 qui transmettra.

A LOUER éventuellement à vendre, dans la région de Nyon (V.D. - Suisse) BATIMENT INDUSTRIEL surface 3 505 m2, hauteur de 2,8 m à 9,5 m, raccordement CFF, quai déchargement camions, 2 lifts internes. DISPONIBLE : partiellement mi 1977, entièrement libre vers début 1978. Offres à adresser sous chiffre P. 7632 à Publicitas CH - 1002 LAUSANNE - Suisse

fonds de commerce

Vds en SARL, très belle affaire de FLEURS emplacement de premier ordre. Grde surf., chbre froide, cave. Très beau 2 pièces au-dessus Tél. pour R-V. : 260-42-76.

ST-MALO à vendre hôtel vue sur mer, accès directe plage. Tél. - (99) 56-22-90.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE NIMES FACE GARE VOYAGEURS Part. vd cause mal. hôtel 25 ch. entièrement rénové. C.A. assuré. Sacrifié 650.000 F, possib. créd. Tél. : (66) 21-99-16. ou (66) 36-14-60.

Pour vendre votre commerce Tél. : 834-09-24 ou 522-22-00.

Urgent à vdre cabinet de soins infirmiers JUAN-LES-PINS. proximité des plages, chiffre d'affaire intéressant. Loyer modeste pour cabinet et studio. Ecr. no 61.804 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Midi de la France, Perpignan. Pl centre part. vds sal. coiff D. prenant de la val. dû aux gal. cciales d'un im. à gd stdg. en fin de constr., pl. face à lui. Ecrire M. MAQUEDA, 12, av. Torcatis, 66000 PERPIGNAN.

Vds pr cse mal, fds tr. b. aff. NIGHT-CLUB, RESTAURANT entre TARBES/BAG.-BIGORRE. RN 135, 65200 MONTGAILLARD.

SOLOGNE TOURISME - CHASSE - PECHE HOSTELLERIE en SARL, C.A. déclaré en 1976 : 1.300.000 F. Constr. neuve, 20 ch. avec bains, wc, tél. Restaurant 100 places. Bar 80 m2 + dépend. et jardin de 1.000 m2. Prix tot. : 1.350.000 F, possib. acquérir en toute propriété. A.I.D., 981-85-37.

CHAMPS-ÉLYSÉES Emplacement ccial, boutique et dépend. 196 m2 environ, pour BANQUE ou SOCIETE MULTINATIONALE Loyer : 80.000 F l'an. Droit mutation réduit. Prix du droit au bail : 950.000 - A.I.D. 981-85-37.

viagers

XVe - 2 Ateliers d'artistes Chacun 70.000 F+1.500 F occupé F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

BOULOGNE, PRES BOIS 4 P. cft, occupé 2 têtes 71-74 a. Cpt 60.000 F, rente 1.300 F LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-65-75

TR. BEAU PAVILL. MODERNE 20 KM SUD Superbe living gd confort, garage 3 voitures, jardin. Sera libre maximum 5 ANS : VALEUR 500.000 F. Px 26.000 F + rente: VOL. 58-70.

LIBRE MONTPARNASSE 6, rue de l'Arrivée, particulier vend appart. 3 p. tt cft, 4e ét., très ensoleillé, 90.000 comptant + 1.550 F rente 1 tête. Le soir de préférence Tél. : 828-26-25.

CHOIX VIAGERS 11e, 3 P., 25.000 F compt ; 16e, 3 P., 40.000 F compt ; 17e, gd stud., 30.000 F compt. BUTTES-CHAUMONT Grand 2 Pces, 10.000 F compt. Pour renseignements et R.-V. : SEGONDI S.A., Tél. : 874-08-45.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

L'AFFAIRE A SAISIR Particulier vend living teck avec table et quatre chaises. Très bon état, prix à débattre. Tél. : 208-95-48, après 18 h.

Part. vend Pétrin ancien L. : 1,80, l. : 0,80, H. : 0,65. Excellent état. Prix : 1.700 F. Tél. après 19 h. au 957-67-83.

Vend SALLE A MANGER NOYER, sculptée main, style Chippendale, buffet 2,50 m, table ronde, 6 chaises. 15.000 F. Tél. : 975-81-21.

Agencement

V.I.P. DECORATION-SERVICES vous propose tous travaux d'aménagement, décoration de votre appartement, vos bureaux et locaux commerciaux, votre résidence secondaire. Tél. : 256-07-78. Après 20 h. : 225-07-48.

Artisans

Artisan plombier disp. ts travx demandes dépan. expres. 343-76-90

Nettoyages à domicile. Moquettes, tapis, fauteuils. Lessivage, pose de moquette. Vitrification de parquets. HOME NET. 906-81-96/42-28.

Tous travaux de rénovation plomberie, maçonnerie, chauffage, électricité, carrelage, peinture et moquette. Etude et devis gratuits. Crédit. Tél. : 906-81-96/42-28.

Transformation d'appartement, rénovation d'immeuble, ravalement. Sér. références. 324-12-61.

Artisan peintre cherche tous travaux ttes distances, même travaux urgents. 465-44-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Beauté

SOLANGE ALBERT-BRUNET se tient à votre disposition pr vs faire essayer gracieusem. la gamme de nos produits de SOINS DE LA PEAU NUTRI - METICS sans aucun composant chimique Tél. 770-44-59 ou av. 10 h. et après 18 h. 30 : 843-35-21.

Cours

DACTYLOGRAPHIE-STENO méthode accélérée. 757-86-86.

Prof. de musique ch. élèves tech. solf., harm., Ctp. compos., anal. Prix modéré. Ecr. à J. ROBERT 6, rue Danville, Paris-14e.

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail, Paris-14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir. Conversation. Inscriptions immédiates.

Décoration

Pose av. molleton et galon au m²
— Le lin 260 cm : 30 F H.T.
— Le shantug 260 cm : 37 F H.T.
— Le daim 140 cm : 39,60 F H.T.
— L'imprimé 260 cm : 35 F H.T.
Tél. : 370-23-69.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Tél. : 575-10-77.

Homes d'enfants

« LES BARTAVELLES » Home d'enfants du monde entier 1.200 m. Hiver 3 à 13 ans. Téléski privé, moniteurs de ski attachés aux Bartavelles. Patinage. Luge. Cours scolaires d'entretien. B.P. 48. 74220 La Clusaz. Tél. 02-24-06.

Jeunesse vacances

Associat. professeurs d'anglais organise à Pâques un séjour de 2 semaines en Angleterre avec logements famille, cours, activités culturelles et sport. Prix : 995 F (voyage compris). Renseignements : 783-87-78.

Moquettes

30 à 70 % s/stock 10.000 m² moquette ttes qualités. 757-19-19.

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m². Devis gratuits. Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Peintures

Part. vd PEINTURES NAIVES de Bali, Indonésie. Tél. : 878-38-78.

Rencontres

Comment, en 1977, se faire des amis ? Club Rencontre, 35, bd Jean-Jaurès, 78800 HOUILLES.

RENCONTRES Relat., réunions, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, rue du Dragon. T. 222-88-38.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette Lesure, Paris-7e. Tél. : 548-95-16.

Tableaux

Part. achète TABLEAUX DE G.-P. GALRY. Tél. 265-77-97, matin et vers 19 h., chambre 35.

Tapis

TAPIS D'ORIENT Remise 30 % sur 50 tapis. Ouvert le dimanche. 168 bis, rue Cardinet. 627-58-81.

Vacances-Tourisme-Loisirs

790 F T.C SKI DE FOND SKI DE PISTE Paris-Paris, 1 sem. fév. à avril. Migrateur, 25, r. des Boulangers, Paris-5e. Tél. : 033-05-19.

Partagerions location à l'année Belle maison campagne Toscane 180.000 lires mens. par 2. 336-87-08, 20 h. à 20 h. 30.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. d'Aix-en-Provence. Tr. beau cadre. Parc 6 ha Grand calme. Séjour convenant particul. aux personnes ayt besoin de détente ds une atmosphère de culture et de gentillesse. Ecr. Château-Bas, 13120 Mimet.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 384.

propriétés

A VENDRE
120 km PARIS SUD
Dans un parc de 4.800 m2, bien dessiné et ombragé MAGNIFIQUE DEMEURE DE PIERRE DE TAILLE, DE MARBRE ET DE FER FORGE, comprenant : 1 réception 90 m2, belle cuisine agencée, 2 grandes chambres, bains, w.-c., penderie, office, buanderie, ESCALIER DE CHENE ET FER FORGE POUR ETAGE : 3 chbres, bains, toilettes, penderies, grand grenier aménageable, cave, chauffage fuel. S'adresser : HUAU - 16 (86) 65-14-86.

YONNE - 12 km. sortie A-6, b. mais. 5 p., gar., cave, gren., jdnl atten. et clos, riv. l'Yonne 2 km. Prix 160.000 F. Réf. 2.325, G.A.I.S., 7, place République, 89100 SENS. Tél. (86) 65-18-72.

REGION FONTAINEBLEAU Moulin restauré dans bel environnement vallonné et boisé, 3 CORPS DE BATIMENT. Maisons principale et d'ami, gde et belle grange, tt conft. ETAT IMPECCABLE 2.600 m² avec petit ru et vieux lavoir. Px 420.000 F. 424-30-36.

REGION FONTAINEBLEAU - CONFORTABLE VILLA style chalet, environnement boisé et calme. Grand séjour, 3 chbres, cuis., bains, lingerie, garage, tt conft. ETAT IMPECCABLE, 3.600 m² DE PARC. Prix 280.000 F. Tél. 424-30-36.

A V. DEMEURE ANCIENNE région très agréable, 8 km. sud Blois, plusieurs grandes pièces de réception, 5 chb., possibilité plusieurs autres, tout confort, nbr. dépendances, maison de gardien. Parc clos + bois 40 ha. Cabinet DEBEDE, 5, rue du Poids-de-Roi, 41004 BLOIS. - Tél. : (39) 78-14-90.

Maison à vdre compr. 2 appts F-3, tt cft, libre, gd sous-sol, jardin, centre ville. Ecr. GIRY, 31, bd Victor-Hugo, 87200 Saint-JUNIEN. Tél. (15-55) 02-16-38.

VENDONS LA LONDE-LES MAURES entre Hyères et Brégançon, domaine viticole, cru classé, situation panoramique, maison et cellier. Personnel compétent sur place, 15 ha., proximité plage, port de plaisance, aérodrome. Ecrire Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 PARIS.

NORD 44 : MANOIR XVe, proxim. VILAINE-MER, 2 ha., 350.000 F. NANTES : château Louis XIII - D'AUBIGNY, 2, rue Héronnière, NANTES.

25 KM. AGEN Propriété 24 ha., rapport. Vieux bâtiment style. - Lac. Libre - 500.000 F. JARGEAU - 47500 LIBOS.

SEVRES Lim. VILLE-D'AVRAY Très belle ppté sur 1.086 m2 Quartier ultra-résidentiel BELLE RECEPTION, 5 CHBR. Dépendances - Prix élevé H. COGE - 682-57-27

RUEIL-MALMAISON Dans Parc de la Malmaison (domaine privé), propriété de caract. restaurée. Récept. dble + bur., 5 chbr., 2 s. bns, cab. toil., cuis., ss-sol complet av. une chambre domestique. Atelier artiste 5.000 m2 env. parc. av. rivière. J.A. TIFFEN - 766-04-66

CALVADOS, 25 km MER - Rég. HOULGATE-DEAUVILLE BELLE MAISON NORMANDE 5 p., cuis., bains, ch. cal, dép., clos planté 6.000 m2. - Prix : 285.000 F. Facilités. - 887-71-24.

MONTMORENCY Limite Enghien VILLA PIERRE. Séjour 50 m2 + 5 chbres, 2 bns, jdin 950 m2 750.000 F. — Tél. : 989-31-74.

TOURAINE PROPRIETE d'AGREMENT av. CASTEL de 12 p. princ., cft, bon état, CHAPELLE 14e, 2 maisons de gardien, dépend. parc et prairie 9 ha., 850.000 F.
S'adresser S.A. DESTREGUIL, 82, rue Nationale, 37-TOURS. Tél. (47) 05-35-99 et 05-39-10.

GOLFE DU MORBIHAN Dans île prestigieuse, face port de plaisance, MAISON DE CARACTERE, 9 p. princ., dont living 70 m², tt confort, bon état. Possibilité restaurant de classe. 850.000 F.
S'adresser S.A. DESTREGUIL, 82, rue Nationale, 37-TOURS. Tél. : (47) 05-35-99 et 05-39-10.

RUEIL-MALMAISON Dans l'ancien parc Malmaison (domaine privé), maison de caractère restaurée (belle réception). Parc de 5.000 m² environ avec plan d'eau. APRES 18 H. : 460-35-60.

pavillons

JOINVILLE - Beau pavillon 5 P. + 2 mansard., ss-sol, jard. Tout confort. - 589-49-34.

COLOMBES LES VALLEES PAV. sur sous-sol complet, 4 p. princip., entrée, cuis., 2 w.-c., s. bns, gar., chff. centr. Jardin. Bonne construction. Prix 320.000. Très larges facilités. - T. : 526-06-58.

MEAUX (77) Particulier vend maison récente 6 pces pl.-pied, 2 étages, chem. poutres app. S. de bns, cab. toil. Terrasse. Jdin. Tél. Px 400.000. M. Desarzens 343-11-69, le soir.

A vdre ou à louer à CRETEIL gd Pavill. sur avenue pl. centre, 8 pces princip. + 8 pces serv., tt cft. Jdin, 2 gar., conviendr. prof. lib. M. Thuillier. 260-77-96.

Fontenay-sous-Bois - Pav. très belle construct. récente 240 m2 + 140 m2 grenier aménagé, sur 500 m2 terr., dépend., 2 séjours, 3/4 pièces, conft, 2 cuis., 2 wc, 2 entrées. Conviendr. 2 familles. Prix : 520.000 F - Tél. 365-10-54.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES Sur colline, rue des Beauvettes, 5' gare La Frette, 140 m2 : entrée, séjour, 2 salons, 3 chambres, bains, 2 cabinets toilette, gar., terrasse sur vallée Seine, avec terrain de 2.200 m2. Prix : 580.000 F - 733-12-05 (HB)

Part. ch. PAVILLON ou Appt 4 pièces, préfér. 20e - 366-80-72.

terrains

YONNE Vends terrain à construire Hameau Volvent-Diges - 48 a. Facil. access. A-6. Px 25 F/m2. Tél : 589-61-88 à partir 19 h. 45.

Vends Terrain boisé 33.000 m2, beaux arbres, 2 km avant Saint-Pierre-MOUTIER, 20 km après NEVERS, Route de BUY, à 300 mètres Nation. 7. Eau à 10 m. Electricité. Ecrire : 6640/66 Havas, 66004 PERPIGNAN B.P. 442.

A vdre, 130 km de Paris, 1 km forêt d'Othe, 3 lots de terr. à bât. de 864, 794 et 645 m2 viab., 28 F/m2. S'adr. : M. Guyot R., à Villery, 10320 Bouilly, 46-23-74.

villas

VESINET Résidentiel Calme Charmante VILLA bon état Récept. 4 chbres, 2 bains + chbre serv. conft, garage, jdin. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

LE VESINET Résidentiel 8' R.E.R. Très belle demeure FAMILIALE RECEPT. 90 m2, 6 chbres, bur. biblioth., gd cft, beau jardin. Garage 2 voitures - RARE F.P.I. - 976-87-86

PRES CHELLES
Les années folles
Gde villa sur s/sol total pierre, vaste hall avec rangements, salon, séjour, s. à m., bur., 6 ch., cuisine claire, sanit., chauff., salle jeux, lingerie + 3 pièces à aménager suivant goût, caves, buand., gar., dép. + at. artiste, s/parc arborisé, 450.000 F avec 90.000 - A.C.C., 56, av. de la Résistance, Chelles - T. 957-28-20

LA CELLE-SAINT-CLOUD Grande maison familiale : 6 chbres, 3 bains, 4 wc, séjour 40 m2 av. cheminée. Cave, garage 2 voitures, jardin 200 m2, vue dégagée, bonne exposition et situation. Prix demandé : 820.000 F à débattre. Visites souhaitées : les 27, 28, 29, de 14 h. à 18 h., 50, rue Pasteur, La Celle-Saint-Cloud - Mme LEFEVRE ou M. GAUDRILLET

MARLY-LE-ROI - VILLA style « RUSTIQUE », 250 m2 habitables, séjour avec cheminée 57 m2, salle à manger 14 m2, cuis., cellier, 5 ch., logt serv., 2 s. de bains, s. de douche, cab. toil., 3 wc, gar. Tél. Exposition Sud. Jdin 985 m2. P. 1.050.000 F. J.M.B. 978-79-79

Pr. ST-GERMAIN - Villa neuve pierre. Réception, bureau, 4 ch., jardin 750 m2, 680.000 F TTC. Repr. poss. de v. hab. 027-57-40.

VAUCRESSON - PLATEAU Maison ancienne, caractère 160 m2. Terrain de 1.000 m2. Px 800.000 F. J.M.B., 970-79-79.

CROISSY-SUR-SEINE Calme. 500 m. comm. et écoles, CONSTR. de 4 VILLAS ILE-DE-FRANCE INDIVIDUELLES. récept. 52 m2, 4 ch., bns, dches, tt cft, gar. Jdins 870/1.000 m2 env. 450.000 F TTES TAXES COMPR. FERMES ET DEFINITIFS LIVRAISON FIN 1977. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET, 976-85-90

« MEWS »
Disponibles à la vente entièrement restaurées
185 m2 habitables 320 m2 jardin : 460.000 F
210 m2 habitables 603 m2 jardin : 560.000 F
dans PARC MAISONS-LAFFITTE
F.P.I. - M. MASSON, 976-87-86.

maisons de campagne

CORSE - Bocognano, 40 km Ajaccio, vds maison nve compr. F-4, Tt cft + rez-chauss. indép. à finir. Ecr. Ag. Havas, 20000 AJACCIO, sous référ. 105.888.

A vdre, CALVADOS, 7 km Caen, 12 km mer, Maison habit. 3 p., 2 jdins, 2 caves. Me Coquelin : (16-31) 79-98-63

7 km de BLOIS - Village tous commerç., Maison rurale, plain-pied, 200 m2, bon état, habit. de suite, conft + gd garage, gren., 2.000 m2 terr. 380.000 F. Ecr. ou tél. : M. TALBO G., 1, r. Beauregard, 41120 Cellettes, (79-20-81)

châteaux

REGION NORD 22 km PARIS Ravissant castel - Séjour + bur. 5 chbres. Bns. Superbe parc 9.000 m2, mais. gardien. 3 gar. 1.300.000 F. - 989-31-74.

45 km TOULOUSE - Parc 1 ha Vue exceptionnelle sur MONTAGNE NOIRE et PYRENEES - CHATEAU 14e s. Constr. pierre. 15 p. à restaur. Cour intérieure, anc. douve. Dépend. 230.000 F, avec 46.000. 24 rue A.-Lorraine, TOULOUSE - T. (15-61) 23-39-55 ou 278-03-51 et 02-49. AVIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES 233-44-21

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 — N° Arr.
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90 % / 15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1973 — année de livraison et trimestre
124 — Nombre d'app.
Parkings en surface
Garages en sous-sol ou box
Métro
Autobus
R.E.R. Station
Autoroute ou périphérique

18 19 17 9 10 8 2 3 20 16 1 4 11 7 6 5 12 15 14 13

---

5 — 8.000 RÉVISABLE — 80 % / 20 — 1978 — 15 — DISP. 11
Autobus 21 .84. 27 89 47 .91 67. — Métro CENSIER-DAUBENTON, MONGE

LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pcés. Terrasses et jardins. Bur. vente 57, rue Lhomond, Paris-5°, tél. 707-02-30. Vis. tous les jrs et samedi 10 à 12 h., sauf. dim.

LES JARDINS DU PANTHÉON

---

5 — 7500 FD — 80 % / 20 — 1977 — 12 — DISPO 6
Métro MONGE

LE PALAIS DES GARDES FRANÇAISES - 36, rue Mouffetard et 7-11 rue Tournefort. - Rénovation de l'ancienne caserne des Gardes Françaises, petits imm. du 18°, façades classées sur cours intérieures, du studio au 4 pièces.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

7 — 8.000 FD — 80 % PERSONNALISE — 1977 — 49 — Dispo. 38
Métro INVALIDES LA TOUR MAUBOURG

131, RUE DE L'UNIVERSITÉ Belle demeure parisienne. Tr. ht niv. de prestat. Ds le centre noble de la ville. De la chambre au 5 p. et 2 splendides duplex plein ciel, gdes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vte sur pl., lundi au vendredi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18. h. Tél. 280-34-40,

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS,

---

12 — 5.700 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 64
Métro GARE DE LYON

BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 Immeubles de Classe proposant des apparts (Studios à 6 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin tous les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

---

12 — 5.000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 38
Autobus 29 — Métro GARE DE LYON REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10

---

13 — 5.540 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 125
Autobus 21 67 57 P.C. 62 — Métro CITÉ-UNIVERSITAIRE

KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

---

15 — 6.750 FD — 80 % Personnalisé — 1978 — 209 — dispon. 170
Métro SÈVRES-LECOURBE

RÉSIDENCE BUFFON - 18-24, rue Lecourbe. — Du studio au 6 pièces. Très haut niveau de prestations. Grands espaces verts. Balcons et terrasses. Bureau de vente sur place : lundi au vendredi de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h.
Renseignements et vente : 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.

COMEGI

---

15 — Prix moyen 8.300 FD — 80 % PERSONNALISE — LIVRAISON EN COURS — 76
Métro CHAMPS-DE-MARS MOTTE-PICQUET — Autobus 82 80

IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. ds village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. lux. équip. av. magnif. loggias. Studios. Chambres individ. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Visite sur rendez-vous. 296-17-01

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 98, av. Poincaré 75016 Paris.

---

15 — 6.000 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 62
Autobus 62 48 89 et P.C. — Métro CONVENTION PLAISANCE

VOUILLÉ-PLAISANCE - 3e tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

---

16 — 9000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 69 — DISPON. 26
Métro MUETTE PASSY — Autobus 22 32 52

57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 p., terrasses en étage sup. Visit. s. pl. et appt modèle ts les jours 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 19 h., S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, 75015 PARIS, Tél. 783-24-28 - 306-36-57, poste 18.

PASSY 57

---

16 — 8.300 FD — 80 % PERSONNALISE — LIVRAISON EN COURS — 42
Autobus 52 — Métro ÉGLISE AUTEUIL - JASMIN — Autoroute OUEST à 1.500 m.

LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2, S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h. à 12 h. 30, 14 h. à 19 h., tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11
Réalisation : MAZET & VALLETTE

SPEI

---

17 — 7.700 FD — 80 % PERSONNALISE — 1976 — 37 — Dispo. 19
Métro PEREIRE WAGRAM

141, AVENUE DE WAGRAM Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.

---

18 — A PARTIR 3.500 FD — 80 % / 20 — 1977 — 135
Métro MARCADET-POISSONNIERS, MAX-DORMOY, CHATEAU-ROUGE

STÉPHENSON 2 - 55-57, rue Stéphenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

18 — 4.700 FD — 80 % / 20 — 1977 — 196 — Disp. 60
Métro LA FOURCHE PL. CLICHY

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

19 — 4.480 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 156
Métro LAUMIÈRE

LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :

cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

PRESSE

A LYON, LE 1er FÉVRIER

«Le Journal», quotidien de centre droit sera lancé par «le Dauphiné libéré»

De notre correspondant régional

Lyon. — A partir du 1er février, un nouveau quotidien, *le Journal*, sera mis en vente dans le département du Rhône et dans quelques grands centres comme Saint-Etienne et Grenoble.

Tiré sur format tabloïd, de trente à trente-six pages en *offset* (soixante mille exemplaires au lancement), le nouveau quotidien entend rompre avec les traditions de la presse régionale : *le Journal* donnera la priorité aux informations politiques, économiques, culturelles, et minimisera les faits divers et les sports. Informations nationales et régionales seront à parts à peu près égales avec les informations régales. Clientèle visée : « *Des cadres moyens aux chefs d'entreprise* », précise M. Jean Gallois, directeur général du *Dauphiné libéré*. Ce dernier devient aussi directeur de la nouvelle publication. Il n'y a pas en effet création, mais substitution d'un titre à un autre, *l'Écho - la Liberté*, sur lequel un trait est tiré.

Le Journal, classé « centre droit » par M. Gallois lui-même, sera intégré au groupe de presse *Progrès-Dauphiné libéré* et bénéficiera ainsi de tous les accords signés en 1966 entre les deux régionaux : pour l'impression (EP. 1), la rédaction (Aigles), la diffusion (RAF). Toutefois les services de publicité (P.P. 1) jouiront d'une autonomie totale.

Les trente-deux journalistes qui seront employés proviennent d'Aigles ou appartiennent à des titres exploités par *le Dauphiné libéré*. Mais d'autres, comme MM. Amouroux et Jean Sonkin, ont été engagés pour former la base de la rédaction parisienne du *Journal*. M. Henri Amouroux, ancien directeur général de *Sud-Ouest*, ancien directeur de *France-Soir*, assurera la codirection du journal avec la mission d'animer la rédaction. A Lyon, celle-ci sera placée sous la responsabilité d'un directeur adjoint, M. Maurice Reinhard, qui occupait jusqu'ici le poste de directeur adjoint de l'agence Aigles. Le titre de rédacteur en chef n'a pas été attribué.

Le lancement du quotidien, bien que « *prévu depuis longtemps* », n'est pas sans rapport avec la mise en service, à l'automne dernier, de l'imprimerie par fac-similé du *Figaro*. « *Disons que notre initiative s'en est trouvée un peu précipitée* », admet M. Gallois. La seconde motivation répond sans doute au désir d'affirmer le rôle du *Dauphiné libéré* dans la métropole régionale. « *L'opération n'est pas faite contre* le Progrès, *mais avec l'accord de celui-ci* », souligne cependant M. Jean Gallois. Les deux quotidiens pourraient ultérieurement tirer des leçons de l'expérience, si elle réussit, pour modifier le contenu de leurs propres titres.

Contrairement à certaines rumeurs, *Dernière Heure lyonnaise*, édition lyonnaise du *Dauphiné libéré* créé en 1956, sera maintenue (ainsi que *la Dépêche* à Saint-Etienne), avec une orientation nettement de gauche, selon M. Gallois, pour *Dernière Heure*.

La campagne promotionnelle pour lancer *le Journal* coûtera au *Dauphiné libéré* entre 1,5 et 2 millions de francs. Le point d'équilibre financier du nouveau quotidien sera acquis avec une diffusion de quarante mille exemplaires. — B. E.

● *La Fédération internationale des éditeurs de journaux* (FIEJ), que préside M. Claude Bellanger, vient de décerner la « plume d'or de la liberté » 1977 à M. Robert-Hugh Lilley, éditeur du *Belfast Telegraph* (Irlande-du-Nord).

Placé au cœur de tragiques événements, le *Belfast Telegraph*, sous l'impulsion de son directeur, « *ne s'est jamais départi de son esprit d'indépendance, tout en permettant toujours aux deux communautés de faire entendre leur voix* », précise le communiqué de la FIEJ.

● *A propos d'un film* tourné en Belgique sur des incidents consécutifs au conflit du *Parisien libéré*, la direction de l'imprimerie Havaux-Nivelles nous prie de rectifier « *une information tendancieuse diffusée par la télévision belge* » et que nous avons reproduite (*le Monde* du 11 janvier) : il n'a jamais été question que « *les responsables de l'imprimerie Havaux-Nivelles acceptent de tenir dans le film leur propre rôle* ».

● PRECISIONS. — Deux lignes sautées ont rendu incomplète la liste des membres du bureau de l'Association des journalistes scientifiques pour l'année 1977. Il est le suivant : président : Martine Allain-Regnault (*le Monde*), vice-président : Hervé Ponchelet (*l'Express*), trésorier : Michel Jaeger (*Investir*), secrétaire général : Xavier Weeger (*le Monde*), membres : Robert Clarke (*le Matin de Paris*), Jeanine Rondest (*la Recherche*), Pierre Langereux (*Air et Cosmos*), Serge Berg (*Agence France Presse*), Gérard Pasturel (*l'Usine nouvelle*), Jean-François Angereau (*Agence France Presse*).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	95 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	138 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Fiscalité

LES FORMULAIRES DE DÉCLARATION DE REVENUS POUR 1977 COMMENCENT A PARVENIR AUX CONTRIBUABLES

Les formulaires de déclaration des revenus pour 1976 commencent à parvenir aux contribuables, leur envoi à domicile étant assuré depuis le 19 janvier dans soixante-seize départements, contre soixante-six l'an dernier et cinquante et un en 1975. Parmi les nouveaux départements desservis figurent le Calvados, le Maine-et-Loire, la Manche, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, le Tarn, les Vosges et le Val-de-Marne. La Seine, les Yvelines, les Hauts-de-Seine, le Rhône, notamment, restent encore en dehors, les déclarations étant mises à la disposition du public à partir du 11 février dans les mairies et les hôtels ou inspections des impôts. Les formulaires ont peu varié par rapport à ceux de l'année précédente, quelques modifications ayant néanmoins été apportées pour tenir compte des nouvelles dispositions votées par le Parlement : des indications supplémentaires sur les éléments du train de vie devront être fournies ; une déclaration spéciale doit être effectuée lorsque trois de ces éléments sont réunis, parmi lesquels les bateaux de plaisance, les locations de chasse, les chevaux de selle, les abonnements au clubs de golf et les motocyclettes de plus de 450 centimètres cubes. Une rubrique spéciale est créée pour les rémunérations allouées par les sociétés dans lesquelles le contribuable détient plus de 35 %.

SPORTS

BASKET-BALL

Ces joueurs amateurs qui signent des contrats professionnels

La Fédération internationale de basket-ball amateur (FIBA) considère que les joueurs qui concluent des contrats avec des clubs deviennent des professionnels, a déclaré M. Borislav Stankovic, secrétaire général de la FIBA, à propos de l'amateurisme et de la présence de nombreux étrangers dans les équipes européennes.

Cette déclaration fait suite au différend qui a opposé l'Américain Ronald McMillan au Stade clermontois. Les dirigeants de ce club ayant rompu le contrat de cinq ans qu'ils avaient fait signer à l'Américain, celui-ci a fait reconnaître, par le directeur départemental du travail, qu'il s'agissait d'un contrat de travail, et que, à ce titre, il avait droit à des indemnités. Celles-ci lui ont été versées, mais, du même coup, la qualité d'amateur des joueurs de basket-ball devenait juridiquement insoutenable.

Or tous les clubs français de première division, et la plupart de ceux des divisions inférieures, « emploient » des joueurs étrangers, principalement des Américains. Plusieurs d'entre eux ont signé un nouveau contrat qui les met à l'abri de toute rupture abusive, mais les place également en situation de joueurs professionnels.

La Fédération française et la Fédération internationale avaient jusqu'ici fermé les yeux, entretenant la fiction d'un amateurisme qu'elles savaient inexistant. Pour le président français, M. Robert Busnel, il ne s'agit pas de mettre un terme au recrutement de « mercenaires », mais d'adapter la législation à la situation. Elargissant son raisonnement à l'ensemble des disciplines sportives, il déclare : « *Ne vaudrait-il pas mieux trouver un statut particulier à tous les sportifs de haute compétition, plutôt que de continuer à vivre dans l'hypocrisie qui existe dans tous les sports ?* »

[Cette hypocrisie ne dure que depuis une dizaine d'années. On se réjouira que le président de la Fédération française n'ait pas attendu plus longtemps pour la dénoncer... — F. S.]

CYCLISME

LES COUREURS FRANÇAIS REFUSENT LES CONTROLES ANTIDOPAGE

Au cours de leur assemblée générale, les coureurs professionnels français avaient pris la résolution de ne pas acquitter le prix de leur licence, pour protester contre le caractère discriminatoire des contrôles antidopage dans le sport. S'ils acceptent aujourd'hui de prendre leur licence sans laquelle ils ne pourraient pas exercer leur métier, ils refusent, en revanche, de se soumettre aux contrôles médicaux et l'ont fait savoir aux membres de la Commission nationale du cyclisme professionnel (C.N.C.P.) réunis, mardi 25 janvier, à Paris, en assemblée extraordinaire.

De leur côté, les médecins fédéraux qui avaient été attaqués en différentes circonstances, estiment qu'ils ne seront pas en mesure d'effectuer ces contrôles tant que leur sécurité ne sera pas garantie.

La suppression des examens andidopage en France paraît toutefois impossible, puisque, dans cette hypothèse, les résultats ne pourraient être homologués. — J. A.

AUTOMOBILISME

Le 45e Rallye de Monte-Carlo

MUNARI (Lancia Stratos) CONTROLE TOUJOURS LA COURSE

Quatre concurrents, comptant parmi les favoris, ont été contraints à l'abandon dans la première partie du parcours commun du 45e Rallye de Monte-Carlo. Il s'agit de Bernard Darniche (Lancia Stratos), accidenté à Gap, de Maurizio Vérini (Fiat 131 Abarth) et de Guy Frequelin (Alpine Renault A 310) — tous deux éliminés par des sorties de route — et de Walter Rohrl (Opel), moteur cassé.

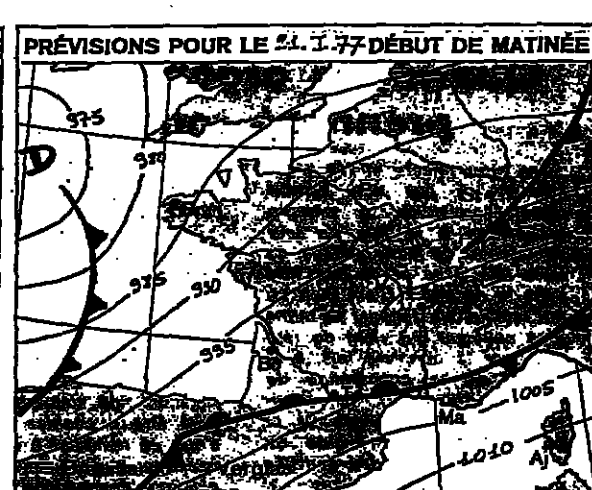
Après la onzième des quinze épreuves spéciales du parcours commun, l'Italien Sandro Munari (Lancia Stratos) occupe toujours la première place du classement général. Munari précède Markku Alen (Fiat 131 Abarth) de 42 sec., Jean-Claude Andruet (Fiat 131 Abarth) de 1 min. 3 sec., Rafaele Pinto (Lancia Stratos) de 6 min. 2 sec. et Fulvio Bachelli (Fiat 131 Abarth) de 7 min. 7 sec.

PATINAGE

Le Français Jean-Christophe Simond, malade, a dû déclarer forfait pour les championnats d'Europe qui ont commencé le 25 janvier à Helsinki. Il a été remplacé par Christophe Boyadjian qui a pris la dixième place au terme des figures imposées. Avant le programme court et les figures libres, c'était le Soviétique Vladimir Kovalev qui se trouvait en tête du classement provisoire.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 janvier à 0 heure et le jeudi 27 janvier à 24 heures :

Les basses pressions océaniques continueront de s'étendre à travers l'Europe. Elles maintiendront sur la France un courant assez rapide, de secteur sud-ouest, dans lequel des perturbations évolueront encore.

Jeudi 27 janvier, sur la moitié nord-ouest du pays, le temps sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des pluies passagères ou des averses se produiront encore dans un flux de secteur sud-ouest irrégulier, modéré ou assez fort dans l'intérieur, fort avec de violentes rafales sur les côtes.

Sur la moitié sud-est, des pluies assez nombreuses le matin tendront à se localiser ensuite sur les régions s'étendant du sud des Vosges au Midi méditerranéen. Ces pluies seront localement *fortes* sur les Cévennes, le sud des Alpes et sur le littoral du Sud-Est. Sur ces régions, elles seront parfois accompagnées d'orages. De *fortes rafales* sont également à craindre.

En général, les températures seront en légère baisse.

Mercredi 26 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 997,6 millibars, soit 748,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 janvier, le second le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 16 et 8 degrés; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 16 et 10 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 11 ; Dijon, 8 et 8 ; Grenoble, 10 et 8 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 10 et 9 ; Marseille, 15 et 11 ; Nancy, 10 et 8 ; Nantes, 13 et 9 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 9 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 13 et 9 ; Strasbourg, 10 et 9 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 14 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 5 et 4 ; Bonn, 10 et 10 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Iles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 2 et 2 ; Genève, 8 et 6 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 12 et 10 ; Moscou, — 11 et — 12 ; New-York, 1 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, — 4 et — 4 ; Téhéran, 1 et — 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 670



HORIZONTALEMENT

I. Fruit venu tardivement ; Point de chute des plus beaux espoirs. — II. Rigoureusement interdites. — III. Article ; Signes musicaux. — IV. Fin de participe ; Fait rire jaune. — V. Parfois franc et massif. — VI. Ce qui vieillit le plus vite. — VII. Titres ; Région lointaine. — VIII. Eluda. — IX. Trouva au moins quelqu'un à qui parler en arrivant ; Ile étrangère. — X. A plusieurs racines dans un seul carré ; Préposition. — XI. Le froid a tôt fait de le saisir ; Pardonnes.

VERTICALEMENT

1. Combattait une certaine sécheresse par de puissants débits ; Se remarque en plein travail. — 2. Est l'indice d'un certain froid. — 3. Préfixe ; Tourmentent aux deux sens du terme. — 4. Médecin allemand ; La valeur d'un total mutisme. — 5. Agite les milieux de la finance ; Restait parfois debout des journées entières. — 6. Dupa ; Brûlant témoignage d'une ardeur interne. — 7. Porte un coup ; Pas monochrome. — 8. Figure biblique ; Prennent un repas liquide. — 9. Ses enfants présentent un visage sombre, mais pourtant sympathique, ô combien !

Solution du problème n° 1 669.

Horizontalement

I. Alphabet. — II. Pénalité. — III. Ebène. — IV. Oui ; Etre. — V. Ad ; Totaux. — VI. Lotus ; Si !. — VII. Or ; Da ; Coq. — VIII. Sage ; Menu. — IX. Et ; Sousse. — X. Nés. — XI. Croûtes.

Verticalement

1. Api ; Aloses. — 2. Le ; Odorat. — 3. Pneu ; Ur. — 4. Habitudes. — 5. Ale ; Osa ; ONU. — 6. Binet ; Muet. — 7. Etêta ; Cesse. — 8. Te ; Rusons !. — 9. Lexiques.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Vie quotidienne

UNE MISE EN GARDE DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE CONTRE CERTAINS DÉMARCHAGES FRAUDULEUX.

La caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne met en garde le public contre les démarchages frauduleux actuellement en recrudescence, notamment au sujet du *Guide de l'assurance maladie*.

Elle précise que le *Guide de l'assurance maladie*, réalisé sous sa responsabilité technique, est gratuit et distribué par l'intermédiaire des caisses primaires d'assurance maladie et de leurs centres de paiement. Elle ajoute qu'il ne comporte aucune publicité.

Avis de concours

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de l'Aisne pour un poste de médecin à temps plein au service départemental de protection maternelle et infantile. Candidatures à la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale, 2, rue Paul-Doumer, 02011 Laon.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention d'extradition entre la République française et la République d'Autriche ;

● Modifiant le décret n° 67-1209 du 22 décembre 1967 modifié fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite Cour.

Jeunesse

● *Les Guides de France* viennent de rendre public un sondage SOFRES sur les caractéristiques de leur mouvement. 98 % des adhérents se déclarent catholiques, 35 % sont filles de cadres supérieurs (alors qu'il n'y a que 3,5 % de salariés de cette catégorie dans la population), 71 % appartiennent à des familles de trois enfants et plus (alors que ces familles représentent 31 % des ménages).

★ Guides de France, 65, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. 707-85-58.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DANS LE MONDE DES AFFAIRES

Quand les organismes à but non lucratif prennent conscience de leur force

Les mouvements et les organisations à but non lucratif commenceraient-ils à prendre conscience à la fois de leur importance, de leurs qualités, de leurs faiblesses et de leur rôle dans la société ? C'est bien ce qui semblait se dégager au terme d'un colloque qui vient de réunir, pour la première fois, à la Maison de la coopération de Boulogne-Billancourt, la quasi-totalité de ces mouvements et organisations sous l'égide du Comité de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives.

L'occasion était belle de rappeler leur place dans la communauté française, où ils emploient huit cent mille personnes et regroupent un million de Français, tout en réalisant plus de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires. Leurs activités intéressent tous les domaines de la vie économique, avec les coopératives de consommation et de production, les mutuelles assurant les personnes et les biens, notamment l'automobile, et les institutions d'épargne et de crédit. Quant à l'agriculture, c'est leur domaine d'élection à tous les stades du cycle cultural, y compris le financement de l'aide sociale. N'oublions pas, enfin, l'immense masse des associations consacrées au sport, à la culture, aux loisirs, à l'éducation, à l'assistance, etc. C'est dire qu'aujourd'hui, il convient d'appliquer à ce secteur le terme d' « économie sociale », qui rend compte à la fois de leur poids et de leurs caractéristiques propres. En effet, malgré la diversité de leurs régimes juridiques, de leurs activités et de leurs moyens, ces organisations ont en commun un certain nombre de principes : liberté d'adhésion, gestion démocratique, absence de but lucratif et indépendance vis-à-vis de l'Etat.

Ces principes, les orateurs n'ont pas manqué de les rappeler au cours du colloque, tout en faisant ressortir quelques-uns des aspects originaux de cette économie sociale. A l'origine de toute histoire coopérative et mutualiste, on trouve une manifestation de solidarité. Celle-ci peut être « positive » lorsqu'il s'agit de remédier à une insuffisance ou à une lacune de l'organisation économique ; elle est alors « a-capitaliste ». Elle peut être « négative », lorsqu'il s'agit non plus de pallier les insuffisances de l'entreprise privée, mais de s'opposer aux abus qu'elle entraîne en constituant des organisations concurrentes obéissant à une éthique de service et d'appropriation collective ; sa nature est alors anticapitaliste. Dans les deux cas, les activités des mouvements seront affectées par des contraintes dans les domaines du développement, des investissements, des relations avec les sociétaires et le personnel.

M. Desroche, directeur du collège coopératif a évoqué les tensions inévitables au sein des organisations, à la fois entreprises et mouvements où il discerne quatre pôles : les associés et les sociétaires, les administrateurs élus, les managers et les techniciens nommés, les employés, dont les opinions et les intérêts peuvent éventuellement s'affronter puis se combiner en un « dynamisme organisateur ». Analysant au passage l' « économie du don » (mécénat ou subvention), il a réaffirmé l'importance du bénévolat, quasiment institutionnalisé dans les pays anglo-saxons. Enfin, M. Desroche a rappelé que l'autogestion, principe de base des organisations représentées au colloque, ne signifie pas « mainmise du personnel sur une entreprise », mais confrontation des exigences de ce personnel et de celles de la collectivité (usagers ou clients).

M. Bloch-Lainé, président de l'Association pour le développement des associations de progrès (DAF) avait déjà souligné le fait que les associations et mouvements, ces « écoles de civisme », sont aussi ces contre-pouvoir plus nécessaires que jamais pour s'opposer aux empiétements du pouvoir central, qualifiant même de « contestataires de naissance » les coopératives et mutuelles. A cet égard, la possibilité d'un engagement politique évoquée par quelques intervenants n'a guère rencontré d'écho au sein de l'assistance, bien qu'un orateur ait rappelé que la mutualité fut à l'origine de la création des syndicats et qu'opposée au système capitaliste, elle doit s'efforcer de le changer. Une réaction significative fut celle de M. Antoni, secrétaire général de la Confédération des coopératives ouvrières de production, qui, tout en réaffirmant la nature socialiste de son mouvement, s'élève contre tout engagement électoral de groupe, susceptible d'introduire la lutte politique dans l'assemblée coopérative. Peur de l'affrontement ou sagesse de vieux militant s'appuyant sur une histoire déjà longue ? Sans vouloir répondre à une telle question, les participants au colloque se sont retrouvés unanimes pour dénoncer les difficultés pour leurs organisations à se faire représenter valablement sur la scène publique, ils ont affirmé qu'ils n'entendaient pas en rester là. Avis aux formations politiques...

FRANÇOIS RENARD.

La restructuration de l'industrie du bois et du papier-carton

Comment réduire un déficit commercial de 9 milliards ?

Le premier ministre, M. Raymond Barre, doit présider, jeudi 27 janvier, un conseil interministériel consacré à la situation de l'industrie du bois et du papier-carton. Les entreprises de ce secteur — qui a enregistré un déficit commercial de près de 9 milliards de francs en 1976, le plus important après le pétrole, — connaissent de sérieuses difficultés. Pouvoirs publics, banquiers et industriels étudient depuis des mois les moyens à mettre en œuvre pour tenter de réorganiser l'ensemble de cette branche.

D'autre part, les prix du papier journal vont augmenter prochainement de 16 %. La hausse s'effectuera en deux temps : 8,48 % le 1er février, le reste le 1er mai.

« *En France, nous avons du bois, mais pas d'idées.* » Cette formule impertinente d'un haut fonctionnaire résume assez bien la situation dans laquelle se trouve l'industrie du bois et du papier-carton. Ce secteur a enregistré en 1976 un déficit commercial de près de 9 milliards de francs (dont plus de 3 milliards pour les pâtes et papiers, 2 milliards pour les produits forestiers, 1,5 milliard pour l'ameublement).

Ce déficit commercial est d'autant plus absurde que la France possède le premier massif forestier d'Europe, mais — à la différence du Canada et des pays scandinaves — il est très morcelé (on compte 1,5 million de propriétaires), et peu exploité. Les pouvoirs publics sont conscients que l'exploitation rationnelle de la forêt constitue la clé de voûte d'un plan de restructuration industrielle de l'ensemble de la filière bois-ameublement-papier. Jusqu'à présent, aucune politique sérieuse n'a été mise en œuvre. Quant aux projets guyanais, annoncés à grands fracas, ils sont restés à l'état de projet. Certes, on voit se multiplier depuis quelque temps les propositions alléchantes pour investir dans la forêt — « valeur refuge ! ». Mais faute d'une réglementation précise, l'épargnant risque de connaître quelques déconvenues.

Seule la mise en place d'un plan d'ensemble, pouvant aller jusqu'à la municipalisation des parcelles forestières inexploitées, serait de nature à faire avancer les choses. Ira-t-on jusque-là ? Encore faudra-t-il que la mise en valeur de la forêt française ne se traduise pas par un renchérissement du bois. Pour les industries situées en aval, le développement d'une matière première nationale n'a d'intérêt que si son coût d'accès est sensiblement inférieur à celui du bois importé.

Second sujet de réflexion pour le conseil interministériel : la grave détérioration des industries du papier-carton. Les dépôts de bilan se multiplient et les grands groupes accumulent les pertes : 50 millions de francs pour les Papeteries de Condat et plus de 100 millions de francs pour Aussedat Rey et La Chapelle-Darblay. Les causes de cette situation sont connues : structures souvent archaïques ; absence de moyens financier pour passer du stade artisanal à l'ère industrielle ; impuissance à contrôler les prix de la matière première, blocage relatif, ces dernières années, des prix de vente... Une analyse qui ne date pas d'aujourd'hui.

Jusqu'à ces derniers mois, toutes les *tentatives de réorganisation* avaient peu ou prou avorté. Cette fois, les choses semblent avancer quelque peu. Après de longs palabres, industriels, banquiers (notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui détient de nombreuses participations dans le secteur) et dirigeants de l'IDI, se sont plus ou moins mis d'accord sur un schéma général de restructuration.

Il s'agirait de constituer deux grands pôles. Le premier comprendrait La Chapelle-Darblay, Aussedat-Rey et les Papeteries de Condat (une filiale de la Cellulose du Pin). Ce groupe aurait la taille européenne — nécessaire pour les investissements qui sont très lourds — avec une production d'environ 1 million de tonnes de papier « *impression-écriture* » et un chiffre d'affaires compris entre 3 et 4 milliards de francs.

De nombreux problèmes restent cependant en suspens. Quel rôle jouera le groupement européen de la cellulose et son actionnaire à 40 %, la société canadienne McMillan Bloedell ? Comment vaincre les réticences qui se font encore jour chez certains actionnaires des trois sociétés concernées ?

Le second pôle réunirait la Cellulose du Pin et La Rochette-Cenpa, et donnerait naissance dans ce secteur du « *papier-emballage* » à un ensemble d'une taille sensiblement équivalente à celui que l'on projette de constituer dans l' « *impression-écriture* ». Là aussi, bien des questions restent pendantes, notamment le sort de l'américain San Regis, qui détient 20 % de La Rochette-Cenpa.

Les pouvoirs publics sont prêts à injecter sous diverses formes plusieurs centaines de millions de francs dans l'opération (on parle de 500 à 700 millions) dont les deux tiers seraient attribués à l' « *impression-écriture* ». Le principe d'une intervention et les modalités d'attribution d'une aide de l'Etat seront vraisemblablement évoqués jeudi à l'hôtel Matignon, mais il serait surprenant que des décisions soient prises. Il est vrai que l'on n'est plus à quelques semaines près !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les agents immobiliers restent optimistes pour 1977

Les membres de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.) Paris-Ile-de-France sont relativement optimistes : « *L'année 1976 a été une des meilleures années en nombre de ventes et taux d'écoulement.* » Il y a aujourd'hui environ vingt-deux mois de stock d'assortiments dans Paris intra-muros (20 000 appartements, dont le quart déjà construits) et environ dix-huit mois de stock pour l'ensemble de la région parisienne (56 000 appartements). En septembre 1975, le stock disponible à Paris couvrait trente mois et pour l'ensemble de la région parisienne vingt mois.

On observe, en revanche, que l'écart se creuse dangereusement entre le prix des appartements (qui est passé en dix-huit mois à Paris en moyenne de 5 500 F le mètre carré (juin 1975) à 6 650 F en décembre dernier) et les moyens financiers des éventuels acquéreurs.

Un exemple pris à Maisons-Alfort illustre bien ce phénomène : en 1972, un appartement construit avec l'aide du Crédit foncier coûtait 1 700 francs le mètre carré et était accessible à un ménage dont le revenu moyen était de 3 000 à 4 000 francs par mois. Aujourd'hui, un appartement similaire ne bénéficie plus de l'aide du Crédit foncier, coûte 4 000 francs le mètre carré et nécessite un revenu de 8 000 à 10 000 francs par mois.

Les prix des appartements anciens dans Paris restent très élevés dans les beaux quartiers, mais les candidats acheteurs d'appartements de trois ou quatre pièces n'ont plus les moyens de les acheter avec un apport personnel de 200 000 ou 300 000 francs. Ils choisissent donc la location, de 3 000 à 4 000 francs par mois, plus les charges. Les professionnels constatent enfin une moins forte demande pour les studios, considérés comme des « *appartements de sauvetage* ».

Enfin, la vente de maisons individuelles en banlieue reste très soutenue, avec des prix en hausse de 6 % depuis six mois et des stocks très faibles. Mais cet engouement, dû certainement en partie aux prix plus accessibles, ne suscite pas un enthousiasme total chez les agents immobiliers : en effet, à leurs yeux, la qualité très mauvaise de ces maisons en rendra la commercialisation très difficile dans quinze ans...

Les professionnels s'attendent à une bonne année 1977, avec des prix en hausse de 10 à 12 %, mais se montrent inquiets des échéances politiques, qui « *faussent toutes les prévisions rationnelles* ». Ils n'en souhaitent pas moins la réussite du plan Barre.

GENERAL ELECTRIC NÉGOCIE LE RACHAT DE CLAUDE

Le groupe américain General Electric mène des négociations en vue d'une prise de participation majoritaire dans la société Claude, spécialisée dans les appareils d'éclairage et les enseignes lumineuses. Le capital de Claude est actuellement réparti entre la C. G. C. T. (Compagnie générale de constructions téléphoniques), filiale du groupe américain I. T. T. (56 %), et les Fabriques réunies de lampes électriques (35 %), société où le groupe hollandais Philips et Thomson sont actionnaires chacun à 50 %. Le reste du capital est entre les mains de petits porteurs. Selon le schéma envisagé, la participation de 35 % détenue par Philips et Thomson serait cédée à la C. G. C. T., qui revendrait ensuite la totalité (91 %) à General Electric.

En 1975 (dernier résultat connu), la société Claude avait subi une perte de 26 millions de francs pour un chiffre d'affaires hors taxes de 191 millions. Elle emploie en France près de deux mille personnes.

● *Une vingtaine de clients de la banque Baud*, mise en règlement judiciaire en octobre 1976, ont séquestré, mardi 25 janvier, pendant plusieurs heures, les administrateurs de cet établissement, réunis en assemblée générale au siège parisien.

Ces clients, représentants de l'Association de la défense des clients de la banque Baud, étaient venus d'Evian demander le remboursement de leurs dépôts.

L'association de défense précise que, au total, les sommes non remboursées s'élèvent à 11 millions de francs. L'intervention des forces de l'ordre a mis fin à leur action, et ils sont repartis sans avoir obtenu les garanties qu'ils réclamaient.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● CHOMAGE PARTIEL A LA SAVIEM. — La direction a annoncé qu'en raison de la faiblesse des commandes de véhicules industriels (60 % des prévisions). certains salariés seront mis en chômage partiel avec garantie de ressources (60 % du salaire) : cinq jours, du 14 au 19 février, à l'usine de Blainville-sur-Orne, et trois jours, du 9 au 11 février, à l'usine de Limoges. Des mesures de chômage partiel ont ainsi été annoncées pour le mois de février chez Berliet (*le Monde* du 26 janvier).

Conflits

● A PROPOS DU CONFLIT DE FORGES-LES-BAINS, où une quarantaine de travailleurs immigrés ont été licenciés après deux heures de débrayage (*le Monde* daté 23-24 janvier), la délégation nationale du P.S. aux travailleurs immigrés relève que la décision, dans cette affaire, appartient en dernier ressort au ministre du travail et au secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés. Le P.S. « *souhaite en outre que le secrétariat d'Etat chargé de la revalorisation du travail manuel ait à cœur de prouver qu'une revendication justifiée sur la sécurité dans l'entreprise n'est pas obligatoirement suivie d'un licenciement* ».

Étranger

● EN GRANDE-BRETAGNE, le nombre des chômeurs a atteint le niveau le plus élevé enregistré depuis 1948 pour un mois de janvier : 1 450 000 personnes, soit 6,1 % de la population active ; ce chiffre est supérieur de 11 % à celui de janvier 1976. En données corrigées des variations saisonnières, le total des sans-emplois s'élève à 1 345 000. M. Murray, secrétaire général des Trade Unions, a déclaré que les syndicats n'accepteraient de signer un nouvel accord de limitation des hausses de salaires que si le gouvernement présentait un plan concret de lutte contre le chômage. — *(Corresp.)*

Monnaie

● LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL devait procéder, ce mercredi 26 janvier, à sa sixième vente aux enchères d'or. Comme lors des cinq ventes précédentes, 780 000 onces (une once égale 31,103 grammes) sont offertes aux acheteurs. La procédure est, comme pour les deux premières et la cinquième ventes, celle des enchères dites hollandaises, selon laquelle tous les acheteurs paient le prix le plus bas accepté par le vendeur (et non pas le prix qu'ils ont eux-mêmes proposé).

Sidérurgie

● LE REFERENDUM SUR LA NATIONALISATION DE LA SIDERURGIE, organisé en Lorraine par les fédérations du parti communiste, a connu un grand succès, a indiqué M. Roland Favaro, secrétaire fédéral de Meurthe-et-Moselle, lors d'une conférence de presse, le 25 janvier, à Nancy. Près de cent mille personnes ont participé à cette « *consultation populaire* » dans les quartiers, les cités et aux portes des entreprises ; 88 177 (soit 94,30 %) ont dit oui à la nationalisation, et 5 335 (5,7 %) ont voté non. On a relevé 3 990 nuls.

M. Favaro a demandé une entrevue à M. d'Ornano pour lui faire part des résultats.

LA VIE ÉCO

AGRICULTURE

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le vin et la colère

LES DÉPENSES DE L'ARMÉE DE TERRE DANS SA LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE SE SONT ÉLEVÉES A 54 MILLIONS DE FR

PROG

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le vin et la colère

Décidément, ils ne passent pas ces vignerons du Midi, les « gueux » en révolte de 1907, qui parlent « pointu » comme des Parisiens. Mais qu'importe ! Ces grappes de ma vigne, *le feuilleton distillé mardi pour « Les dossiers de l'écran » n'était qu'un bon prétexte pour introduire un sujet d'actualité : la crise viticole méridionale.*

A près de soixante-dix ans d'écart, n'est-ce pas la même histoire qui se répète entre Rhône et Pyrénées ? En juin 1907, des centaines de milliers de personnes envahissent Montpellier : « Mort aux fraudeurs ! » ; « Clemenceau au poteau ! » *L'agitation dure depuis quatre mois ; d'imposantes manifestations se sont déroulées dans toutes les villes du Languedoc, quatre départements sont en révolte ouverte contre Paris ; la moitié des maires ont démissionné et l'impôt n'est plus payé. Les 20 et 21 juin, les « meneurs » sont arrêtés. La troupe tire sur la foule à Narbonne, la préfecture de Perpignan est incendiée, le sous-préfet de Paulhan est séquestré et le 17e régiment d'infanterie se mutine à Béziers... Pourquoi ? La grande misère du Midi à la suite de l'effondrement des cours du vin ; l'apparition sur la scène méridionale d'un « juste », Marcellin Albert, dont les discours enflamment ses auditoires (1).*

Juin 1976, toutes les catégories socio-professionnelles des départements méridionaux « occupent » Montpellier : « Pour vivre au pays » ; « Contre les spéculateurs et les importations. » *Aboutissement d'une flambée de colère vigneronne allumée à l'automne 1973, attisée par une sucession de maladresses gouvernementales et européennes, puis étouffée par la fusillade meurtrière de Montredon.*

En fait, les conditions sociales, économiques et politiques de ces deux crises sont bien différentes. Leur seul point commun : le côté mystique des événements tels que les Méridionaux les ont vécus. « L'imagination a tenu un rôle plus grand que la réalité », *a écrit un chroniqueur méridional en 1908. Des mythes sont nés : l'occitanisme revanchard, les fraudeurs par qui tout le mal arrive, la distillation remède à toutes les difficultés... A peu de choses près, ce sont les mêmes aujourd'hui.*

Il n'y a qu'à écouter M. Emmanuel Maffre-Baugé, président de la chambre régionale d'agriculture, auteur des très belles Vendanges amères. *Avec un cœur « gros comme ça » et de beaux arguments, il vous assure que son vin est bon —* « Vous n'avez qu'à venir le goûter à Bélarga. », *— qu'on ne le lui achète pas ou, pire, que les négociants le trafiquent avec de la* « bibine » *italienne, que le gouvernement ne pense d'ailleurs qu'à* « bazarder » *la viticulture méridionale pour des intérêts mercantiles. Des fainéants les Méridionaux ? Il s'est cassé les reins sur son tracteur à en « pisser du sang ». Alors pensez ! En plus, certains vignerons qu'il connaît n'ont même pas de quoi se payer de la viande. Il n'y a pas de quoi être violent ?*

D'ailleurs, M. Marcellin Courret, vice-président de la Confédération des caves coopératives vinicoles, vous dit que toutes ces critiques ne sont que des insultes, des caricatures, du dénigrement systématique. Et il n'y a pas à en sortir : la réglementation européenne libre-échangiste, la chaptalisation dans les régions extra-méridionales, la faiblesse de la lire italienne, les négociants affairistes et sans scrupules, l'indifférence des pouvoirs publics, tout se ligue contre cette viticulture. S'il a fallu distiller plus que de raison, c'était pour résorber la surproduction italienne exportée en France. Infâme breuvage coupé ou coloré de surcroît, ces vins italiens : ils ne sont pas conformes à la réglementation française.

C'est presque convaincant. Presque, car, nous dit M. Moullas, sous-directeur des productions au ministère de l'agriculture, un tiers de la vendange n'est pas consommable en l'état. Il faut donc la couper. Il faut donc importer des vins médecins. Pourquoi ces vins ne sont-ils pas consommables en l'état ? Parce que, dans l'Hérault, le Gard, l'Aude — « Regardez les cartes ! » *— on se laisse aller à de trop gros rendements. Parce que les coopératives — cinq cent cinquante pourtant dans le Midi — ne suivent guère leurs produits. Mais le Languedoc pourrait s'en sortir : dix ans de travail, de sélection, d'organisation, et les vignerons catalans, dans les Pyrénées-Orientales, produisent sept millions de bouteilles, vendent, dans dix-sept pays, du vin de qualité. Réplique de M. Emmanuel Maffre-Baugé : la qualité ne paie pas. Nos meilleurs vins ne sont payés que 10 % de plus que les autres.*

Mais alors ? Eh bien ! la crise viticole continue de bégayer. D'un côté, les vignerons disent : appliquez des disciplines aux autres, il n'y aura plus de problèmes. De l'autre, les pouvoirs publics répliquent : faites de la qualité. Mais ils ne prennent que des mesures timides pour y inciter. Dialogue de sourds. Comment, diable ! les consommateurs pourraient-ils faire entendre leur voix dans cette cacophonie ? Sans doute en étant un peu plus au fait du dossier que ne l'était, mardi soir, le représentant des consommateurs présent à l'émission.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Guy Bechtel, dans son *1907. La grande révolte du Midi* (Robert Laffont), trace un tableau vivant et documenté de cette période un peu négligée de l'histoire de France contemporaine.

LES DÉPENSES DE L'ARMÉE DE TERRE DANS SA LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE, EN 1976 SE SONT ÉLEVÉES A 54 MILLIONS DE FRANCS

Malgré un coût des opérations qu'il qualifie d'élevé, l'état-major de l'armée de terre estime que sa participation à la lutte contre la sécheresse de 1976 s'est révélée positive, car « *militaires et agriculteurs ont pu vivre la réalité d'une véritable symbiose de l'armée et de la nation dans une action de solidarité nationale* ».

Terre-Information, le mensuel de l'état-major de l'armée de terre, précise que l'aide apportée par les armées aux agriculteurs, du 5 juillet au 10 octobre 1976, a représenté 550 000 journées de travail, 100 000 journées de camion, et 16 millions de kilomètres parcourus.

« *Les dépenses engagées par l'armée de terre*, est-il écrit dans *Terre-Information*, *se sont élevées à 54 millions de francs. (...) Alors qu'en période normale l'aide accordée par les armées aux collectivités locales l'est à titre onéreux, dans le cas présent il n'a été demandé aux agriculteurs qu'une contribution modeste au financement de cette vaste opération. C'est en définitive une dépense atteignant 46 millions de francs qui reste à la charge de l'armée de terre.* »

● LES JEUNES AGRICULTEURS « S'INQUIÈTENT VIVEMENT » de la réduction de l' « enveloppe » des prêts bonifiés du Crédit agricole pour 1977. « *L'orientation prise risque de compromettre la politique d'installation et de modernisation des exploitations agricoles, surtout après la sécheresse de 1976* », estime le bureau du Centre national des jeunes agriculteurs. Le C.N.J.A. s'inquiète notamment du « *strict maintien* » *de* l' « enveloppe » de prêts bonifiés réservés aux jeunes agriculteurs.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Des cheminots déroutés

(Suite de la première page.)

Expirant le 31 décembre 1975, le premier contrat a permis de clarifier les rapports entre ces partenaires ; il n'a pas empêché la société nationale de s'enfoncer dans le déficit.

C'est désormais à la S.N.C.F. de faire le premier pas. Il lui appartient d'élaborer un plan d'entreprise qui manifeste clairement, aux yeux de l'État, sa volonté de prendre sur elle-même pour aller de l'avant. Au vu du sérieux de cette démarche, les pouvoirs publics diront alors comment ils entendent soutenir les efforts de la société nationale.

L'Etat est d'autant moins pressé de mettre les choses noir sur blanc qu'après la grande cassure provoquée par la crise économique nul n'y voit très clair sur l'avenir du rail en France, nul ne sait à quelle allure va repartir le trafic. D'où la tentation des pouvoirs publics de « *placer le court terme entre parenthèses* ». Ce qui, à leurs yeux, n'interdit pas à la S.N.C.F. de faire le ménage chez elle. Sans délais.

L'insistance de certains membres du gouvernement à dénoncer la carence des entreprises publiques est remarquable. Lorsqu'à la tribune du Sénat M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, dénonce « *ces gigantesques ensembles dont le comportement devient de moins en moins industriel et commercial où les critères d'efficacité deviennent diffus et où s'efface la sanction des résultats* », les cheminots se sentent « agressés » au premier chef. De part et d'autre, la confiance n'y est plus vraiment.

A quelques détails près, la direction de la S.N.C.F. et les syndicats de cheminots font de la situation la même analyse. Ils rendent le gouvernement peu ou prou responsable du déficit de la société nationale. On les sait unanimes à regretter l'insuffisance des hausses tarifaires, unanimes aussi à souhaiter un report du trafic sur le fer, « *le moyen de transport le plus sûr, le moins polluant, le plus économe en énergie* ».

« *Les effectifs de la S.N.C.F., qui étaient de 514 000 agents en 1938, ont été quasiment réduits de moitié alors que la production a été multipliée par près de 2,5 et que la productivité du travail a presque quintuplé* », insistent les organisations professionnelles (2). Cette absence d'autocritique, et pour tout dire cette autosatisfaction, ne manque pas d'indisposer les pouvoirs publics, qui souhaiteraient, de la part des cheminots, davantage de lucidité et de courage.

Est-on sûr que les usagers apprécient la *qualité du service* rendu ? Et l'accueil dans les gares ? Et le respect des horaires ? Il n'est pas évident qu'il faille davantage d'argent et davantage d'agents pour améliorer l'image de marque du chemin de fer.

La S.N.C.F. a du vague à l'âme. Elle attend des consignes qui ne viennent pas. Doit-elle se comporter en firme commerciale, réagir en entreprise publique ? A tout le moins, la société nationale aimerait que les pouvoirs publics se départissent un peu de leur neutralité et se décident, enfin, à élaborer une grande politique des transports où chacun connaîtrait sa partition.

Au sein même de la S.N.C.F., la lutte est sévère entre les ingénieurs qui tiennent le haut du ballast et les « managers » qui appellent de leurs vœux une société nationale à visage humain. Chacun de ces deux clans a, du service public, une approche particulière. Ces divergences traduisent simplement le malaise d'une entreprise qui ne cesse de chercher sa voie.

JACQUES DE BARRIN.

(2) Au 31 décembre dernier, la S.N.C.F. comptait 271 870 agents contre 276 600 au 31 décembre de l'année précédente.

LES CONFLITS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Les revendications salariales et les menaces sur l'emploi sont à l'origine de plusieurs conflits dans le secteur privé.

Le personnel de l'entreprise Chauffage et ventilation de Brest (160 employés), en grève depuis lundi 24 janvier, a occupé, mardi, les locaux du siège social de la société. Les grévistes protestent contre la remise en cause par la direction d'un accord salarial qui prévoit un accroissement de 2 % du pouvoir d'achat.

La direction de l'usine Thomson (montage radio, 1 000 salariés) de Moulins (Allier) a confirmé la fermeture de son atelier de sous-traitance de Vichy, où les 55 ouvriers, menacés de licenciement, sont en grève depuis une semaine.

A Paris, des employés du Printemps ont observé, mardi 25 janvier, un débrayage d'une heure pour s'opposer au projet de suppression de 900 emplois.

En grève depuis le 21 janvier, les ouvriers des usines Fermeto (tôlerie) de Cusset et Charmeil (Allier) ont repris le travail le 26 janvier, après avoir obtenu la réintégration d'un salarié.

Au Mans, le trafic des autobus devrait être sérieusement perturbé, les 26, 27 et 28 janvier, en raison de l'appel à la grève par la C.G.T. et la C.F.D.T. Les syndicats réclament une augmentation de salaires de 3,2 % au lieu de 1 %, à compter du 1er janvier.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

L'ÉCONOMIE DES ÉTATS-UNIS EST PROFONDÉMENT DÉSORGANISÉE PAR UN FROID INTENSE

L'économie américaine est actuellement perturbée par une vague de froid qui s'est abattue il y a deux semaines sur les États-Unis. De nombreuses écoles et usines sont fermées. M. Carter s'est adressé aux Américains pour leur demander d'économiser l'énergie.

L'administration fédérale américaine de l'énergie (F.E.A.) a adopté des mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en moyens de chauffage des secteurs les plus touchés par la vague de froid.

Près de cent cinquante mille travailleurs ont été mis à pied en Floride où le gel a détruit la récolte de citrons.

Quelque vingt-deux mille mineurs sont provisoirement en chômage en Virginie occidentale, où le charbon est gelé dans les wagons. En Georgie, les mises à pied touchent au moins cinquante mille personnes, la pénurie de gaz ayant amené la fermeture d'usines. En Pennsylvanie enfin, on estime à deux cent soixante-cinq mille le nombre des personnes sans travail à cause du froid. Dans le Middlewest, les températures tombent souvent aux environs de moins 20. La circulation sur le Mississippi, encombré de glace, est interdite sur plus de 250 kilomètres entre Cairo et Saint-Louis. Les péniches qui transportent les produits pétroliers sont bloquées par les glaces.

● LE PROGRAMME DE RELANCE DE M. CARTER injectera dans l'économie des États-Unis 15,8 milliards de dollars pendant l'exercice fiscal en cours et 15,5 milliards pendant l'exercice 1978, qui s'ouvrira le 1er octobre 1977.

Chaque Américain bénéficiera en principe d'une ristourne d'impôt de 50 dollars, avec un maximum de 200 dollars par famille. Les entreprises auront le choix entre un relèvement de 10 à 12 % du crédit d'impôt en faveur des nouveaux investissements et la formule d'un avoir fiscal équivalant à 4 % des cotisations patronales à la Sécurité sociale.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	4 5/8	3 7/8	4 7/8	2 1/2	3 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 3/8	4 7/8	4 1/8	4 5/8	1 1/8	1 5/8	10 3/4	11
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	1 1/4	1 3/4	12	12 1/4
6 mois ..	5 1/2	6	4 3/4	5 1/4	1 3/4	2 1/4	12 1/2	12 3/4

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les contrats franco-saoudiens

MIRAGES NUMÉRIQUES

Les pays pétroliers donnent le plus souvent naissance à des mirages numériques. Il en fut ainsi, semble-t-il, lors du récent voyage présidentiel en Arabie Saoudite. Evoquant le 25 janvier, à Ryad, le montant des contrats conclus en 1976 par la France avec ce pays, M. Giscard d'Estaing a cité le chiffre de 8 milliards de francs. Le même jour, dans la même ville, le ministre du commerce extérieur, M. Rossi, a indiqué au micro de France-Inter que ces contrats atteignaient près de 4 milliards de francs. Qui croire ? Que croire ?

Une différence du simple au double, qui ne saurait provenir d'une simple erreur d'addition, mérite un effort de « clarification ». Dans les dossiers préparés par le ministère des affaires étrangères figurait le chiffre cité par le président de la République. Ceux établis par le ministère de l'économie et des finances faisaient, quant à eux, mention de 4,5 milliards de francs, ce qui est relativement proche du montant évoqué par M. Rossi.

Il semble bien que les économistes aient raison contre les diplomates. Le score de 8 milliards résulterait d'une « fausse interprétation » d'un accord conclu entre Ryad et Paris en août 1976 sur l'extension du réseau de télévision couleur de l'Arabie Saoudite. Il ne s'agissait que d'un contrat d'assistance (1), *la société française intéressée ayant été simplement chargée de préparer les dossiers techniques et de mettre au point la consultation. Les travaux, pour un montant estimé à 3,7 milliards de francs sur plusieurs années, seront confiés à des entreprises étrangères, françaises ou autres, en fonction du résultat d'appels d'offre internationaux.*

Il parait regrettable en tout cas que les responsables officiels ne se concertent pas mieux entre eux et que le « décollage de la coopération franco-saoudienne », *évoqué par le chef de l'Etat, se présente comme abusivement vertical. Dans cette chasse gardée américaine que constitue l'Arabie Saoudite, où les Japonais se sont également taillé une large place — les deux pays industriels représentent environ 40 % des importations du pays, — la France se situe jusqu'ici, avec environ 4 % du marché, sur le même pied que l'Italie, derrière l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Le* MOCI (Moniteur du commerce international), *organe du Centre français du commerce extérieur, parlait à ce propos d'un* « retard difficile à combler ». — M. B.

(1) La distinction entre ce contrat d'assistance et le programme lui-même de 3,7 milliards n'avait pas, à l'époque, été clairement établie. Sur la foi d'un communiqué peu précis, la presse et *le Monde* avaient donné une interprétation inexacte des faits (*le Monde* du 7 août).

● *La Compagnie française des pétroles et Elf-Aquitaine* viennent de préciser, dans un communiqué, les conditions du contrat qu'elles ont signé en Arabie Saoudite avec la société nationale saoudienne Petromin. L'accord porte sur une période de trois ans (1977 à 1979) et sur une quantité totale de 262 500 000 barils, soit environ 12 millions de tonnes par an. Il a été conclu au prix de vente officiel de l'Arabie Saoudite, soit 93 % du prix affiché. Ce nouveau contrat fait suite à celui que les deux sociétés françaises avaient passé fin 1973 et qui avait expiré le 31 décembre 1976. Petromin avait livré successivement 6, 9 et 12 millions de tonnes de « brut » aux compagnies françaises et il était entendu que le rythme de croisière de ce contrat serait de 12 millions de tonnes par an.

CONDITIONS DE TRAVAIL

400 000 FRANCS DE PRIX POUR UN CONCOURS SUR L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail a annoncé, lundi 24 janvier, en présence de MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, et Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, l'organisation d'un double concours. L'objectif, a déclaré M. Stoléru, est d'inciter les entreprises à mieux prendre en compte les conditions de travail dès la conception des usines. *« Les deux concours ont pour objet de récompenser le passé et d'encourager l'avenir. »*

Le premier récompensera, en juillet prochain, par la remise symbolique d'une médaille, *« l'usine de l'année »*. Le second, doté de sept prix (au total 400 000 F), a pour but de sélectionner les meilleurs projets de construction d'usine qui seront présentés par des équipes pluridisciplinaires (architectes, ergonomes, psychologues, médecins du travail). Ces deux initiatives portent sur des entreprises moyennes (cent à mille salariés) de l'industrie de transformation.

★ Inscription : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, 16, rue Barbès, 92120 Montrouge.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

La société a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires hors taxes de 945 165 000 F, en augmentation de 37 %, qui se répartit comme suit :

	EN MILLIERS DE F. 1976	1975	VARIATION 1976/1975
— Division Equipement Ménager	328 384	248 585	+ 32 %
— Division Equipement Thermique	203 170	120 716	+ 68 %
— Division Equipement Chimique	105 497	100 240	+ 5 %
— Division ferroviaire et Mécanique	305 397	219 201	+ 39 %
— Activités Forestières	2 717	3 649	+ 3 %
	945 165	691 391	+ 27 %

La part des ventes à l'exportation s'élève à 192 623 000 F, en progression de 19,5 %, et représente 20,3 % du chiffre total de l'exercice.

Le développement des affaires a été très satisfaisant pour toutes les divisions. Le taux de progression de la division « Equipement Chimique » doit cependant être apprécié pour cet exercice en tenant compte du doublement de son chiffre d'affaires de 1975 par rapport à celui réalisé en 1973. Le ralentissement des investissements de l'industrie chimique française a pu être compensé par la progression de l'exportation de cette division.

SOCIÉTÉ MATRA

Chiffre d'affaires 1976

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société Matra pour l'année 1976 a été de 1 471,5 millions de francs, soit une progression de 38 % par rapport au chiffre d'affaires hors taxes de 1975 qui s'élevait à 1 064 millions de francs.

On peut rappeler que la prévision faite, à la suite de l'assemblée générale du 23 juin dernier, avançait un chiffre de 1 300 millions de francs. Le C.A. H.T. final, sensiblement supérieur, confirme le développement croissant des activités de la société.

La ventilation par secteur d'activités est la suivante :

Activités militaires : 834,2 millions de francs ; Activités spatiales : 262 millions de francs ; Activités automobiles : 188,2 millions de francs ; Activités civiles : 187,1 millions de F.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1976, le capital de la société était de 77 345 800 francs et la valeur liquidative de l'action de 277,09 francs.

La répartition de l'actif net, qui s'élevait à cette date à 107 184 160,68 francs, était la suivante : obligations françaises (28,5 %), actions françaises (46,7 %), obligations étrangères (2,8 %), actions étrangères (12,4 %), billets de mobilisation de créances hypothécaires (1 %), liquidités (8,6 %).

Le portefeuille d'actions françaises et étrangères était composé, à hauteur de 53,6 % (soit 31,7 % de l'actif net), d'actions de sociétés foncières et immobilières. Les autres actions étaient réparties entre les sicomi (7,7 % de l'actif net), les établissements de crédit immobilier (11,8 % de l'actif net) et divers autres secteurs (7,9 % de l'actif net).

KUBOTA LTD

RESULTATS CONSOLIDES (1) POUR LE SEMESTRE SE TERMINANT LE 15 OCTOBRE
(en millions de yen)

	1976	1975
Chiffre d'affaires	237 415	212 714
Coût des ventes	181 313	163 882
Frais généraux, commerciaux et administratifs	30 349	26 268
Bénéfice des opérations courantes	25 753	23 564
Autres produits nets de charges	3 269	5 356
Produits financiers	2 821	3 095
Frais financiers	— 8 205	— 8 624
Bénéfice avant impôt	23 638	21 391
Impôts sur le bénéfice		
● Impôt à payer	13 468	10 480
● Impôt différé	— 1 017	1 044
	12 451	11 524
Bénéfice net	11 187	9 867

(1) Les sociétés incluses dans la consolidation sont les sociétés suivantes : Kubota House Co, Ltd ; Kubota Construction Co, Ltd ; Sanei Co, Ltd ; Kubota International N.V.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 JANVIER

Calme et irrégulier

La hausse des cours, qui avait marqué la première séance du nouveau mois boursier, s'est assez fortement ralentie ce mardi avec la diminution des ordres d'achat.

Dans de très nombreux compartiments, la tendance est même apparue très irrégulière, un seul conservant vraiment le vent en poupe (les laboratoires pharmaceutiques) et deux s'orientant plus franchement à la baisse : les magasins et la construction électrique. Au total sur les cent soixante-dix-sept valeurs inscrites à la cote du terme, une cinquantaine ont encore sensiblement progressé et un peu plus de quarante ont fléchi.

Visiblement les opérateurs ont décidé de s'accorder un temps de réflexion en attendant la publication des dernières données relatives à l'économie : l'indice des prix pour décembre et les résultats du commerce extérieur pour le même mois. Les pronostics allaient bon train autour de la corbeille et d'aucuns tablaient sur des chiffres meilleurs que prévus. Bref, le sentiment était bon et devant l'attentisme observé par certains, le petit courant de ventes quotidien a suffi à faire reculer plusieurs titres.

A l'exception des pétroles internationaux, soutenus pour la plupart, les valeurs étrangères ont fléchi.

Sur le marché de l'or, toujours désert, le lingot a gagné 20 F à 21750 F. Les pièces ont dans l'ensemble peu ou pas varié, le napoléon cédant 0,10 F à 236 F. Le volume des transactions s'est à nouveau réduit à sa plus simple expression ; 1,86 million de francs contre 3,75 millions. Preuve supplémentaire de la pauvreté des affaires : 40 lingots (contre 100) ont été échangés et 750 napoléons (contre 2 000).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/1	26/1
1 dollar (en yens) ...	288 45	288 58

LONDRES

Calme

Peu d'affaires sur le marché mercredi à l'ouverture. Les industrielles ne varient pratiquement pas. Bonne tenue des pétroles et des fonds d'Etat. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 95 contre 133 50

VALEURS	CLOTURE 25/1	COURS 26/1
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 3/4
Beecham	396 ...	393 ...
British Petroleum	806 ...	808 ...
Shell	478 ...	478 1/2
Vickers	155 ...	155 ...
Imperial Chemical	358 ...	352 1/2
Courtaulds	102 ...	102 ...
De Beers	190 ...	187 1/2
*Western Holdings	12 3/8	12 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	180 ...
*West Driefontein	15 1/2	15 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V.-MARCHAL - PARIS-RHONE. — Les modalités de la prise de contrôle de Cibié-Paris-Rhône par le groupe Ferodo (« le Monde » du 30 décembre 1976 et daté 23-24 janvier) ont été rendues publiques mardi 25 janvier en début d'après-midi. L'opération s'effectuera par le biais de la filiale S.E.V.-Marchal. Une O.P.E. est lancée, portant sur la moitié du capital de Paris-Rhône, actionnaire, rappelons-le, à 99,82 % de Cibié-Projecteurs. Les propriétaires de titres qui accepteront cette offre recevront cinq actions S.E.V.-Marchal pour deux Paris-Rhône, plus une soulte en espèces de 12,50 F. D'ici à la fin de l'année, S.E.V.-Marchal pourrait racheter les 50 % restant du capital de Paris-Rhône. Le nouveau groupe (2 milliards de francs de chiffre d'affaires) se classera au premier rang des fabricants français d'équipements électriques pour véhicules avec 93 % des projecteurs, 65 % des alternateurs, 30 % des régulateurs et 50 % des démarreurs. La cotation des actions Paris-Rhône et S.E.V.-Marchal reprendra ce mercredi 26 janvier.

EXXON. — Bénéfice net pour 1976 : 2,64 milliards de dollars contre 2,5 milliards.

DIDOT-BOTTIN. — Bénéfice comptable de l'exercice clos le 30 septembre 1976 : 1,02 million de francs contre 14,06 millions (dont d'importantes plus-values). Dividende global inchangé de 11,25 F s'appliquant à un capital augmenté (une action gratuite pour sept).

MATSUSHITA ELECTRIC. — Bénéfice net de la société mère pour l'exercice 1976 : 41 327 millions de yens contre 32 804 millions. Dividende inchangé de 5 yens.

NEW-YORK

Nouveau progrès

Les cours ont continué de progresser lentement mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones s'est finalement inscrit à 965,92, en hausse de 2,82 points.

L'activité s'est fortement accrue, le nombre de titres échangés passant de 22,80 millions à 26,34 millions.

Sur 1 909 valeurs traitées, 879 se sont inscrites en hausse, 583 en baisse et 447 n'ont pas varié.

Les spécialistes attribuent généralement cette légère amélioration aux intentions du président Carter de relancer les investissements par des mesures de stimulation fiscale. De même, l'annonce d'une forte progression des ventes de voitures à la mi-janvier a produit un effet favorable non négligeable.

Les ventes bénéficiaires se sont cependant poursuivies tout au long de la séance, ne permettant pas à l'indice Dow Jones de conserver jusqu'à la clôture l'avance de plus de 5 points qu'il avait enregistrée un moment.

Indices Dow Jones : transports, 232,41 (+ 0,77) ; services publics, 111,87 (+ 1,09).

VALEURS	COURS 24/1	COURS 25/1
Alcoa	56 1/4	55 3/4
A.T.T.	63 1/2	63 3/4
Boeing	41 3/8	41 ...
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 3/8
Du Pont de Nemours	128 5/8	128 1/4
Eastman Kodak	79 1/2	77 1/8
Exxon	52 1/4	53 ..
Ford	60 3/8	59 3/4
General Electric	52 1/2	52 3/4
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	74 5/8	75 1/8
Goodyear	22 1/2	22 3/8
I.B.M.	271 1/2	270 ...
I.T.T.	34 3/8	34 3/4
Kennecott	30 7/8	30 1/4
Mobil Oil	65 5/8	66 ...
Pfizer	26 3/4	26 5/8
Schlumberger	59 1/4	58 1/8
Texaco	28 3/4	29 3/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	25 1/4
Union Carbide	58 3/8	57 ...
U.S. Steel	46 1/2	45 7/8
Westinghouse	17 7/8	18 ...
Xerox	55 ...	54 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	24 janv.	25 janv.
Valeurs françaises ..	99,5	99,7
Valeurs étrangères ..	98,9	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,2	64,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 15/16 %

BOURSE DE PARIS - 25 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	612 20	614 90	614 90	614 90
1650	C.N.E. 3 %	1654 ..	1660 ..	1658 ..	1655 ..
486	Afrique Occ.	406 ..	403 ..	405 ..	400 ..
328	Air liquide	327 ..	331 ..	331 ..	327
61	Als. Part. Ind	62 80	63 40	63 70	63 40
185	Als. Superm.	185 ..	185 ..	186 ..	185 ..
62	Alsthom-Atl.	63 30	62 ..	62 30	62 ..
123	Applica gaz.	123 50	127 ..	128 ..	129 40
[illegible]					
475	Cie Gle Eaux	484 ..	484 ..	484 80	480 ..
193	E. J. Lefebvre	194 60	190 50	190 50	187 ..
53	Esso S.A.F.	54 ..	54 ..	54 60	54 80
167	Eurafrance	170 ..	170 ..	170 ..	171 ..
360	Europe n° 1	370	374 ..	370 ..	375 ..
395	Ferodo	396 ..	402 ..	395 ..	398 ..
147	Fin. Paris PB	150 ..	163 ..	150 ..	158 70
[illegible]					
132	Olida-Caby	130 10	135 ..	135 ..	132 40
96	Opfi-Paribas	83 90	86 ..	88 ..	86 ..
101	Paris-France	101 50	101 50	101 60	99 50
75	Pechelbronn	75	74 50	74 50	73 20
77	P.U.K.	77 20	76 50	76 50	75 15
114	— (obl.)	114 60	114 70	114 70	114 70
[illegible]					
490	T.R.T.	490 ..	495 ..	495 ..	489 ..
629	Tél. Electr.	630 ..	623 ..	623 ..	611 ..
117	— (obl.)	117 10	117 ..	117 ..	117 ..
340	Tél. Ericsson	355 ..	363 80	363 80	353 ..
57	Terres Roug.	58 50	61 20	61 20	60 05
179	Thomson-Br.	183 ..	180 ..	179 10	177 40
220	— (obl.)	220 ..	219 ..	219 ..	219 ..
215	U.I.S.	222 ..	220 ..	220 ..	216 50
198	U.C.B.	198 50	199 ..	199 ..	199 ..
[illegible]					
57	Free State	57 10	57 ..	57 50	58 ..
265	Gen. Electric	267 ..	262 ..	263 ..	262 10
370	Gen. Motors	378 10	370	378 ..	387 20
13 50	Goldfields	13 20	12 95	12 95	42 95
16 50	Harmony	16 20	16 20	16 30	16 ..
288	Hoechst Akti	285 ..	279 ..	282 ..	283 ..
31	Imp. Chem.	30 70	30 75	30 70	30 15
164	Inco Limited	165 10	167 10	167 20	167 20
1350	I.B.M.	1372 ..	1363 ..	1363 ..	1368 ..
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 976	4 988	4 95
Canada ($ can. 1)	4 915	4 936	4 91
Allemagne (100 DM)	207 276	205 205	206 50
Autriche (100 sch.)	29 210	28 890	29 25
Belgique (100 F.)	13 495	13 382	13 39
Danemark (100 krd)	83 970	83 920	83 50
Espagne (100 pes.)	7 245	7 257	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 548	8 602	8 57
Italie (1 000 lires)	6 646	5 673	5 375
Norvège (100 k)	93 450	93 420	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	198 100	196 000	197 50
Portugal (100 esc.)	15 530	15 400	14 25
Suède (100 krs)	117 210	116 550	116 50
Suisse (100 fr.)	198 625	197 175	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/1
Or fin (kilo en barre)	21730 ..	21718 ..
Or fin (kilo en lingot)	21730 ..	21750 ..
Pièce française (20 fr.)	236 10	236 .
Pièce française (10 fr.)	214 ..	213 60
Pièce suisse (20 fr.)	207 80	207 50
Union latine (20 fr.)	192 50	192 50
Souverain	215 50	215 .
Pièce de 20 dollars	1028 ..	1022 40
Pièce de 10 dollars	540 ..	543 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	888 ..	888 ..
Pièce de 10 florins	288 ..	288 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Italie

Patronat et syndicats s'accordent sur la réduction du coût du travail

De notre correspondant

Rome. — Persuadés que l'état catastrophique de l'économie italienne exigeait des mesures urgentes, le patronat et les syndicats se sont mis d'accord sur une réduction du coût du travail. La signature de ce texte a toutefois été repoussée in extremis dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 janvier, en raison d'une sortie inattendue du gouvernement.

Celui-ci, qui n'est pas satisfait d'un accord qui laisse à peu près intact le mécanisme de l'échelle mobile, envisagerait de priver provisoirement une nouvelle tranche de salariés des avantages de l'indexation. N'en étaient privés jusqu'à présent que les traitements supérieurs à 6 millions de lires net par an (34 000 francs), c'est-à-dire les hauts et moyens salaires.

Le cabinet démocrate-chrétien de M. Andreotti est pourtant le premier bénéficiaire de l'accord du 26 janvier puisqu'un échec des négociations aurait menacé son existence même. Mais il sait que seule une réduction sensible du coût du travail, permettant de relancer l'industrie et de réduire l'inflation, donnerait à l'Italie la possibilité d'obtenir les deux prêts qu'elle réclame au Fonds monétaire international et à la Communauté européenne. Or, de l'avis de plusieurs experts, les mesures proposées par les syndicats et le patronat ne suffiront pas à assainir une situation qui se résume en quelques chiffres : un taux d'inflation supérieur à 21 % en 1976 et une augmentation moyenne de 16 % du coût du travail par unité produite (contre 4,2 % seulement en moyenne dans les pays de l'O.C.D.E.).

Dans un préambule, la Confédération patronale de l'industrie privée (Confindustria) et les trois grandes centrales syndicales (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) se déclarent d'accord pour *« accroître la compétitivité du système productif sur les plans intérieur et international »*. Mais les moyens d'y arriver *« doivent rester de la compétence exclusive des parties sociales »*. Autrement dit, ils ne concernent pas le Parlement, et encore moins le gouvernement. Les pouvoirs publics, en revanche, sont invités à proposer *« des interventions de politique économique visant à accroître la compétitivité des produits italiens »*.

L'accord proprement dit porte sur sept points : l'indemnité dite de départ ; le travail extraordinaire ; la mobilité professionnelle ; les jours fériés ; les congés payés ; l'absentéisme, le travail en équipes successives. Le premier point est, à court terme, le plus lourd de conséquences. Patronat et syndicats sont en effet d'accord pour ne plus indexer sur les prix cette indemnité de départ qui avait été instituée en 1924 pour les employés et progressivement étendue aux autres catégories de salariés. Elle représente environ un mois de salaire par année de présence et constitue une charge d'autant plus lourde pour les entreprises que l'Italie jouit en outre d'un système de pensions équivalent à celui des autres pays européens.

Pour le reste, il faut surtout noter la volonté de mieux distribuer les jours fériés, de faciliter la mobilité professionnelle à l'intérieur des entreprises, qui était souvent freinée par les syndicats, de favoriser le travail en équipes, de mieux rentabiliser les équipements et de combattre l'absentéisme — l'une des plaies de l'industrie italienne — par des contrôles médicaux plus stricts.

L'accord du 26 janvier devrait normalement s'étendre au secteur parapublic. Des négociations en ce sens viennent de commencer.

ROBERT SOLÉ.

Au Mexique

M. MITTERRAND A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT LOPEZ PORTILLO

Mexico (A.F.P., Reuter, UPI). — M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, a été reçu mardi 25 janvier par M. Jose Lopez Portillo, président du Mexique. Il a aussi rencontré, mardi, l'ancien président mexicain, M. Echeverria, actuellement directeur du Centre d'études économiques et sociales du tiers-monde. Il s'est affirmé partisan d'un nouvel ordre monétaire international qui permette la création d'un nouvel ordre économique mondial dans le sens préconisé par M. Echeverria.

M. Mitterrand était arrivé lundi à Mexico, sur l'invitation du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir. Il conduit une délégation qui comprend notamment M. Defferre, député-maire de Marseille, et l'écrivain Régis Debray. Il doit quitter Mexico ce mercredi pour San-Jose, la capitale du Costa-Rica. Il se rendra ensuite au Venezuela.

« La seule réponse aux dictatures, tant personnelles que bourgeoises, en Amérique latine est indubitablement le socialisme », a estimé mardi M. Mitterrand. A son arrivée à Mexico, il avait déclaré aux journalistes que les trois pays qu'il visitait étaient des cas particuliers en Amérique latine, puisqu'ils avaient échappé aux « griffes » des militaires. *« Ces trois pays, très proches les uns des autres, ont une position très spéciale contre toutes les formes de l'impérialisme, et ils ne dansent pas la valse de la dictature »*, avait précisé le dirigeant socialiste.

En Algérie

PLUSIEURS DÉTENUS ÉTRANGERS ONT BÉNÉFICIÉ DE MESURES DE CLÉMENCE

(De notre correspondant.)

Alger. — Aucune liste officielle de ressortissants français bénéficiaires des mesures de clémence décidées par M. Boumediène, à l'occasion de son élection à la présidence de la République n'avait encore été communiquée mercredi matin 26 janvier. A Alger, on se borne à dire, dans les milieux intéressés, que cette liste est *« en cours d'élaboration »*.

Les autorités ont, en revanche, notifié officiellement les mesures de clémence prises en faveur de leurs ressortissants respectifs aux ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Danemark, de Tunisie, de Libye, de Turquie de R.F.A., et au chargé d'affaires des Etats-Unis à Alger. Sept Américains, dix Danois, quatre Allemands, treize Tunisiens, cinq Britanniques, un Turc et un Libyen, ont bénéficié de ces mesures. On relève notamment que les condamnations à la peine capitale de l'Américain Jay Salby (affaire du réseau des « poseurs de bombes ») et de l'Anglais Harry Colleia (trafic de drogue) ont été commuées en réclusion criminelle à perpétuité. — *(Intérim.)*

« LE MONDE » INTERDIT AU MAROC

Le Monde a été interdit au Maroc pour une durée indéterminée. Cette décision du gouvernement marocain a été motivée par la publication, dans le numéro daté 23-24 janvier, d'un placard publicitaire des comités de lutte contre la répression au Maroc.

[Ce n'est pas la première fois que « le Monde » fait l'objet d'une mesure d'interdiction au Maroc. Sa diffusion avait déjà été interrompue pendant plusieurs semaines en 1965 et 1966. La décision des autorités de Rabat, qui va à l'encontre de l'évolution libérale dont elles se prévalent, pénalise au premier chef les lecteurs de notre journal chef les lecteurs de notre journal, et finalement le Maroc lui-même.]

Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1977 a été tiré à 576 079 exemplaires.

A Marseille

La police met fin à un trafic d'or et de faux « napoléons »

De notre correspondant

Marseille. — Deux mois d'enquête et de filature de la brigade financière de Marseille ont permis l'arrestation, le 20 janvier dernier, de MM. André Congos, cinquante ans ; Jacques Marchand, cinquante-trois ans ; et Camille Chenaillier, soixante-dix ans, ainsi que la saisie d'un important matériel destiné à fondre de l'or et à fabriquer de faux napoléons. Les policiers ont trouvé dans un garage du quartier de la Timone (dixième arrondissement de Marseille), quarante-quatre matrices, huit lingotières, une presse hydraulique, un laminoir, un four à émaux et une certaine quantité d'or qui auraient permis la fabrication journalière de dix mille fausses pièces. Le matériel très perfectionné avait été acquis par M. Congos et M. Chenaillier.

André Congos, originaire de Casablanca, qui paraissait être l'organisateur — bien qu'officiellement directeur d'une société de films — était connu des services de police et notamment de la D.S.T. M. Roger Wibot, son ancien directeur, cite dans son livre de souvenirs (*Roger Wibot et la bataille pour la D.S.T.*, Presses de la Cité) le nom d'André Congos en évoquant l'assassinat, le 11 juin 1955 à Casablanca de M. Lemaigre-Dubreuil, directeur du quotidien *Maroc-Presse*, à la veille de l'indépendance du Maroc.

Relatant l'arrestation de Louis Damiani, qui s'accusa du meurtre, M. Wibot rappelle que ce dernier prétendit s'être trouvé dans la voiture des tueurs en compagnie d'André Congos. Ce dernier bénéficia d'un non-lieu. L'énigme de la mort de M. Lemaigre-Dubreuil ne fut jamais élucidée, mais on attribua à l'époque la responsabilité du meurtre à une branche de la Main rouge qui s'appelait « la Catena ».

C'est cette mystérieuse « Catena » qu'évoqua Albert Spaggiari considéré comme le cerveau du « casse » de Nice lorsqu'il fut pressé de dire pour qui il avait monté l'opération. Mais peut-être ne s'agit-il là que d'une simple coïncidence.

La personnalité du deuxième homme arrêté, Jacques Marchand, qui n'a jamais caché ses sympathies pour l'extrême droite, comme Spaggiari, a conduit certains à penser — le bruit en a couru après l'arrestation des faussaires — que l'or qu'ils s'apprêtaient à vendre pouvait être une partie du butin glané par le « gang des égoutiers » lors du « casse » de la Société générale à Nice. L'or trouvé à Marseille dans le garage loué par les faussaires ayant été une première fois fondu, il n'est pas possible d'affirmer qu'il venait de Nice. Cependant, les policiers ont refusé d'infirmer ou de confirmer cette rumeur.

Après une commission rogatoire ordonnée par Mme Monique Mabelly, premier juge d'instruction, les policiers de l'Office central de répression du faux monnayage ont perquisitionné au domicile de Jacques Marchand, dans la région parisienne. La nouvelle qui annonçait la découverte d'un *« véritable arsenal »* chez le faussaire est pour le moins prématurée. Il s'agirait, d'après nos informations, de cinq à six pièces, dont certaines de collection, parmi lesquelles trois pistolets et un fusil... datant de la première guerre mondiale. — J. C.

M. LABBÉ (R.P.R.) DEMANDE AUDIENCE A M. RAYMOND BARRE

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, à la suite d'une réunion du bureau de ce groupe, mercredi 26 janvier, a demandé à être reçu par M. Raymond Barre avec une délégation des députés gaullistes. M. Labbé a indiqué que l'objet de cette démarche était d'*« entretenir le premier ministre de la situation créée à la suite des attaques portées par certains membres du gouvernement contre les candidats R.P.R. à Paris et notamment, contre M. Jacques Chirac »*.

M. Chirac à Saint-Nazaire le 14 février

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., se rendra à Saint-Nazaire, le lundi 14 février, où il prendra la parole dans la soirée, au cours d'une réunion publique, à la Soucoupe, salle des sports de la ville. M. Chirac, lundi 31 janvier, tiendra une conférence de presse à Paris, consacrée à la campagne municipale dans la capitale.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* devait recevoir à déjeuner, mercredi 26 janvier, les présidents et rapporteurs de la commission des finances de l'Assemblée et du Sénat. Dans l'après-midi, le premier ministre devait s'entretenir avec M. Albin Chalandon, ancien député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ancien ministre, et avec les parlementaires des régions Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Aquitaine.

● *Le maire socialiste de Limoges gagne un procès en diffamation contre le P.S.U.* — Le tribunal de grande instance de Limoges (Haute-Vienne) a rendu, lundi 24 janvier, son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Louis Longequeue, maire de Limoges, député de la Haute-Vienne (P.S.), contre les auteurs d'un tract distribué par le P.S.U. lors des élections cantonales de février 1976 (*le Monde* du 28 février 1976). Mlle Yvonne Mazaud et Mme Marie Celer ont été condamnées à 800 F d'amende chacune et à 1 F symbolique de dommages et intérêts. M. Longequeue avait été mis en cause à l'occasion de la vente par la Société d'équipement du Limousin de locaux commerciaux à usage de pharmacie.

● *M. Didier Bariani*, président de la fédération de Paris du parti radical, rappelle que celle-ci *« soutient, depuis l'origine, la candidature à la mairie de Paris de M. Michel d'Ornano, seul candidat à défendre les idées réformatrices à Paris »*, et que le comité exécutif du parti radical a ratifié le 21 janvier la décision de la fédération.

● *M. Hervé de Vathaire, inculpé d'escroquerie.* — M. François Petot, juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire Dassault, a remplacé mardi 25 janvier les inculpations initiales pour abus de confiance et complicité ou recel d'abus de confiance, par celle d'escroquerie. M. Hervé de Vathaire est donc désormais inculpé d'escroquerie, Mme Bernadette Roels, de complicité et de recel d'escroquerie, M. Jacques Fournet de recel et de complicité de recel d'escroquerie. De nouveaux mandats d'arrêt ont été également délivrés contre M. Jean Kay et Mlle Danièle Marquet, qui sont poursuivis pour complicité et recel d'escroquerie.

● *L'Union démocratique des avocats*, qui groupe en Israël une centaine de membres du barreau, arabes et juifs, a demandé aux autorités d'assurer les mêmes conditions de détention et le même traitement aux prisonniers arabes et juifs.

Au cours d'une conférence de presse à Tel-Aviv, des représentants de l'Union, l'un des avocats, Mme Lea Tzemel, de Jérusalem, a affirmé qu'un certain nombre de prisonniers ont été exposés à des actes de violence de la part de leurs gardiens, qui, dans quelques cas, ont provoqué le décès des prisonniers.

Selon les autorités israéliennes, la grève de la faim déclenchée le 11 décembre par les quatre cents détenus palestiniens de la prison d'Ashkelon a pris fin le 19 janvier. Mais, de source arabe, on affirme que plusieurs des détenus refusent toujours de s'alimenter et que des prisonniers ont été transférés vers d'autres lieux de détention. — *(A.F.P.)*

● *L'équipe de France de rugby*, qui rencontrera celle du Pays de Galles le 5 février au Parc des Princes, aura la composition suivante : Aguirre ; Harize, Bertranne, Sangalli, Novès ; Romeu ; Fouroux (cap.) ; Skrela, Bastiat, Rives ; Palmié, Imbernon ; Paparemborde, Paco, Cholley.

● *Des chanteurs bretons occitans, alsaciens* participeront, au palais de la Mutualité, jeudi 27 janviers, à 20 h. 30, au gala organisé par les comités Larzac et Larzac Université.

...NTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° ...

Deux policiers tués à Madrid dans un attentat
LIRE PAGE 36

LES INITIATIVES DU ...
...ashington s'inq...
Diplomatie ... droits de l'homme